

## Le jour du bac

■ Les épreuves du baccalauréat ont commencé lundi avec la philosophie

■ L'objectif des 80 % d'une génération au « niveau bac » n'est pas atteint

■ Le deuxième volet de notre série « A chacun son école » : un an avec les révoltés de la STT4

Lire page 10, l'enquête page 14 et le kiosque page 36

► www.lemonde.fr/education

## TF1 se convertit à la télé-réalité

POUR CONTRER l'offensive de M6 et le succès de « Loft Story », TF1 se convertit à son tour à la « télévision-réalité ». Le groupe que préside Patrick Le Lay a annoncé, dimanche soir, un « partenariat industriel » avec le groupe néerlandais Endemol, numéro un européen de la production de programmes audiovisuels, et concepteur de... « Loft Story ». TF1 proposera notamment, à partir de novembre, « Star Maker ». Pour cette émission, plusieurs groupes de jeunes musiciens seront enfermés pendant douze semaines dans un château transformé en studio d'enregistrement. Le gagnant pourra enregistrer un disque.

Lire page 21

► www.lemonde.fr/loftstory

## Le magicien du son mondial



LALO SCHIFRIN

TOUT LE MONDE a dans l'oreille la musique de la série *Mission : impossible* ou celles des films *Bullitt* et *Opération Dragon*, on connaît moins leur auteur, dont Warner publie neuf albums. « J'adore le cinéma, c'est l'opéra du XX<sup>e</sup> siècle », déclare Lalo Schifrin dans un entretien au *Monde*.

Lire page 30

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 612 - 7,50 F

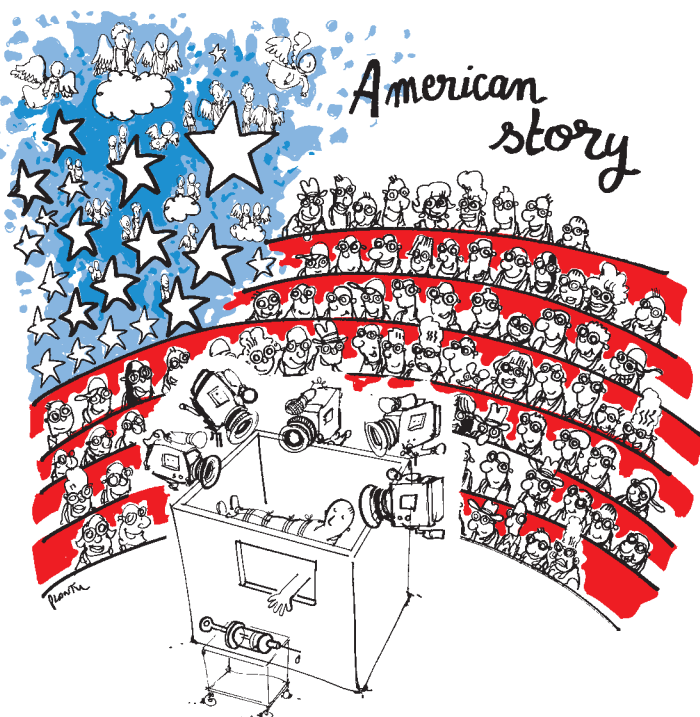


## Etats-Unis : 716<sup>e</sup> exécution capitale

- Timothy McVeigh, auteur de l'attentat d'Oklahoma City en 1995, est exécuté par injection létale
- Les familles des 168 victimes assistent en direct à sa mort
- Neuf ambassadeurs américains relancent le débat sur la peine capitale
- Une journaliste qui a assisté à une cinquantaine d'exécutions raconte

MOINS de vingt-quatre heures avant l'arrivée du président George W. Bush pour son premier voyage en Europe, Timothy McVeigh, 33 ans, l'auteur de l'attentat contre un immeuble fédéral qui avait fait 168 morts le 19 avril 1995 à Oklahoma City, devait être exécuté lundi 11 à 7 heures (14 heures à Paris) par injection létale à la prison de Terre Haute dans l'Indiana. Ancien engagé de la guerre du Golfe, proche des milices antigouvernementales d'extrême droite, McVeigh devait être le premier condamné relevant de la justice fédérale à être exécuté depuis 1963. Il a refusé de faire appel devant la Cour suprême. Selon ses avocats, qui lui ont rendu visite dimanche, il entendait apparaître comme « un soldat prêt à faire face à la mort ».

A Oklahoma City, quelque 300 membres des familles des victimes, installées dans un bâtiment de l'administration pénitentiaire, devaient assister à la mort du terroriste, retransmise par circuit fermé depuis la chambre d'exécution du pénitencier fédéral de Terre Haute. Dix proches, tirés au sort, avaient été admis à être présents à



l'exécution elle-même. Notre correspondante Sylvie Kauffmann a recueilli le témoignage d'une journaliste spécialisée dans la chronique des exécutions capitales au Texas. Agée de 25 ans, elle a déjà « couvert » entre quarante-cinq et cinquante exécutions.

Timothy McVeigh devait être le 716<sup>e</sup> condamné à mort exécuté aux Etats-Unis depuis la réintroduction de la peine capitale en 1976, et le 33<sup>e</sup> depuis le début de l'année. Paradoxalement, son exécution, par la forte médiatisation qu'elle a entraînée, a relancé le débat sur une peine capitale qui est de plus en plus contestée aux Etats-Unis même. Neuf anciens ambassadeurs américains ont écrit à la Cour suprême, vendredi 8 juin, pour réclamer l'arrêt de l'exécution de handicapés mentaux, estimant que la peine de mort nuit gravement à l'image des Etats-Unis dans le monde. Des manifestations contre la peine capitale sont prévues pendant la visite que commence le président Bush mardi 12 juin à Madrid.

Lire pages 2-3 et la chronique de Pierre Georges page 38



JACK GUEZ/AFAP

## LICENCIEMENTS

### Le PCF est mécontent

Robert Hue a prévenu François Hollande que les députés communistes ne voteront pas le projet de loi de modernisation sociale en l'état actuel des propositions gouvernementales. Le succès de la manifestation contre les licenciements, qui a rassemblé 20 000 personnes, samedi 9 juin à Paris (photo), incite les communistes à obtenir de leur allié socialiste une concession significative en échange de leur vote, mercredi, pour le projet de loi. p. 6

## Après son lapsus, Lionel Jospin était au menu d'un dîner d'anciens trotskistes

SAMEDI 9 JUIN, Lionel Jospin, ex-trotskiste « lambertiste », était, l'après-midi, au programme du colloque socialiste sur le trentième anniversaire du congrès d'Epinay et, le soir, au menu d'un dîner amical de quelques-uns de ses anciens camarades. A la Défense, quatre jours après avoir reconnu ce passé militant si longtemps nié, le premier ministre célébrait le congrès fondateur du PS. En 1971, M. Jospin milite encore à l'Organisation communiste internationaliste (OCI), à laquelle il a adhéré en 1963. A partir de « 1973 », et de son entrée, en juin, au secrétariat national du PS, il affirme avoir « agi pleinement comme un militant socialiste », même s'il poursuit ses « contacts » dans la période 1981-1988, selon ses dires sur Europe 1. Ce samedi, même si ni Matignon ni le PS n'ont envie de revenir sur « l'affaire », elle est dans l'esprit de l'assistance. Et de Lionel Jospin.

Le colloque a pour thème « l'idée socialiste ». « Le monde a changé, il nous a changés, mais nous n'avons pas perdu la volonté de le changer », assure le premier ministre, bien à gauche, devant un millier de militants ravis. Et de se féliciter que, outre-Manche, Tony Blair, vainqueur

des élections législatives en Grande-Bretagne, ait infléchi les priorités de la seconde législature des travaillistes, notamment sur les services publics : « Je pense à l'affirmation extrêmement forte dans le débat public, et prise en compte par les trots... » La langue et l'esprit de Lionel Jospin fourchent. Bonnes pâtes, les socialistes lui font un triomphe.

Au deuxième rang, le premier ministre a-t-il remarqué Patrick Dierich, membre de l'OCI jusqu'en 1986, qui, depuis 1999, raconte qu'il a partagé deux mois, en 1971, la même cellule trotskiste que Lionel Jospin ? M. Dierich est aujourd'hui militant socialiste dans les Hauts-de-Seine et, après cette drôle de semaine, n'aurait raté pour rien au monde le rendez-vous de la Défense. Il n'est d'ailleurs pas loin de penser que c'est parce que lui, l'ancien « Blum » de son pseudonyme à l'OCI, a fixé, yeux dans les yeux, M. Jospin - son ancien « camarade Michel » - que le lapsus est arrivé. C'est en tout cas ce que cet astronome à l'Observatoire de Meudon raconte en riant, le soir, à Sèvres, aux convives qu'il a réunis pour quelques grillades : une dizaine de personnes que le premier ministre a croi-

sées successivement lors de toutes ses longues années OCI.

L'atmosphère est détendue. Une journaliste de Canal+ a été conviée, mais sans caméra. Pascal Colard, ex-technicien du CNRS qui fut l'un des membres de la cellule de l'OCI que M. Jospin aimait à partir d'octobre 1970, fait la connaissance de Boris Fraenkel, le « cornac » de Lionel Jospin dans ses premières années trotskistes. « J'ai l'impression que l'OCI a beaucoup changé après mon expulsion », en septembre 1966, dira Fraenkel. Mais M. Colard se souvient qu'ils assistaient tous les deux au même « camp » d'été, et des violentes algarades d'alors entre Boris Fraenkel et Gérard Bloch, l'un des théoriciens de l'OCI, qui jugeait Fraenkel trop encombrant. Quelques mois plus tard, ce dernier était mis au ban de l'OCI sans que son sort émeuve son protégé Lionel Jospin.

Interrogations, zones d'ombre... Samedi soir, trente ans après la fondation du PS, c'est le souvenir du trotskiste Jospin qui animait la table de l'amicale des anciens.

Ariane Chemin



© ANNA KOTELEV

## EUROPE

### Les îles font front commun

En s'élargissant à l'est, l'Union européenne va devenir encore plus continentale. Les îles (en photo, Santorini) craignent que Bruxelles ne soit moins attentive à leurs spécificités, à leurs handicaps : réunis, les 7 et 8 juin à Porto-Vecchio (Corse), les représentants de 21 collectivités insulaires ont décidé de faire front commun avec les autres zones défavorisées de l'UE. p. 13

## Pendant la croissance, la rigueur continue

QUELQUES mauvais indices ont semé le doute sur la bonne santé de l'économie française. La croissance du PIB est descendue à 0,5 % au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, contre 0,8 % au cours du trimestre précédent. L'investissement des entreprises marque le pas, l'indice de confiance des ménages calculé par l'Insee a baissé pour le quatrième mois consécutif et la baisse du chômage s'est interrompue pour la première fois en trois ans. Combinée aux émotions nées des affaires Danone et Marks & Spencer, l'inquiétude est permise sur le climat social et sur celui des affaires.

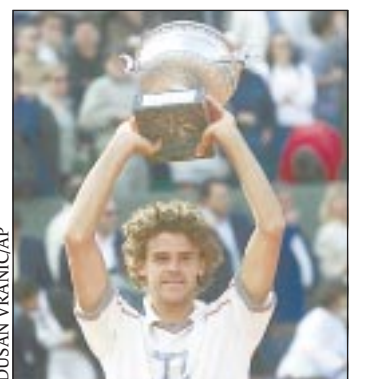
Loin de s'engager sur la voie de nouvelles « trente glorieuses », la France s'approprie-t-elle à répéter les « trois glorieuses » de 1988-1990, où la croissance, applaudie trop tôt, avait fini par caler ? Un nuage ne fait pas l'hiver et l'on aurait tort de crier trop vite aux blocages structurels. La France digère encore le choc pétrolier de l'an passé. Du fait de la hausse inopinée des prix, le pouvoir d'achat des ménages a été amputé de l'équivalent de 1 % du produit intérieur brut et il est plutôt miraculeux dans ces conditions que le chômage ait pourtant continué à baisser.

Là où une spirale prix-salaires avait enrayé la croissance au cours des années 1970, on assiste aujourd'hui à une poussée d'inflation qui devrait s'apaiser. Comme le notait l'Insee dans sa dernière note de conjoncture, on devrait échapper à un « second tour » de hausse de prix. En termes crus, ce sont les salariés qui ont payé le choc pétrolier de l'an passé, dispensant les entreprises d'augmenter les prix une seconde fois.

Mais c'est là que le bât blesse. Si, pour les macroéconomistes, la modération salariale devrait sauver la croissance, pour le gouvernement, le choc pétrolier est venu aviver une plaie qu'il aurait préféré garder fermée : la faible progression des salaires. La croissance économique des trois dernières années a été en effet totalement atypique. Elle a certes engagé une spirale classique où la reprise économique enclenche une hausse de la consommation et de l'investissement. C'est l'emploi, beaucoup plus que les salaires individuels, qui a tiré la croissance de la masse salariale.

Daniel Cohen pour *Le Monde*

Lire la suite page 18



DUSAN VRANIC/AP

## ROLAND-GARROS

### Kuerten, roi de la terre battue

A 23 ans, le Brésilien Gustavo Kuerten a inscrit pour la troisième fois les Internationaux de France à son palmarès. La victoire de l'équipe de France de football, le sacre de Toulouse en rugby, la formule 1 et toute l'actualité sportive du week-end. Le sport, p. 25 à 27

► www.lemonde.fr/rolandgarros2001

International.....	2	Aujourd'hui.....	25
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	28
Société.....	10	Carnet.....	29
Régions.....	13	Culture.....	30
Horizons.....	14	Guide culturel.....	33
Entreprises.....	19	Kiosque.....	36
Communication.....	21	Abonnements.....	36
Tableau de bord.....	22	Radio-Télévision.....	37



**ÉTATS-UNIS** Timothy McVeigh, 33 ans, auteur de l'attentat d'Oklahoma City en 1995, qui avait fait 168 morts, devait être exécuté, lundi 11 juin, à 7 heures (14 heures en

France), au pénitencier fédéral de Terre Haute (Indiana). ● **L'EXÉCUTION**, prévue le 16 mai, avait été reportée à la suite de la découverte de documents relatifs à l'enquête

sur l'attentat, que le FBI avait oublié de communiquer à la défense. ● **LA COUR SUPRÊME** des Etats-Unis a refusé, dimanche, d'autoriser l'enregistrement de l'exécution ● **A LA**

**VEILLE** de l'arrivée de George W. Bush à Madrid, plusieurs milliers d'Espagnols ont manifesté contre les exécutions aux Etats-Unis. ● **LA PEINE CAPITALE** est l'un des grands

sujets de divergences entre l'Europe et les Etats-Unis. Neuf anciens ambassadeurs américains ont fait part de leur préoccupation à ce sujet.

## McVeigh : la justice fédérale américaine renoue avec la peine de mort

L'auteur de l'attentat le plus meurtrier jamais commis aux Etats-Unis n'a pas formellement exprimé de regrets pour la mort des 168 victimes de l'explosion, le 19 avril 1995, de l'immeuble Alfred P. Murrah d'Oklahoma City. Jusqu'au bout, il a tenté de se donner l'image d'un « soldat »

### OKLAHOMA CITY

de notre envoyée spéciale

Ce lundi 11 juin, Calvin Moser et sa femme Genny ont mis leur réveil à 2 h 30 du matin. A 4 h 15, ils devai-

### REPORTAGE

L'ambivalence des survivants et des parents des victimes de l'attentat

ent être installés, avec quelque trois cents autres survivants et parents de victimes de l'attentat d'Oklahoma City, sur les rangées de chaises blanches alignées devant un grand écran, dans un bâtiment de l'administration pénitentiaire près de l'aéroport. A 7 heures, en direct du pénitencier fédéral de Terre Haute, dans l'Indiana, Timothy McVeigh apparaîtrait sur cet écran, les bras en croix, attaché par des sangles à la table d'exécution dans une petite pièce carrelée de vert, l'intraveineuse déjà en place, tel un monstre enfin dompté. En quelques minutes, tout serait fini.

Pourquoi faut-il se lever si tôt ? Personne ne détient l'explication, par ailleurs secondaire après les souffrances endurées par cette communauté. Claudia Denny, elle, a décidé de ne pas assister à la retransmission de l'exécution réservée aux familles des victimes, dont dix membres, tirés au sort, ont été admis à être présents à l'exécution

elle-même, à Terre Haute. « Je n'ai pas envie de voir quelqu'un mourir », dit-elle simplement. A ses côtés jouent Rebecca, huit ans, et Brandon, neuf ans, miraculeux rescapés de la crèche de l'immeuble fédéral ; Brandon, une partie du cerveau arrachée, en garde un handicap moteur permanent. Epuisée, Claudia Denny allait quand même se lever aux aurores : à 5 heures, il fallait faire face aux caméras de « Good Morning America », l'émission matinale de la chaîne ABC, présentée en direct ce matin depuis le Mémorial d'Oklahoma City, à l'emplacement exact de l'immeuble détruit par la bombe de Timothy McVeigh.

### UNE FAÇADE DE NORMALITÉ

A la veille de cet événement que la plupart d'entre eux attendent depuis six ans, les survivants et parents de victimes de l'attentat d'Oklahoma City, le plus meurtrier – 168 morts – de l'histoire des Etats-Unis, hésitaient entre la volonté de préserver une façade de normalité, pour montrer que la vie continue, et le refus de laisser à l'assassin la maîtrise de cette ultime journée, lui qui contrôle leurs vies depuis 9 h 02, le 19 avril 1995.

A l'image de cette ambivalence, deux églises qui encadrent le Mémorial, deux églises qui ont subi l'explosion de plein fouet ce jour-là, ont adopté, dimanche matin, deux attitudes différentes : à la messe catholique de Saint-Joseph, aucune

allusion n'a été faite à l'exécution de Timothy McVeigh, sinon pour dire que l'église serait fermée lundi « en raison de l'importante circulation attendue autour du Mémorial » et pour rappeler que, en vertu des instructions du pape, il fallait prier pour « la protection de l'enfant non né et l'abolition de la peine de mort aux Etats-Unis ». En face, à la First United Methodist Church, le pas-

qui ont suivi, se souvient-il, ma femme et moi n'avons fait qu'aller à des enterrements. » C'est en hommage à ses amis disparus qu'il a décidé d'assister à l'exécution de Timothy McVeigh, expliquait-il dimanche, à la veille de ce moment qu'il n'appréhendait pas outre mesure. « Ce ne sera jamais aussi horrible que ce que j'ai vu ici, prévoyait-il. Ce sera même une sorte de non-événement. On va

### « Je suis le maître de mon destin... »

L'exécution de Timothy McVeigh, lundi 11 juin, marque la reprise des exécutions fédérales, dont la dernière a eu lieu en 1963. La prochaine, celle de Juan Raul Garza, est prévue le 19 juin. La retransmission en circuit fermé à Oklahoma City ne doit donner lieu à aucun enregistrement. Quatre groupes de témoins, dans quatre pièces séparées, devaient assister à l'exécution dans le pénitencier fédéral de Terre Haute : dix représentants des médias, dix membres de familles de victimes tirés au sort, quatre témoins choisis par le condamné (aucun membre de sa famille) et des témoins de l'administration.

Le condamné a fait savoir qu'il envisageait de dire, avant de mourir, quelques vers d'un poème de William Ernest Henley : « Je suis le maître de mon destin, je suis le commandant de mon âme. » – (Corresp.)

teur Nick Harris affichait moins de scrupules : « L'idée qu'a Dieu de la justice, a-t-il assuré ses fidèles, c'est œil pour œil, dent pour dent. »

Ce jour-là à 9 h 02, Calvin Moser, cinquante-quatre ans à l'époque, se trouvait dans son bureau du huitième étage de l'immeuble fédéral. La déflagration le projeta en arrière, le cou et le dos criblés de verre. Trentecinq de ses collègues eurent moins de chance. « Pendant les trente jours

lui donner des sédatifs, il va s'endormir... tout ça est très aseptisé, finalement. » Mais s'il ne l'appréhendait pas, il n'en attend pas de miracle non plus. « Un grand soulagement ? Je ne crois pas. La fin d'un chapitre, peut-être. Au moins, "il" n'interrompra plus ma vie. Il ne donnera plus d'interviews, n'écrira plus de lettres, n'inspirera plus de livres. »

Depuis six ans, les Moser vivent au rythme des séquelles de l'atten-

tat : leurs enfants, adultes, ne veulent plus en entendre parler, le plus jeune a quitté Oklahoma City pour se sortir de cette atmosphère, un autre refuse de mettre les pieds au Mémorial. D'autres familles ont été bouleversées par l'attentat : Tom et Marsha Kight, par exemple, se sont séparés après la mort de la fille de Marsha dans l'explosion. Catholique, Tom Kight assistait, dimanche matin, à la messe à Saint-Joseph, mais ne partage pas la position du pape sur la peine de mort ; il avait l'intention d'assister, lundi matin, à l'exécution sur grand écran. Marsha pense, au contraire, que cette mort supplémentaire ne réglerait rien et a quitté Oklahoma City.

### UNE LETTRE D'« EXCUSES »

Depuis l'antichambre de la salle d'exécution où il a été transféré dimanche matin à 4 heures, sous la protection de l'obscurité, l'objet de leurs tourments projetait une tout autre image. C'est dans cette cellule, adjacente à la pièce où il devait mourir lundi matin à 7 heures (14 heures en France), qu'il a pris son dernier repas dimanche à midi, puis reçu deux de ses avocats. McVeigh, trente-trois ans, l'ancien combattant de la guerre du Golfe, veut être perçu comme « un soldat prêt à faire face à la mort », ont-ils relayé au millier de journalistes battant la semelle devant la prison.

« Il est calme. Il est lui-même. Il s'est préparé à l'exécution. Pour être franc... il est prêt à mourir », a dit

Robert Nigh. « Il a un moral incroyable. Il est affable, rationnel, il garde son sens de l'humour, a ajouté Nathan Chambers. Il a réussi à dormir quelques heures la nuit dernière, et pense dormir à nouveau cette nuit. »

Humour ? Dormir ? Autant de mots qui claquent comme des gifles à Oklahoma City. Calvin Moser préfère ne pas répondre, excusé qu'il ne commentera les « excuses » formulées dans une lettre publiée, dimanche, par le journal de la région dont vient la famille McVeigh, le *Buffalo News* : « Je regrette que des gens aient dû y laisser leur vie. Mais c'est la nature de ce combat. En y entrant, on sait qu'il y aura des pertes humaines. » McVeigh, le « terroriste américain », avoue aussi avoir envisagé de faire disperser ses cendres au-dessus du Mémorial, à Oklahoma City. « McVeigh ne m'intéresse pas », dit calmement M. Moser.

Piégés par le talent que déploie le condamné à mort à garder le contrôle de cet affrontement psychologique, par médias interposés, les gens d'Oklahoma City font bonne figure. Plusieurs d'entre eux se sont découvert sur le tard une aversion inattendue pour la peine de mort. Ce n'est pas là l'un des moindres paradoxes d'Oklahoma City : que cette mort si ardemment souhaitée débouche, finalement, sur un débat sur la peine capitale.

Sylvie Kauffmann

## Michelle Lyons, vingt-cinq ans, reporter à Huntsville, Texas : « J'ai couvert

**MICHELLE LYONS** est reporter au Huntsville Item, le quotidien de Huntsville, Texas, la petite ville (35 000 habitants dont 8 000 prisonniers) qui abrite le pénitencier où

### TÉMOIGNAGE

« Tout le monde, dans ce processus, est une victime d'une manière ou d'une autre »

ont exécutés tous les condamnés à mort du Texas - 245 depuis 1976. Sa rubrique, qu'elle tient depuis dix-huit mois, porte sur le système pénitentiaire texan : « Tout ce qui se passe dans les prisons, les prises d'otages, les évasions, les augmentations salariales, les couloirs de la mort ». A ce titre, elle assiste à toutes les exécutions. Née à Galveston, Texas, Michelle Lyons a vingt-cinq ans.

« Jusqu'ici, j'ai couvert entre quarante-cinq et cinquante exécutions, je ne sais plus très bien. Pendant un moment je les ai comptées, parce

que je gardais un relevé de ce qui se passait à chacune d'entre elles, mais j'ai arrêté de compter.

» En général, j'essaie d'interviewer les condamnés à mort avant leur exécution : dès que la date de l'exécution est fixée, je demande un entretien. Ça se passe toujours le mercredi, le jour où les médias ont le droit d'aller dans les couloirs de la mort à Livingston, pour parler aux détenus de 13 à 15 heures. J'y vais seule, en voiture, c'est à quarante-cinq minutes d'ici. Ce n'est pas quelque chose qui me plaît ou me déplaît particulièrement, ça fait partie de mon boulot, et je n'y vais pas forcément tous les mercredis : ça dépend du nombre d'exécutions qui sont prévues. Quand il y en a beaucoup, évidemment, j'y vais plus souvent, j'ai plus d'hommes à voir.

» Comme ça fait longtemps qu'ils ont été condamnés, ils sont capables de parler de la perspective de mourir sans manifester trop d'émotion, ils ont eu le temps d'y penser ; souvent, ils ont encore l'espoir d'un appel de dernière minute.

Ou ils croient au ciel, ils pensent qu'ils y vont. Certains sont très ter- re à terre sur ce qu'ils ont fait. Quelquefois ils parlent, comme ça, et, au cours de la conversation, ils disent : « Et alors après minuit, je lui ai tiré une balle dans la tête... Ça surprend, parfois.

### « TOUJOURS À 18 HEURES »

» De temps à autre, je tombe sur un détenu qui me met mal à l'aise, qui me fait des remarques sur mon physique, sur un bijou que je porte, qui me dit que je suis jolie ou des trucs comme ça. Dans ce cas, je regarde ailleurs et je continue, je dis merci et je passe à la question suivante. Mais la plupart du temps ils sont plutôt gentils et respectueux. En fait, la plupart sont très gentils – sauf qu'on ne peut pas vraiment oublier qu'ils ne sont pas gentils. S'ils sont là, c'est pour quelque chose, c'est parce qu'ils ont commis des crimes horribles. Ça, je l'ai toujours présent à l'esprit.

» Le dernier détenu qui a été exécuté, c'était un jeune, un type vraiment beau, poli, intelligent et, bien

sûr, dans ces cas-là on peut compatir, une jeunesse interrompue comme ça... Mais, en même temps, lui, il a pris une vie, ça a été une vie interrompue aussi ! Il avait enlevé un homme et il l'avait tué, on n'a jamais compris pourquoi ; il n'en était pas à son premier coup, d'ailleurs. Il avait déjà été inculpé de plusieurs tentatives de meurtre. Les visites durent à peu près quarante-cinq minutes ; ils ont une fenêtre de deux heures, mais je ne suis pas nécessairement la seule qu'ils reçoivent. Quelquefois je ne reste même pas aussi longtemps : il y en a qui parlent beaucoup, mais il y en a qui acceptent de vous voir et puis, quand ils sont en face de vous, il faut leur arracher chaque mot, c'est dur.

» Donc, en général, quand je vais à une exécution, c'est l'exécution de quelqu'un que j'ai rencontré une, deux ou trois semaines avant. Non, ça ne me travaille pas, je n'y pense pas en ces termes-là. Ça fait partie de mon travail, je l'interroge sur son affaire et j'utilise ce qu'il m'a dit dans mon papier. Ça ne m'est pas encore arrivé qu'au moment où j'arrive à l'exécution, le détenu se tourne vers moi et me remercie pour mon article... Peut-être qu'alors je verrais les choses autrement ! Mais, une fois, un détenu a chargé son conseiller spirituel de me dire qu'il avait lu mon article le matin et qu'il l'avait apprécié ; ça m'a fait tout drôle de penser que la dernière chose que ce type avait lu était ce que j'avais écrit sur lui.

» Le jour de l'exécution, dans la journée je travaille assez peu. On est un tout petit journal avec seulement trois reporters, donc il arrive que je travaille sur autre chose. Je pars pour la prison à 17 heures, c'est à quatre minutes en voiture – les condamnés à mort sont transférés de Terrell Unit à Huntsville la veille de l'exécution. Les exécutions, en principe, commencent toujours à 18 heures, ou à partir de 18 heures. Je retrouve les autres journalistes dans la salle de presse, qui est de l'autre côté de la rue, en face de la prison ; Mike Graczyk, de [l'agence] Associated Press, est déjà là, son ordinateur branché. Lui et moi on est toujours là.

» En général, il y a trois autres journalistes, qui tournent, en fonction de l'endroit où a été commis le crime. Il y a aussi deux attachés de

presse de la prison qui s'activent. Ils nous donnent une chemise qui contient ce qu'on appelle « le compte à rebours », une sorte de relevé de ce qui s'est passé pendant les trente-six dernières heures du détenu : à 14 heures, il a pris une douche ; à 16 heures, il a vu son avocat, etc. Il y a aussi une feuille avec ce qu'il a commandé comme dernier repas, des statistiques, des choses comme ça.

» A 18 heures, quelqu'un de la prison téléphone dans la salle de presse pour dire qu'on peut y aller. On nous escorte de l'autre côté de la rue, on est fouillés pour s'assurer qu'on n'a ni téléphones mobiles ni magnétophones ni beepers, puis on nous divise en deux groupes :

### Premier congrès pour l'abolition universelle

Estimant que l'abolition universelle de la peine de mort est l'un des principaux enjeux de « l'autre mondialisation », celle de « la défense des droits de l'homme », l'association française Ensemble contre la peine de mort, du 21 au 23 juin à Strasbourg. Un appel solennel pour un moratoire des exécutions doit être lancé depuis la tribune du Parlement européen, en présence de présidents de Parlement de divers pays, d'organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme et de représentants de barreaux. Le Conseil de l'Europe accueillera un colloque sur le thème « Conditions et obstacles de l'abolition universelle ». Une marche silencieuse doit avoir lieu du Palais de l'Europe à la place Kléber, vendredi 22 juin.

deux ou trois d'entre nous vont avec la famille de la victime, le reste va avec la famille du condamné. Ce sont deux pièces adjacentes, côte à côte, car ils veulent éviter les contacts entre les deux familles. Chacune a une grande vitre qui donne sur la chambre d'exécution, pratiquement du même angle.

» Lorsque l'on entre, le détenu est déjà attaché sur la table d'exé-

tion et l'aiguille a déjà été posée. On ne nous laisse jamais entrer avant que tout cela ne soit fait. Il y a deux portes qui donnent sur cette pièce : l'une est celle par laquelle est entré le détenu, depuis une cellule d'attente où il passe ses dernières heures et prend son dernier repas. L'autre porte est celle de la petite pièce où se trouvent les gens qui réalisent l'injection mortelle ; ils sont debout derrière une vitre sans tain qui leur permet de voir sans être vus, parce qu'on n'est pas censés savoir qui ils sont.

### « LE GARDIEN REÇOIT UN SIGNAL »

» Donc l'aiguille est en place et un gardien, un administrateur et l'aumônier sont dans la salle avec le détenu. L'administrateur annonce au gardien que l'exécution peut être menée à bien et le gardien demande au détenu s'il a une dernière déclaration à faire. Il y a un micro suspendu au plafond juste au-dessus de la bouche du détenu, avec des hauts parleurs dans les deux pièces des témoins, ce qui fait qu'on entend parfaitement ce qu'il dit.

Un soir, on a eu deux exécutions dans la même soirée. Le premier était vraiment horrible, il était tellement horrible avec la famille de la victime, il leur a dit « Léchez mon cul de Noir » et qu'il espérait qu'ils se tueraient en voiture sur le chemin du retour et des choses de ce genre. Bon, il a été exécuté. Mais le second, c'était un tel contraste, il était très émouvant parce qu'il pleurait et il a demandé pardon non seulement à la famille de la victime, il a dit « Je regrette ce que j'ai fait », il a aussi demandé pardon aux membres de sa propre famille, en leur disant « Je suis désolé pour ce que je vous ai fait endurer ». C'était vraiment émouvant.

» Puis le gardien reçoit un signal. On n'a pas encore trouvé ce que c'était. Avant, on savait ce que c'était, mais ça a fini par se savoir, jusqu'au jour où même les détenus l'ont su : le signal, c'était quand le gardien retirait ses lunettes. Et ça, aux gardiens, ça ne leur a pas plu, alors ils ont changé de signal. C'est à ce moment-là que le processus d'injection commence. On ne peut pas définir exactement quand puisqu'on ne connaît pas le signal, mais on s'en aperçoit parce que le détenu commence à... s'éloigner, je dirais.

VOUS VENEZ DE DÉCOUVRIR UN GRAND PASTIS.

PUBLICIS MEDITERRANÉE Photo: Dimitri TOLSTOI

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.





## Discréditées, les milices et la mouvance d'extrême droite périclitent

OKLAHOMA CITY  
de notre envoyée spéciale

Au lendemain de l'attentat d'Oklahoma City, en 1995, l'Amérique stupéfaite découvrait qu'était né en son sein un mouvement, marginal mais à la popularité croissante, d'hommes en colère, suffisamment révoltés contre l'Etat fédéral pour se constituer en milices et passer leurs week-ends en treillis dans le maquis à s'entraîner, les armes à la main, pour le jour où il faudrait passer à l'action. Sans avoir jamais fait partie d'une milice ou d'un groupe organisé, Timothy McVeigh partageait leurs idées et leur paranoïa. L'énormité de son acte a, en fait, sonné le glas de ce mouvement.

Des simples « patriotes » jusqu'aux adeptes de la suprématie de la race blanche, ces groupes étaient la manifestation extrême du courant qui avait amené au Congrès, en novembre 1994, une majorité républicaine ardemment conservatrice, sous la houlette de Newt Gingrich. C'était l'époque des « angry white males », ces hommes blancs amers d'être de plus en plus écartés au profit de femmes et de minorités ethniques dans le monde du travail, où régnait désormais la politique d'« action positive ».

Ils haïssaient alors le président Bill Clinton, sa femme, son équipe de baby-boomers et sa manie de promouvoir des mesures de contrôle des armes à feu, qu'ils voyaient aboutir un jour à une prohibition pure et simple du sacro-saint droit de posséder une arme. Cette crainte ancienne, qui fait vivre la National Rifle Asso-

ciation depuis longtemps, avait été violemment ravivée par deux événements considérés comme fondateurs par cette mouvance : le siège d'un forcené à Ruby Ridge (Idaho) en 1992 et celui de la secte des davidiens, armés, à Waco (Texas) en 1993, où l'intervention des hommes du Federal Bureau of Investigation (FBI) s'était soldée par un bain de sang avec quatre-vingts morts à Waco.

Les plus extrémistes voyaient une vaste conspiration destinée à instaurer un « nouvel ordre

**Les têtes les plus brûlées ne pouvaient oser justifier les morts d'Oklahoma City par une haine de l'Etat fédéral**

mondial » dans lequel le gouvernement américain serait englouti par une nébuleuse onusienne, et partaient en manœuvre pour y résister, appliquant les techniques survivalistes. Dans les contrées rocaillieuses de l'Ouest, du Nevada à l'Arizona, la légende de mystérieux hélicoptères noirs bourdonnant au-dessus des têtes comme autant de présages funestes était si ancrée que des journaux en faisaient état comme d'une réalité.

Timothy McVeigh côtoyait ces gens dans les

gun shows, ces foires aux armes qu'il fréquentait assidûment. Lui aussi était aigri et en colère. L'assaut des forces fédérales à Waco, où il s'était rendu comme spectateur, l'avait enragé.

Oklahoma City a inversé la dynamique. Les têtes les plus brûlées ne pouvaient oser justifier l'assassinat de dix-neuf enfants dans une crèche ou d'employés de bureau de la caisse fédérale de retraite par une haine viscérale de l'Etat fédéral. La révolte populaire pour ces idées, après l'attentat, a contraint les milices à se faire plus discrètes. En fait, après une progression qui s'est poursuivie jusqu'en 1996 sous l'effet de mesures de « recrutement » préalables à l'attentat, les milices et groupuscules paramilitaires d'extrême droite ont périclité jusqu'à, pour certains, disparaître faute de membres.

L'expansion économique, le recentrage politique à Washington ont sans doute contribué à cette désaffection. Le Southern Poverty Law Center, un groupe de recherche spécialisé dans l'étude de ces mouvements, avait recensé 850 de ces groupes en 1996 : à la fin 2000, ils n'étaient plus que 194.

Le FBI - dont le rôle dans le drame de Waco n'a jamais été totalement éclairci - ne baisse pas la garde pour autant : pour la police, les milices, aisément infiltrables, sont les plus faciles à surveiller. Le vrai danger, c'est le syndrome du « loup solitaire » incarné par Timothy McVeigh.

S. K.

## Neuf ambassadeurs contre l'exécution des attardés mentaux

WASHINGTON

de notre correspondant

Le président George W. Bush entreprend son premier voyage en Europe, mardi 12 juin, au lendemain de l'exécution de Timothy McVeigh, et des manifestations d'opposants à la peine de mort sont prévues durant son voyage, dans les pays européens qui ont tous aboli la peine de mort. C'est aussi ce moment qu'ont choisi neuf diplomates américains à la retraite pour lancer un appel à l'abolition de la peine de mort pour les attardés mentaux aux Etats-Unis.

Les anciens ambassadeurs américains ont écrit à la Cour suprême, vendredi 8 juin, pour réclamer l'arrêt de l'exécution de handicapés mentaux, qualifiée de « pratique cruelle et non civilisée ». Ces diplomates, qui ont servi sous des administrations républicaines et démocrates, estiment que la peine de mort nuit gravement à l'image des Etats-Unis dans le monde. Il s'agit d'une initiative sans précédent dont a fait état le *New York Times*, vendredi.

Les signataires sont Morton Abramowitz, qui fut ambassadeur en Thaïlande, Stephen Bosworth, (Corée du Sud, Philippines et Indonésie) actuellement doyen de la Fletcher School de droit et de diplomatie, Stuart Eizenstat, ancien ambassadeur à Bruxelles et sous-secrétaire d'Etat qui a été chargé de la compensation des victimes de l'Holocauste, John Kornblum (Allemagne et Organisation pour la sécurité et le développement en Europe), Phyllis Oakley, ancienne secrétaire d'Etat adjointe pour les questions de renseignement, Thomas Pickering, qui fut l'adjoint de Madeleine Albright, Felix Rohatyn, ex-ambassadeur en France, J. Stapleton Roy (Chine, Singapour, Indonésie) et Frank Wisner (Inde, Egypte, Zambie).

Les diplomates, comme l'instigateur de cette initiative et le rédac-

teur du texte, Harold Hongju Koh, ancien chef du bureau des droits de l'homme au département d'Etat et professeur de droit international à l'université de Yale, se sont attachés plus particulièrement au cas d'Ernest P. McCarver, qui a un QI de 67 et dont l'exécution « nuirait aux relations diplomatiques avec nos alliés proches (...), accroîtrait l'isolement des Etats-Unis et compromettrait d'autres intérêts de notre politique étrangère (...). Cette affaire a nui à nos relations diplomatiques à un point qui peut être mesuré par le temps passé dans d'importantes réunions bilatérales avec nos alliés les plus proches à répondre à des démarches diplomatiques contre ces pratiques. Leur persistance a conduit nos alliés comme nos adversaires à remettre en cause notre prétention à un leadership moral dans le domaine des droits de l'homme dans le monde ».

AFFAIBLISSEMENT DIPLOMATIQUE

Ils regrettent que certains pays, peu démocratiques, profitent de cette situation de fait, comme la Chine qui, pour avoir interdit l'exécution de handicapés mentaux, profite de la moindre occasion pour critiquer les Etats-Unis. Mais aussi de la Turquie qui, lorsque Washington est intervenu pour empêcher l'exécution du dirigeant kurde Abdullah Ocalan, avait répliqué en demandant de quel droit un des rares pays démocratiques pratiquant encore la peine de mort pouvait intervenir de la sorte.

Ils remarquent, par ailleurs, que l'Union européenne - avec laquelle le président Bush doit tenir un sommet cette semaine à Göteborg - « a fermement critiqué l'exécution par les Etats-Unis d'arriérés mentaux, à la fois par des démarches diplomatiques formelles et par des lettres exprimant leur affliction face à certaines exécutions ».

Patrice de Beer

## entre quarante-cinq et cinquante exécutions. Non, ça ne m'affecte pas trop »

« La première substance injectée est un sédatif tellement massif que même si l'on arrêtait l'injection, ce serait fini. Alors il donne l'impression de s'en aller, comme ça, puis il rend son dernier souffle. Parce que l'une des substances démolit les poumons, et le dernier souffle, c'est à cause de ça. On l'entend très distinctement parce qu'il expire son dernier souffle d'air et ça donne toute une gamme de sons. Certains toussotent, d'autres ont un profond soupir. Après ça, on attend quelques minutes. Puis un médecin arrive - c'est un médecin privé, il y en a trois qui font ça à tour de rôle -, il vérifie les signes vitaux et déclare l'heure de la mort.

« Puis on fait sortir tout le monde : il est 18 h 15, 18 h 20. Le jour où il y en a eu deux, c'était fini à 18 h 45. Cela dépend beaucoup du mal qu'ils ont à poser l'aiguille. Quand le détenu est un ancien toxicomane, ou simplement quelqu'un qui a de mauvaises veines, c'est difficile. Une fois l'aiguille a sauté, mais je n'étais pas là, c'était avant moi. Ils ont vite tiré le rideau

devant la vitre et ont fait sortir tout le monde, puis, lorsque l'aiguille a été remise en place, ils ont ramené les gens.

« UN DERNIER BRAS D'HONNEUR »

« Ils sont tous attachés par des sangles, aux bras, à la poitrine et aux jambes, mais il arrive qu'il faille mettre des sangles supplémentaires, lorsqu'ils se débattent. Cela a été le cas avec Gary Graham [exécuté le 22 juin 2000 en protestant de son innocence], il était attaché partout, par le front, les bras, partout sur le torse, les jambes... Oh oui ! Il se débattait. Il y a eu aussi Ponchai Wilkerson, ça c'était vraiment une exécution incroyable : lui et un autre condamné à mort avaient pris une gardienne en otage pendant plusieurs heures, avant de la relâcher, une autre fois, il avait essayé de s'évader, bref, c'était un rebelle, un type très combatif, et il avait prévenu qu'il ne se laisserait pas faire. Et il a tenu promesse. Ils ont dû l'amener de force et lui poser des sangles supplémentaires.

« Il avait dit à un gardien "j'ai un secret", mais il n'avait jamais révélé son secret. Et voilà que sur la table d'exécution, le sédatif commence à produire son effet et lui murmure quelque chose, on a compris "le voilà le secret de Wilkerson" et, tout d'un coup, il crache une clé de menotte. Il est mort avec la clé de menotte sur les lèvres, ça m'a donné la chair de poule. C'était un peu son dernier bras d'honneur au système, je pense qu'il voulait montrer qu'il aurait pu sortir s'il avait voulu.

« Parfois, ils parlent du goût qu'ont les substances injectées. Le dernier, en fait, a juste dit "ça a un drôle de goût, un goût de caoutchouc". Il y en a qui essaient de décrire ce qu'ils ressentent, mais avec le sédatif ils n'ont pas beaucoup le temps de parler.

« D'habitude, la famille de la victime est assez calme : à ce stade-là, ils en ont vu tellement, cela fait tellement longtemps que cela dure, qu'ils sont plutôt stoïques. Je n'ai pas souvenir d'une exécution où les parents de la victime aient pleuré dans la salle d'exécution - à

l'extérieur, en revanche, ça leur arrive. S'ils manifestent de l'émotion, ce n'est pas par des larmes, c'est plutôt en se félicitant avec effusion. La plupart d'entre eux fixent le détenu très intensément, ils ne regardent nulle part ailleurs.

« UNE ENORME DIFFERENCE »

« Pour la famille du détenu, l'émotion est toujours plus vive car ils regardent un proche mourir. J'ai eu un parent une fois qui tapait du poing sur la vitre. Certains experts disent que pour la famille de la victime, le fait d'avoir reçu ou non les excuses du meurtrier fait une énorme différence. Que, bien sûr, les excuses ne resuscitent pas les victimes mais que, au moins, la famille se sent un peu mieux. Je suis sûre que les gens auxquels le détenu a dit de "lécher son cul" avant de mourir étaient assez malheureux quand ils sont partis, ils étaient encore plus en colère.

« Maintenant, les détenus sont exécutés beaucoup plus rapidement, en cinq-six ans. Est-ce que

cela "libère" les familles ? Je n'en suis pas sûre. Ils sont contents que justice soit faite mais nombreux disent "vous savez, j'y pense toujours chaque jour, ça ne va pas mieux".

« Au début, on me demandait souvent ce que je pensais de la peine de mort et j'ai toujours refusé de répondre. Aujourd'hui, je comprends beaucoup mieux les positions des deux côtés. J'en suis arrivée au point où je ne sais plus très bien où j'en suis. J'ai travaillé avec tellement de familles de détenus et de familles de victimes, je vois bien mieux leur cheminement maintenant. Tout le monde, dans ce processus, est une victime d'une manière ou d'une autre : les parents de la victime évidemment, puisqu'ils ont perdu quelqu'un, les parents du détenu aussi parce qu'ils perdent quelqu'un, et le détenu lui-même parce qu'il meurt. C'est triste.

« Personnellement, ça ne m'affecte pas trop. Bien sûr, on regarde quelqu'un vivre ses derniers moments, on voit les familles souffrir, ça fait mal.

« Il y a des souvenirs qui marquent plus que d'autres. Par exemple, récemment, il y en a un qui m'a un peu perturbée - je ne me rappelle même pas son nom, c'est terrible, on couvre tellement d'affaires que les noms finissent par se mélanger... Ce qui m'a frappée, c'est qu'il était sur la table d'exécution, et il a simplement fixé le plafond tout le temps. Il n'a jamais regardé sur les côtés, il n'a rien dit. Il fixait le plafond, et il pleurait. Il n'avait personne comme témoin et je me suis dit, quelle solitude ! Pas d'amis, pas de parents, personne. Mais quand on est reporter, on voit plein de choses horribles. Si on ne sait pas se couper de ces drames, on n'arrive jamais à faire son métier.

« Est-il possible qu'un innocent ait été exécuté ? J'y pensais justement l'autre jour, quand quelqu'un a décrété que cela ne s'était jamais produit. Je ne crois pas que ce soit probable, mais je ne dirais pas que c'est impossible. »

Propos recueillis par  
Sylvie Kauffmann

HEURGON  
15 rue Royale  
75008 PARIS  
Tél. 01 42 65 29 08

BREITLING  
1884

BREITLING FRANCE • TEL. 01 56 43 67 00 • www.breitling.com  
INSTRUMENTS POUR PROFESSIONNELS



# Après de longues tractations, Silvio Berlusconi a formé un gouvernement à l'image de sa coalition

La nomination de Renato Ruggiero aux affaires étrangères est internationalement appréciée

Silvio Berlusconi a présenté son équipe composée de vingt-cinq ministres dont cinq « techniciens » n'appartenant pas au milieu politique. Le

nouvel exécutif « poura maintenir les promesses faites à tous les Italiens et portera le pays sur la voie de la modernisation, garantira et amplifie-

ra les libertés, le bien-être et la sécurité de tous les citoyens », a assuré Silvio Berlusconi. La Ligue du Nord obtient trois portefeuilles.

## ROME

de notre correspondante

Silvio Berlusconi, le nouveau président du conseil italien, avait promis de présenter très vite son gouvernement après son intronisation officielle, samedi 9 juin, par le président de la République Carlo Azeglio Ciampi. Quinze heures plus tard, il a rompu le silence qui avait plané sur les difficiles tractations pour annoncer, « très satisfait d'avoir formé une excellente équipe », la liste de ses vingt-cinq ministres.

La prestation de serment du nouvel exécutif a eu lieu lundi en fin de matinée et dès le 13 juin, Silvio Berlusconi représentera son pays à Bruxelles pour une réunion de l'OTAN, avant de se rendre à Göteborg au sommet européen. A son retour, le 18 juin, il sollicitera le vote de confiance du Parlement. Ce qui ne devrait être qu'une formalité.

Pas moins de vingt-cinq ministres – au lieu des douze promis lors de sa campagne – constituant la nouvelle équipe gouvernementale. Il Cavaliere s'était pourtant engagé, lors de la campagne électorale, à faire maigrir le « pachyderme de l'administration ». Il a été contraint de trahir cette promesse afin de ne pas désespérer les plus gourmands de ses alliés au sein de la Maison des libertés, sa coalition. Forza Italia, son parti, se voit attribuer dix postes parmi lesquels le secrétariat d'Etat au conseil attribué à Gianni Letta, bras droit de Berlusconi et son plus habile négociateur, ainsi que le ministère de l'intérieur confié à Claudio Scajola, l'homme fort et l'organisateur du parti. Alliance nationale obtient cinq ministères dont la vice-présidence du gouvernement, qui revient à Gianfranco Fini, tandis que la Ligue du Nord en conquiert trois, dont celui des réformes et de la décentralisation qui va à son président Umberto Bossi.

Les « techniciens » du gouvernement sont au nombre de cinq, contrairement aux souhaits de MM. Fini et Bossi, lesquels s'étaient notamment opposés à la nomination aux affaires étrangères de Renato Ruggiero, l'ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, fortement poussé par le patriarche de Fiat, Giovanni Agnelli.

Comme prévu, en revanche, Giulio Tremonti, très apprécié des milieux d'affaires, occupe le superministère de l'économie et des finances, poste dont il avait déjà eu la responsabilité lors du premier gouvernement Berlusconi en 1994. Ce chantre de l'orthodoxie budgétaire va devoir sans doute réviser à la baisse les promesses fiscales de Silvio Berlusconi en raison du ralentissement de la croissance et alors qu'une tension inflationniste se fait sentir. Giulio Tremonti s'était rendu à la cérémonie d'intronisation du président George W. Bush, en com-

pagnie d'Antonio Martino, ministre de la défense et de Giuliano Urbani, qui hérite des biens culturels. Récemment, M. Tremonti avait exprimé ses réserves à l'égard d'un élargissement trop rapide à l'Est de l'Union européenne, craignant pour les aides spécifiques que Bruxelles pourrait alors cesser de donner au Mezzogiorno, dont le développement est prioritaire à ses yeux.

## CHANGEMENTS MUSCLÉS

Sur le plan de la vie publique, les Italiens peuvent s'attendre à quelques changements musclés. Girolamo Scaglia, le nouveau ministre de la santé, chirurgien célèbre, a déjà annoncé qu'il s'attaquera à la loi sur l'avortement. La ministre de l'égalité des chances entre femmes et hommes, Stefania Prestigiacomo, s'est fait remarquer en votant contre des textes sur la violence sexuelle et la pédophilie – présentés par la gauche – qu'elle jugeait trop laxis-

tes. Maurizio Gasparri (communications), numéro 2 d'Alliance nationale, n'a, semble-t-il, pas autant évolué que Gianfranco Fini en ce qui concerne ses premières amours d'extrême droite.

Umberto Bossi, l'allié imprévisible qui avait provoqué la chute du premier gouvernement Berlusconi en 1994, a été intronisé au poste des réformes et de la décentralisation en dépit de son faible score électoral. L'ancien partisan de la sécession du Nord ne va sans doute pas traîner pour faire voter la « dévolution », c'est-à-dire le transfert de pouvoirs importants aux différentes régions. Cet allié imprévisible avait dû renoncer à son rêve d'indépendance comme prix de son alliance avec la Maison des libertés. Son ami Roberto Castelli, sénateur, devient ministre de la justice. Partisan sans répit de l'indépendance, il devra gérer certains dossiers dans lesquels sont impliqués ses amis de la Ligue du Nord, notamment Roberto Maroni, nouveau ministre des affaires sociales, accusé d'« atteinte à la Constitution et à l'unité de l'Etat et de participation à une association antinationale et paramilitaire » en raison de son rôle à la tête de la garde prétorienne, aujourd'hui dissoute, de la Ligue du Nord.

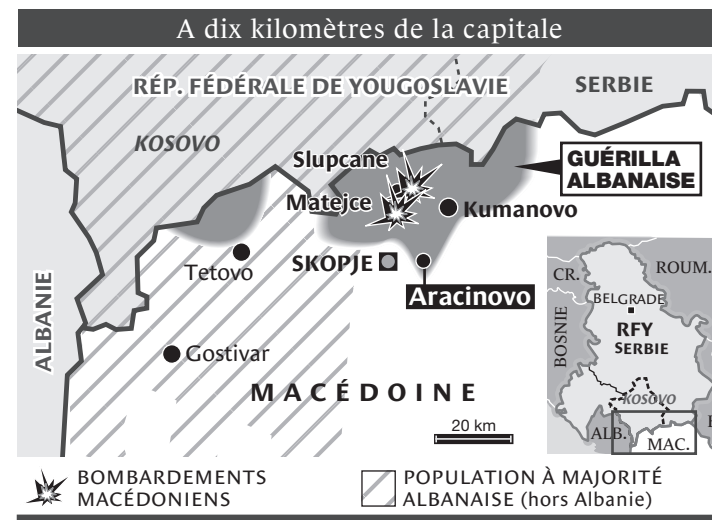
Cette nomination, comme celle de Claudio Scajola au ministère de l'intérieur, est jugée « inquiétante » par Pietro Folena, numéro 2 des Démocrates de gauche (DS), principale formation de l'opposition. La composition du gouvernement est « vraiment décevante », a-t-il ajouté. Il a été l'un des rares hommes politiques de centre gauche à avoir commenté la nomination du nouvel exécutif.

Danielle Rouard

► www.lemonde.fr/italie2001

# La guérilla albanaise menace de bombarder Skopje

Près de 30 000 personnes ont fui la Macédoine depuis le début des combats alors que l'UCK est aux portes de la capitale



LA GUÉRILLA albanaise accentue sa pression sur les forces gouvernementales. Installée pour la première fois aux portes de Skopje, dans la petite ville d'Aracino, elle a menacé d'attaquer, lundi 11 juin, la capitale macédonienne si les bombardements de l'armée se poursuivaient sur les villages qu'elle occupe dans le nord du pays.

Faisant fi de cet ultimatum, les forces gouvernementales ont recommencé, tôt lundi matin, à bombarder violemment, avec des chars et de l'artillerie, plusieurs villages du nord du pays tenus depuis des semaines par l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine. La veille, un soldat macédonien a été tué et trois autres ont été blessés dans les combats. L'armée tente notamment de reprendre le contrôle d'un barrage situé dans une zone contrôlée par les rebelles et alimentant la grande ville de Kumanovo, totalement privée d'eau depuis mercredi.

## « ULTIMATUM » DE L'UCK

Depuis les montagnes qui s'étalent au nord de Skopje, le chef de l'UCK, un chef rebelle a lancé dimanche un « ultimatum » au premier ministre Ljubco Georgievski, lui demandant « jusqu'à lundi matin pour arrêter de raser les maisons albanaises ». « Dans le cas contraire, nous allons commencer à attaquer Skopje », à viser au mortier « l'aéroport, la raffinerie, le gouvernement, les postes de police, tout ce que nous pouvons atteindre », a déclaré le commandant Hoxha. Le ministère de l'intérieur a assuré qu'il n'existait « aucun danger pour les bâtiments publics, ni pour les biens des citoyens de Skopje ».

Trois jours après l'annonce par le chef de l'Etat, Boris Trajkovski, d'un plan prévoyant une amnistie partielle pour ceux que Skopje considère comme des « terroristes venus majoritairement du Kosovo », les appels à désarmer restent donc lettre morte. Le principal dirigeant albano-macédonien, Arben Xhaferi, chef du Parti démocratique albano-macédonien (DPA), a d'ores et déjà exprimé des doutes sur ce plan « qui n'a pas de contours bien définis ». Le proces-

sus politique est bloqué malgré une nouvelle navette diplomatique d'urgence de Javier Solana. Qualifiant ses discussions avec les dirigeants slaves et albanophones des partis de la coalition de « constructives », le représentant de la diplomatie européenne est reparti samedi sans avoir réalisé de percée sur le dossier. Soucieux de dissuader les Macédoniens de faire un usage excessif de la force qui risquerait d'intensifier les affrontements, Javier Solana a ajouté que « rien de politique ne pouvait être accompli par la violence ».

Mais quatre mois et demi après son apparition en Macédoine, la guérilla, qui dit se battre pour les droits des Albanais, se retrouve maintenant à portée de tir de la capitale. Un groupe de sept à huit cents rebelles, selon le ministre de la défense, Ljube Boskovski, a pris pied sans combattre dans Aracino, un bourg de dix mille habitants, majoritairement albanais, situé à 10 kilomètres seulement de Skopje.

Selon un diplomate occidental à Skopje, l'artillerie des rebelles ne pourrait atteindre ni le centre-ville ni l'aéroport, mais elle pourrait en revanche prendre sous son feu « la route principale vers l'aéroport ». Si des obus visent Skopje, estime ce diplomate, l'armée risque de se retrouver débordée sur deux fronts à la fois et devra « revoir sa tactique », consistant jusque-là à bombarder les villages de la région de Kumanovo. Il a cependant souligné que la capacité d'attaque de la guérilla à Aracino était impossible à mesurer.

L'extension du conflit a provoqué, depuis vendredi, l'exode de sept mille Albanais vers le Kosovo, selon le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR), portant le nombre de réfugiés à quelque vingt-neuf mille personnes depuis l'éclatement de la crise au mois de février. Les Etats-Unis ont recommandé dimanche à leurs ressortissants « de suspendre tout voyage non essentiel en Macédoine », selon un communiqué du département d'Etat. – (AFP, Reuters, AP.)

► www.lemonde.fr/macedoine

## Les principaux ministres du gouvernement

- **Président du conseil :** Silvio Berlusconi (64 ans).
- **Vice-président :** Gianfranco Fini (président d'Alliance nationale [AN], 49 ans).
- **Réformes et décentralisation :** Umberto Bossi (président de la Ligue du Nord, 60 ans).
- **Affaires étrangères :** Renato Ruggiero (sans étiquette, 71 ans).
- **Intérieur :** Claudio Scajola (Forza Italia [FI], 53 ans).
- **Justice :** Roberto Caselli (Ligue du Nord, 55 ans).
- **Défense :** Antonio Martino (FI, 59 ans).
- **Economie et Finances :** Giulio Tremonti (FI, 54 ans).
- **Industrie :** Antonio Marzano (FI, 66 ans).
- **Politiques européennes :**

- Rocco Buttiglione (Chrétiens-démocrates unis, 53 ans).
- **Politiques agricoles :** Gianni Alemanno (AN, 43 ans).
- **Environnement :** Altero Matteoli (AN, 50 ans).
- **Infrastructures et transports :** Pietro Lunardi (sans étiquette, 62 ans).
- **Affaires sociales :** Roberto Maroni (Ligue du Nord, 46 ans).
- **Instruction et recherche :** Letizia Moratti (sans étiquette, 51 ans).
- **Biens culturels :** Giuliano Urbani (FI, 64 ans).
- **Communications :** Maurizio Gasparri (AN, 45 ans).
- **Santé :** Girolamo Sirchia (sans étiquette, 68 ans).

## L'empreinte du sénateur à vie Giovanni Agnelli

CERNOBBIO (Lombardie)  
de notre envoyé spécial

« Strictement privées. » C'est ainsi qu'ont été officiellement qualifiées les rencontres entre le président honoraire de la Fiat, Giovanni Agnelli, et Silvio Berlusconi, qui se sont multipliées au cours des dernières semaines. Les deux hommes d'affaires ne sont pas du même monde, encore moins des amis. L'un est le patriarche d'une famille d'industriels qui ont marqué l'Italie depuis des décennies ; l'autre fait plutôt figure de nouveau riche. Mais justement parce qu'il incarne une certaine permanence italienne, l'Avvocato Agnelli a manifesté un soutien tantôt public, tantôt discret à l'homme politique Berlusconi.

Devant un parterre de représentants américains de la nouvelle économie, réunis vendredi 8 et samedi 9 juin à la Villa d'Este, à Cernobbio, sur les bords du lac de Côme, par le Conseil pour les relations entre l'Italie et les Etats-Unis, dont il est le président d'honneur, Giovanni Agnelli a apporté sa caution au Cavaliere : « Aujourd'hui, les conditions sont réunies pour que le gouvernement soit plus solide que ses prédécesseurs », a-t-il dit, vantant la « stabilité » promise par la forte majorité de Forza Italia dans les deux chambres, qui devrait donner à la

nouvelle équipe « la capacité de gouverner de manière plus efficace ».

Il est vrai que Giovanni Agnelli n'a pas ménagé ses efforts pour que ce nouveau gouvernement soit présentable. Sensible à la suspicion dont le centre droit était l'objet à l'étranger, il s'est employé à convaincre Renato Ruggiero d'accepter le ministère des affaires étrangères et Silvio Berlusconi de passer outre aux objections de ses encombrants alliés de l'Alliance nationale et de la Ligue du Nord. L'ancien directeur général de l'OMC était, en outre, conseiller de la Fiat, « mais ce n'est pas un homme de Fiat », disait Giovanni Agnelli, en ajoutant, quand le futur président du Conseil semblait encore hésiter : « J'espère qu'à la fin le choix se portera sur lui [Renato Ruggiero]. Ce serait le meilleur choix possible. »

## DÉFENDRE L'IMAGE DE L'ITALIE

Le message était d'autant plus clair qu'il était appuyé par un autre ami de l'Avvocato, Henry Kissinger, qui, au lendemain des élections, rendit une visite remarquée à l'appartement romain de Silvio Berlusconi, en compagnie de... Renato Ruggiero.

Pourquoi le président d'honneur de la Fiat s'est-il ainsi engagé aux côtés du vainqueur du 13 mai ?

Pour défendre l'image de l'Italie : telle est la thèse officielle expliquant que Giovanni Agnelli ait plaidé la cause de Silvio Berlusconi auprès du ministre français des affaires étrangères puis ait pris la plume pour répondre aux critiques de la presse étrangère : « L'Italie n'est pas une république bananière ! ». Plus prosaïquement, les rencontres entre l'Avvocato et le Cavaliere ont eu aussi pour thème le « conflit d'intérêts ». « Ça m'intéresse beaucoup de voir quelle solution proposera le principal intéressé », a déclaré Giovanni Agnelli, qui pourrait récupérer une des trois chaînes de télévision privée.

Pourtant, penser que ses prises de position sont guidées par les affaires ou par un engagement idéologique serait le fait d'esprits mesquins ou étroits. Sénateur à vie pour les services rendus à la patrie, Giovanni Agnelli pense d'abord à l'Italie. C'est dans ce but qu'il s'était rangé aux côtés de Massimo D'Alema quand l'ancien communiste était devenu président du Conseil, comme il l'est félicité de la victoire du candidat de la gauche, Walter Veltroni, à la mairie de Rome : afin que Silvio Berlusconi « n'ait pas la sensation d'être invincible ».

Daniel Vernet

## Chinois et Américains tentent de sortir de la crise de l'avion-espion

## PÉKIN

de notre correspondant

On reste encore très loin de la confiance retrouvée entre Washington et Pékin. Quelques petits signes de dégel apparaissent pourtant ici et là qui illustrent la volonté commune des deux capitales de sortir du climat de crise ayant suivi l'affaire de l'avion-espion américain. Le plus récent est l'accord sur l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

auquel sont parvenus, samedi 9 juin à Shanghai, le ministre chinois du commerce extérieur, Shi Guangsheng, et son homologue américain, Robert Zoellick. Aux termes de ce compromis, dont le détail n'a pas été révélé, les deux parties s'engagent à débloquer les négociations multilatérales devant reprendre fin juin à Genève et qui butaient sur l'épineux enjeu agricole.

Cette nouvelle impulsion politique relance l'espoir de voir la Chine adhérer à l'OMC à la fin de l'année. Quasiment au même moment, Chinois et Américains se sont accordés à Pékin pour régler les modalités de rapatriement de l'avion-espion EP-3, toujours immobilisé sur l'île de Hainan où il avait dû atterrir en urgence après une collision avec un chasseur chinois. Les Chinois étant hostiles à un retour par la voie des airs, les Américains ont dû se résigner à l'option d'un démontage de l'avion de 80 millions de dollars en pièces détachées. Celles-ci seront probablement restituées à bord d'un Antonov, puisque Pékin refuse de voir atterrir un avion-cargo amé-

ricain sur Hainan. Complicquée, cette opération de dépeçage pourrait prendre plusieurs semaines.

Un autre signe de détente – encore ténu – est la décision du secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, de commencer à alléger les restrictions qu'il avait imposées aux contacts militaires entre les deux armées au plus fort de la crise de l'avion-espion. En réalité, la politique de « réexamen » des programmes de coopération entre les deux

armées, que nombre de républicains jugent trop déséquilibrés en faveur de Pékin, avait été conçue avant l'éclatement de la crise de Hainan. Celle-ci n'a fait que conforter les responsables du Pentagone dans leur suspicion foncière à l'encontre de la Chine. Furieux de l'attitude de Pékin, avec ses « excuses » demandées à Washington et la détention durant onze jours de l'équipage de l'EP-3, M. Rumsfeld avait ordonné un quasi-veto sur la coopération sino-américaine. Cet interdit a ensuite été assoupli après la libération des vingt-quatre soldats de la Navy, le 11 avril, si l'on en croit les déclarations du secrétaire américain lors d'un récent voyage en Ukraine.

## LES JEUX DE 2008

Il ressort de cette série d'indices que les deux capitales s'emploient à limiter les dégâts infligés à la relation bilatérale par un exceptionnel concours de circonstances, dans un contexte d'arrivée à la Maison Blanche de nouvelles équipes cultivant la défiance à l'égard de Pékin. Cette volonté de dédramatisation a pu se

vérifier du côté pékinois dans la manière de présenter les manœuvres de l'Armée populaire de libération (APL) prévues ce mois autour de l'île de Dongshan, situé au sud de la province du Fujian, qui fait face à Taïwan.

A en croire les médias officiels chinois, ces manœuvres interarmées, impliquant notamment la mise en œuvre de moyens amphibies, visent expressément Taïwan. L'allusion à un « porte-avions » ennemi se référerait, elle, plus directement à l'éventualité d'une intervention américaine. Pourtant, le ministère chinois des affaires étrangères s'est pressé de couper court à tout parallèle historique avec la « crise des missiles » de mars 1996 dans le détroit de Formose. Désavouant implicitement la coloration quelque peu sensationnelle donnée par les médias officiels à ces exercices, le ministère a insisté au contraire sur leur caractère « routinier ».

Alors que George W. Bush vient de plaider pour un renouvellement de la clause sur les « relations commerciales normales » avec la Chi-

ne – une disposition-clé pour l'écoulement des produits chinois sur le marché américain –, Pékin souhaite visiblement maintenir la retenue jusque-là observée en dépit des multiples camouflages (visa accordé au président taiwanais Chen Shui-bian, réception du dalai-lama à la Maison Blanche...) essayés ces derniers temps. Car il lui faut impérativement éviter tout dérapage important à la veille d'un lourd calendrier diplomatique.

Les plus grosses échéances en sont la décision du 13 juillet du Comité international olympique (CIO), qui se prononcera sur la candidature de la ville de Pékin à l'organisation des Jeux de 2008, et la visite à Shanghai en octobre de M. Bush à l'occasion du sommet de l'APEC. Pour Pékin, cette visite est capitale : il s'agit de convaincre le président américain de revenir à de meilleures dispositions à l'égard de la Chine. D'ici là, la prudence devrait s'imposer.

Frédéric Bobin

► www.lemonde.fr/chineusa

**ebs**  
European Business School

**3<sup>e</sup> CYCLE MASTER MANAGEMENT**

Ingénieurs, IEP, Maîtrises, Médecins,...

12 mois dont 5 mois de stage  
Option Internationale aux USA

EBS - 169, quai de Valmy - 75010 Paris  
Tél : 01 53 35 84 84  
e-mail : masterebs@hotmail.com

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

**LEGRAND**  
Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX

27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>  
Tél : 01.47.42.70.61



# Le vote massif en faveur de M. Khatami traduit le désir de réformes des Iraniens

Ils espèrent que le désaveu infligé aux conservateurs lui donnera les coudées plus franches

Le président iranien sortant, Mohammad Khatami, a été réélu triomphalement, vendredi 8 juin. Selon les résultats officiels, il obtient un score

plus élevé qu'en 1997 (77 % au lieu de 70 %) mais l'abstention, en hausse (33 % au lieu de 17 %), montre que son premier mandat, marqué par la

guérilla des conservateurs, a déçu de nombreux Iraniens. Le score de M. Khatami doit en théorie lui donner une plus grande marge de manœuvre.

## TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

Finis le galop d'essai, les choses sérieuses commencent, ou plutôt devraient commencer si la République islamique d'Iran n'était pas si compliquée et si ce qui va plutôt de soi ailleurs n'était ici beaucoup moins évident. Après un premier mandat de quatre ans, qui lui a permis d'instiller, parfois à dose homéopathique, quelques changements et des idées de réforme, Mohammad Khatami a été reconduit dans ses fonctions présidentielles, vendredi 8 juin, par une lame de fond électorale.

C'est la première fois qu'un candidat à sa propre réélection à la présidence bénéficie en Iran d'un score plus important que le précédent (77 % au lieu de 70 % des voix). M. Khatami a fait mordre la poussière à ses neuf concurrents, dont trois au moins avaient été choisis par la « droite » dans le seul but de lui ravir le plus grand nombre possible d'électeurs au sein de trois catégories sociales bien définies : le milieu des affaires, les étudiants et les militaires. Les réformateurs sont même capables d'exhiber une liste d'anciens commandants d'unités des Pasdarans (Gardiens de la révolution), de vétérans et de familles de martyrs de la guerre contre l'Irak qui ont ouvertement proclamé leur soutien au président sortant.

## LA « DERNIÈRE CHANCE »

Dimanche, rompant le congé officiel qui commémore l'anniversaire de la naissance du prophète Mohammad, plusieurs journaux réformateurs ont publié des éditions spéciales pour annoncer la victoire de M. Khatami. Soulagé dès samedi soir, avec l'annonce de résultats partiels qui donnaient déjà une avance très nette à leur candidat, les responsables réformateurs admet-

tent, eux, que cette victoire les place, ainsi que le président réélu, devant de lourdes responsabilités. Ils savent que c'est leur « dernière chance », selon l'expression de l'un d'eux, Hamid Reza Djalai-pour, de répondre aux attentes des Iraniens.

C'est en effet maintenant que les difficultés commencent, même dans l'hypothèse où M. Khatami et ses amis sont animés d'une volonté sincère de bien faire et jouissent de compétences réelles. Les attentes des Iraniens sont les mêmes qu'il y a quatre ans. Globalement, ils veu-

mement restrictives – et les délits politiques, qui relèvent à l'heure actuelle de l'arbitraire le plus total. Il faudra aussi, ajoute ce réformateur, organiser la société civile et en renforcer les institutions. Il faudra enfin obtenir la limitation des pouvoirs du Conseil des gardiens, l'un des organes d'arbitrage du système politique qui, selon un avis assez partagé, s'est arrogé des prérogatives extraconstitutionnelles, notamment en matière électorale.

Ces ambitions paraissent démesurées en République islamique tant

liberté la totalité des membres de son gouvernement, ne fut-ce que parce que le Guide, chef suprême des forces armées et auxiliaires, ainsi que de la police, devra donner son onction pour le choix des ministres de l'intérieure, de la défense, et des renseignements, voire les choisir lui-même.

## L'ÉTAU DE LA MORALE DESSERRÉ

Aussi la question qui se pose à l'heure où M. Khatami commence son nouveau mandat est-elle de savoir si le soutien massif que lui ont apporté les Iraniens lui donnera suffisamment de pouvoir face aux conservateurs. Les Iraniens n'attendent en tout cas pas de miracle. Ils savent gré à cet homme de cinquante-sept ans, qui a le rang moyen d'hadjatoleslam dans la hiérarchie religieuse, homme du sérail, mais qui est le seul à avoir été, fut-ce partiellement, à leur écoute, d'avoir très sensiblement desserré l'étau moralisateur et l'arbitraire qui les étouffaient. Une quarantaine d'organes de presse ont certes été fermés par décision arbitraire de justice ces dernières années, mais une bonne dizaine d'autres ont été créés, moins audacieux que leurs prédécesseurs, mais néanmoins critiques.

Des opposants, des hommes de pensée et de plume, ont été jetés en prison mais les Iraniens n'en continuent pas moins de dire tout haut ce qu'ils pensent. Leurs exigences et leurs protestations sont dites si fort à l'unisson de parlementaires qui, malgré les limites de leur pouvoir, gardent le verbe haut que même les conservateurs se sont fait, au moins verbalement, les chantres de réformes. Aujourd'hui, les Iraniens veulent du concret.

Mouna Naïm

► www.lemonde.fr/iran

## Un taux d'abstention plus élevé qu'en 1997

D'après les résultats officiels du scrutin de vendredi, rendus publics dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 juin, plus de 20 millions – 21,6 très exactement – des 28 millions de votants ont donné leur suffrage à Mohammad Khatami (77 %). C'est mieux qu'en 1997 lorsqu'il en avait obtenu 20 millions (70 %). Mais, au regard d'un corps électoral de 42 millions de personnes, dont 6 à 8 millions, selon les sources, de nouveaux venus par rapport à 1997, le taux d'abstention élevé, 33 % (au lieu de 17 % en 1997), apporte un certain bémol à ce triomphe. Il traduit la désaffection d'une partie des Iraniens envers l'ensemble de la classe politique.

lent davantage de libertés. Ils veulent des réformes économiques qui garantissent surtout la création d'emplois et une amélioration de leur niveau de vie. Ils réclament davantage de droits civiques et le respect de ces droits.

A écouter certains responsables du Front de la participation islamique, considéré comme le parti du président, les projets des réformateurs esquissent un pas dans ce sens. Il faudra d'abord, dit M. Djalai-pour, que M. Khatami forme un nouveau gouvernement dont il aura lui-même choisi les membres et qui sera homogène. De son côté, le Parlement devra légiférer prioritairement sur la liberté de la presse – soumise aujourd'hui à des règles extrê-

ment grands les mécanismes de blocage dont dispose la « droite », qui contrôle à la fois le Conseil des gardiens, celui du discernement des intérêts de la République et le pouvoir judiciaire. Sans oublier la suprématie du Guide, l'ayatollah Ali Khamenei, numéro un du système, qui, pour ne prendre qu'un exemple, a purement et simplement opposé son veto en août 2000 à la discussion par le Parlement élu et à majorité réformatrice d'un projet de loi sur la presse. Le texte a été relégué dans les tiroirs, à la grande déception de beaucoup d'Iraniens, choqués de voir les députés avaler ainsi la couleuvre.

Il n'est pas évident non plus que M. Khatami puisse choisir en toute

## La « moitié oubliée » de l'Iran ne s'en laisse plus conter

### TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

« Nous ne voulons plus de violence, plus de révolution, plus d'effusions de sang. Nous voulons que les choses avancent en douceur, que nous sachions où nous mettons les pieds. » C'est pour cela que Nazila Noebashari, qui, à trente-cinq ans, dirige une société de transports maritimes internationales, où elle a pris le relais de son père à l'âge de dix-huit ans, a voté pour Mohammad Khatami.

Son avis est partagé par de très nombreux Iraniens et Iraniennes qui, comme elle, ont connu tous les épisodes, souvent sanglants, de la mise en place de la République islamique. Plus jamais ça, disent-ils. Oui aux réformes, non aux bouleversements. Cette jeune chef d'entreprise, qui emploie vingt personnes, est un de ces exemples de réussite féminine en Iran où les femmes sont toujours considérées, à bien des égards, comme mineures ou citoyennes de seconde zone, mais où elles n'en ont pas moins remporté de petites victoires au cours des dernières années.

Ne fût-ce que parce que le président réélu, Mohammad Khatami, avait intégré dans son discours et ses projets cette « moitié oubliée » de

l'Iran qu'étaient les femmes pendant dix-huit ans, celles-ci avaient été, avec les jeunes, son principal soutien lors de l'élection présidentielle de 1997. Quatre ans plus tard, un certain nombre d'entre elles disent avoir déchanté. La régression, selon elles, du discours du président réélu les a déçues. « C'est à peine s'il nous a consacré cinq lignes dans son programme ; il nous parle à présent de démocratie islamique et semble avoir fait son deuil de la démocratie tout court », s'indigne l'éditrice Ziba Djelali, qui s'est abstenue de voter.

### AUDACE ET TÉNACITÉ

Nazila Noebashari, elle, n'est pas pressée. Elle estime que le président Khatami a pris le bon rythme. « Il est le meilleur choix pour le pays à l'heure actuelle », dit-elle. On aurait pu penser que cette grande bourgeoise ne rêverait que d'en découdre avec la République islamique. La bureaucratie et la corruption qui empoisonnent la vie, ici, auraient pu lui faire jeter l'éponge. L'incongruité, dans les premiers temps de la République, de la présence d'une femme à la tête d'une entreprise et les hauts et les bas d'un secteur

dépendant des prix du pétrole auraient pu être eux aussi totalement décourageants. Mais Nazila a tenu bon et prône aujourd'hui la modération pour sortir progressivement le pays de son sous-développement. Après s'être réciproquement malmenés et exclus pendant des années, il faut, estime-t-elle, que les Iraniens commencent à se réconcilier avec eux-mêmes, qu'ils pansent leurs blessures, que le président Khatami prenne l'initiative d'intégrer réellement toutes les composantes de l'Iran – y compris ses expatriés –, qu'il restructure l'économie et investisse dans l'éducation de la jeunesse, ce capital humain « fantastique ».

Qu'elles soient pro ou anti-Khatami ou simplement neutres, qu'elles appartiennent aux classes aisées ou défavorisées, les femmes iraniennes n'ont cessé de faire preuve d'une audace et d'une ténacité remarquables dans la revendication de leurs droits et leur attachement à leur pays. La « moitié oubliée » ne s'en laisse plus conter, même si le chemin qui leur reste à accomplir demeure encore bien long.

M. Na.

## Négociations sur le sort des otages d'Abu Sayyaf aux Philippines

MANILLE. Après avoir menacé de décapiter, lundi 11 juin à midi, leurs trois otages américains, les rebelles musulmans du groupe armé Abu Sayyaf ont annoncé qu'ils repoussaient leur ultimatum. Peu avant l'heure fatidique, le gouvernement a prévenu leur exécution en permettant à l'ancien sénateur malaisien Sairin Larno de négocier avec les ravisseurs, conformément à l'exigence de ces derniers. « Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir dans le respect de la loi pour poursuivre les négociations et épargner des victimes innocentes », a déclaré le porte-parole de la présidence philippine. Les rebelles musulmans ont par ailleurs pris en otages quinze personnes travaillant dans une plantation d'hévéas lors d'un raid mené sur l'île de Basilan (sud de l'archipel), a annoncé lundi un commandant de l'armée. Ils détenaient déjà quatorze otages – onze Philippines et trois Américains – enlevés le 27 mai dans une résidence touristique de l'île de Palawan, ainsi qu'une poignée d'otages philippins. – (AFP, Reuters.)

## Népal : la commission d'enquête remettra son rapport jeudi

NEW DEHLI. Les Népalais devront attendre jusqu'à jeudi 14 juin pour connaître les résultats de la commission d'enquête officielle établie après le massacre de la quasi-totalité de la famille royale le 1<sup>er</sup> juin. Celle-ci, qui devait initialement remettre ses conclusions en trois jours, a obtenu quatre jours supplémentaires, officiellement pour attendre des expertises médico-légales dont on ignore ce qu'elles peuvent être, les corps des 10 victimes de la tuerie ayant été incinérés avant, semble-t-il, toute autopsie. Les Népalais contestent toujours toutes les versions d'un crime passionnel exécuté par le prince héritier Dipendra et rejettent par avance les conclusions de la commission. Quelles que soient celles-ci, il est clair que les autorités devront pouvoir présenter un scénario crédible qui réponde aux multiples questions qui restent sans réponses dix jours après le drame. – (Corresp.)

## Le gouvernement de Tony Blair

LONDRES. Voici la liste des principaux ministres du nouveau gouvernement britannique après le remaniement opéré par le premier ministre Tony Blair : John Prescott est nommé vice-premier ministre, chargé de la coordination de l'action gouvernementale ; Gordon Brown demeure chancelier de l'Echiquier (économie et finances) ; Jack Straw devient secrétaire au Foreign Office (ministre des affaires étrangères) ; Lord Irvine conserve son poste de ministre de la justice, David Blunkett devient ministre de l'intérieur, Geoff Hoon ministre de la défense, et Stephen Byers ministre du transport, du gouvernement local et des régions. John Spellar devient secrétaire d'Etat aux transports, Patricia Hewitt ministre du commerce et de l'industrie, Margaret Beckett ministre des affaires rurales, de l'environnement et de l'alimentation, Alistair Darling ministre du travail et des retraites, Nick Brown secrétaire d'Etat au travail, Estelle Morris ministre de l'éducation et de la formation, et Alan Milburn ministre de la santé. Enfin, Robin Cook devient leader de la Chambre des communes. – (AFP.)

## Nouvel attentat de l'ETA

LOGROÑO. L'organisation séparatiste basque ETA a fait exploser dimanche 10 juin une voiture piégée dans le centre de Logroño (nord de l'Espagne), provoquant de sérieux dégâts matériels mais aucune victime, selon la police locale. L'explosion, qui s'est produite dans la Gran Vía, une des principales artères de la ville, a été précédée de quatre coups de téléphone à différents services de secours d'un individu qui a averti de l'imminence de l'attentat au nom de l'ETA. La police a pu interdire l'accès au secteur. La voiture piégée, une Fiat Tempra blanche, avait été volée à Pau (sud-ouest de la France) en avril. Elle était équipée de fausses plaques espagnoles et contenait une charge d'entre 25 et 40 kilos de dynamite, explosif dont un commando de l'ETA a dérobé 1,6 tonne dans un entrepôt français au mois de mars. – (AFP.)

## La Suisse divisée sur l'armement de ses soldats de la paix

BERNE. D'extrême justesse, par à peine 51 % des votants, le corps électoral helvétique a approuvé, dimanche 10 juin, le principe d'armer ses soldats qui participent à l'étranger à des opérations de maintien de la paix. Dans une proportion analogue, de 51,16 % de « oui », il s'est également prononcé en faveur d'un second projet gouvernemental visant à faciliter la coopération avec d'autres Etats en matière d'instruction militaire. Le gouvernement a eu moins de mal à obtenir l'abrogation d'un article de la Constitution soumettant la création d'évêchés à l'approbation des autorités civiles. Séquelle des conflits religieux du XIX<sup>e</sup> siècle, cette restriction a été abolie avec le consentement de 64,2 % des votants. – (Corresp.)



Découvrez les vestiges de l'Irlande.

La Compagnie Aérienne Internationale Irlandaise www.aerlingus.com 01 55 38 38 42

Dublin €129 a/r (846F)\* Aer Lingus



**SOCIAL** Robert Hue a de nouveau menacé, lundi 11 juin, de voter contre le projet de loi de modernisation sociale, mercredi, si les demandes du PCF sur la définition du licenciement

économique ne sont pas prises en compte. D'ultimes négociations avaient lieu avec le gouvernement, lundi. ● LA MANIFESTATION organisée par les collectifs de salariés d'en-

treprises menacées par des plans sociaux a réuni quelque 20 000 personnes, samedi 9 juin, à Paris. ● LE PROCÈS du financement du Parti communiste, interrompu le 26 octo-

bre 2000 en raison de la récusation de la présidente du tribunal, reprend lundi 11 juin. ● ROBERT HUE, qui a officiellement annoncé qu'il est candidat à l'investiture du PCF pour la

présidentielle, est fragilisé par ce procès dans lequel il comparait. D'autres candidats à l'investiture se sont déjà fait connaître ou pourraient le faire dans les jours à venir.

## Le PCF tente d'obtenir une concession significative sur les licenciements

La rédaction des amendements à la loi de modernisation sociale, qui devaient être examinés à l'Assemblée mardi 12 juin, continue de faire l'objet de tractations entre le PCF et le gouvernement. La manifestation contre les licenciements organisée samedi 9 juin à Paris a rassemblé 20 000 personnes

**NOUVELLE TENSION** ce week-end sur le front du projet de loi sur la modernisation sociale. A quelques jours du vote final de l'Assemblée sur le texte, prévu le 13 juin, et au lendemain de la manifestation contre les licenciements à Paris, dont le PCF était parti prenante, son secrétaire national, Robert Hue, a de nouveau haussé le ton. Invité du « Grand jury RTL-Le Monde-LCI », le numéro un du Parti communiste, qui faisait le point sur les tractations engagées avec le gouvernement, s'est déclaré « extrêmement préoccupé ». Il a évoqué la possibilité d'un vote « contre » si les demandes des communistes en matière de licenciement n'étaient pas prises en compte.

« Pour le moment (...), a ainsi indiqué M. Hue, je ne suis pas en mesure de me situer dans la seule alternative : abstention ou vote pour. Je suis sûr, ce soir, dans une alternative qui pourrait effectivement se traduire par un vote négatif ». C'est lundi 11 juin, à midi, que le PC doit faire connaître officiellement au rapporteur PS du texte, Gérard Terrier, son appréciation sur les trois amendements qui ont été transmis à Alain Boc-

quet, le président du groupe PCF de l'Assemblée nationale, ce week-end. Le verdict est déjà connu : ce n'est pas satisfaisant. Robert Hue l'a dit, en tête à tête, cette fois au premier secrétaire du PS, François Hollande, avec lequel il s'est entretenu lundi matin.

### ULTIME MOUTURE

Les trois propositions du gouvernement portent sur la possibilité qui serait accordée aux comités d'entreprise de faire des contre-propositions à un plan social, sur la création d'un médiateur qui serait chargé de les examiner et sur la définition du licenciement économique. C'est sur ce dernier point, considéré comme le plus symbolique, que se concentrent les critiques du PCF. Car l'ultime mouture de cet amendement fait bien disparaître le fameux adjectif « notamment » qui, dans la définition des conditions du licenciement économique prévue par le code du travail, fait débat : l'article L321-1 du code du travail parle de suppression d'emploi ou de modification du contrat de travail « consécutive notamment à des difficultés économiques ou à des mutations technologiques ».

Pour autant, tout en biffant cet



adverbe, ce que souhaitait le PCF, l'amendement du rapporteur ajoute la « réorganisation » parmi les justifications possibles, au grand dam, cette fois, des communistes. « Il y aurait un vrai problème si, dans la loi, il n'y a pas une définition du licenciement plus restrictive permettant d'éviter les licenciements boursiers », a répété M. Hue

samedi, lors de la manifestation. Derrière ce jeu de formulations et de réécritures, se cache toute la difficulté du positionnement adopté par le PCF depuis plusieurs semaines. « C'est une ligne d'équilibriste : notre avenir, c'est la gauche plurielle, mais notre identité c'est la gauche critique » ironise un dirigeant du PS.

Après avoir fait monter énormément la pression, la formation dirigée par Robert Hue se retrouve dans l'obligation d'arracher un aménagement qui crédibilise sa stratégie de tension. Or, le hic, c'est que si le gouvernement et le PS sont prêts à l'aider en termes d'habillage, il n'est pas question de concéder quoi que ce soit qui remette en cause sur le fond l'équilibre général du texte.

### LE PCF COINCÉ

Elisabeth Guigou, la ministre de l'emploi et de la solidarité, l'a d'ailleurs déclaré à plusieurs reprises publiquement. « Peut être n'aurait elle pas du le faire car de fait elle a coincé Hue. Il ne peut vendre désormais interne de simples réécritures comme des modifications majeures » explique-t-on rue de Solferino. Et d'ajouter : Robert Hue ne souhaite pas réellement voter contre, mais il s'est mis dans une situation telle qu'il risque bien d'y être obligé ».

Le numéro un du PCF qui, tout en haussant la voix, s'efforce de laisser tout ouvert, ne compte pas trop s'avancer tant que les députés communistes n'a pas pris position. La réunion du groupe présidé par Alain Bocquet, mardi

12 juin, dans la matinée s'annonce décisive. Tout l'enjeu pour le secrétaire national du PCF est désormais de ne pas se retrouver coincé entre les « rénovateurs » qui commencent à s'interroger sur le manque de maîtrise tactique du PCF dans cette affaire et les orthodoxes pour lesquelles l'occasion est trop belle de démontrer la vacuité de la participation à la majorité plurielle.

Bref, la situation est des plus compliquées à gérer pour la direction du PCF. Que le groupe s'abstienne, sans pouvoir se prévaloir d'avancée majeure, et la LCR et LO qui ont déjà appelé le groupe communiste « à voter contre » ne manqueront pas de l'interpeller sur sa « duplicité » ; qu'il vote contre et cette fois, c'est le PS qui fera valoir auprès de son électoral - qui est aussi celui du PCF au deuxième tour des législatives, que des mesures sur les licenciements n'ont pu être votées du fait d'un axe « Hue-Laguillier ». « A partir du moment où l'on ne vote pas des textes, on prend un risque de crise politique » a averti la semaine dernière, le premier ministre, Lionel Jospin.

Caroline Monnot

## Le procès du financement du PCF reprend après la récusation d'une juge

**LES JURISTES** en salivent d'avance : le procès du financement du Parti communiste, interrompu en plein élan le 26 octobre 2000, doit reprendre lundi 11 juin dans une sorte de trou noir juridique. Après trois semaines d'audience, et au beau milieu des plaidoiries de la défense, la présidente de la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris avait été accusée au motif qu'elle avait participé comme assesseur au jugement, huit ans plus tôt, d'une filiale d'un groupe condamnée pour avoir financé le parti. C'était une première : des magistrats ont déjà été récusés avant une audience, jamais pendant, et le code de procédure pénale est remarquablement discret sur la question. Il l'est encore davantage sur le nouveau procès d'une affaire à demi-plaidée mais pas jugée, sur un dossier qui avait déjà paru une première fois un peu banal.

L'un des avocats de la défense a calculé que la justice a consacré « quarante et un ans d'enquête » à démonter le financement du PCF, avec un succès mitigé. Le procès qui s'était ouvert le 2 octobre 2000 devant la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris se voulait le plus abouti. Pour la première fois, Robert Hue, le secrétaire national du parti, comparait pour « recel de trafic d'influence » en compagnie de dix-neuf autres prévenus, poursuivis pour la plupart pour « abus de biens sociaux », entre 1990 et 1994.

La Compagnie générale des eaux (CGE), rebaptisée Vivendi en 1998, est accusée d'avoir versé 19 millions de francs à des filiales du Gifco - le Groupement d'intérêt économique pour l'équipement et la fourniture des collectivités - et des sociétés proches du PCF pour obte-

nir des marchés. Le directeur général adjoint de la CGE, Jean-Dominique Deschamps, a bien laissé échapper à l'instruction qu'il y avait eu « racket » du Gifco, mais il a soutenu à l'audience que le mot avait été un peu sollicité et assure que les prestations du Gifco étaient bien réelles. Les cadres du groupe lui ont évidemment emboîté le pas et, s'ils avouent une sensibilité de gauche, ils ne voient pas du tout pourquoi les municipalités les prennent pour des communistes.

### UNE DÉFENSE PEU CONVAINCANTE

De surcroît, l'instruction a eu du mal à prouver que le Gifco finançait le PCF : une magistrale expertise de 1 108 pages a bien prouvé qu'il existait des flux financiers entre le groupe et le parti. Mais c'est le PCF qui a versé un million de francs au Gifco, ce qui n'est pas dans les usages en matière de financement occulte. A l'automne, le système de défense des cadres du Gifco n'avait pas semblé totalement convaincant, et les ressources du Parti communiste, en dépit d'un morceau de bravoure de Robert Hue sur la vente du muguet, pas vraiment transparentes. Mais si l'accusation n'avait pas apporté la preuve des délits, le parquet avait cependant réclamé quinze mois de prison avec sursis pour Robert Hue et deux ans d'inéligibilité, « deux à trois ans » dont une partie avec sursis contre Jean-Dominique Deschamps, et de quinze à huit mois avec sursis pour les cadres du Gifco. « Vous avez compris qu'il y avait pour moi un lien entre le Gifco et le PCF, avait indiqué la substitut. Est-ce que vous pouvez affirmer le contraire, mes-

dames du tribunal ? Non. Il y a un faisceau d'éléments qui convergent vers ce principe. »

Les dames du tribunal n'ont pas eu le temps de dire si le faisceau convergeait ou pas : deux avocats ont réclamé, trois jours plus tard, la récusation de la présidente, Sophie Portier, qui avait jugé et condamné, comme assesseur, une filiale du Gifco en 1992. Le premier président de la cour d'appel a annulé le procès le 26 octobre et la présidente, la mort dans l'âme, en a pris acte le 30 octobre, devant un parterre de magistrats venus la soutenir. Un nouveau procès débute donc lundi 11 juin, devant la 31<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris : l'autre formation de la 11<sup>e</sup> chambre aurait pu être saisie, mais un assesseur avait, lui aussi, déjà participé à un procès du PCF, et une nouvelle récusation aurait fait désordre.

Restent d'amusantes difficultés. Formellement, seule la présidente de la 11<sup>e</sup> chambre a été récusée : pas ses assesseurs, ni le tribunal. Un avocat devait ainsi soutenir que la 11<sup>e</sup> chambre est toujours saisie et que deux chambres jugent le même procès. Que fait-on d'ailleurs des témoins et experts, censés être tenus à l'écart des débats avant de déposer et qui ont déjà assisté au procès ? Que deviennent, enfin, les incidents renvoyés au fond (à la fin du procès), le tribunal l'ayant touché avant de statuer ? Il y aurait sans doute matière à de palpitants rebondissements procéduraux, mais la plupart des prévenus n'ont qu'une hâte : qu'on en finisse.

Franck Johannès

## « A la prochaine élection, Jospin pourra aller se faire voir ! »

**C'EST** leur « manif ». Des LU, des Marks & Spencer, des Moulinex, des AOM, des Valeo, des Dim, des Delphi, des Bull, des Motorola, des Aventis, des Alcoa... Il est 14 heures,

### REPORTAGE

Nicole, de chez LU :

« Les patrons ont raison puisque les politiques ne leur disent rien »

samedi 9 juin. Et déjà une bonne trentaine de collectifs de salariés d'entreprises menacées par des plans de restructuration ont pris la tête du défilé « contre les suppressions d'emplois et les licenciements ». Si les grandes confédérations syndicales n'ont pas appelé à cette « manif », pourtant, tous les autocollants se mêlent : ici la CGT, là la CFDT, là encore la CGC. Reléguées en fin de cortège, les formations politiques ont joué le jeu, à commencer par les communistes, qui ont beaucoup mobilisé, tout comme les partis d'extrême gauche, ou les Verts. Entre les « boîtes en lutte » et les partis, le Groupe des Dix (qui regroupe notamment les SUD), la CNT et la FSU font tampon.

Partout, les banderoles sont rageuses. Les chômeurs d'AC ! se sont déguisés en bagnards « taillables et corvéables à merci ». « Ils encaissent, nous encaissons », scande Attac. Isabelle, trente-six ans, ouvrière dans une usine de métallurgie, brandit sa pancarte : « Les actionnaires ont besoin des travailleurs mais pas l'inverse. Leurs richesses nous appartiennent. » Il y a longtemps qu'elle ne vote plus. « Jospin c'est un souffre, c'est le larbin des riches. » Georgette, quarante-cinq ans, ouvrière de câblage chez Valeo à Cahors, ne prendra pas de vacances cette année. Le personnel est en congé le 27 juillet. « Apparemment, on ne reprendra pas après. On a peur qu'ils débarrassent les machines. On va occuper les lieux. » L'entreprise cherche à délocaliser en Tunisie et en Roumanie : « Les actionnaires font ce qu'ils veulent. Ils nous jettent et pourtant on leur en a rapporté, de l'argent. »

Didier, ouvrier à l'usine LU de Calais, est décidé à se battre jusqu'en 2003, date de la fermeture du site. Pour lui Jospin est « nul ». Il aurait dû faire voter une loi qui interdise les licenciements quand les entreprises font des bénéfices. « A la prochaine élection, il pourra aller se faire

voir. » Jacqueline, quarante-neuf ans, femme d'un ouvrier de LU-Calais, vit un cauchemar. « On se demande si c'est réel. Une entreprise qui fait autant de bénéfices, on ne comprend pas. C'est l'angoisse permanente. » Elle est mère de deux enfants âgés de seize ans et vingt-trois ans. Le salaire de son mari faisait vivre la famille. « On va se battre, dit-elle, même si on sait que c'est perdu d'avance. » Catherine, ouvrière de conditionnement à l'usine LU de Ris-Orangis, se dit « effondrée » : « Au début, on ne croyait pas trop à la fermeture de l'usine. Elle est productive, elle dégage je ne sais pas combien de millions de bénéfices. Si le gouvernement ne fait rien, il y aura plus de boulot pour les ouvriers. »

### ON A TROP ATTENDU

Quelques mètres plus loin, Nicole, cinquante et un ans, ouvrière à l'usine LU de Château-Thierry, pense qu'on a trop attendu : « Il aurait fallu descendre dans la rue dès les années 1980. Moi aussi, j'ai voté Mitterrand pour le changement. Tu parles ! D'un côté, ils nous ont donné la retraite à soixante ans, de l'autre, ils nous ont tout repris. Les patrons ont raison puisque les politiques ne leur disent rien. » Cathy et Annick, quarante-six ans, ouvrières à l'usine Moulinex d'Alençon en voie de fermeture, disent : « C'est l'horreur. Les gens se tirent dans les pattes. D'autres espèrent être reclassés, ils se conduisent comme des moutons, ils font les gentils. Ils nous prennent pour du bétail et le gouvernement ne réagit pas. »

Fatima, quarante-six ans et trente ans d'ancienneté à l'usine Dim de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) menacée de fermeture, est victime d'une délocalisation. L'entreprise a doublé ses bénéfices cette année mais les coûts de fabrication sont sept fois moins élevés en Roumanie, vingt fois moins en Asie. « J'ai deux enfants, dont une fille en fac, je ne sais pas comment je vais faire. Jospin, il est un coup pour nous, un coup pour les patrons. On a l'impression qu'il a peur d'eux. Ce ne sont pas les patrons qui l'ont élu, ce sont des ouvriers comme nous. Il faut qu'il réfléchisse », prévient-elle. Gérard, quarante-neuf ans, ouvrier chez Bosch voit son usine faire 200 % de bénéfices et mettre à la porte 400 personnes pour délocaliser en Turquie et en Pologne. Aujourd'hui il est décidé : « On ne va plus se faire licencier en silence. »

Dominique Le Guilledoux

## Robert Hue assure qu'il sera « candidat en tout état de cause »

**LA DATE** a été soigneusement choisie. Le 11 juin, au lendemain de la manifestation contre les licenciements et à l'avant-veille du vote sur le projet de loi de modernisation sociale, Robert Hue explicite, officiellement, dans *L'Humanité*, sa candidature à l'investiture du PCF pour l'élection présidentielle. C'est aussi le jour où recommence le procès du dirigeant communiste dans l'affaire Gifco. Comment mieux signifier que rien n'empêchera M. Hue de se présenter ?

« Les conditions dans lesquelles nous aurons à participer à la campagne électorale s'annoncent difficiles », écrit le secrétaire national dans sa lettre à Dominique Gradior, présidente du conseil national. « Mais, précisément, je considère comme un devoir de les affronter », ajoute M. Hue, qui veut faire de la candidature communiste un « rassemblement autour de valeurs (...) radicalement contestataires du capitalisme ». La partie s'annonce rude, en effet. A l'intérieur du PCF,

s'il ne fait guère de doute que l'actuel secrétaire national sera investi, il est loin de faire l'unanimité. Une partie des militants, voire des jeunes dirigeants, aurait nettement préféré Marie-George Buffet, qui bénéficie d'une bonne image. « Il ne faut pas confondre la popularité et le vote, il y a des gens qui ont confiance en mon action mais qui voteront PS, RPR, etc. », tempère le ministre de la jeunesse et des sports. Avec loyauté, elle assure : « Celui qui a la meilleure capacité pour faire un score, c'est Robert. »

### MEETING DE RASSEMBLEMENT

Pour Rémi Auchédé, un « orthodoxe », ex-patron de la fédération du Pas-de-Calais, qui va jusqu'à se demander s'il ne soutiendrait pas Jean-Pierre Chevènement (lire page 8), la candidature de Robert Hue est « une candidature catastrophique », représentant la « mutation » qui n'a « rien apporté ». Un autre orthodoxe, Jean-Jacques Karman, adjoint au maire d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), a d'ores et déjà annoncé un meeting à Paris le 23 juin au gymnase Japy, pour ras-

sembler sur un texte « tous ceux qui s'opposent à Robert Hue ». Deux autres candidatures à l'investiture se sont fait connaître : celle de Pierre Lévy, directeur du mensuel « Bastille République Nation », présent à Marseille au congrès du MDC, et celle de René Le Bris, membre de la Gauche communiste mais qui se présente à titre individuel. Patrick Braouezec, maire refondateur de Saint-Denis, se tait pour l'instant.

Une autre mauvaise passe électorale se profile pour M. Hue : aux législatives, il apparaît en mauvaise posture après la perte, par le PCF, de la ville d'Argenteuil dans sa circonscription. Mais c'est surtout le score d'Arlette Laguiller qui peut inquiéter Robert Hue, même s'il s'en défend. Peu importe, il ira : « Les procédures d'appel sont telles que de toutes façons, si les communistes me désignent (...), je serais en tout état de cause, candidat », a déclaré M. Hue, dimanche 3 juin, au Grand jury RTL-Le Monde à la veille de son procès.

Béatrice Gurrey

### Mastères Spécialisés

Vous êtes titulaire d'un Bac +4, +5 dans les domaines économiques, financiers ou scientifiques...

Développez une véritable spécialisation.

> Le Groupe ESC Lille propose l'accès à ses Mastères Spécialisés en alternance pour les étudiants et les cadres :  
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information - Management financier international - Finance et gestion du patrimoine - International Master in Auditing, Management Control and Information Systems (Double Degree Master of Science or MBA in Paris Campus).

Contact : Martine De Smet Tél : 03 20 21 59 57  
e-mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com  
Avenue Willy Brandt, 59777 Euralille





# M. Jospin estime conduire « la politique la plus à gauche de toutes les démocraties occidentales »

Les dirigeants socialistes appellent à se méfier de la « radicalité des slogans »

Le premier ministre a exposé sa conception de « l'idée socialiste » lors d'un colloque commémorant le trentième anniversaire du congrès d'Épi-

nay, samedi 9 juin. « Nous ne sommes pas condamnés soit à l'inadaptation de notre pensée au monde contemporain, soit à la trahison de nos

idéaux », a affirmé le chef du gouvernement. Plusieurs dirigeants du PS ont mis en garde contre « les expressions démagogiques ».

**OFFICIELLEMENT**, le colloque du Parti socialiste, samedi 9 juin au CNIT de Paris-la Défense, sur « l'idée socialiste », organisé par Alain Bergounioux et Henri Weber, célébrait le trentième anniversaire du congrès fondateur d'Épinay, celui de la prise de pouvoir par François Mitterrand. Mais le nom de l'ancien président de la République a été peu cité, la plupart des intervenants se référant à Jean Jaurès et à Léon Blum, à commencer par Lionel Jospin. Outre son lapsus « trotskiste » (lire ci-contre), le premier ministre a vanté les vertus du « socialisme démocratique » qui « a précédé le marxisme » et « lui survit ». Il a refait le même discours, à quelques variantes près, que celui qu'il avait prononcé, le 8 novembre 1999, sur les mêmes lieux, pour le congrès de l'Internationale socialiste.

« Nous ne sommes pas condamnés soit à l'inadaptation de notre pensée au monde contemporain, soit à la trahison de nos idéaux », a martelé M. Jospin, en n'hésitant pas à proclamer, devant Antonio Guterres, président de l'Internationale socialiste et premier ministre du Portugal, que « la politique conduite par le gouvernement que je dirige est sans doute la plus à gauche de toutes les démocraties occidentales. Même Jean-Luc [Mélenchon, chef de file de la Gauche socialiste] m'en fait parfois l'aveu... ». Pour M. Jospin, le socialisme « est nécessairement réformiste ». « La réforme est notre méthode de transformation politique et sociale », a-t-il souligné. « Si nous avons accepté l'économie de marché, a-t-il poursuivi, nous n'acceptons pas n'importe quelle économie

de marché. (...) Nous refusons la marchandisation du monde. L'économie doit servir l'homme et non l'inverse. Le marché doit être un serviteur, il ne saurait être un maître. »

## RENDRE LA SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

Il s'agit donc, pour M. Jospin, attaché au « primat du politique » et à « la recherche de l'égalité », de continuer « à réguler l'économie et à transformer la société pour la rendre plus juste ». Le socialisme doit

« porter un projet de civilisation », selon le premier ministre, qui s'est livré à une critique d'une mondialisation « ambivalente » : « Elle est synonyme d'ouverture mais elle suscite des replis identitaires. Surtout, elle creuse des inégalités. Elle est une dynamique qui apporte plus à ceux qui ont déjà beaucoup, et peu à ceux qui n'ont presque rien. » En conclusion, a-t-il fait valoir, « la mondialisation est un objet de la politique » et, par conséquent, « la politique peut modifier la mondialisation ». M. Jospin a assigné au projet du PS « pour les années 2002-2010 » la tâche d'« approfondir » les pistes ouvertes depuis 1997.

En ouvrant le colloque, le matin, François Hollande avait invité les socialistes à « oser » affirmer leur identité. « Nous récusons toute forme d'accompagnement social du libéralisme », a-t-il lancé, avant d'ajouter, dans une allusion à la manifestation contre les licenciements, qui avait lieu le jour même

## Le lapsus « trotskiste » du premier ministre

Quatre jours après son coming out sur ses relations passées avec le trotskisme, Lionel Jospin a commis un de ces lapsus dont il est coutumier. Le premier ministre commentait, samedi 9 juin à la Défense, devant un millier de militants réunis au CNIT, pour un colloque sur « l'idée socialiste », la « victoire éclatante » de Tony Blair.

Evoquant l'évolution des priorités de cette nouvelle législature, M. Jospin a déclaré : « Je pense à l'affirmation extrêmement forte dans le débat public, et prise en compte par les trotsk..., par les travaillistes » du thème des services publics. Le lapsus a été salué par des rires, puis par une salve d'applaudissements.

Comme un enfant pris en faute, le premier ministre a souri, légèrement, tiré la langue et bu un verre d'eau, avant de reprendre. La « troisième voie, a-t-il enchaîné, est une réponse adaptée au contexte britannique très particulier », mais « elle n'est pas exportable ».

« porter un projet de civilisation », selon le premier ministre, qui s'est livré à une critique d'une mondialisation « ambivalente » : « Elle est synonyme d'ouverture mais elle suscite des replis identitaires. Surtout, elle creuse des inégalités. Elle est une dynamique qui apporte plus à ceux qui ont déjà beaucoup, et peu à ceux qui n'ont presque rien. » En conclusion, a-t-il fait valoir, « la mondialisation est un objet de la politique » et, par conséquent, « la politique peut modifier la mondialisation ». M. Jospin a assigné au projet du PS « pour les années 2002-2010 » la tâche d'« approfondir » les pistes ouvertes depuis 1997.

(lire page 6) : « Nous récusons aussi une forme de contestation qui, pour être alternative, n'en est pas moins limitée, dépourvue de perspective politique. » Tout en invitant le PS à « s'ouvrir » aux mouvements contestataires, Martine Aubry, chargée du « projet 2002 », a jugé qu'« il faut se méfier de la force des mots, du poids des formules, de la radicalité des slogans ». « Nous ne sommes pas là pour tout faire, nous sommes là pour faire bouger la société, afin qu'elle change profon-

# La population de Jersey a accueilli les militants d'Attac avec indifférence

Les autorités locales ont reçu une délégation de l'association

**SAINT-HÉLIER (Jersey)**  
de notre envoyé spécial

« Séyiz les beinv'nus à Jèrri », la formule en parler local qui accueille les touristes au débarcadère de Jersey - objet, samedi 9 juin, d'un débarquement symbolique d'Attac dans le cadre de sa dénonciation des paradis fiscaux - sonnait un peu faux. Strictement entourée par les bobbies, la centaine de militants antimondialisation s'est laissé docilement cantonner dans la zone du port. Autorisée à distribuer des tracts sous haute surveillance dans une rue de Saint-Hélier, à défiler sur quelques dizaines de mètres dans une avenue déserte, Attac n'a guère eu l'occasion, hormis une brève démonstration de théâtre de rue, de nouer un contact mémorable avec les habitants de l'île autour du thème de la criminalité financière.

Les quelques passants rencontrés ne manifestaient généralement pas d'hostilité. Toutefois, un groupe d'adolescents s'est inquiété : « vous venez nous prendre notre moyen d'existence [les services financiers]. Fichez le camp, c'est mon île », a lancé une jeune fille habillée façon Spice Girls. « Vous n'êtes pas propriétaire de ce pays, a répliqué sentencieusement un militant d'âge mûr, vous êtes citoyenne du monde. »

## INCOMPRÉHENSION TOTALE

Apparemment, l'incompréhension est totale. Sur la pelouse où sont relégués les manifestants, quelques discussions finissent tout de même par s'engager entre Robert Hacquoil, un député de la « paroisse de Saint-Pierre », vice-président de la chambre de com-

merce et d'industrie et Susan George, vice-présidente d'Attac. Cette fois, le ton est courtois, mais le fossé demeure immense entre un discours de stricte orthodoxie libérale dénonçant l'excessive pression fiscale qui, selon lui, règne en France, et les manifestants renforcés par la présence, insolite en ce lieu, d'Andrzej Gwiazda, ancien vice-président de Solidarité, lequel s'appête à lancer Attac en Pologne.

Même courtoisie de règle lors de la rencontre entre Colin Powell, sorte de ministre des finances de l'Etat de Jersey, et son adjoint Richard Pratt, avec quelques personnalités d'Attac triées sur le volet. Les deux représentants de la Commission des services financiers de l'île affirment avec onctuosité que la solution du problème ne peut être que « globale » et mettent en avant les dispositions anti-blanchiment (anti-money laundering) récemment mises en place. Sur l'affaire de l'évasion de fonds du FMI à travers certaines filiales de la Banque centrale de Russie (Le Monde du 11 octobre 1999), qui avait vu le rôle de Jersey particulièrement stigmatisé, M. Powell souligne en souriant que c'est à « Paris qu'a eu lieu l'opération ». Visiblement décontenancé devant cet étalage de bonne volonté et d'amabilité officielle - « c'est toujours un plaisir quand des groupes hostiles viennent parler et nous quittent rassurés », dit M. Pratt -, Attac ne cherche pas à ferrer plus avant sa proie jerseyenne. L'objectif, atteint grâce à la présence de nombreux journalistes, reste de sensibiliser l'opinion.

Nicolas Weill

Michel Noblecourt



## NEW DEAL

# RENAULT



**2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> loyers offerts\***  
sur la location de votre Scenic,  
garantie et entretien inclus.

Non, vous ne rêvez pas. Cet été, vous ne paierez pas 2 loyers sur la location de votre Renault Scenic. Mais seulement sur la location de votre Renault Scenic 1 ! Alors, pas de décision hâtive pour votre logement ou votre éventuelle location de vacances...

Cet été,  
on paie  
le loyer à  
votre place.

## New Deal. Un nouveau mode de vie automobile.

\*Exemple de Location Longue Durée Diac sur 37 mois pour un Renault Scenic Authentique 1.4 16v neuf. 37 loyers de 381,09 € (2 499,79 F) comprenant le contrat d'entretien Renault suivant conditions contractuelles pour 45 000 km ou 37 mois (ou 1<sup>er</sup> des 2 termes atteint) incluant 2 ans d'extension de garantie. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> loyers non prélevés et pris en charge par Diac soit 762,18 € (4 999,57 F). Offre réservée aux particuliers pour toute location conclue jusqu'au 31/08/01, portant sur l'ensemble de la gamme Renault Scenic, dans les points de vente Renault participants. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Diac, SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. [www.renault.fr](http://www.renault.fr)



# Les députés examinent la réforme de l'immunité du chef de l'Etat

Lionel Jospin s'efforce de ne pas apparaître en première ligne dans ce débat

L'Assemblée nationale examine en première lecture, mardi 12 juin, la proposition de loi du groupe socialiste visant à réformer le statut pénal du président de la

République. L'opposition défend trois motions de procédure et devrait massivement s'opposer au texte. Elle dénonce une « manœuvre » contre Jacques Chirac.

NON, ce n'est pas un texte contre Jacques Chirac... Le nom du chef de l'Etat sera pourtant sur toutes les lèvres, mardi 12 juin, lors de l'examen en première lecture, à l'Assemblée nationale, de la proposition de loi constitutionnelle du groupe socialiste qui modifie l'article 68 de la Constitution, relatif au statut pénal du président de la République. Rédigé par Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, pour contraindre la démarche d'Arnaud Montebourg visant à renvoyer le chef de l'Etat devant la Haute Cour de justice (lire ci-dessous), le texte prévoit que le chef de l'Etat relève de la justice ordinaire pour les crimes et délits commis avant son entrée en fonction ou sans rapport avec son mandat ; il précise que seule une « commission des requêtes » pourrait mettre en mouvement l'action publique.

Pour dépersonnaliser la réforme, l'article 2 indique que celle-ci s'appliquera après l'élection présidentielle. A Matignon, on démine le terrain. Comme le confie un conseiller du premier ministre, « le passage de vingt à trente députés [signataires de la proposition Montebourg] a été pour nous un déclin. On a compris que ça ne s'arrêterait pas et qu'il fallait trouver une solution ». Sans que le premier ministre apparaisse en première ligne, Lionel Jospin, qui a qualifié de « raisonnable » le texte du PS, dans l'hémicycle de l'Assemblée, a simplement évoqué la réforme avec M. Chirac « il y a quelques semaines », dans « un débat de caractère général à propos des affaires », précise-t-on à Matignon. Lorsqu'il avait défendu devant les siens l'inversion du calendrier élec-

toral, M. Jospin s'était vanté de sa « belle manœuvre... » Aujourd'hui, il peut retourner le compliment au groupe socialiste. M. Ayrault a bien serré les boulons. Mardi 29 mai, le texte a été adopté à l'unanimité par les députés du PS, à l'exception de Laurent Cathala (Val-de-Marne). Le maire de Nantes a distribué à ses troupes la tribune d'André Vallini (PS, Isère), publiée dans *Le Monde* du 25 mai, expliquant pourquoi les socialistes ne doivent pas s'« engager dans [la] procédure juridique hasardeuse » de M. Montebourg.

## Après quelques jours de flottement, les « bayrouistes » ont décidé de rentrer dans le rang

La droite serre les rangs. Elle fera finalement front commun contre le texte du PS, en présentant trois motions de procédure défendues par Jean-Louis Debré (RPR), François Léotard (UDF) et Pascal Clément (DL). Tout en se disant favorable au principe d'une réforme voulue par l'opinion, la droite s'efforce d'éviter de tomber dans le « piège » des socialistes. M. Clément, qui souhaitait défendre un amendement en commission des lois, le 6 juin, s'est fait sévèrement rappeler à l'ordre par ses collègues...

Après quelques jours de flottement, les « bayrouistes » ont, eux aussi, décidé de rentrer dans le

giron de l'opposition. La plupart des députés UDF devraient voter « contre », certains ayant simplement prévu de ne pas participer au vote. Interrogé le 27 mai lors du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », au cours duquel il avait plaidé en faveur d'une réforme du statut du chef de l'Etat, François Bayrou avait évité de se prononcer sur le texte du PS. Un mois après l'inversion du calendrier électoral grâce à l'appoint d'une trentaine de voix centristes, certains des proches du président de l'UDF avaient cru pouvoir s'engouffrer dans cette nouvelle offensive contre le chef de l'Etat. Afin de ne pas paraître à la remorque du PS, il a été envisagé de déposer une proposition de loi UDF susceptible d'être examinée conjointement au texte socialiste, dont une copie a été rapidement remise par le conseiller parlementaire du premier ministre, Pierre Guelman, au délégué général de l'UDF, Dominique Paillé. Réunis en comité exécutif, le 30 mai, les centristes y ont renoncé. « Dans une élection présidentielle, il y a un second tour... », commente aujourd'hui M. Paillé, en dénonçant, à l'instar de ses collègues chiraquiens, « une manœuvre évidente contre le président de la République ». Le député des Deux-Sèvres concède que ce « pas de clerc » n'a « pas été très bien géré ». « On est en train de chercher notre marge de manœuvre vis-à-vis de Chirac », souligne M. Paillé, qui indique que les « bayrouistes » souhaitent « l'alternance au sein de notre camp, mais pas la rupture ».

Clarisse Fabre, Jean-Baptiste de Montvalon et Pascale Robert-Diard

## M. Montebourg mise sur les militants pour convaincre les députés

COMME dans les festivals, il y a le *in* et le *off*. Sage dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, Arnaud Montebourg (PS) est actif hors les murs. Si le député de Saône-et-Loire soutient la proposition de loi constitutionnelle du groupe socialiste, qui prévoit de modifier le statut pénal du chef de l'Etat, il mise désormais sur la base du Parti socialiste pour faire avancer sa motion visant à renvoyer Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice. Sur les 58 signatures de députés nécessaires pour la présenter, M. Montebourg a rallié 31 collègues de la majorité plurielle. Et dans les librairies, 25 000 exemplaires de sa *Proposition de résolution* ont été vendus, en quelques semaines.

### UNE TRENTAINE DE COMITÉS LOCAUX

Depuis le lancement de sa Convention pour la sixième République (C6R), des militants socialistes de toutes sensibilités s'activent. Une trentaine de comités locaux sont en train de se constituer, dans l'Oise, le Morbihan, le Calvados, le Gard, les Bouches-du-Rhône, en Meurthe-et-Moselle, et bientôt dans les Hauts-de-Seine, à Anthony, sur les terres de Patrick Devedjian, député et maire de la commune, conseiller politique du RPR et ancien avocat de Jacques Chirac. C'est dans cette ville symbole que les militants se réuniront, le 27 juin, avec M. Montebourg.

En Saône-et-Loire, l'initiative « Montebourg » a reçu le soutien du premier secrétaire fédéral du PS et conseiller régional de Bourgogne, Jean-Claude Segaud. Le 4 juin, le secrétaire de la section du Creusot a adressé, aux adhérents du Parti socialiste et aux sym-

pathisants, un courrier à retourner à... André Billardon (PS), député et maire du Creusot, en vue d'obtenir sa signature ! A Nîmes, la conseillère régionale socialiste Suzanne Coulet démarche le député Alain Fabre-Pujol, et Kofi Yamgnane (Finistère) est « assailli » de demandes de militants... La proposition de loi socialiste n'a pas calmé les esprits. « Ici, les socialistes se sont réveillés. Ce texte est calamiteux pour notre image ! On donne l'impression de protéger Chirac », juge Philippe Baumel (PS), maire du Breuil, commune proche du Creusot, qui ajoute que « dans cette région ouvrière, les gens n'acceptent plus qu'une élite s'autoprotège ».

Les militants de la C6R ciblent donc au-delà du PS. Dans les Hauts-de-Seine, le secrétaire départemental du PS chargé de la communication, Laurent Michon, membre de la C6R, mise sur les électeurs des listes « citoyennes », qui ont réalisé de jolis scores aux municipales à Anthony, Châtenay-Malabry, Sceaux et Bourg-la-Reine. Samedi 9 juin, la C6R a adressé un message aux membres d'Attac, qui se réunissaient à Saint-Malo (lire page 7). Le même jour, l'« Appel à la rupture » de M. Montebourg était distribué lors de la manifestation contre les licenciements, à Paris. Une semaine avant, le 2 juin, les militants de la C6R ont ratissé les quartiers parisiens branchés d'Oberkampf et du canal Saint-Martin pour capter les « Montebobos » de l'Est parisien...

Clarisse Fabre

► www.lemonde.fr/chirac-affaires

# Jean-Pierre Chevènement veut rassembler un pôle républicain qui « s'adresse à tous »

L'ancien ministre de l'intérieur, qui souhaite se « recueillir » avant de décider d'être candidat à l'élection présidentielle, a recommandé à ses troupes d'« aimer sans sectarisme »

### MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Les couleurs montent lentement, tandis que la *Marseillaise* retentit. Devant l'immense drapeau vertical, Jean-Pierre Chevènement lève ses deux bras en V. La salle frissonne et applaudit. On est bien en 2001, le 10 juin, et l'ancien président du Mouvement des citoyens (MDC) vient de lancer son appel de Marseille pour « changer la donne ». Les quelque 600 congressistes du MDC n'attendaient pas d'annonce ferme de candidature à l'élection présidentielle, mais ils apprécient la mise en scène, au palais du Pharo.

Gaullien, le « Che » ? Oui, répond Max Gallo, le fidèle ami, « si une démarche gaullienne signifie prendre en compte les multiples facettes d'une réalité nationale ». A la tribune, l'historien a formulé un souhait à cette mesure : que Jean-Pierre Chevènement « devienne président de la République ». Sur France 3, le soir même, l'ancien ministre de l'intérieur se fait plus précis : « Je me place dans la perspective où, si je suis candidat, je le serai pour être élu », dit-il. Ce que son entourage disait tout bas depuis quelques semaines, alors même que cette perspective paraissait ridicule au regard des sondages, M. Chevènement le claironne : il ne sera pas « un candidat de témoignage ».

Comme prévu, il a passé la main, samedi 9 juin, à Georges Sarre, devenu président d'un mouvement de 6 200 adhérents, avec 86,6 % des suffrages (*Le Monde* daté 10-11 juin). « Le pôle républicain s'adresse à tous, il met en avant l'intérêt public. Vous comprenez que,

pour cela, je dois prendre quelque distance », a-t-il dit à ses troupes. Il a ajouté : « Je dois me recueillir pour prendre une décision qui m'incombe en dernier ressort, même si elle vous concerne aussi. » Et puis, comme il leur avait demandé d'élire « massivement » leur nouveau président, ils ont obtempéré. Certains auraient préféré une femme, plus jeune, mais ils se consolent avec la nouveauté instituée par le congrès : le MDC aura désormais quatre porte-parole – Jean-Yves Autexier, Jean-Loup Coly, Catherine Coutard et Nathalie Pilhes –, comme les Verts.

M. Chevènement, lui, garde sa voix singulière. L'opposé de plurielle, comme la majorité, épuisée, à ses yeux. « Avec Georges [Sarre], maintenant, on l'appelle « la plurielle », se gausse-t-il. « Le créateur est dépassé par sa création », dit l'ancien ministre en parlant de Lionel Jospin et de la gauche plurielle. Dans ce parcours singulier, il entend rouler pour la France. Pour la gauche, pour la droite ? Non, pour la République ! La veille, le nouveau président du MDC a donné le ton, en fustigeant « les dogmes du politburo bruxellois » qui veulent casser les services publics à la française, le « consensus mou de la droite et de la gauche rallié au libéralisme », ou encore « les petits personnages harassés de reniements » que seraient devenus les hommes politiques.

Au moment où le PS tentait de redéfinir l'« idée socialiste » (lire par 7), M. Chevènement tonnait contre « la dérive libérale et gestionnaire de la gauche ». En une heure et demie de discours, le candidat putatif à la présidence de la Répu-

blique a exposé sa vision de la France dans le monde. Son diagnostic est connu : dictature des marchés financiers, renoncement de l'Etat, perversion de l'Europe fédérale – creuset de « l'uniformisation libérale et marchande », perte de confiance « des élites qui ne croient plus à la France ». Pour « remettre la France d'aplomb », M. Chevènement esquisse un programme : « loi antitrust, feuille de paie, monnaie et développement technologique ». Il propose même désormais d'« inventer une écologie de l'humanité », invitant les Verts à en discuter.

Etre au-dessus des partis, mais avec qui ? « Il faut attirer, aimer, sans sectarisme », a recommandé M. Chevènement aux militants. La table ronde du dimanche matin voulait donner un aperçu du pôle républicain. Sans Monique Vuillat, souffrante, Rémi Auchédé (PCF), Florence Kuntz, députée européenne ex-pasquaïenne, et Patrick Kessel, ancien grand maître du Grand Orient de France, ont débattu de la République. « L'élection présidentielle est le moment du rassemblement, où un homme s'adresse aux Français, a lancé M<sup>me</sup> Kuntz. Voulez-vous être les alliés républicains d'une nouvelle gauche plurielle ? Etes-vous prêts à changer d'avis [sur la Constitution européenne ou sur la Corse] ou à changer d'amis ? », a demandé la députée européenne. Quant à M. Auchédé, trouvant qu'il y avait « du côté gauche, un trou béant sur la souveraineté nationale », sauf chez M. Chevènement, il s'est vu, en privé, très chaleureusement remercié.

Béatrice Gurrey

## Charles Pasqua souhaite incarner « le parti de la France »

AU LENDEMAIN de la publication de documents attestant que Charles Pasqua aurait bénéficié d'avions privés affrétés par Elf-Aquitaine (*Le Monde* du 9 juin), la convention pour l'Europe des nations puis le congrès extraordinaire du Rassemblement pour la France (RPF), samedi 9 juin à Versailles, ne pouvaient être qu'affectés par le contexte des affaires. Mais il en faut beaucoup plus pour déstabiliser l'ancien ministre de l'intérieur. « Il faudra beaucoup plus que les conjonctions médiatico-judiciaires pour me faire taire », a-t-il dit lui-même, dans la matinée, avant de confirmer sa décision de se porter candidat à l'élection présidentielle, « non pas pour témoigner, mais pour gagner ».

Les affaires ont aussi permis à de nombreux orateurs, tels Jean-Jacques Guillet, vice-président du RPF, Lionel Luca, député (apparenté RPR) des Alpes-Maritimes, ou encore Paulo Portas, président du Partido popular portugais, de dénoncer le « complot médiatico-judiciaire » pour appeler – avec succès – le millier de délégués

présents à resserrer les rangs autour de M. Pasqua. Dans les couloirs, pendant ce temps, l'ancien préfet Jean-Charles Marchiani, député européen, ne cessait de dénoncer « un procès en sorcellerie », fondé sur des apparences, des réputations, en interpellant de la sorte ses interlocuteurs : « Vous croyez que, pour libérer les otages du Liban, je me suis appuyé sur des carmelites ? Eh bien, non, j'ai traité avec des voyous ! »

### « VOUS ALLEZ EN BAVER »


Un second événement a constitué la toile de fond du congrès du RPF : le rejet du traité de Nice par une majorité des Irlandais. « Nous sommes tous des Irlandais », s'est écrié, lyrique, le député (RPR) des Yvelines, Jacques Myard. Pour M. Pasqua, « le traité de Nice n'existe plus », et c'est une raison supplémentaire de « demander au président de la République de respecter les engagements pris au début de sa campagne et de consulter les Français avant l'introduction de l'euro ». Un million de signatures doivent être rassemblées, avant la fin octobre, pour réclamer un référendum.

Le président du RPF n'a pas pris la peine, cependant, de répondre à son ancien conseiller politique, William Abitbol, qui, samedi matin, avec deux autres députés européens, Paul-Marie Coûteaux et Florence Kuntz (lire ci-dessus), l'avait

appelé, ainsi que Jean-Pierre Chevènement, à « ouvrir la voie à une candidature unique des souverainistes et des républicains à l'élection présidentielle ». La perspective d'un pareil rapprochement appartient désormais, pour M. Pasqua, au passé.

Le président du RPF n'ignore rien des handicaps qui fragilisent sa candidature, mais il a répondu à tout. Les affaires, bien sûr. « Si vous me suivez, vous allez en baver », a-t-il dit à ses compagnons. Son âge, ensuite, soixante-cinq ans au moment de l'élection. « Je suis un petit peu plus âgé que Jacques Chirac et, pour le moment, un peu plus visé que lui par la justice. » Le manque d'argent, enfin. Il faudrait au minimum trente millions de francs pour mener une campagne correcte. M. Pasqua compte sur la générosité de ses électeurs, en assurant que « le mouvement est d'autant moins financé illégalement qu'il n'est pas financé du tout ». Sur-tout, face aux candidatures de M. Chirac et de Lionel Jospin, qui « se disputent sur tout, mais ne s'opposent sur rien », M. Pasqua veut incarner « le parti de la France contre le parti du renoncement et le parti du dénigrement de la nation ». Il ne se peut pas, dès lors, que « le parti de la France » soit absent de la compétition.


Jean-Louis Saux



**NEUBAUER**

**206 XT Premium HDi**  
DISPONIBLE RAPIDEMENT CHEZ NEUBAUER

- Air conditionné avec régulation automatique
- Autoradio avec commande au volant
- ABS
- Existe en version 3 et 5 portes

**206**  **PEUGEOT**

**NEUBAUER**

**NEUBAUER à Paris Porte de Champeret**  
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88




**ART + TECHNO = EXPRESSIONS NOUVELLES**

ÉCOLE DE CONCEPTEUR-PROMOTEUR DES NOUVELLES EXPRESSIONS MULTIMÉDIA

3 FILIÈRES DE SPÉCIALISATION :  
INFOGRAPHIE • MULTIMÉDIA  
ANIMATION • EFFETS SPÉCIAUX  
NOUVELLES EXPRESSIONS MULTIMÉDIA

e-art ■ sup Institut

Établissement Privé d'Enseignement Supérieur  
28, rue des Francs-Bourgeois  
75003 Paris  
Tél. 01 44 78 88 88 - Fax 01 40 29 00 63  
e-mail: contact@e-artsup.net



**MEDECINE - PHARMACIE**  
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année  
**PARAMÉDICAL**  
**CARRIERES SOCIALES**  
Prépa. annuelle aux concours  
**DROIT - SCIENCES PO.**  
Prépa. annuelle et d'été aux concours  
**BTS OPTICIEN LUNETIER**  
Prépa. à l'examen national  
**PROFESSEUR DES ECOLES**  
Prépa. aux concours du CRPE

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.

**COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr**

Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22  
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20  
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00  
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00  
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42  
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99  
Clt Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32



**ÉDUCATION** Les épreuves écrites du baccalauréat ont débuté, lundi 11 juin, pour 631 429 candidats à l'examen final du second degré. Comme chaque année, les élèves

commencent par la philosophie. ● **CONTESTÉ** lors de son lancement, en 1985, l'objectif de conduire 80 % d'une génération au baccalauréat recueille aujourd'hui l'assentiment

presque unanime des différents partis politiques. Avec 63,7 % de la classe d'âge au « niveau bac » et 61,7 % effectivement diplômée, un long chemin reste à parcourir. ● **LE TAUX**

**DE RÉUSSITE** à l'examen n'a cessé d'augmenter ces trente dernières années, pour atteindre 79,8 % en 2000. ● **LE CHANGEMENT** de nature de certaines épreuves et l'harmonisa-

tion des notes expliquent en partie cette progression. ● **LE MINISTRE** de l'éducation nationale, Jack Lang, s'interroge sur une prolongation de la scolarité obligatoire de seize à dix-huit ans.

# L'objectif des 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat n'a plus d'opposant

Cette ambition, inscrite dans la loi en 1989, n'a pas été réalisée, puisque seulement 63,7 % d'une génération atteint aujourd'hui le « niveau bac ». Pourtant, les différents partis ne divergent plus que sur les moyens nécessaires pour atteindre ce but. Jack Lang envisage une prolongation de la scolarité obligatoire

**VEUT-ON** encore, en France, conduire 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat ? Dans les principales formations politiques du pays, qui peaufinent leur programme éducatif en vue de l'élection présidentielle, la réponse est globalement positive. « L'objectif est déjà atteint pour certaines catégories sociales, il n'y a pas de raison de ne pas y parvenir pour tous », souligne Michel Deschamps, ancien patron de la FSU, aujourd'hui membre de la direction du PCF. « Nous ne voulons pas renoncer à l'objectif fixé dans la loi d'orientation de Lionel Jospin, en 1989 », affirme Jean-Pierre Sueur, pour le PS. « Le bac représente le patrimoine commun d'une classe d'âge », précise Pierre-André Périssol, secrétaire national à l'éducation du RPR. « Nous sommes favorables à l'idée des 80 %, qui a longtemps suscité des réticences à droite, plus comme une direction exprimant la volonté d'élever le niveau de formation de la nation que comme une réalité », souligne Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale.

Mais à la question de savoir comment y parvenir, les réponses divergent. Lancée en 1985 par Jean-Pierre Chevènement, l'idée a été inscrite dans l'article 3 de la loi d'orientation de 1989, avec une double ambition : « La nation se fixe comme objectif de conduire d'ici dix ans l'ensemble d'une classe d'âge au minimum au niveau du CAP ou du BEP, et 80 % au niveau du baccalauréat. » Deux buts qui ne sont pas atteints aujourd'hui. Le ministère de l'éducation nationale conduit

81,5 % des jeunes au niveau CAP-BEP (contre 67 % il y a vingt ans), niveau de formation auquel on agrège aussi les jeunes ayant quitté le système avant la terminale. Avec les formations relevant de l'agriculture (4,1 %) et de l'apprentissage (10,1 %), 95,7 % d'une génération atteint au total ce niveau de formation.

Quant au bac, l'éducation nationale y conduit 61,7 % d'une classe d'âge, une proportion qui régresse depuis trois ans. Le développement des baccalauréats professionnels, créés en 1985, a été insuffisant, conviennent désormais les responsables politiques de gauche comme de droite. En vingt ans, cette filière a permis, par les voies scolaires et de l'apprentissage, de conduire près de 14 % de jeunes au niveau du bac. Au prix d'une chute vertigineuse des effectifs de CAP, qui ont perdu 380 000 élèves.

## L'ÉCOLE JUSQU'À DIX-HUIT ANS ?

« Il faut voir les choses sur la longue période, tempère le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang. En 1981, la France était au quinzième rang mondial pour l'accession des jeunes aux diplômes de fin d'études secondaires. Elle s'est hissée au troisième rang en un petit nombre d'années. » L'ambition des 80 % « est plus que jamais d'actualité, la France manquant de hautes qualifications ». Il faudrait, pense M. Lang, afficher l'objectif de « 100 % de jeunes parvenant à une qualification comparable au bac ». Un schéma qui pourrait, dans les mois qui viennent, déboucher sur

une mesure symbolique – porter la scolarité obligatoire de 16 à 18 ans – et sur l'organisation d'un lycée unifié « avec quelques grandes voies clairement identifiées ». S'il convient de revaloriser la filière professionnelle, estime le ministre, « il ne faudra pas baisser la garde sur le bac général et continuer de développer, notamment, le bac scientifique. La réforme des lycées est à venir », promet M. Lang.

Si le baccalauréat reste le centre de gravité du système éducatif, le débat se déporte désormais sur deux questions essentielles. La première concerne le sort des 60 000 jeunes qui sortent sans qualification de l'école ; la seconde porte sur l'avenir des lycées professionnels. « L'objectif des 80 % est devenu le révélateur de ce qui ne va pas dans le système », résume Michel Deschamps. Les auteurs de *Réussir l'école* (Seuil, 1999), Philippe Joutard et Claude Thélot, auront été entendus : conduire les quatre cinquièmes d'une classe d'âge au bac, relevaient-ils, « c'est automatiquement dévaloriser le cinquième restant. Le déséquilibre est trop grand. La revalorisation d'un certain nombre d'emplois [deviendra] impossible ». Il faut tout à la fois, précise Philippe Joutard, « qualifier tous les jeunes et avoir le courage de dire que, dans certains secteurs de l'économie, le bac ne suffit plus ».

Pour « donner la priorité au bac professionnel », Démocratie libérale défend « l'orientation en fin de 5<sup>e</sup> et le rétablissement des 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> technologiques au collège afin de ne pas laisser traîner dans les lycées classi-

ques des jeunes en échec ». Le RPR, avant de conduire 80 % des jeunes au bac, souhaite que « 100 % acquièrent un bagage commun à l'issue de la scolarité obligatoire à 16 ans », bagage sanctionné par un brevet qui conditionnera la poursuite des études. « La bonne maîtrise de ce bagage permettra par la sui-

le » sous prétexte que les jeunes pourront compter sur la formation tout au long de la vie. « Pour donner une qualification à tous, il faut mieux prendre en compte la diversité des formations », souligne Jean-Pierre Sueur. « Le collège doit offrir des plages horaires importantes aux jeunes qui ne se reconnaissent pas

sions et les régions, est une réponse complémentaire qui séduit à gauche comme à droite. Pour parvenir à l'« objectif tous qualifiés », le PCF mise lui aussi sur la « diversité des voies d'accès à l'excellence à partir de la définition d'une culture commune », ajoutant que l'Etat doit garantir la scolarité de tous « de 3 à 19 ans ». Le choix de lycées professionnels polyvalents, délivrant des diplômes du CAP jusqu'au-delà du bac, « est coûteux », avertit cependant Michel Deschamps.

Le lycée professionnel a du mal à recruter des élèves. Dans sa forme actuelle, il « est mort », assure même Dominique de Calan, délégué général adjoint de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), la plus puissante fédération du Medef. Pour cet acteur influent du débat, partisan d'un « 90 % au niveau du bac » pour l'industrie, les lycées professionnels ne résistent pas aux mécanismes d'orientation : « Les profs remplissent les filières générales », affirme-t-il. Ni à l'attrait des formations en alternance, qui ont l'avantage de rémunérer les jeunes et de leur offrir, dans les entreprises, une formation aux technologies du moment. Pour l'avenir, et bien que les partis politiques, à l'exception de Démocratie libérale, avancent avec discrétion sur ce point, une régionalisation plus poussée de ces lycées se dessine. Mais aussi une refonte complète des bacs technologiques et professionnels, dont certains pourraient disparaître.

Nathalie Guibert

## 631 429 candidats

### ● Les candidats.

631 429 candidats se présentent à la session 2001 du baccalauréat, soit 1,97 % de moins qu'à la session 2000. Quatre d'entre eux sont âgés de 14 ans ; le doyen des postulants, 77 ans, présente un bac professionnel maintenance automobile à Paris.

### ● Les séries.

Le bac général, avec 331 847 candidats (-3,82 % par rapport à 2000), reste celui qui attire le plus grand nombre de candidats : la série scientifique (S, 162 475 inscrits, en baisse de 4,78 %), la série économique et sociale (ES, 98 820, en hausse de 1,04 %) et la série littéraire (L, 70 552, en baisse de 7,87 %) représentent 52,55 % des postulants.

Le bac technologique connaît un succès croissant, avec 29,63 % du total des candidats. Il compte 187 080 inscrits (-1,04 % par rapport à 2000), dont 103 925 en sciences et technologies tertiaires

(STT), 47 766 en sciences et technologies industrielles (STI), 24 166 en sciences médico-sociales (SMS), 7 595 en sciences et technologies de laboratoire (STL) et 3 167 en hôtellerie.

Le bac professionnel compte 112 502 candidats (+2,2 % depuis 2000), soit 17,82 % de l'ensemble, dans 48 spécialités différentes. Les plus importantes en nombre de postulants sont le secrétariat (17 384 inscrits), la comptabilité (16 513), et le commerce (14 185). Vingt-sept spécialités rassemblent moins de 1 000 candidats, et trois moins de 100 (les arts de la pierre, l'horlogerie et les cultures marines).

### ● Les résultats.

Le taux de réussite de la session 2000 s'était établi à 79,5 %. Les taux de réussite les plus élevés ont été obtenus dans les académies de Rennes (86 %), Grenoble (85 %) et Nantes (84,2 %). Les plus faibles dans celles de Guyane (68,6 %), de la Martinique (68,9 %), de la Réunion (73,1 %) et de la Guadeloupe (73,5 %).

## L'adaptation de épreuves et de la notation au cœur du progrès des taux de réussite

**C'EST**, de l'aveu même de hauts fonctionnaires du ministère de l'éducation nationale, un sujet d'« étonnement » : le taux de réussite global au baccalauréat ne cesse de progresser. En 1988, *Le Monde* titrait : « Un taux inégalé de réussite ». Avec une proportion de reçus de 71,8 %, le cap des 300 000 bacheliers était atteint. Un événement : sur les vingt précédentes années, malgré quelques à-coups, le taux de réussite à l'examen avait oscillé entre 63 et 66 %. Depuis, la courbe a poursuivi son inexorable ascension : 73,1 % en 1990, 73,4 % en 1994, 75 % en 1995, date à laquelle le taux de réussite du baccalauréat technologique a dépassé celui du bac général, pour atteindre 79,5 % en 2000, point culminant d'une série de cuvées signalées comme « records ».

Ces données masquent de forts mouvements en dents de scie, selon les baccalauréats (général,

technologique et professionnel) et leurs nombreuses spécialités, comme entre les académies ou les lycées eux-mêmes. La tendance générale illustre cependant que le bac est devenu un diplôme de masse, et non plus de l'instrument de sélection d'une élite scolaire et sociale. « Il faut être logique, analyse Hubert Tison, secrétaire général de l'Association des professeurs d'histoire-géographie. De plus en plus de jeunes parviennent au lycée. Il faut donc leur donner les moyens d'avoir le bac : en méthode, en pédagogie et en sujets. » Dans ce cadre, remarque un responsable du ministère, « nous avons des jeunes qui obtiennent leur bac contre toute attente, ce qui dérange profondément les enseignants ».

Plus généreux, le bac n'en a pas pour autant perdu de sa valeur : « La nature exacte de ce qui est contrôlé n'a cessé de fluctuer : le niveau bac est un mètre en caoutchouc », avaient résumé Christian Baudelot et Roger Establet dans *Le niveau monte* (Seuil, 1989), répondant au soupçon, aussi vieux que l'examen lui-même, d'une dégradation constante de sa qualité. La modification du contenu des épreuves a sans doute contribué à augmenter le taux de réussite.

L'analyse de documents, en histoire-géographie ou en économie par exemple, « permet sans doute aux élèves ayant des difficultés d'expression de mieux valoriser leurs connaissances », souligne Pierre Giezek, président de l'Association des professeurs en sciences économiques et sociales. Mais cela ne signifie en rien que l'on brade le bac : l'exercice n'est pas aisé et requiert un fort esprit de synthèse ». Rémi Belcèl, président de l'Association des professeurs de mathématiques, est plus sévère. « Pour maintenir le taux de réussite, on a de plus en plus recouru à des exercices qui mettent en œuvre des automatismes, estime-t-il. Le ministère n'a pas le courage de diminuer de façon significative les contenus. L'élève n'a donc pas le temps d'acquiescer une réelle compréhension des principes. »

Sur le même thème, l'un des bacs ayant le plus contribué à la démocratisation, le bac STT (ancien bac G), en deuxième place

après le bac S pour le nombre de candidats, est pointé du doigt. Face à l'épreuve pratique, introduite en 1995, spécificité de la série et qui s'appuie sur ce qui a été fait dans l'année, « il existe une rumeur persistante selon laquelle des consignes demanderaient de bien noter, explique Brigitte Doriath, inspectrice générale. Pourtant les enseignants s'investissent fortement dans la préparation de cette épreuve, et, statistiquement, il n'est pas vérifié que les élèves obtiennent leur bac grâce à elle ».

### HARMONISATION « À LA HAUSSE »

La culture technologique et l'originalité de la pédagogie qui s'y rattachent ne seraient-elles pas assumées par tous les enseignants ? « Certains seraient rassurés si on donnait plus de poids à l'enseignement général qu'à la technologie », constate Brigitte Doriath. « Ce bac, dont nous cherchons constamment à renforcer les exigences, joue un rôle de promotion sociale. Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Aux enseignants aussi de prendre leurs responsabilités dans les jurys », ajoute Jean-Luc Cénat, doyen de l'inspection générale d'économie-gestion.

L'harmonisation des notes par les jurys, mécanique complexe qui permet de garantir l'égalité des

candidats sur le territoire, a aussi sa part de responsabilité dans la progression des taux de réussite. Elle « fonctionne toujours à la hausse, convient un inspecteur pédagogique régional, on ne va pas demander à un prof de baisser sa note ». De plus, l'harmonisation connaît parfois des ratés. Lors de la session 2000, le sujet de mathématiques de la série ES, manifestement mal calibré et trop difficile, a provoqué de nombreuses protestations : pour corriger le tir, les académies n'ont pas toutes eu la même réaction, certaines relevant les notes ou le barème national de correction, d'autres pas.

Enfin, la machinerie éducative exige que « les résultats d'un bac soient proches d'une année sur l'autre, sinon le système devient fou », explique Paul Jacques Guyot, ancien sous-directeur chargé du baccalauréat au ministère. Un point de réussite en moins dans une académie, et le recteur devra accueillir, à la rentrée suivante, plusieurs dizaines de redoublants supplémentaires dans ses classes de terminale. Un écart trop grand entre les séries, et la politique d'orientation dans les filières d'enseignement supérieur pourra être contrariée.

N. G. et M.-L. P..

**cit** Questions d'aujourd'hui ?  
Images d'hier

**Quel travail ?**

Les débats du jeudi soir à 18h30

**JEUDI 14 JUIN**

**Le management : enjeux, défis, dérives ?**

Les nouveaux modes de management sont-ils adaptés aux mutations du monde du travail ? Quels en sont les modèles, les dérives ?

Avec **Thomas Lardeur**, journaliste et écrivain, **Michel Freyssenet**, sociologue, CNRS, Laboratoire cultures et sociétés urbaines, **Martine Romanet** et **Jean-Bernard Georges-Roux**, Direction des ressources humaines, France Télécom. Modératrice : **Marie-Béatrice Baudet**, *Le Monde*.

Accès libre, dans la limite des places disponibles.

30, avenue Corentin-Cariou  
75019 PARIS  
www.cite-sciences.fr

## CONCOURS ESG

Diplôme Bac+5 visé par l'Etat

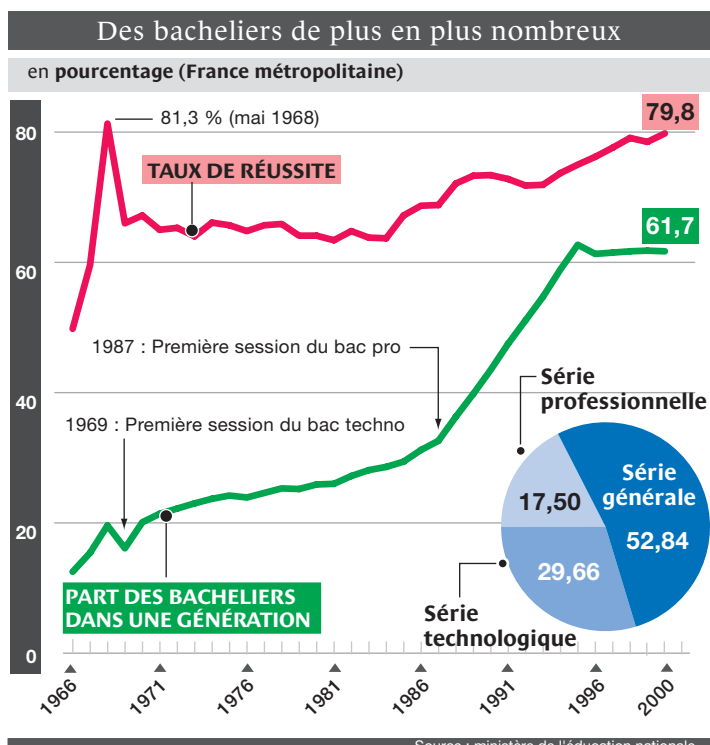
Admissions sur titre	Prochaines sessions	4 épreuves
> En 1 <sup>ère</sup> année : après Bac+2	> 5 - 6 Juillet 2001	> TAGE - MAGE organisé par la FNEGE
> En 2 <sup>ème</sup> année : après Bac+3 ou Bac+4	> 13 - 14 Septembre 2001	> OCM d'Anglais
		> Entretien individuel
		> Entretien en anglais

Palmarès des salaires d'embauche :  
L'ESG au Top 10 des Ecoles de Commerce - de 210 à 214 Kf/an (Enquête L'Expansion Avril 2001)

**ESG**  
Ecole Supérieure de Gestion  
25, rue Saint-Ambroise • 75011 Paris  
Tél. : 01 53 36 44 00 • Fax : 01 43 55 15 23  
Web : www.esg.fr • e-mail : esg@worldnet.fr

Paris Graduate School Management  
Etablissement d'enseignement supérieur technique privé





## « L'examen s'est transformé, certes, mais il se mérite encore »

● **Frédéric Munier, professeur d'histoire-géographie au lycée Paul-Valéry, Paris 12<sup>e</sup>.**

« On ne peut pas dire que l'on "donne" le bac. La problématique est empoisonnée par le discours

### TÉMOIGNAGES

« Poser la question du bac, c'est poser la question de la cohésion de la société »

du niveau qui baisse. Les programmes ont été modifiés et les exigences ne sont plus les mêmes. La mémoire n'est plus autant sollicitée. Mais c'est vrai aussi dans la vie ; c'est la société qui a changé. Rejeter les exigences à plus tard, c'est aussi faire moins de sélection. Et cela peut être bénéfique. Car en étant plus élitiste, on prend le risque de laisser de côté certains élèves. Poser la question du bac, c'est poser finalement la question de la cohésion de la société.

» En pratique, lors des corrections, l'institution demande sans doute plus qu'avant de peser la note. Mais c'est toujours la logique républicaine qui prévaut. Les consignes – toujours orales – invitent souvent à la bienveillance mais ne vont pas au-delà : si la prestation n'est pas bonne, il n'est pas question de lui accorder la moyenne. En outre, on ne peut pas se permettre de dévaloriser certaines matières en recourant à un mode de notation laxiste.

● **Sophie Hirigoyen, professeur de philosophie au lycée Vincent-Van-Gogh d'Aubergenville (Yvelines).**

« Le point positif de la massification est que le système de notation devient moins aberrant, exploitant toute l'échelle des notes. L'évaluation se fait après seulement neuf mois de découverte de la philosophie. Si la copie montre que cette initiation a été comprise, il faut noter largement. En terminale, on n'a pas à être agréé ! Notre discipline refuse les consignes de cor-

### En 1809, les premiers bacheliers

Il aura fallu 22 rédactions successives pour que le projet de texte instituant le baccalauréat satisfasse Napoléon : deux longs décrets seront finalement publiés les 17 mars et 17 septembre 1808. Dans son numéro de juin, le mensuel *Historia* raconte la longue histoire de l'examen le plus célèbre de France. La première session, en 1809, décernera le grade de bacheliers à 31 élèves. Le bac connaîtra ensuite un succès rapide, bien qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle il ne concerne que 0,6 % d'une classe d'âge. Un élitisme combattu sans succès par Emile Combes en 1896, puis par Aristide Briand en 1906, qui auraient souhaité supprimer l'examen.

En 1924, le droit au bac s'ouvre aux femmes, par décret. A partir de 1930, la gratuité de l'enseignement secondaire, puis l'obligation scolaire jusqu'à quatorze ans, permettent d'accroître le nombre de postulants. Mais il faudra attendre les années 60 pour que le bac change véritablement d'échelle en étant décerné à plus de 100 000 candidats.

rection. Au cours d'une commission d'harmonisation, on cadre bien le sujet. Ensuite, il n'y a jamais de double correction imposée, même lorsque la moyenne d'un paquet de copies est basse. En revanche, on relit un maximum de copies à plusieurs.

» Côté enseignement, je constate que la maîtrise de la langue baise et que la complicité culturelle est ténue. Le matériel pour travailler n'est pas en place. *L'Iliade* et *L'Odyssée*, par exemple, n'évoquent pas grand-chose aux élèves. Je trouve plus de connivence sur Walt Disney et on peut très bien travailler sur la conscience à travers Jimini Cricket. Pour pallier ce manque de bagage culturel, je raconte beaucoup d'histoires. C'est très plaisant mais c'est autant de temps qui n'est pas consacré à l'apprentissage de la construction de la pensée.

● **Daniel Chassagne (énergie) et Gilles Becquet (maths et sciences), professeurs en terminale bac professionnel « énergie pratique », au lycée Benjamin-Franklin à Melun (Seine-et-Marne).**

« Quand ce bac a été créé, les premiers programmes étaient presque irréalistes. Ils ont très vite été revus à la baisse. Une épreuve expérimentale a été introduite il y a cinq ans, qui a contribué à remonter les notes : les élèves sont bien meilleurs dans les ateliers qu'à l'écrit. Mais ce bac reste très scientifique, difficile, et requiert autonomie et esprit d'analyse.

» Nous organisons une correction collégiale. En maths, par exemple, deux professeurs corrigent la première partie, deux autres la seconde. Les divergences sont souvent mineures – de l'ordre du demi-point – et se soldent toujours au bénéfice de l'élève. Il n'y pas d'épreuve de rattrapage. Lorsqu'ils s'engagent dans la vie professionnelle, ces bacheliers techniciens en génie climatique sont très appréciés dans les entreprises. Ils s'intègrent très vite et deviennent souvent rapidement des donneurs d'ordres.

● **Aline Chevroux, professeur de mathématiques au lycée Georges-Clemenceau à Montpellier (Hérault).**

« L'examen s'est transformé, certes, mais il se mérite encore. On a baissé nos exigences. En terminale économie-social, on essaie par exemple d'enlever toutes les parties abstraites. C'est normal, parce qu'il nous faut intéresser un public plus hétérogène qu'auparavant. Mais ce diplôme reste important ne serait-ce que parce que ceux qui ne l'ont pas ont plus de mal à s'introduire sur le marché du travail.

» La massification n'est bénéfique que si les jeunes sont bien dans leur filière. L'orientation est primordiale. J'ai parfois des élèves en terminale à qui l'on a donné l'illusion qu'ils pouvaient y arriver. C'est un échec pour eux et pour nous. D'autant que l'on n'a pas le temps de s'occuper des plus faibles. Au premier trimestre, j'attends tout le monde. Mais ensuite, je me cale sur le noyau moyen de la classe car je dois boucler le programme. Cela dit, les résultats se révèlent souvent surprenants. Sans doute parce qu'avec certains élèves pourtant capables, le courant passe mal. C'est une alchimie très compliquée.

Propos recueillis par Marie-Laure Phélippeau

## Des résultats prometteurs dans le traitement de l'hémophilie par thérapie génique

Un groupe de chercheurs américains a mis au point un procédé expérimental

Un groupe de médecins et généticiens américains annonce dans le *New England Journal of Medicine* avoir obtenu des résultats prometteurs concernant un traite-

ment par thérapie génique de l'hémophilie, maladie dont souffrent 5 000 personnes en France. Chez quatre des six malades traités, l'état clinique s'est amélioré.

UN GROUPE de médecins et de généticiens américains annonce dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* (daté du 7 juin) avoir obtenu des résultats préliminaires prometteurs concernant un nouveau traitement de l'hémophilie. Cette maladie héréditaire qui touche près de 5 000 personnes en France est due à l'altération de certains mécanismes de la coagulation sanguine. Elle ne peut actuellement être traitée que par des facteurs de coagulation produits à partir de dons de sang ou issus des techniques de manipulations génétiques.

Les chercheurs américains, dirigés par le docteur David A. Roth (Beth Israel Deaconess Medical Center, Harvard Medical School, Boston) sont parvenus à greffer des cellules au patrimoine génétique modifié chez des patients souffrant d'une forme grave d'hémophilie de type A. En pratique, ils ont, dans un premier temps, prélevé par biopsie des cellules cutanées (des fibroblastes) chez les malades. Après mise en culture de ces cellules, ils ont ensuite « gref-

fé » dans le génome de ces cellules le gène humain qui dirige la synthèse d'une molécule indispensable aux mécanismes de coagulation sanguine (le facteur VIII) et dont les personnes souffrant d'hémophilie A sont privées. Ces cellules génétiquement modifiées ont été clonées et, au terme de différentes manipulations réalisées *in vitro*, ont été implantées dans une zone particulière de l'abdomen des patients au moyen d'une simple injection laparoscopique (prélevée sous le contrôle optique d'appareils endoscopiques). La publication de l'hebdomadaire américain détaille les résultats obtenus chez les six premiers malades, un an après l'administration de ce traitement expérimental.

### AMÉLIORATION DE L'ÉTAT CLINIQUE

Les auteurs expliquent tout d'abord n'avoir observé aucun incident sérieux, leurs cellules génétiquement modifiées n'ayant induit ni phénomène de rejet ni molécule inhibitrice dirigée contre le facteur VIII. Chez quatre des six malades, les concentrations sanguines

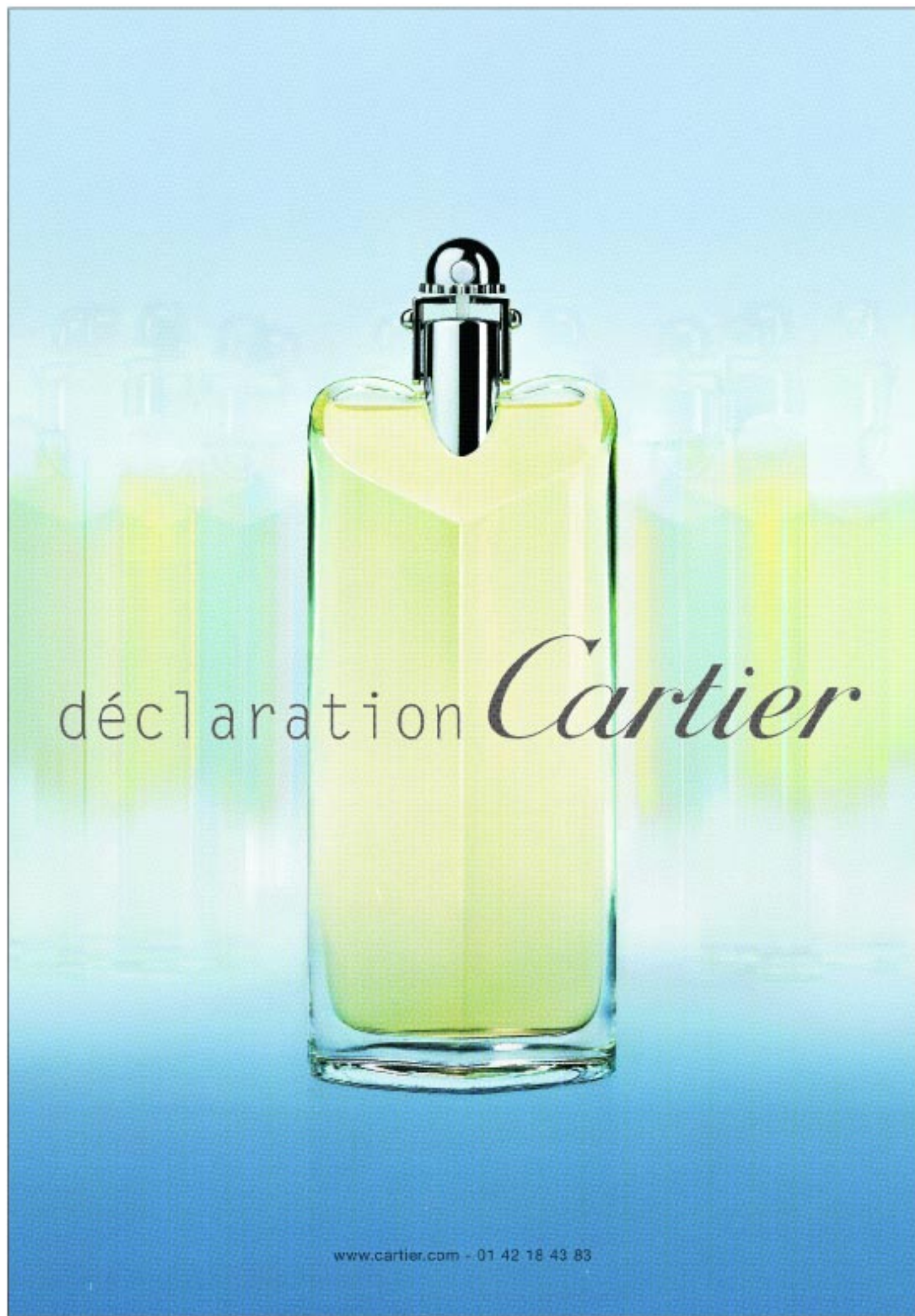
de facteur VIII se sont élevées et ce phénomène s'est accompagné chez eux d'une amélioration de l'état clinique. Dans le meilleur des quatre cas, le résultat a pu être observé pendant dix mois. Cette amélioration a été caractérisée par une moindre fréquence des saignements spontanés dont souffrent les malades, ainsi que par une réduction de l'utilisation des facteurs de coagulation nécessaires au traitement des accidents hémorragiques.

Au vu des premiers résultats, les chercheurs américains se disent optimistes. Deux autres essais sont actuellement menés à partir d'injections – intramusculaires ou intraveineuses – du gène normal associé à un virus vecteur. Les caractéristiques de l'hémophilie font a priori de cette maladie l'une des applications privilégiées de la thérapie génique. S'il reste encore à valider, le procédé expérimental mis au point par les chercheurs américains offre, aux yeux des spécialistes, de nombreux avantages.

Jean-Yves Nau

## La DHEA accessible sur prescription dans les pharmacies

VANTÉE pour ses hypothétiques propriétés « anti-âge », la DHEA est désormais facilement accessible auprès des pharmacies d'officine françaises. Face à une demande nationale en très forte expansion, la société Cooper de Melun (Seine-et-Marne), leader français dans la fourniture de produits à usage pharmaceutique, propose en effet, à compter du lundi 11 juin, à l'échelon national, d'importantes quantités de la matière première nécessaire à la fabrication par les pharmaciens des préparations magistrales de DHEA, sur prescription médicale (*Le Monde* du 23 mai). Jusqu'à présent, seules de petites quantités étaient importées en France. La société Cooper a constitué un stock de 40 kilogrammes qui sera renouvelé en fonction des demandes. La situation actuelle est d'autant plus ambiguë que le Conseil national de l'ordre des médecins a demandé à ses adhérents de ne pas prescrire cette substance, qui n'a à ce jour fait la preuve ni de son efficacité ni, surtout, de son innocuité.





## Manifestation en faveur des prisonniers basques, bretons et corses

ENVIRON 2 400 personnes, selon la police, et 4 000 selon les organisateurs, ont défilé samedi 9 juin à Paris en faveur des prisonniers basques, bretons et corses, incarcérés en France et en Espagne. La manifestation, partie vers 11 heures 30 de la place de la Nation, est arrivée une heure après, sans incident, à la Bastille, où les manifestants ont déployé une banderole sur laquelle était inscrit : « Prison = mort lente ». Les Basques, qui étaient les plus nombreux au sein du défilé, ont pris à partie le premier ministre, aux cris de « Jospin, le Pays basque est en colère », et « Paris expulse, Madrid torture ». La plupart des participants ont ensuite rejoint le cortège de la manifestation contre les licenciements soutenue par le Parti communiste, les Verts, le Mouvement des citoyens et l'extrême gauche (lire page 6).

### DÉPÊCHES

■ **ROUTE : quatre personnes ont été tuées et quatre blessées** dans deux accidents de la route survenus dimanche après-midi dans le département de la Loire. Un couple de retraités, originaire du Loiret, a trouvé la mort sur l'A72, dans le sens Saint-Etienne-Clermont-Ferrand ; d'autre part, deux jeunes gens ont été tués, et quatre personnes blessées, sur la RN82, près de Feurs, dans une collision qui a impliqué trois véhicules.

■ **DROGUE : un homme a été interpellé, dimanche 10 juin, à l'aéroport d'Orly** (Val-de-Marne) avec 17 kilos de cannabis dans ses valises. Le passager, âgé de 37 ans, revenait de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

■ **JUSTICE : six nouveaux pompiers de Coulommiers (Seine-et-Marne) ont été mis en examen** à Meaux, jeudi 7 juin, pour « non-dénonciation et non-assistance à personne en danger » dans le cadre d'une affaire de viol. En avril, neuf pompiers de Coulommiers avaient déjà été mis en examen. Ils auraient abusé sexuellement à tour de rôle d'une jeune femme de trente ans, déficiente mentale.

■ **NOYADE : une adolescente de 16 ans est morte noyée** dans l'accident de son kayak, samedi 9 juin, sur la Loire, à hauteur de Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire). Lors d'une sortie avec une dizaine de jeunes, encadrés par cinq adultes, le kayak de l'adolescente s'est retourné à un endroit où le courant était fort. L'adolescente est restée coincée sous son bateau.

■ **PALUDISME : un homme âgé d'une trentaine d'années est décédé** en Guyane, au début de juin, des suites d'un paludisme de type *falciparum*, une des formes les plus violentes de l'endémie, tandis qu'un Brésilien, également frappé de paludisme, a été hospitalisé à l'hôpital de Cayenne dans un état grave. La préfecture a annoncé qu'une enquête épidémiologique allait être lancée.

## La conférence de la famille consacre le congé de paternité mais renonce à ses ambitions sur l'autonomie des jeunes

Le soutien aux jeunes adultes s'appliquera essentiellement dans l'amélioration de l'aide au logement

Le gouvernement a finalement renoncé à instaurer une allocation en faveur des jeunes en difficulté en raison du coût estimé de cette mesure.

Ayant fait le choix du congé de paternité, le gouvernement a dû renoncer à ses ambitions sur beaucoup d'autres chapitres. C'est essentielle-

ment dans l'amélioration de l'aide au logement que l'autonomie des jeunes adultes verra son application (lire aussi notre éditorial page 18).

VEDETTE de la conférence famille, ouverte lundi 11 juin par Lionel Jospin, la création d'un congé de paternité (*Le Monde* daté 10-11 juin) a éclipsé l'autonomie des jeunes adultes qui devait être, à l'origine, le chantier majeur de cette réunion annuelle. Pour des questions budgétaires, le gouvernement a en effet renoncé à instaurer une allocation en faveur des jeunes en difficulté pourtant réclamée par une bonne partie de la gauche, du PS au PCF.

Les rapports réalisés sur le sujet par le Conseil économique et social et le Commissariat général du plan l'en ont dissuadé. Selon des estimations convergentes, une telle mesure aurait coûté 30 milliards de francs au bas mot. Même l'extension progressive de l'allocation de rentrée scolaire, accordée aujourd'hui jusqu'à 18 ans – alors que les allocations familiales le sont jusqu'à 20 ans – a été abandonnée.

Ayant fait le choix du congé de paternité, accueilli favorablement par 73 % de Français si l'on en croit un sondage réalisé pour le compte du ministère de la famille, du 22 au

26 mai, auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 personnes, le gouvernement a dû rabattre de ses ambitions sur tous les autres chapitres. Ce qui ne manquera pas de décevoir le Conseil national de la jeunesse, invité pour la première fois à la conférence de la famille, alors même que l'un des membres de ce conseil, l'Unef-ID, premier syndicat étudiant, organisait lundi une « contre-initiative » pour discuter de la situation des 18-25 ans.

### NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

Le renforcement du programme « TRACE », un dispositif d'accompagnement personnalisé dédié aux jeunes, sera annoncé mais réellement dévoilé dans quelques semaines lors de la présentation, par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, du nouveau plan de lutte contre les exclusions. Critiqué pour son manque d'aptitude à toucher sa cible, ce programme, qui alterne stages et emplois pendant dix-huit mois, aboutit au versement d'une petite indemnité dans les périodes creuses du par-

cours. Elle devrait être sensiblement revalorisée et le nombre de bénéficiaires augmenté.

Pour l'heure, l'autonomie des jeunes adultes trouve donc essentiellement son application dans l'amélioration de l'accès au logement. Les aides versées sous conditions de ressources par les caisses d'allocation familiales (CAF) vont être revues. L'évaluation forfaitaire sera supprimée pour les jeunes de moins de 25 ans dès lors que leur revenu net mensuel est inférieur à 7 000 francs. Le coût de cette mesure est estimé à 180 millions de francs en 2002. La prise en charge des garanties demandées pour l'attribution d'un logement sera également désormais accessible aux jeunes de moins de 30 ans à la recherche d'un emploi. C'est le dispositif Loca-Pass réservé, jusqu'ici, aux salariés du secteur privé non-agricole qui assumera cette prise en charge. Une concertation devrait s'ouvrir avec le 1 % logement afin de l'étendre, sans conditions, à tous les jeunes de moins de 30 ans. Ceux inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle, de type TRA-

CE, bénéficieront, enfin, d'un accès prioritaire dans les foyers de jeunes travailleurs, dont le nombre doit augmenter.

S'agissant des tout-petits, le fonds d'investissement pour la petite enfance, créé l'an passé pour l'accueil dans les crèches et les « jardins d'éveil », sera reconduit avec un abondement de 1 milliard de francs à prendre sur les excédents de la branche famille. L'allocation d'éducation spéciale pour les enfants handicapés sera renforcée.

Enfin, la ministre déléguée à la famille, Ségolène Royal, poursuivra la réforme du droit de la famille. Figurent dans ce chapitre le projet de loi sur le droit d'accès à la connaissance de ses origines personnelles (accouchement sous X), la proposition de loi sur le nom patronymique, celle sur les droits successoraux ou bien encore sur l'autorité parentale qui sera discutée le 14 juin à l'Assemblée nationale (lire ci-dessous). D'autres textes sur le divorce et la filiation sont en préparation.

Isabelle Mandraud

## Les députés s'approprient à examiner le texte visant à redéfinir l'autorité parentale

POUR RENFORCER le rôle des pères, les députés semblent prêts à se mobiliser au-delà des clivages partisans. Adoptée par la commission des lois, jeudi 7 juin, la proposition de loi du groupe socialiste sur l'autorité parentale sera discutée jeudi 14 juin à l'Assemblée, à l'occasion d'une « niche » parlementaire. Ce texte est une émanation du projet de loi visant à promouvoir l'exercice conjoint des responsabilités parentales, présenté le 4 avril (*Le Monde* du 5 avril) par la ministre déléguée à la famille et à l'enfance, Ségolène Royal.

Le groupe UDF devrait voter ce texte, qualifié de « bonne proposition ». Une « large part » des députés RPR devrait en faire de même, selon Jean-Marie Gèveau (RPR, Sarthe), qui regrette néanmoins que la réforme du droit de la famille, promise depuis longtemps par le gouvernement, soit « saucissonnée » de la sorte, et ne fasse pas l'objet d'un grand débat parlementaire. La proposition sur l'autorité parentale est en effet examinée après la réforme du nom, des droits successoraux des conjoints survivants, de la prestation compensatoire et de l'accouchement sous X..., et avant la réforme du divorce, annoncée par le gouvernement pour l'automne.

### « L'INTÉRÊT DE L'ENFANT »

Afin de « consacrer totalement dans le code civil un droit commun de l'autorité parentale centré sur le principe de son exercice conjoint quel que soit le statut des parents (mariés, séparés, divorcés ou concubins) », lit-on dans l'exposé de ses motifs, la proposition de loi PS modifie une dizaine d'articles du code civil. Toute différenciation entre enfants légitimes et naturels est supprimée. La notion d'autorité parentale est modernisée. Elle a désormais « pour fondement et finalité l'intérêt de l'enfant ». Elle appartient aux père et mère jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger du point de vue de sa sécurité, de sa santé, de sa moralité, mais aussi « pour assurer son éducation et permettre son développement dans le respect dû à sa personne ». Par ailleurs, « les parents associent l'enfant aux décisions qui le

concernent selon son âge et son degré de maturité ». La séparation des parents est sans incidence sur les règles de dévolution de l'autorité parentale. Symboliquement, les règles relatives à l'autorité parentale des parents divorcés, actuellement incluses dans le chapitre du code civil sur le divorce, sont réintégrées au chapitre général concernant l'autorité parentale. Il est rappelé que les parents séparés doivent maintenir des relations personnelles avec leur enfant. « Le parent qui n'exerce pas les prérogatives liées à l'exercice de l'autorité parentale peut être convoqué par le juge qui lui rappelle ses obligations. » Chez les concubins, l'autorité parentale est exercée automatiquement en commun dès lors que la filiation de l'enfant est établie à l'égard de ses deux parents. L'exigence de vie commune au moment de la reconnaissance de l'enfant est supprimée.

La garde alternée des enfants aux deux domiciles des parents séparés est pleinement admise comme mode d'exercice possible de l'autorité parentale, « que son principe soit reconnu par les parents dans une convention ou qu'il soit décidé par le juge ». Elle devient même la modalité privilégiée d'organisation de la vie des enfants, qui résident « en alternance chez chacun des parents ou au domicile de l'un d'eux ». Avant cette réforme, la pratique de la résidence alternée se trouvait freinée par la nécessité faite au juge de fixer une « résidence habituelle » de l'enfant (*Le Monde* du 25 novembre 2000). Parmi les critères que le juge doit prendre en compte pour fixer les modalités d'exercice de l'autorité parentale après une séparation, figure désormais « l'aptitude de chacun des parents à assumer ses devoirs et respecter les droits de l'autre ». Obligation est faite à chaque parent d'informer préalablement son ex-époux ou compagnon en cas de changement de résidence. Enfin, les conditions de délégation totale ou partielle de l'autorité parentale à un tiers, avec l'accord des parents, sont assouplies. Un premier pas vers une reconnaissance du rôle des beaux-parents dans les familles recomposées.

Pascal Krémer



**Baccalauréat 2001**  
Aussitôt reçu,  
aussitôt prévenu !

Pour le baccalauréat 2001, inscrivez-vous sur [www.lemonde.fr/examens2001](http://www.lemonde.fr/examens2001) et bénéficiez d'un service exclusif !

Pour la première fois, recevez et faites parvenir à vos proches l'annonce de votre réussite au baccalauréat par un simple message texte sur téléphone portable (SMS)\*.

Retrouvez sur [lemonde.fr](http://lemonde.fr) :

- Une sélection quotidienne d'articles et de dossiers du *Monde*, pour lier révisions et actualité
- L'intégralité des corrigés dans toutes les matières, à la sortie des épreuves du baccalauréat général et technologique

**Le Monde.fr**  
[www.lemonde.fr/examens2001](http://www.lemonde.fr/examens2001)

\*A partir de 2 euros, selon le nombre de messages envoyés (paiement sécurisé).



**meubles Decor Actuel**

**Idées Cadeaux : Fête des Pères**

**SALONS HAUT DE GAMME,**  
canapés et fauteuils en cuir, tissus Alcantara. Contemporain & Art déco

**OFFRE EXCEPTIONNELLE**  
**fauteuils club**  
**9 800 F les 2**

80, rue Claude-Bernard  
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

Offre valable dans la limite des stocks disponibles.



# Les îles craignent d'être noyées dans une Europe élargie

Réunis en conférence à Porto-Vecchio (Corse), les représentants des territoires insulaires redoutent que l'Union, en grandissant, devienne trop continentale et ne prenne plus en compte leurs spécificités et leurs handicaps

## PORTO-VECCHIO

de notre envoyé spécial

D'une certaine façon, les îles européennes entretiennent, avec Bruxelles, des relations du même type que celles de la Corse avec Paris : mélange de difficultés, de sentiment d'incompréhension, d'après négociations. Si les spécificités insulaires sont, le plus souvent, reconnues par les Etats, l'Europe, elle, a longtemps ignoré sa dimension insulaire : en dehors des régions « ultrapérimériques », notamment les DOM-TOM français, les îles n'étaient tout simplement pas évoquées dans le traité de Maastricht.

Depuis des années, les îles plaident leur cause auprès de la Commission européenne, à travers le lobbying très actif de la commission des îles (voir ci-dessous). D'année en année, de traité en conférence intergouvernementale, elles enregistrent des progrès, qui dessinent un « mouvement », selon la formule de Jean Baggioni (RPR), président du conseil exécutif de l'Assemblée territoriale de Corse, président de la commission des îles, qu'il accueillait à Porto-Vecchio, jeudi 7 et vendredi 8 juin, pour sa conférence annuelle.

Mais à peine les intervenants pouvaient-ils souligner un « changement de climat » en leur faveur au sein de la Commission, notamment sous l'impulsion de Michel Barnier, commissaire chargé en particulier de la politique régionale, qu'ils étaient déjà confrontés à une nouvelle difficulté, autrement plus redoutable. Les représentants des îles font partie, en effet, de ceux qu'inquiète la perspective de

l'élargissement de l'UE, avec, au bout du chemin, une Europe à 27.

Du point de vue insulaire, l'élargissement, tel qu'il se dessine, présente en effet plusieurs dangers. En reportant vers l'Est le centre de gravité de l'Union, il en renforce la dimension continentale : la part de la population européenne résidant dans les îles passera à terme de 3,5 % à 2,8 ou 2,6 %. En dehors de Chypre, Malte et de l'Estonie, les nouveaux membres ne compteront aucune île dans leur territoire, certains n'auront pas de façade maritime du tout. Autrement dit, selon la formule de Michel Biggi, économiste et directeur technique d'Eurisles, une banque de donnée sur laquelle s'appuie la commission des îles, ces nouveaux membres n'auront aucune « sensibilité insulaire ». Au point que, dans la perspective de l'adoption de dispositions nouvelles favorables aux îles, aucune majorité qualifiée ne pourra plus être réunie sans l'appoint d'Etats purement continentaux.

## RISQUE DE BAISSÉ DU PIB

En outre, l'élargissement risque d'entraîner, dans le travail de la Commission, un changement méthodologique aux conséquences politiques. Dès lors que l'Union comptera quelque 500 millions d'habitants, Bruxelles envisage, à terme, de relever à 800 000 habitants le seuil démographique minimal de sa nomenclature statistique. Si une telle mesure n'est pas aménagée, les petits territoires comme la Corse ne seront plus pris en compte en tant que tels : avec ses 260 000 habitants, l'île serait

amalgamée, par exemple, à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit un retour à la situation qui prévalait avant 1970.

Enfin, l'élargissement à des pays moins développés fera baisser le PIB moyen par habitant, indicateur-clé, notamment dans l'attribution des fonds structurels. Cette baisse aboutira, a souligné Jean-Didier Hache, secrétaire exécutif de la commission des îles, à « enrichir mécaniquement les îles, alors que rien n'aura changé en termes de contraintes et d'insularité ». Cela pourrait être d'autant plus dommageable pour les îles que plusieurs d'entre elles, à l'instar de la Corse, sont déjà appelées à sortir de l'objectif 1 des Fonds structurels, qui vise à compenser un retard de développement.

Or les îles ont constaté qu'une bonne partie de leurs problèmes se retrouvent dans les zones de montagne ou les régions les plus désertées de la future Union élargie : difficultés de transports, déclin démographique... Ainsi les futurs adhérents que sont la Pologne ou la Roumanie connaissent le même phénomène de désertification dans certaines de leurs régions,

que dans beaucoup d'îles. Conséquence, limpide, de ces évolutions : les représentants des îles ont voté, vendredi, pour approuver le virage tactique et stratégique auquel les conviait M. Baggioni.

Désormais, les îles feront front commun avec tous ceux qui se jugent sacrifiés, laissés-pour-compte de l'UE, tous ces territoires, frappés de « handicaps structurels durables », qui craignent d'être marginalisés, oubliés, victimes d'un libéralisme économique qui ne laisse pas leur chance aux plus faibles, dans une Europe que la mondialisation risque de transformer en « une espèce de supermarché homo-

généisé », comme l'a souligné Franck Gaskell, président d'Euro-montana, association de lobbying économique pour les zones montagnardes.

Les îles, au surplus, trouvent dans ce tournant l'intérêt « moral », selon un terme utilisé par MM. Baggioni et Hache, de demander les mêmes avantages que pour les îles, en faveur de régions non insulaires qui connaissent des difficultés similaires. Conscients des risques de « dilution » de leurs revendications qu'implique ce tournant, comme l'a reconnu M. Hache, les représentants des îles entendent garder

leur autonomie dans ce front commun.

Une telle ambition est fondée sur les liens spécifiques qui unissent les îles, au-delà de leurs différences géographiques, culturelles, de dimension ou d'appartenance nationale. Ainsi, interrogés dans le couloir de la Conférence, Alec Mac Donald, représentant des Hébrides écossaises, et Yngve Mörn, délégué de l'archipel d'Åland, en Finlande, soulignaient, avec les mêmes mots, la « communion » de problèmes entre leurs îles nordiques et la Corse. M. Mörn n'hésitait pas à ajouter : « La Corse donne maintenant l'exemple aux autres îles d'Europe. Il y a beaucoup d'énergie, beaucoup d'idées, beaucoup d'actions, alors que chez nous, qui sommes autonomes depuis presque quatre-vingts ans, il ne se passe pas grand-chose... J'ai rencontré un délégué d'îles grecques, qui m'a dit : "Nous devons faire comme la Corse." C'est très bien que le gouvernement français ait compris qu'il faut admettre que les besoins d'une île ne sont pas les mêmes que ceux du continent. »

Jean-Louis Andreani

## Un ensemble de 15 millions d'habitants

● **Vingt et une autorités régionales.** La commission des îles, qui réunissait à Porto-Vecchio le jeudi 7 et vendredi 8 juin sa vingt et unième conférence annuelle, est la plus ancienne (1980) des commissions spécialisées de la conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM). Elle regroupe les vingt et une autorités régionales insulaires de l'UE auxquelles s'ajoutent quatre régions insulaires de pays candidats à l'adhésion. Ces îles de l'UE regroupent environ quinze millions d'habitants.

● **Actions spécifiques.** Confirmant une disposition du traité d'Amsterdam (1997), le Conseil européen de Nice (décembre 2000) a évoqué « la

nécessité d'actions spécifiques ». La commission des îles demande notamment que les déclarations des traités européens sur les îles soient complétées et clarifiées et revendiquent des actions spécifiques pour compenser les handicaps de l'insularité.

● **Elargissement.** La commission a notamment voté un texte qui, dans la perspective de l'élargissement de l'UE, affirme que « l'absence d'une politique volontariste à l'égard des îles » susciterait des « frustrations » génératrices de « crises » dont il est « probable qu'elles seront davantage un facteur de désintégration pour l'Union que ne le serait aujourd'hui l'octroi raisonné de mesures d'adaptation ou de dérogation ».

## Traité de Nice : « les positions assez rigides de l'administration française »

### PORTO-VECCHIO

de notre envoyé spécial

Grâce à la politique qu'elle mène en Corse, la France est-elle un modèle pour ses partenaires européens, en matière de compréhension des problèmes liés à l'insularité ? A entendre le préfet de Corse, Jean-Pierre Lacroix, jeudi 7 juin à Porto-Vecchio, devant les délégués de la commission des îles, la réponse ne fait pas de doute : la façon dont Paris défend le dossier corse auprès des autorités communautaires de Bruxelles se veut « un exemple (...) pour une meilleure reconnaissance de la situation particulière des îles au sein de l'Union européenne ».

Ainsi, le préfet a souligné longuement que « des solutions originales et dérogatoires du droit commun » sont proposées, notamment en matière économique et fiscale, par Paris, qui plaide auprès de Bruxelles pour une « appréciation souple et réaliste des règles communautaires ».

Las, à peine prononcé, ce plaidoyer pro domo a été contredit par Mario Segni, député européen italien. Aimablement provocateur, le parlementaire a indiqué, face à un préfet soudainement rembruni, que lors de la préparation du sommet de Nice de décembre 2000, qui clôturerait la présidence française, il avait fallu vaincre « les positions

assez rigides de l'administration française » pour que la dimension insulaire soit mieux prise en compte dans le traité...

M. Segni a enfoncé le clou en révélant que M. Baggioni était intervenu avec une très grande « fermeté » auprès des autorités françaises, en tant que président de la commission des îles. De fait, le président du conseil exécutif de l'Assemblée territoriale de Corse a écrit à Lionel Jospin et, aussi, semble-t-il, à Jacques Chirac et au ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, une lettre aux termes assez vifs pour leur demander de mettre en accord les objectifs de la France, en tant que président de l'Union européenne, avec l'action du gouvernement français en Corse.

Lors de la réunion de Porto-Vecchio, le même Jean Baggioni a indiqué que le gouvernement grec venait de décider une modification de la Constitution hellénique, pour y ajouter une disposition « exigeant que la législation nationale prenne en compte systématiquement la dimension insulaire ». L'île corse a ajouté que les autres membres de l'UE feraient bien de s'inspirer de cet exemple – même quand leurs territoires insulaires sont bien moins importants qu'en Grèce...

J.-L. A.

## INTERÉPARGNE

www.interepargne.fr

### Compte Epargne Temps

Les solutions de gestion du "Capital Temps"

Face aux enjeux de la nouvelle organisation du temps de travail, rechercher la meilleure gestion du "Capital Temps" est une démarche essentielle.

En prenant en compte les besoins et les spécificités de votre entreprise, Interépargne réunit toutes les compétences pour vous assurer une gestion optimale et sur mesure de votre Compte Epargne Temps : maîtrise de la gestion administrative et/ou financière, adossement du passif social...



Contact : Karen Charbonnel au 01 58 19 43 17  
E-mail : karen.charbonnel@interepargne.fr  
ou adressez votre carte de visite à :

Interépargne - 16-18, rue Jules César - 75012 Paris

**NATEXIS**  
**BANQUES**  
**POPULAIRES**



**Y**OUBA et ses copains parlent. Avec franchise. De tout, tout le temps. Ils ont parfois la dent dure. Contre la prof de philo, qui « n'est pas apte, vient des milieux bourgeois, et a peur ». Son collègue de maths, « un vieux aux méthodes anciennes ». Les devoirs sur table, concentrés sur quelques jours. Et même les horaires des cours, qui seraient incompatibles avec ceux du bus 15, desservant le lycée à l'arrêt « Lapin sauté ». Ils parlent, mais on voudrait qu'ils se taisent. Surtout l'année du bac. Trop bruyante, comme prise à son propre piège, la détresse scolaire de la terminale sciences et technologies tertiaires numéro 4 n'est plus entendue.

Au lycée Voillaume d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), énorme campus sans âme abritant 2 100 élèves, la classe de Youba, un grand maigre qui parle trop vite, s'est distinguée toute l'année par son tumulte. « Vingt-huit ans que je n'avais pas connu ça », confie la professeuse d'anglais. Le bruit, affirme Youba, est ce qui distingue les filières technologiques des filières générales. « Les uns sont dans le brouhaha total, les autres dans le silence. »

Dès la rentrée de septembre, la vie a tourné au bras de fer : les enseignants d'un côté, les trente-trois élèves de la STT 4 de l'autre. En informatique de gestion, l'une des deux matières principales au programme de cet ancien bac G, la démonstration en sera faite à maintes reprises. Frédérique de Robien, une jeune enseignante, avait pourtant entamé l'année pleine de bonne volonté : « Ils ont besoin d'être écoutés. » Peut-être. Comme des vagues se brisant sur la grève, les conversations enflent avec une régularité impérieuse, pour ne refluer qu'à de brefs instants, fugaces moments de concentration. D'un bout à l'autre de la classe, on parle cinéma – *La vérité si je mens* –, bande dessinée – mangas –, sport – combat de karaté ou capoeira – et rap. Les « coûts de revient » et les « charges directes de distribution » de M<sup>me</sup> de Robien suragent péniblement dans le ressac de la conversation ordinaire. « À qui elle est cette feuille, en culé de ta race ? », « Il est né en 83 et y s'rase ? », « Inch'Allah, j'ai la moyenne ! » La minorité silencieuse, surtout des filles, est emportée par le flot.

En cours d'économie-droit, deuxième coefficient au baccalauréat STT, les pics d'attention épousent, plus régulièrement, la courbe des indicateurs de la croissance depuis les années 1970. Le programme passe entre les mots. Elise d'Hollander, qui a choisi de commencer sa carrière en zone difficile, s'est, comme les autres, battue pendant les trois premiers mois de l'année, avant de réussir à faire basculer la classe. « Un jour j'ai dit : "Lundi on organise un rattrapage pendant trois heures parce qu'on est en retard". Ils étaient vingt ; c'était gagné. » M<sup>me</sup> d'Hollander compte ses meilleurs élèves parmi les plus turbulents. Il faut, les défend-elle, leur rendre confiance et éviter de les mettre en échec. Car, a-t-elle compris, ces jeunes n'avouent jamais leurs faiblesses. Elle sera, au bout du compte, la seule à gagner leur estime.

Au premier trimestre, les heures de colle sont les premières sanctions prises pour tenter de ramener le calme. « On est les éléments perturbateurs », peut désormais se présenter Youba, l'un des dix repérés dans la classe. Boutflika, vingt ans, l'air toujours fatigué avec ses paupières tombantes, a écopé de quatre heures. « Je suis souvent absent ; je travaille à côté, les nuits, dans la sécurité. » La nuit au boulot, le jour au lycée, « des fois, j'arrive pas à me lever le matin ».

Puis sont venues les exclusions. Issa le premier, un « leader » de dix-sept ans, qui a pu être accueilli avec succès dans un autre lycée. Adeyinka, ensuite, passé en conseil de discipline pour avoir diffusé un virus dans l'informatique du lycée. « Un

Ci-dessus : la salle d'informatique du lycée.

Ci-contre : Elise d'Hollander, professeuse d'économie-droit. Elle a rendu confiance à ses élèves et gagné leur estime.



© SAMUEL BOLLENDORFF/VEIL PUBLIC/PHOTOS POUR « LE MONDE »

## 2 A CHACUN SON ECOLE

# Les révoltés de la STT 4

**En classe de terminale sciences et technologies tertiaires n° 4 du lycée Voillaume, à Aulnay-sous-Bois, règne un perpétuel brouhaha. Personne n'écoute personne, les élèves sont soudés contre les profs. Les meilleurs perdent pied et les faibles continuent de régresser. Echec et déception au quotidien**

gâchis », disent les profs. Enfin Karim, à deux mois du bac, pour insultes et absentéisme, alors que, « dans une classe normale », ce beau gosse un peu flambeur de vingt ans, élu délégué de la classe,

aurait sûrement fini l'année. Plusieurs autres, dont Boutflika et Youba, ont été exclus trois jours. Le répit ainsi accordé aux enseignants a laissé un goût amer. Les cours d'histoire et d'anglais, le jeudi

matin, ont continué de pâtir des matches de foot du mercredi soir. Le travail à l'extérieur n'a pas cessé de manger le sommeil et de grignoter l'assiduité. La triche, ce jeu à se faire peur, pratiqué sans conscience de l'interdit, n'a pas disparu.

Les sanctions n'ont pas ébranlé ce bloc soudé contre les adultes. Un autre gouffre les sépare. Les uns et les autres ont mesuré à quel point ils ne parlaient pas le même langage. Quand le professeur d'histoire-géographie a lancé un jour : « Arrêtez de me regarder avec ces yeux de merlan frit », les élèves l'ont senti comme une insulte. Ils s'en sont ouverts au conseil de classe du deuxième trimestre. Les cris d'animaux des garçons, spécialité de la STT 4, ont laissé les adultes panotés. « A vingt ans, on n'était pas comme ça ! » Face à cette classe « exceptionnelle », les pédagogues n'ont plus qu'à dresser la liste rationnelle des obstacles que rencontre leur magistère : problèmes de compréhension, manque d'automatisme, non-maîtrise des raisonnements logiques, de la lecture... « Ce sont des enfants qui renoncent très vite, il faut sans arrêt les motiver », constate M<sup>me</sup> de Robien.

L'enseignante d'informatique a réuni les élèves par petits groupes, pour tenter de comprendre ce qui les empêchait d'apprendre. « A deux, ça a marché, ils ont convenu qu'il y avait trop de bruit dans la classe. A partir de quatre, ça n'a plus rien donné : c'est devenu la faute des profs et du système. » Mais les profs, eux, n'ont pas trouvé un moment pour se réunir sérieusement. Ils ont pourtant fini par tomber d'accord : « Ces élèves ne se remettent jamais en cause. » Studieuse, la classe juste au-dessous, en première, est pourtant autrement plus défavorisée. On y trouve des sans-papiers, des victimes de violences familiales, un cas de prostitution. Pourquoi ceux de la STT 4, plutôt choqués par leurs familles, se sont-ils installés dans l'affrontement ? Pourquoi sont-ils si invivables en groupe et si attachants, pris individuellement ? Mickaëlle Cuny, conseillère principale d'éducation, a trouvé une réponse. « Ils ont un rapport magique à la scolarité. Ils ont passé toutes les classes, sont certains d'avoir le bac, puis d'aller en BTS ou en fac, et, au bout du compte, d'avoir quelque chose. »

En face, les points de vue sont tout autres. « On travaille, et ça, les profs ne le savent pas, dit Khadija. On veut tous faire un BTS, et c'est dur d'y arriver, parce qu'il n'y a pas beaucoup de place. » Les filles ont souffert, cette année : trop de bruit pour se concentrer. Mais Khadija tempère. « On est solidaires, et on s'entraide, c'est ça qui compte. » La STT informatique de gestion

est la seule du district et recrute large. Dans les zones pavillonnaires, mais aussi les cités des environs, les Beaudottes à Sevran, les 3000, le Gallion ou la Rose des vents à Aulnay. Dans ces cités, croit savoir la direction du lycée, il se dit que le bac informatique de gestion est le plus facile à obtenir. Nombre d'enseignants en sont d'ailleurs persuadés, désespérés de le voir chaque année « donné » à des jeunes qui n'ont pas le niveau.

La majorité des élèves de la STT 4 n'a cependant pas choisi d'être là. En classe de première, certaines filles ont tiré au sort entre deux voies possibles, comptabilité et informatique. Nicole ne voulait ni l'une ni l'autre ; elle a demandé une école d'art, Boule ou Estienne. Fatih, « le Turc », rappelle que

« Je suis souvent absent ; je travaille à côté, les nuits, dans la sécurité. Des fois j'arrive pas à me lever le matin »

**Boutflika, vingt ans**

« même en BEP, ils voulaient pas m'accepter, à cause de mon dossier scolaire : c'est un casier judiciaire ! ». Mais « même pour travailler à la chaîne chez Citroën, avec le bac, on est mieux payé ». Kadhija voulait aller en S : « Mes profs m'en ont dissuadé ; pourtant j'étais bonne en maths. » Finalement, l'informatique lui convient. Elle n'imaginait pas passer sa vie devant des chiffres. « Il faut d'abord avoir un boulot intéressant qui prend pas trop de temps, pour la famille, explique cette fille de couturier marocain. Pas forcément beaucoup d'argent, le salaire du mari suffit pour se nourrir, celui de la femme, c'est pour les loisirs ! »

VÉRONIQUE a connu la situation inverse : deux premières scientifiques, parce que les profs lui avaient dit qu'elle avait le niveau, quand elle, dès la seconde, aspirait à la STT. « Calculer la vitesse d'un objet qui tombe, ce n'est pas mon truc. La gestion a rapport avec ce que je vis. » Parmi ses cinq frères et sœurs, l'un possède un BEP de maintenance, l'autre un BEP de comptabilité. Véronique, fille de fonctionnaire, pense : « Je ne suis pas faite pour les études. » Un peu seule, car tous ses copains de collège sont déjà en fac ou dans le monde du travail, elle bûche, sérieuse, pour accéder à un BTS ou à un IUT. Pour « tenir son emploi du temps », elle a arrêté le théâtre, et les cours de tamoul, la langue familiale, dans laquelle elle avoue avoir encore du mal à tenir une conversa-

tion. Boutflika, qui vit seul chez une tante, était en première S. « Mais il faut quelqu'un à côté de soi pour réussir dans ces filières. » Lui voulait faire Saint-Cyr. A l'école d'officiers, « en plus, ils te forment à l'informatique ». Son pays, les Comores, « a besoin de gens comme ça », estime-t-il. Mais ses parents, restés là-bas, n'ont pas voulu entendre parler. « Pour eux, l'armée, c'est la guerre. Ils voulaient que je sois avocat. » Avocat ou médecin, tels sont les « métiers vedette », expliquent les garçons.

Les premières vacances, à la Toussaint, ils les ont passées à décompresser. Partir un peu en boîte, se balader à Paris. « Nous, c'est les Champs. On rigole, on va manger quelque chose... » Boutflika précise : « On va là où il y a des filles et des magasins. Pas aux Halles. Les Halles, c'est le look américain, y'en a même qui en font trop, ils baissent leur froc devant les filles, ils marchent torse nu. » Mais Paris n'oublie jamais qui tu es. « Ils savent que tu viens de la banlieue ; on n'a pas la même façon de s'habiller, de parler. Ils te regardent comme ça », fait-il en levant le menton.

A partir de Pâques, l'ambiance a changé. D'après les résultats des bacs blancs, seuls quatre élèves sont en mesure de réussir à l'examen. Djamilia, qui travaillait depuis la rentrée dans une entreprise de télémarketing le mercredi, un vendredi sur deux et tous les samedis, va arrêter. Boutflika a trouvé un nouveau job de bagagiste à Roissy. Pour 70 francs de l'heure, il fait encore des nuits, mais moins nombreuses qu'au début de l'année. Place aux révisions, avec les copains. « Je comprends mieux qu'avec les profs qui n'ont pas les bonnes méthodes. C'est vrai qu'on n'est pas des anges, mais ils ne voient que le mauvais côté. Ils n'arriveront pas à nous dégoûter de l'école ; sans diplôme, on n'est rien dans cette société », précise Boutflika, qui, avec un « avis réservé » des enseignants, a vu s'éloigner la perspective d'un BTS. Karim, l'exclu, qui se présentera en candidat libre, participe aux séances. Les filles se sont organisées de leur côté.

D'autres ont fait appel à une association municipale qui met à leur disposition des étudiants. Salim a travaillé ainsi tous les matins pendant les vacances, puis tous les soirs de 16 heures à 19 heures, jusqu'au bac. Il compte sur cet effort, ses notes sont trop faibles. Lui aussi a quitté son job, s'est placé

depuis plusieurs semaines au premier rang en cours... Entre de longs silences, il confie : « Ça été une année perturbée. Comme tout le monde se connaît, ça parlait plus que ça travaillait... Je pensais que les profs allaient plus s'occuper de nous... Ça été fait à la va-vite. » Cet été, Salim serait bien allé « en Amérique ». Mais il y a le bac, qu'il n'est pas assuré de décrocher. Et « pour s'en sortir, il faut des études et du boulot ».

Sombre bilan. Les forts sont devenus faibles et les faibles n'ont progressé qu'en deçà de leurs possibilités, jugent les enseignants. L'équipe, mal soudée, n'a pas trouvé les réponses, un peu « paumée » elle aussi. Certains profs ont fini, au fil des semaines, par se décourager. « C'est un échec », constatent-ils unanimement. Comme éjectés du système scolaire sans le voir, les élèves, agrégés solidaire aux potentialités inexploitées, ont fini par tourner en orbite. « Ils nous ont complètement échappé », conclut la conseillère principale d'éducation. Salim, le timide, sent que le plus dur reste à venir et ne sait plus où poser son regard. « Ici, on est perdu, on ne sait pas ce qu'on va faire, murmure-t-il. Dans les cités, les jeunes n'ont pas d'appui. Après le bac, je vais m'enfuir. Au Sud. J'aime le soleil, moi. »

**Nathalie Guibert**

**PROCHAIN ARTICLE**  
Dans la famille des charpentiers



Laurent Murawiec, analyste politique

# « Des boucliers antimissiles mobiles face à la prolifération »

Premier Français à avoir intégré la Rand Corporation, le plus célèbre des instituts américains de recherche stratégique, ce spécialiste décrit le grand tournant que les Etats-Unis opèrent aujourd'hui dans la conception de leur défense

## « Quel est l'état d'avancement du projet d'un système de défense antimissile ?

– L'administration n'a pas encore arrêté ses choix définitifs. Les responsables de l'équipe Bush se sont répandus un peu partout dans le monde pour en parler. Ils font une espèce de sondage d'opinion en grandeur réelle et ils travaillent d'arrache-pied au Pentagone sur la question des choix. Nous en sommes à la première étape.

– Il a été question d'un bouclier national, puis on a supprimé l'adjectif « national ». On l'a présenté comme la réponse à un tir de missile d'un Etat voyou ; maintenant on dit plutôt que c'est un instrument de lutte contre la prolifération des missiles balistiques...

– Nous devrions nous débarrasser du mot bouclier, à moins d'inclure des notions de boucliers mobiles. Nous ne sommes plus dans la perspective reaganienne de 1983 et la création d'une espèce de cloche au-dessus des territoires défendus, que ce soient les Etats-Unis ou leurs alliés. Deuxième précision : il est vrai que les armes n'existent pas, mais, en général, quand on lance un projet d'armement, c'est que cela n'existe pas encore. Depuis la fin des années 1980, le concept de défense antimissile a été extrêmement changeant : c'était plus une sorte de ping-pong politique qu'un projet cohérent. On ne parle plus de défense antimissile « nationale » parce que l'équipe Bush a voulu apaiser les craintes, en particulier en Europe, de voir ce système protéger les Etats-Unis exclusivement.

– L'objectif général est de répondre aux menaces de prolifération et aux effets de cette dernière. Les effets, c'est la capacité de dissuasion qu'acquiert un adversaire éventuel en s'équipant en missiles balistiques. Imaginez la Chine disant aux Américains : nous allons régler son compte à Taiwan, mais vous n'intervenez pas parce que nous sommes capables de frapper soit la Côte ouest des Etats-Unis avec nos missiles intercontinentaux, soit vos porte-avions croisant à quelques milliers de miles marins de Taiwan...

Les Américains veulent être en mesure d'empêcher cette dissuasion.

– Pourquoi la dissuasion telle qu'on l'a connue pendant la guerre froide ne fonctionnerait-elle pas dans ce cas ?

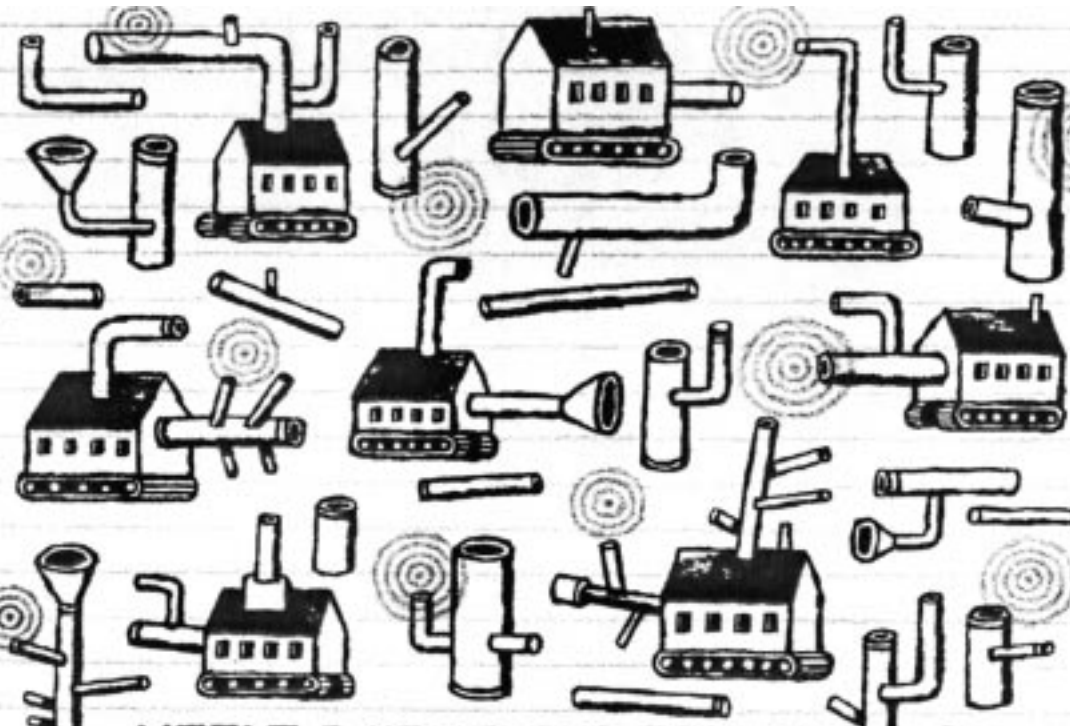
– La dissuasion entre les Etats-Unis et l'URSS a fonctionné au niveau de la guerre généralisée. L'équilibre de la terreur a empêché un affrontement direct entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, mais elle n'a pas du tout empêché des dizaines d'autres guerres, y compris celle du Vietnam. La situation entre les Etats-Unis et la Chine n'est pas du tout le calque de celle ayant existé entre les Etats-Unis et l'URSS. La possibilité que Pékin s'attaque à Taiwan dans les années qui viennent n'est pas à exclure, surtout si les Chinois sont capables d'infliger des pertes telles aux Américains qu'ils puissent leur dire : vous n'allez quand même pas prendre ces risques pour cette province renégate.

– Dans le projet Reagan, il y avait à la fois le bouclier et le désarmement. A Reykjavik, Reagan fut très près d'accepter un proposition de Gorbatchev sur un désarmement nucléaire quasi général.

– Il fut très près mais il ne l'a pas fait, et cela fait une grande différence. Dans l'optique reaganienne, une fois que les Etats-Unis auraient été capables de frapper les missiles intercontinentaux soviétiques et de les empêcher d'atteindre leur cible, à ce moment-là – comme il l'avait dit dans son discours fondateur en 1983 –, il devenait possible de se débarrasser de l'équilibre de la terreur.

– Le développement de systèmes antimissiles dont pourraient aussi bénéficier les Européens et peut-être même les Russes est-il compatible avec la théorie classique de la dissuasion ?

– J'ai très peur de ce que l'on appelle la théologie nucléaire ; c'est une pseudo-science d'une complexité qui m'effraie. La dissuasion en tant qu'arme de la diplomatie est quelque chose qui existe depuis toujours. La dissuasion est un fait nor-



DESSIN JOCHEM GERNER

mal de la diplomatie et de l'art de la guerre. La dissuasion nucléaire a eu un certain profil à l'époque où deux super-grands pouvaient se menacer l'un l'autre, et la planète entière, de destruction généralisée. Elle a une allure tout à fait différente dans un monde qui n'est plus défini par cette bipolarité.

– Est-ce à dire que la dissuasion française n'a plus sa place dans ce contexte ?

– Je crois qu'elle est radicalement dévaluée.

– Peut-on essayer de dresser la physionomie d'un système de défense antimissile ?

– Les choix ne sont pas encore arrêtés, le Pentagone va mettre un certain temps avant de s'engager définitivement. Au point de vue technique, on est arrivé au point où toutes les grandes composantes de défense antimissile sont devenues faisables, c'est-à-dire les systèmes de détection, le traitement de données, la capacité de connexion en temps réel, l'acquisition de cibles, le feu et la précision du feu. Ce qui guidera les choix des Américains, ce

seront les objectifs assignés à cette défense antimissile. Si l'objectif est d'empêcher tel ou tel pays de menacer les Etats-Unis ou leurs alliés, dans ce cas les systèmes basés dans l'espace et sur des unités navales seront au premier plan. Il me semble que ce sont ces systèmes qui auront la priorité.

– Mais les calendriers seront échelonnés. Le croiseur Aegis, qui est le composant essentiel d'un système de défense antimissile, est opérationnel depuis un certain nombre d'années. Et il semble que d'ici huit ans la « couche supérieure », c'est-à-dire la défense à haute altitude, devrait être opérationnelle. La « couche inférieure », qui est le Patriot 3 ou le Pack 3 (batterie de missiles antimissiles), c'est le présent.

– Comment, du point de vue américain, l'appréciation de la menace a-t-elle évolué au cours des derniers mois ?

– Le point de départ me paraît être une prolifération proliférante. La prolifération irrésistible à la fois des vecteurs balistiques et des armes nucléaires biologiques et chimiques. Le club nucléaire a acquis, bon gré mal gré, un certain nombre de nouveaux membres ces dernières années (l'Inde et le Pakistan), et les armes NBC (nucléaires, bactériologiques, chimiques) prolifèrent de tous côtés. La première constatation est que les menaces se sont considérablement accentuées. L'Iran, qui n'est certes plus en plein zèle religieux révolutionnaire, mais qui n'est pas dépourvu de zèle nationaliste et d'ambitions régionales, dispose d'un vecteur à moyenne portée. Avec l'aide russe et chinoise, les portées de ces missiles vont toucher à l'Europe ou à des alliés des Etats-Unis dans la région. Nous ne sommes plus dans le schéma de la guerre froide où il s'agit de détruire totalement le territoire de l'adversaire, mais il s'agit d'armes qui sont beaucoup plus opérationnelles.

– Les armes nucléaires étaient faites pour qu'on ne s'en serve pas, nous sommes dans une époque où les armes nucléaires et les autres armes de destruction massive vont de plus en plus être faites pour être utilisées. En ce qui concerne l'analyse des risques, il n'y a pas de grande crainte du côté américain que la Russie représente une menace d'ensemble, elle est considérée plutôt comme une puissance résiduelle, elle constitue une nuisance et non une menace. Le plus ennuyeux, c'est que la Russie soit un proliférateur si actif de technologie dangereuse. En revanche, la montée de la menace chinoise est prise très au sérieux, d'autant plus que l'instabilité intérieure de la Chine pourrait la pousser à l'aventure extérieure.

– La défense antimissile est-elle un facteur de prolifération, comme le disent ses adversaires, ou plutôt une réponse à cette prolifération ?

– Lorsqu'on entend d'aucuns dire que ce projet relancerait la course aux armements, c'est une aimable plaisanterie, car nous sommes dans une course aux armements ; l'extraordinaire prolifération à la fois des vecteurs et des armes est un processus continu depuis au moins dix ans.

– Et dans l'espace ?

– J'hésite sur la notion de militarisation de l'espace, car depuis l'apparition des missiles intercontinentaux au cours des années 1950, l'espace a commencé d'être militarisé. L'ex-URSS avait lancé plus d'un millier de satellites Cosmos dont la quasi-totalité étaient des satellites militaires. Aujourd'hui, il n'y a pas de fonction d'intelligence, de surveillance et de reconnaissance sans passer par l'espace. Il n'y a pas non plus de fonction de commandement, de contrôle et de communication sans l'espace. Il n'y a pas de frappe sans l'espace puisque les armes de précision à longue portée

se repèrent et sont guidées largement à partir du système GPS.

– Nous sommes déjà dans une situation où l'espace est très militarisé. Je ne vois pas comment cette nouvelle dimension de l'activité humaine pourrait échapper à la militarisation comme le furent l'océan et les profondeurs sous-marines. L'espace devient un enjeu militaire. Si la puissance des Etats-Unis est largement conditionnée par leurs capacités spatiales, aussi bien civiles que militaires, cela devient une cible militaire pour les ennemis des Etats-Unis.

– Quel sera le nouveau profil des forces armées américaines compte tenu de cette évolution technologique et stratégique ?

– Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a commandé une revue stratégique de toute la défense américaine. Il s'agit d'une philosophie profondément renouvelée de la défense. Les forces américaines sont fondées, depuis plus d'une décennie, sur l'idée qu'elles devaient être capables de faire face à deux grands conflits régionaux simultanément, et leur structure dérivait de ce cas de figure hypothétique. Aujourd'hui, il est de plus en plus clair que c'est vers l'Asie que le centre de gravité des conflits mondiaux va se déplacer et c'est là qu'il faudra être capable de répondre. Par ailleurs, c'est la première fois que les Américains pensent devoir se protéger d'attaques sur leur propre territoire, ce qu'ils appellent la Homeland Defence.

– Je crois que le profil à venir des forces US sera constitué d'unités de plus en plus légères, agiles, rapides, très transportables et très rapidement projetables hors du territoire américain. Les systèmes d'armement qui ont été les rois des batailles du 20<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire le char lourd, le porte-avions et le chasseur à réaction vont perdre de leur importance : au lieu d'être les fers de lance des forces US, ils passeront au second plan au profit de systèmes d'armement plus légers et interconnectés.

– Quelles sont les conséquences pour l'Europe ?

– Les Européens doivent et peuvent être associés au projet antimissile. Le fossé est beaucoup moins technologique que budgétaire, politique et stratégique. Les budgets de défense européens sont très en dessous de ce qu'ils devraient être. Il y a un fossé d'ordre organisationnel et opérationnel : est-ce que les forces européennes sont faites pour se défendre contre un ennemi qui n'est plus menaçant ? En est-on encore à la défense territoriale contre un ennemi qui ne viendra pas de l'Est ? A quel niveau, nous Européens, situons-nous nos responsabilités ? Sommes-nous une puissance paroisiale ou avons-nous des ambitions, donc des responsabilités, mondiales ? »

Propos recueillis par  
Alain Frachon  
et Daniel Vernet

## Un philosophe des affaires militaires

AGÉ DE QUARANTE-NEUF ANS, philosophe de formation, ancien journaliste économique, Laurent Murawiec est le premier Français à avoir intégré la prestigieuse Rand Corporation, le grand institut américain de recherche stratégique et de défense. Installé à Washington depuis deux ans, il enseigne l'analyse militaire à l'Elliott School of International Affairs de l'université George Washington. Dans *La Guerre au XXI<sup>e</sup> siècle* (Odile Jacob, 2000), il examinait la « révolution dans les affaires militaires » (RMA), concept qui inspire la transformation récemment lancée des doctrines stratégiques et des forces armées américaines. Il a donné une nouvelle traduction du *De la guerre* de Clausewitz (Perrin, 1999). Ancien consultant auprès du ministère



LAURENT MURAWIEC

de la défense, Laurent Murawiec a également enseigné l'histoire de la planification économique au Centre d'étude des modes d'industrialisation (CEMI) de l'Ecole des hautes études en sciences sociales et a longtemps dirigé un cabinet de conseil genevois spécialisé dans l'économie et la géopolitique. Il prépare un ouvrage à paraître l'an prochain qui conjugue anthropologie et géopolitique. Il y étudie les déterminations historiques et culturelles de la stratégie des nations.

Dans l'entretien qu'il a accordé au Monde, il s'exprime à titre strictement personnel ; ses propos n'engagent en aucune manière la Rand.

A. Fr. et D. V.

Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, au « Grand Jury RTL - "Le Monde" - LCI »

## « La différence entre Arlette Laguiller et nous, c'est que nous ne nous arrêtons pas à la protestation »

« Le Parti communiste est-il entré dans une période de confrontation avec les autres composantes de la gauche plurielle ?

– Je me situe dans la réussite de la gauche plurielle. Il ne faut pas que le gouvernement et le premier ministre soient crispés par rapport à la mobilisation populaire. Il n'y a pas de grand changement, de grands acquis sociaux, dans le siècle qui vient de se passer, qui n'aient pas été liés à des grands mouvements populaires. Il faut, simplement, être au cœur de ces mouvements et, quand on est un gouvernement de gauche, il faut l'appui de cette mobilisation populaire.

– D'autant plus que vous redoutez la concurrence de l'extrême gauche...

– Non, ce n'est pas du tout le problème ! La différence qu'il y a entre Arlette Laguiller et nous, c'est que, nous, nous ne nous arrêtons pas à la protestation. Si la protestation ne débouche pas, comme j'essaye de le faire en ce

moment, sur des propositions concrètes, elle est stérile, elle n'est pas efficace. Je respecte beaucoup ces militants d'extrême gauche qui manifestent ; mais, au bout, qu'est-ce qu'il y a, si on ne fait pas avancer les choses dans le sens de l'intérêt des salariés de ce pays ?

– Quelle sera votre attitude, à l'automne, sur le projet de budget pour 2002 ?

– Cette question est étroitement liée à l'analyse qu'on peut faire de la conjoncture. Je ne dis pas qu'il y a un retournement mais, incontestablement, nous allons avoir une croissance qui ne sera pas à la hauteur de ce qui était annoncé ; nous serons autour de 2,6 % ou 2,7 %, je crois. Et c'est sur l'adaptation du budget 2002 que je ne partage pas du tout la frilosité de Laurent Fabius.

– Il ne faut pas inscrire seulement, dans ce budget, des dispositions visant à la modération salariale, au freinage des dépenses publiques, à l'accroissement de la précarité ! Laurent Fabius est trop sous la pression de l'Europe libéra-

le, telle qu'elle se construit en ce moment. Si on veut rester « dans les clous » de la Banque centrale européenne ou du pacte de stabilité de façon systématique, être les meilleurs élèves en la matière, on va à des difficultés.

– Faut-il que le gouvernement, le 1<sup>er</sup> juillet, augmente le SMIC et les minima sociaux au-delà de l'inflation ?

– On ne peut pas se contenter du « coup de pouce » habituel, parce qu'il y a un vrai problème, dans la situation française, c'est la consommation et le moral des ménages. La croissance n'a pas entraîné, pour toute une série de catégories sociales, les retombées qu'elles pouvaient en attendre. Aux élections municipales et cantonales, elles ont donné un signal disant : « On n'a pas les retombées de la croissance ! »

– La Sécurité sociale doit-elle contribuer au financement des 35 heures, comme l'a annoncé Lionel Jospin ?

– On ne peut pas faire appel au financement par la Sécurité sociale.

– Vous voilà d'accord avec celui que vous appelez le « baron » Seillière !...

– Je suis surtout d'accord avec les syndicats ! Seillière est effectivement sur la même ligne, mais pour des raisons qui ne sont pas tout à fait les mêmes. Pour ce qui me concerne, je pense qu'il faut trouver les moyens de financer les aides aux 35 heures par un renforcement de la fiscalité sur le capital. Tant pis pour Seillière !

– Avez-vous été étonné d'apprendre que Lionel Jospin avait eu des sympathies trotskistes dans sa jeunesse ?

– Qu'il ait été proche des trotskistes, dans sa jeunesse, il n'y a rien là de déshonorant. Pour le reste, la démarche de Lionel Jospin, depuis qu'il est premier ministre, n'appelle pas la moindre hésitation : il y a une forte pression sociale libérale qui pèse sur lui. On pourrait peut-être lui reprocher d'y être un peu trop sensible, plutôt que de lui parler de son passé trotskiste...

– Vous n'avez pas envie d'en parler ?

– Si je dois parler des trotskistes, je dois parler de leur comportement aujourd'hui, qui est davantage, à un second tour d'élection présidentielle, d'appeler à ne pas voter pour le candidat de gauche. Arlette Laguiller a effectivement, dans les enquêtes d'opinion, des intentions de vote qui sont importantes et que je ne néglige pas ; mais je constate qu'à chaque fois qu'on pourrait mettre en cause le libéralisme, elle hésite.

– Pourquoi Arlette Laguiller et Alain Krivine n'ont-ils pas voté pour la taxe Tobin au Parlement européen ? En 1992, lors du référendum sur le traité de Maastricht, Arlette Laguiller a choisi de s'abstenir, ce qui a fait passer le traité de Maastricht. Dans les moments compliqués, où il faut que le clivage gauche-droite s'affirme, il y a des hésitations chez les trotskistes. Ils sont assez à l'aise dans la protestation, ils séduisent certainement, et c'est tout à fait respectable ; mais quand il s'agit de passer au con-

cret et de s'attaquer réellement au capital, ils hésitent.

– Quand M. Jospin dit que la politique conduite par le gouvernement qu'il dirige est la plus à gauche de toutes les démocraties occidentales, vous êtes d'accord ?

– Si l'on regarde ce qu'est la social-démocratie européenne, la réponse est incontestablement oui, mais parce qu'il y a des communistes dans ce gouvernement. Lionel Jospin ne l'a pas dit ; or cela aurait quand même complété utilement la réflexion théorique... C'est peut-être en France qu'un gouvernement à dominante sociale-démocrate conduit les réformes les plus sensibles, les plus à gauche, mais c'est aussi le seul gouvernement en Europe où il y a des communistes. Et quand il y a un débat vous voyez bien qu'on ne laisse pas notre part au chat ! »

Propos recueillis par  
Richard Arzt,  
Patrick Jarreau  
et Pierre-Luc Séguillon



# Les mensonges de Mike Moore

par José Bové

L'HUMANITÉ est aux prises avec une croyance redoutable, à vocation totalitaire et mondiale comme bien d'autres : le libre-échange. Les gourous et les serveurs zélés de cette doctrine (les « responsables ») affirment qu'il n'y a de dieu que le Marché et qu'hérétiques sont ceux qui veulent le combattre (les « irresponsables »). Ainsi sommes-nous affrontés à un obscurantisme des temps modernes, à un nouvel opium dont les prêtres-trafiquants se font fort de rendre les peuples dépendants. La tribune de Mike Moore, directeur général de l'OMC, parue dans la page Débats du Monde du 26 mai, est bien claire quant au dogme que l'on veut imposer aux hommes et femmes de cette planète.

Les voix dénonçant le credo libéral défendu par M. Moore sont de plus en plus nombreuses, tant les dégâts qu'il engendre sont visibles et les mensonges sur lesquels il repose sont grossiers.

Premier mensonge : les vertus autorégulatrices des marchés. Elles constituent le fondement du dogme. Cette mystification idéologique est démentie par les faits. Ainsi, pour l'agriculture, depuis 1992, les grands pays industrialisés se sont largement ouverts aux marchés mondiaux (les Etats-Unis ont instauré le *fair act*, politique agricole qui supprime les aides directes à la production au profit d'aides découplées, tout en laissant produire sans aucune contrainte) sans que cette évolution ait calmé les soubresauts des marchés.

Au contraire, ils ont connu une instabilité inégalée depuis la signature des accords commerciaux de Marrakech, en 1995. Le résultat le plus spectaculaire du « découplage » américain a été l'explosion des aides directes d'urgence, pour compenser la baisse des prix. Elles atteignent un niveau record de plus de 23 milliards de dollars en 2000 (quatre fois plus que ce qui était programmé dans la loi agricole de 1996).

Ainsi, contrairement aux affirmations des libéraux, les marchés ont un caractère spontanément instable et chaotique. L'intervention publique est nécessaire pour assurer leur régulation et ajuster l'évolution des prix, pour assurer la rémunération des producteurs et permettre ainsi le maintien de l'activité agricole.

Deuxième mensonge grossier : la concurrence génère la richesse pour tous. Or, la concurrence n'a de sens que si elle reste compatible avec la survie des compétiteurs. Cette réalité concerne éminemment l'agriculture, où les écarts de productivité du travail vont de 1 à 1 000 entre le fermier des plaines céréalières du Middle West et le paysan qui travaille à la bêche en plein cœur du Sahel. Prétendre que les conditions de

concurrence seront saines et loyales, et tendront donc à l'équilibre si des politiques agricoles n'interfèrent pas dans le libre jeu du marché, est hypocrite. Comment peut-on confronter sur un même marché une majorité de producteurs (1,3 milliard d'actifs agricoles) qui ne pratiquent que la culture manuelle ou attelée, à une infime minorité (28 millions d'agriculteurs mécanisés) redoutablement armée pour l'exportation ? Comment parler de concurrence loyale quand les agriculteurs les plus productifs des pays riches bénéficient, en plus de primes à l'exportation directes et indirectes, d'aides d'urgence et d'assurances multiples contre la baisse des prix ?

Troisième mensonge : le prix mondial serait un critère pertinent pour l'orientation des productions. Ce prix ne concerne pour-

rels et le nécessaire dialogue entre les peuples... Mais qui osera affirmer que l'exportation massive de café, de cacao, de riz, de bananes, depuis des décennies, en direction des pays du Nord, a enrichi et amélioré la vie des paysans du Sud ? Qui osera l'affirmer, en regardant droit dans les yeux ces paysans qui doivent faire face à une misère grandissante ? Et qui osera aller affirmer aux éleveurs africains, ruinés par la concurrence des viandes subventionnées en provenance de l'Europe, que les barrières douanières tombent pour leur bonheur ?

Pour aller jusqu'au bout de ses fins, le libre-échange instrumentalise les sciences au nom du « modernisme » et affirme que l'exploitation de toute découverte scientifique est un progrès... dès lors qu'elle est économiquement profitable. Il ne supporte pas que le vivant puisse se reproduire de

L'OMC souhaite pousser encore plus loin sa logique libérale. Mais si d'importantes institutions internationales se montrent de plus en plus critiques, les citoyens mobilisés peuvent soumettre le commerce à leurs droits

tant qu'une fraction très réduite de la production et de la consommation mondiales. Le marché mondial du blé ne représente que 12 % de la production mondiale. De plus, les échanges internationaux s'effectuent à des prix qui ne sont pas déterminés par l'ensemble de ces échanges, mais par le prix du pays exportateur le plus compétitif.

Le prix mondial du lait et des produits laitiers est déterminé par le coût de production en Nouvelle-Zélande, sachant que la part de ce pays dans la production mondiale de lait n'a été en moyenne que de 1,63 % de 1985 à 1998. Le prix mondial du blé lui-même est fixé sur celui des Etats-Unis, dont la production n'a représenté que 5,84 % de la production mondiale entre 1985 et 1998.

Encore faut-il ajouter que ces prix sont presque toujours des prix de dumping (vente en dessous des coûts de production du pays d'origine et du pays qui importe) et ne sont économiquement soutenables pour les agriculteurs exportateurs que grâce aux aides importantes qu'ils reçoivent en contrepartie.

Quatrième mensonge : le libre-échange serait le moteur du développement économique. Les libéraux accusent de tous les maux les systèmes de protection douanière : ils feraient régresser les échanges, la prospérité économique, voire freineraient les échanges cultu-

lui-même, gratuitement, d'où la course aux brevets, aux licences, aux profits, à l'expropriation par la force.

Evidemment, pour l'agriculture, nous ne pouvons pas ne pas citer la mascarade des OGM. Personne ne les demande mais ils doivent faire le bonheur de tous ! Mike Moore nous invite à nous plier à l'évidence : le riz (cyniquement nommé « doré ») génétiquement modifié va nourrir ceux qui meurent de faim en les préservant de bien des maladies grâce à sa nouvelle richesse en vitamine A. Les problèmes de carence vitaminique ne seront pas réglés pour autant, car il faudrait manger 3 kg de riz sec chaque jour, alors que la ration normale ne dépasse pas 100 grammes !

La malnutrition, qui affecte près d'un tiers de l'humanité, sera combattue par une diversification de l'alimentation. Cet objectif passe par la remise en question d'un ordre social épouvantable, soutenu par le système économique libéral, qui cherche à maintenir les coûts salariaux dans les pays du Sud au niveau le plus bas possible pour maximiser ses profits. Il est donc alors judicieux d'ajouter de la vitamine dans le riz vendu aux pauvres, pour qu'ils ne meurent pas trop vite et continuent de travailler à bas coût, plutôt que de les soutenir dans la construction d'une société plus libre et plus équitable. Jacques Diouf, directeur

général de la FAO, a d'ailleurs récemment reconnu que « pour nourrir les 8 003 millions de personnes qui ont faim, on n'a pas besoin d'OGM » (*Le Monde* du 10 mai). Comprenez-vous maintenant, monsieur Moore, pourquoi les paysans indiens de la Via Campesina, mouvement international de petits agriculteurs, détruisent les champs de riz transgénique ?

La FAO n'est pas la seule institution internationale à remettre en question certaines certitudes et positions radicales de l'OMC quant aux bienfaits du libéralisme. La très libérale OCDE reconnaît dans un rapport récent, intitulé « Du bien-être des nations », que le maintien et l'amélioration des services publics (santé, enseignement) est un facteur-clé permettant de comprendre la réussite économique des nations.

Tout nous porte ainsi à combattre le dangereux mythe du libre-échange. Au vu de ses considérables dégâts sociaux et environnementaux, il faut prioritairement lui imposer, tous ensemble, paysans et non-paysans, trois principes fondamentaux :

- la souveraineté alimentaire (droit des peuples et des pays à produire librement leur alimentation et à protéger leurs agricultures de la ravageuse « concurrence » mondiale) ;

- la sécurité alimentaire (droit de se préserver de tout risque pour la santé) ;

- la conservation de la bio-diversité.

Au respect de ces principes doit être associé un objectif de développement solidaire, par la mise en place de zones de partenariat économique entre pays voisins, basé notamment sur la protection à l'importation de ces groupes de pays de structures et de niveaux de développement homogènes.

L'OMC souhaite pousser encore plus loin sa logique libérale. En novembre prochain, dans l'isolement d'une monarchie qui interdit les partis politiques et les manifestations - le Qatar -, elle tentera d'atteindre ses buts. Mais si d'importantes institutions internationales se montrent de plus en plus critiques et ébranlent les certitudes, les citoyens mobilisés peuvent soumettre le commerce à leurs droits.

Entre le souverainisme des nationalistes et le libre-échange existent des voies alternatives. Pour reprendre le thème du Forum mondial social qui s'est tenu à Porto Alegre en janvier dernier, « d'autres mondes sont possibles ! », qui respectent les cultures et les particularités de chacun dans un souci d'ouverture et de compréhension. Nous sommes heureux et fiers de participer à leur émergence.

José Bové est l'un des porte-parole de la Confédération paysanne.

# Le mythe de la mauvaise marque

par Eric Lundwall

P our beaucoup, la mauvaise monnaie de la marque - simple concept marketing, avec sous-traitance de la production - chasse-rait de nos jours la bonne monnaie du produit innovant. Mais la marque ne date pas d'hier. Simple-ment, elle était au XIX<sup>e</sup> siècle plus volontiers descriptive ; une marque générique comme La Poste est devenue l'exception. La marque a évolué vers une sorte d'individualisation sans individu.

Le phénomène de sous-traitance ne date pas non plus d'hier. En témoignent les deux marques commerciales qu'a lancées Blaise Pascal, en plein XVII<sup>e</sup> siècle : la Machine arithmétique - première calculatrice de l'histoire - et les Carrosses à cinq sols - premiers transports en commun urbains. Pascal maîtrisait les seuls bouts de la chaîne de ses entreprises : la conception du produit en amont, la communication grand public en aval. L'entre-deux était, lui, sous-traité. Fabriquée par des artisans normands, la Machine arithmétique était vendue par Roberval, professeur au Collège de France.

Des loueurs de carrosses à la journée assuraient le fonctionnement des transports pascaliens. La marque des Carrosses à cinq sols était certes descriptive, à l'ancienne, mais elle reposait sur un paradoxe qui lui conférait une forte particularité : le paradoxe d'un pari à la mise infime, avec l'assurance d'un gain quasi miraculeux. La très modeste somme de 5 sols faisait accéder le bourgeois au transport en carrosse, privilège du gentilhomme. Comme si l'on promettait un royaume pour un cheval, ou *Le Monde* - le vaste monde... - pour 7,50 F. Un brin de magie, bien fait pour frapper l'imagination du chaland, relevait l'allure générique de la marque de Pascal, lui donnant une individualité bien tranchée.

Quel avantage compétitif l'entreprise du XVII<sup>e</sup> ou du XXI<sup>e</sup> siècle obtient-elle en sous-traitant la production et en personnalisant sa marque ? Il s'agit dans les deux cas de se concentrer sur les activités à valeur ajoutée, qui relèvent de l'intellect et de l'affectif, en fuyant le générique - que Pascal rattachait à l'ordre des corps, et qui se dit *commodity* dans le vocabulaire *marketing* anglo-saxon. Simple matière première à l'origine, la *commodity* en est venue à signifier un produit ou un service banal, facilement copiable, et qui ne permet de dégager qu'un faible profit. Le néologisme *commoditization* pourrait se traduire par : banalisation.

Prenons l'exemple du problème auquel fut confrontée l'entreprise Gillette, lorsque Bic lança le rasoir jetable. L'acte même du rasage se trouva ravalé à un banal morceau

de plastique à 1 franc - pourquoi pas un jour 50 centimes ou 10 centimes ? Or, Gillette parvint à débanaliser le rasage en investissant massivement les ordres de l'esprit - avec un important effort de recherche et développement - et de l'affectif et le lancement du rasoir Sensor fut accompagné d'une très efficace campagne publicitaire.

La débanalisation permet à une marque-produit de s'imposer horizontalement face à la concurrence, mais aussi verticalement au sein d'une chaîne de valeur. Ainsi les marques Microsoft et Intel s'emparèrent-elles, dès les années 1980, de la valeur ajoutée dans l'industrie naissante du micro-ordinateur, rejetant IBM dans l'enfer de l'ordre des corps. Depuis, IBM a investi les services - c'est-à-dire l'ordre de l'esprit -, et Microsoft comme Intel sont eux-mêmes menacés de banalisation par le développement d'Internet.

Il n'y a jamais de situation acquise dans la vie d'une marque-produit, et l'avenir n'appartient pas toujours au plus riche - l'argent lui-même relevant de l'ordre des corps... Trois marques étrangement proches viennent d'être lancées à grands frais ces dernières

Le jeune d'aujourd'hui, bardé de vêtements à marque, est-il plus aliéné que le vassal du Moyen Age qui se battait sous les couleurs de son suzerain ?

années par deux laboratoires pharmaceutiques : Novartis et Aventis, et par un conglomérat aquaculturel : Vivendi. La parenté même de sons et de sens, visant à imposer de façon incantatoire l'idée de renaissance, ne signe-t-elle pas une régression vers la banalisation d'une marque générique ? Ce qui est peu étonnant : ces trois marques sont formatées par le même type d'officine parisienne ou londonienne.

L'effondrement récent des valeurs de la prétendue nouvelle économie le prouve : rien ne peut imposer une marque-concept vide, la communication se contente de voler au secours de la victoire.

La guerre des marques est en passe de supplanter la vieille guerre des nations. Qui s'en plaindrait ? Le jeune d'aujourd'hui, bardé de vêtements à marque, est-il plus aliéné que le vassal du Moyen Age qui se battait sous les couleurs de son suzerain ? Innombrables sont les marques qui se disputent les faveurs du consommateur - comme si ce dernier disait pour mieux régner. Cette prolifération des marques et le chatoiement publicitaire qui l'accompagne constituent une manière de réenchante-ment du monde, sur le mode mineur. Croit-on vraiment que le consommateur ne fait pas la part des choses, qu'il puisse confondre la plus belle chemise Lacoste avec sa propre peau ?

Eric Lundwall est médecin et éditeur.

BRIDGE  
DESCELLÉ?

Refixer avec  
Fixobridge™  
par BONYPLUS®

EN PHARMACIE  
sans ordonnance  
Sous réf. A.C.L. n. 7008-92

"Facile, rapide et efficace!"

# A quoi bon réprimer les accidents de la route ? par Sebastian Roché

I l y a eu respectivement 94 et 66 morts sur les routes françaises durant les ponts des 1<sup>er</sup> et 8 mai, soit une diminution de 28,1 % par rapport à l'année dernière, selon le ministère des transports. Le ministre, Jean-Claude Gaysot, a souligné l'« impact favorable » du vote en première lecture par l'Assemblée nationale de l'amendement gouvernemental visant à étendre la possibilité de retirer le permis de conduire aux auteurs d'excès de vitesse de plus de 40 km/h.

La politique de lutte contre les accidents de la route est essentiellement répressive. Les gouvernements croient que le fait de renforcer la sanction est de nature à modifier le comportement des usagers. Il y a plusieurs bonnes raisons à cela. En procédant ainsi, on « accuse » l'automobiliste de tous les maux : il est responsable de l'accident et il peut même être responsable de faire courir des risques à autrui sans avoir causé de dommage à autrui. C'est finalement la thèse de l'« erreur humaine » qui prévaut absolument en matière de risque routier, les autres types d'erreurs reconnus, par exemple en matière d'accident aérien, n'ont même pas droit de cité. Comment est-ce

possible ? Reconnaître le rôle joué par les infrastructures reviendrait à s'auto-incriminer : les autorités nationales et locales devraient alors reconnaître leurs contributions au carnage routier. Je ne crois pas qu'elles en aient l'intention.

Et pourtant, il est clair que l'état des routes se dégrade, comme l'ont souligné plusieurs rapports officiels, que l'usage de certains revêtements de chaussée, certes plus coûteux, réduit les risques. On sait aussi que l'autoroute est sûre, mais plus chère. Mais la tendance n'est pas à la gratuité ou la baisse de son coût pour l'automobiliste : sans doute juge-t-on que le coût en vies humaines n'est pas si insupportable que cela.

Cela dit, l'Etat n'a pas entièrement tort de croire qu'augmenter la sanction dissuade le comportement dangereux. En matière de fraude fiscale, de délits de rue ou de délinquance routière, une sanction plus certaine, plus rapide ou plus lourde aura un effet sur le comportement. Cet effet sera-t-il petit ou grand ? Vaudra-t-il le coût ?

Pour que l'effet dissuasif soit grand, il faudra que l'automobiliste à risque en ait bien conscience.

Or les plus accidentogènes sont les personnes jeunes et les personnes âgées. Les premières ont un sentiment d'invulnérabilité et un goût du défi : elles ne savent pas bien calculer les risques d'être pris ou de causer un dommage à autrui. Les secondes ne se perçoivent, certes à tort, pas du tout comme des dangers pour les autres.

Pourquoi la sanction pourrait-

On pourrait imaginer d'investir des sommes aussi considérables que celles qui existent en matière de répression pour distribuer des incitations aux bons conducteurs

elle, dans ces conditions, influencer à l'avance (par anticipation) sur leurs comportements routiers ? Il faut dire enfin que la sanction d'Etat est dérisoire : conduire dangereusement peut certes avoir des conséquences légales désagréables (le plus souvent une perte de points, une amende, voire de la prison avec sursis). Mais la sanction la plus énorme, ce sont

les conducteurs qui se l'assèment mutuellement : en se blessant et se tuant les uns les autres. Et en masse. Et depuis des dizaines d'années. Comment peut-on croire qu'alors qu'ils acceptent l'atteinte physique sévère, les automobilistes seraient sensibles aux petites peines distribuées par la justice ? D'où vient cette foi ministérielle en la répression ? Mystère.

Mais le plus étrange est finalement que l'équation qui fait de l'automobiliste un acteur rationnel (si je le sanctionne plus, alors, il prend moins de risques) ne soit développée qu'à moitié. Si le conducteur sait compter ses pertes, il sait aussi compter ses gains. On pourrait donc imaginer d'investir des sommes aussi considérables que celles qui existent

en matière de répression (moyens humains, radars, utilisation de l'hélicoptère, etc.) pour distribuer des incitations aux bons conducteurs. La soustraction des points du permis serait complétée par l'addition de points positifs. Dans ce modèle, le contrevenant se priverait lui-même de moyens par ses erreurs.

L'Etat pourrait envisager de rétribuer les entreprises mettant des véhicules à la disposition de leurs salariés qui ont les plus faibles taux d'accidents, par des déductions fiscales ou d'autres mesures de ce type. Mais aussi les conducteurs eux-mêmes. On pourrait imaginer différentes sortes de primes financières (pour l'achat des véhicules par exemple) qui seraient gagnées par les particuliers, et surtout ciblées sur les jeunes conducteurs pour qui la question des ressources économiques est très sensible. Si l'automobiliste sait faire des soustractions, il doit savoir faire des additions. Chiche ?

Sebastian Roché est politologue, chercheur au CNRS, Centre de recherche sur la politique, l'administration, la ville et le territoire (CERAT-Grenoble).



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## La parité familiale

LORSQU'IL y a un an, l'Assemblée nationale décida de voter une loi sur la parité en politique, les débats furent houleux. Les opposants au texte admettaient que le déséquilibre entre les sexes était préjudiciable au bon fonctionnement d'une démocratie représentative mais ils dénonçaient les effets pervers de la loi. Les dernières élections ont montré qu'ils se trompaient. Le renouvellement de la politique est souvent venu de femmes qui n'ont dû leur élection qu'à l'obligation de la parité.

L'instauration d'un congé de paternité pourrait bien être à la sphère professionnelle ce que la parité a représenté pour le monde politique. Les études, les rapports, les recommandations se sont multipliés ces dernières années, pour dénoncer l'inégalité entre hommes et femmes dans l'entreprise. Pourtant, le constat reste accablant : à emploi égal, l'écart de salaire reste de 24 % entre les deux sexes. Quant à la proportion de femmes aux postes de direction, elle a certes augmenté mais reste ridiculement faible. Or les chercheurs et les mouvements féministes s'accordent sur ce point : la seule manière de crever le « plafond de verre » qui empêche les femmes d'accéder à des postes de responsabilité est de faire évoluer le partage des tâches à la maison.

Malgré les discours sur les « nouveaux pères », malgré l'implication massive des femmes dans la vie professionnelle, malgré les conquêtes féministes, la répartition des tâches reste

extrêmement sexuée et inégalitaire au détriment des femmes : celles-ci consacrent deux fois plus de temps aux enfants que leurs compagnons. Entre 1985 et 1998, ce sont dix petites minutes supplémentaires que les hommes ont accepté de consacrer, chaque jour, aux tâches domestiques.

Déterminante pour les femmes, la possibilité de passer avec leurs nouveau-nés les deux premières semaines de leur vie est également essentielle pour les hommes. Ils sont de plus en plus nombreux à exprimer la frustration de ne pouvoir partager véritablement ces premières semaines où, selon les psychologues, des liens importants se nouent. De plus en plus, ils expriment aussi la volonté de ne pas sacrifier à leur carrière l'intégralité de leur vie personnelle. Comme les 35 heures, le congé paternité devrait contraindre l'entreprise à repenser l'organisation du travail.

Un meilleur partage des responsabilités familiales est aujourd'hui une nécessité. Une proposition de loi vise à conforter la « coparentalité », exercice conjoint de l'autorité parentale. Une série de mesures pratiques a également été annoncée par le gouvernement, parmi lesquelles la création d'un livret de paternité. C'est que l'enjeu est essentiel pour l'enfant. En cas de séparation, plus d'un quart des pères n'ont plus aucun contact avec leur enfant. Un chiffre accablant qui plaide largement en faveur du congé de paternité, ces quinze jours qui installent les pères dans leur responsabilité parentale.

## Un train plein d'illusions

L'ARRIVÉE du TGV Méditerranée dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur donne l'occasion d'entendre de façon concentrée les discours des élites locales sur l'économie et les territoires. L'exercice est instructif. Il révèle bien des illusions et, au passage, quelques-uns des hypocrisies et petits mensonges qui font que la vie reste vivable.

Première illusion, dont on a l'impression qu'elle est unanimement partagée, à l'exception de quelques chercheurs et universitaires : la technique par elle-même résoudrait les problèmes sociaux. A preuve, la disparition des questions sociales dans la description du monde. Les milliers de pages produites sur le chantier, dont la source presque unique était la SNCF, auraient pu laisser croire que les ingénieurs l'avaient seuls réalisé. A peine quelques paragraphes ont-ils rappelé que des ouvriers de chair et de sang, dont dix l'ont payé de leur vie, avaient construit les voies. Allant plus vite, reliant les hommes en général, le TGV produirait aussi forcément une meilleure communication entre tous. Les Français et Nord-Européens de toute nature pourraient ainsi profiter de la culture et du soleil et

communiqueraient mieux entre eux, puisque tout va plus vite. Une vision idyllique du déplacement et de l'usage des villes, quand l'expansion sans fin du discours sur l'insécurité tend au contraire à séparer de plus en plus les espaces de vie et à entraver la libre circulation des plus pauvres. Un récent mémoire d'étudiant révélait que les jeunes gens déçus vivent face aux immeubles de bureaux high tech des Docks à Marseille n'osent même pas traverser la place pour aller voir ce lieu qui n'est pas de leur monde.

Deuxième illusion, celle que la société s'adapte sans grincements aux progrès quels qu'ils soient, et qu'ils vont tous dans le bon sens. L'arrivée du TGV, vantée comme un moyen de déplacement propre, va par exemple transformer radicalement le plateau de l'Arbois, poumon anciennement vert de la métropole Aix-Marseille. Déjà copieusement mité par l'Europole de l'Arbois et les multiples lotissements qui le cerment, il pourrait recevoir une nouvelle ZAC. Magie des mots, elle serait, comme l'Europole, consacrée au développement durable, et donc inoffensive ! On n'oubliera pas non plus que si le TGV fonction-

ne, un million de clients - les usagers ont disparu du vocabulaire SNCF - viendront prendre leur train dans ce site dit protégé, et, presque tous, en voiture. Les réticences des riverains et écologistes ayant été vaincues il y a quelques années, la question serait derrière nous : elle est au contraire devant le TGV.

Le discours sur le TGV révèle aussi la façon dont les élites politiques conçoivent les relations entre voisins et l'aménagement du territoire national. Publiquement, chacun loue l'entente renforcée dans la région, entre villes-métropoles, et la coopération des institutions. Lyon et Marseille ont, par exemple, depuis 1995, des élus qui ont décidé de travailler de concert. En réalité, c'est une concurrence de chaque instant, parfois réglée par d'honorables compromis. En fait, les Lyonnais savent qu'ils ont quelques longueurs d'avance en termes économiques et que le futur TGV Lyon-Turin les met en position favorable pour grandir encore. Quant aux Marseillais, ils espèrent des miettes en faisant mine de jouer jeu égal.

A l'échelle de villes moyennes, la concurrence, féroce, reste le moteur principal et inavoué des décideurs : les Avignonnais ne rêvent que de tailler des croupières aux Aixois et aux Montpelliérains. Les Aixois ne pensent à la communauté d'agglomération que depuis qu'ils sont saturés d'établissements industriels. D'ailleurs, la nouvelle municipalité avait simplement oublié d'inviter ses partenaires de la communauté de communes, pourtant décrite comme indispensable et heureuse, à la conférence de presse célébrant l'arrivée du TGV. La vision géopolitique interne des élus se révèle ainsi cruellement : il s'agit d'abord d'élargir son propre domaine d'influence, de le rendre plus attrayant et plus riche grâce au train, rarement de s'insérer dans une logique de projets communs.

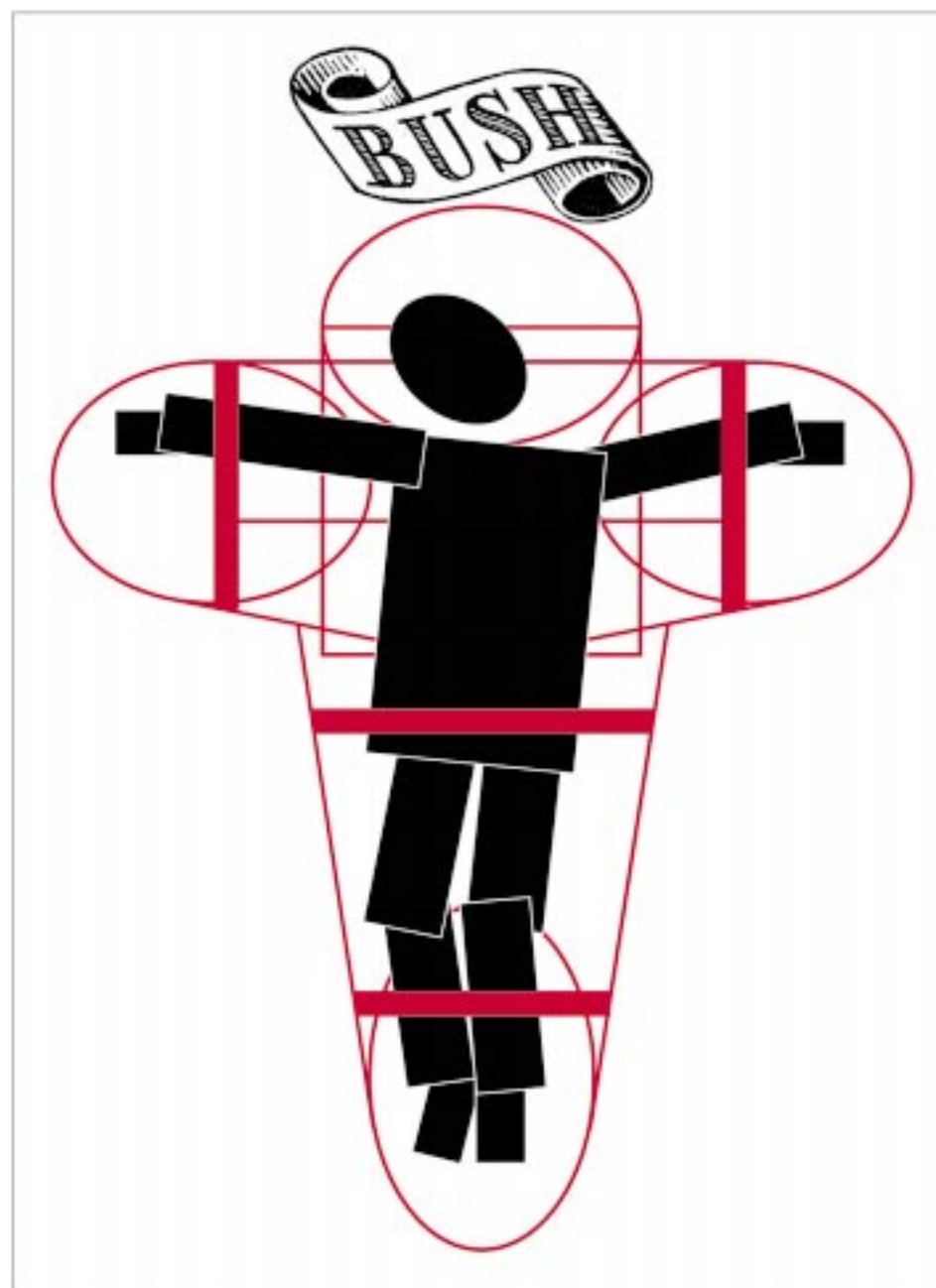
### LES GRANDS ABSENTS DU DÉBAT

Et puisqu'on parle de géopolitique, on peut aussi évoquer les grands absents du débat sur le TGV et ses bienfaits : le Maghreb et, plus généralement, l'Afrique. Capitale euroméditerranéenne autoproclamée, Marseille se vante d'envoyer ses élites à Paris en trois heures et quelques, de pouvoir devenir un lieu touristique branché et d'attirer les entreprises américaines, parisiennes et suédoises. Mais dans les multiples discours entendus, rien sur la rive sud de la mer intérieure. Cet implicite aveu en dit long sur le désir réel des élites économiques et politiques, marseillaises, lyonnaises ou parisiennes de s'ouvrir au sud : l'héliotropisme a ses limites. On est loin de l'affiche triomphante du PLM de l'entre-deux-guerres où on lisait : « 700 000 voyageurs à destination ou en provenance de l'Afrique du Nord passent annuellement par Marseille », dont le phare rayonnait sur Bruxelles, Paris, Alger, Oran ou Tanger (in *Cheminots en Provence*, R. Menchéry et Jean Domenichino, 2001, Editions de La Vie du rail).

Le TGV tel qu'on le parle produit enfin un dommage linguistique qui n'est pas qu'anecdotique. Il engendre un emploi immodéré du terme « déplacement ». C'est d'ailleurs ce qu'il propose avec ses 300 kilomètres à l'heure et ses viaducobogans. Il se rapproche ainsi de l'avion et des tristes NGV, ces navires à grande vitesse qui relient la Corse au continent, construits pour qu'on ne voie plus la mer qu'à travers des hublots fumés. Le déplacement ne s'intéresse qu'aux destinations, gomme le paysage et abolit les hommes qui vivent dans les villes, villages et espaces traversés. Le déplacement, comme la destination, n'a plus rien à voir avec le voyage, il en est même la négation. Le TGV, avec son éloge de la vitesse, accélère encore l'exotisation forcée de ce mot rêveur et désuet, le voyage...

Michel Samson

## USA today par Alain Le Querrec



Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;  
Noël-Jean Bergeroux.  
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lollchon  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Rédaction en chef centrale :  
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,  
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre  
Rédaction en chef :  
Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ;  
Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;  
Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,  
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

### IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

#### La mort de l'« Oncle Hansi »

L'IMAGIER DE COLMAR-EN-FRANCE - ainsi qu'il aimait se nommer -, l'Oncle Hansi, qui, pour la France, pour le monde entier, était devenu le symbole de la fidélité alsacienne, est mort dimanche dans sa maison de Colmar. Né dans cette ville le 23 février 1873, Jean-Jacques Waltz était le fils du bibliothécaire municipal, qui, féru d'histoire locale, était devenu conservateur du Musée Unterlinden. Elève de l'École des beaux-arts de Lyon, le jeune Jean-Jacques s'était destiné à la carrière de dessinateur industriel.

C'est en travaillant à Mulhouse, dans une grande maison de textiles, qu'il eut l'idée de conter dans un journal local, sous forme de feuilleton, l'histoire caricaturale du professeur Knatschke, l'un des professeurs pangermanistes du lycée de Colmar. L'histoire eut un tel succès qu'il fallut en faire un

tirage spécial et plusieurs éditions successives, jusqu'au moment où les autorités allemandes intervinrent, menaçant l'éditeur d'expulsion et l'auteur de sanctions.

Traduite et éditée à Paris - l'accueil du public français fut tel que plusieurs tirages n'arrivèrent pas à l'épuiser -, l'histoire fut ensuite traduite en anglais, rééditée et complétée en 1945 et en 1947. Entretemps, Hansi avait trouvé sa voie : celle de son cœur d'ardent patriote. Il écrivit et dessina de nombreux albums racontant aux enfants d'Alsace l'histoire de la France et aux Français l'histoire de l'Alsace. Son humour, son esprit caustique, son ironie, allaient servir au mieux son crayon de dessinateur, son pinceau d'aquarelliste et de coloriste.

M. Felsenstein  
(12 juin 1951.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## Pendant la croissance, la rigueur continue

Suite de la première page

Ainsi, au cours des trois dernières années, le pouvoir d'achat de la masse salariale du secteur privé a crû en moyenne au rythme annuel de 4 %, l'emploi de 3 % (ce qui est considérable), mais les salaires de 1 % (seulement). C'est un partage totalement inédit.

La modération salariale doit en partie aux 35 heures, mais pas exclusivement. Elle s'observe partout en Europe, où elle a été pareillement la règle malgré le choc pétrolier. Dans la zone euro, les salaires nominaux ont ainsi crû de 2,4 % l'an passé, pour une inflation de 2,9 %. Le même phénomène s'était déjà observé aux Etats-Unis dans les années 1990. En dépit d'une forte chute du taux de chômage, l'inflation salariale y était restée incroyablement basse malgré les difficultés de recrutement croissantes des entreprises américaines.

Ce nouvel âge de la modération salariale reste en partie mystérieux. On a cité pour l'expliquer la concurrence plus vive qui pèse sur les entreprises, le déclin des syndicats - lui-même concomitant de celui de la classe ouvrière. On a souligné également le vieillisse-

ment de la population : chacun est plus soucieux de garder son emploi à cinquante ans qu'à trente, et donc moins agressif en matière salariale. Mais il existe un facteur plus simple, que les crises Danone et Marks & Spencer ont mis en lumière : malgré la reprise de l'emploi, l'insécurité économique est restée forte.

Le taux de chômage est sur ce point un indice beaucoup trop pauvre pour mesurer la complexité de la crise sociale. Les flux considérables d'entrées et de sorties dont il n'est que le solde cumulé en donnent une mesure plus crue. Ainsi, au mois de mars dernier, selon l'ANPE, plus de 300 000 personnes sont entrées au chômage, chiffre quasiment identique au niveau de l'an passé. Si le chômage a baissé, c'est parce que les créations se sont élevées en moyenne à 350 000, ce qui donne une création nette de 50 000 emplois : chiffre lui-même élevé à l'échelle des performances habituelles de l'économie française, mais qui ne donne pas la mesure du tourbillon d'entrées et de sorties qui reste aujourd'hui la norme.

Le débat sur les licenciements prend donc ici tout son relief. La tentation de durcir la législation peut sembler la réponse adaptée à une situation où les sorties d'emplois restent élevées. Que faut-il en penser ? Il existe une abondante littérature sur les effets des coûts de licenciement. Son principal enseignement est qu'il est tout d'abord quasiment impossible de leur imputer un effet négatif sur le chômage

global. Il est donc vain de leur reprocher la responsabilité d'un chômage élevé. En matière salariale, l'analyse est également ambiguë. D'un côté les coûts de licenciement renforcent le pouvoir de négociation des salariés, mais de l'autre ils incitent les entreprises à provisionner implicitement leurs charges en réduisant les salaires.

### FLUX D'ENTRÉES ET DE SORTIES

L'effet le plus clair porte sur les flux d'entrées et de sorties eux-mêmes. Plus les coûts de licenciement sont élevés, moins on observe, il faut s'y attendre, de licenciements, mais moins on observe aussi de nouvelles embauches : le jeu de chaises musicales est ralenti. Parce que les embauches brutes se réduisent, la file d'attente vers l'emploi s'allonge, et le chômage de longue durée aussi.

La croissance française de ces trois dernières années illustre en creux ce processus. Tout se passe, de fait, comme si l'on avait réduit les coûts de licenciement. On a observé une réduction du chômage longue durée et une baisse du chômage des jeunes (dont le taux est passé de 25 % à 16 %) plus rapides que la moyenne. Résultat étonnant dans la mesure où la législation sur les licenciements n'a guère changé depuis quinze ans. Il existe plusieurs explications à ce paradoxe. D'abord, l'impact des coûts de licenciement sur les décisions des entreprises s'atténue en période de croissance rapide : les employés sont plus facilement reclassés et les

coûts eux-mêmes plus aisés à provisionner. Gare ce faisant au double effet d'une croissance qui ralentirait et de mesures nouvelles.

Mais, plus fondamentalement, il est manifeste également que les entreprises se sont restructurées d'une manière qui les rend moins vulnérables à la législation sociale. En externalisant la part de leurs activités qui sont les moins rentables et les plus sensibles au cycle des affaires, elles ont rejeté dans la précarité une part croissante de travailleurs qui ne sont guère protégés par une législation qui vise surtout les grands groupes. Les licenciements économiques sont en fait le poste le plus mince des motifs de passage par le chômage (15 000 en mars dernier), deux fois moins nombreux par exemple que les fins de mission d'intérim.

L'enjeu d'une nouvelle législation sur les licenciements va donc bien au-delà d'un simple rééquilibrage de la relation salaire-emploi. Tout en désignant une vraie question, une insécurité économique qui ne se résorbe pas, elle n'affronte pas la question beaucoup plus redoutable de savoir comment lutter contre la précarité qui s'est installée aux marges des grands groupes. A l'heure où près de 60 % des travailleurs employés dans les services travaillent pour une entreprise qui n'existait pas dix ans plus tôt, c'est toute la question du devenir de la société salariale qui reste ainsi posée.

Daniel Cohen pour Le Monde



**INDUSTRIE** L'économie britannique est duale, le boom du secteur tertiaire s'opposant à la dépression du secteur manufacturier. ● LA CITY s'apprête à vivre de riches heures, de

la mise en place du partenariat public-privé pour relancer les services publics à la possible adhésion à l'euro, du développement de la culture participative aux restructurations

de pans entiers de l'économie. ● LE CONTRASTE est saisissant avec le secteur manufacturier. Ford, Motorola, Corus et Ericsson ont annoncé des fermetures d'usines. Et la produc-

tion industrielle a reculé de 0,9 % en avril, soit quatre fois plus que les prévisions des économistes. ● LE GROUPE de pression Industrial Society rend la City responsable de ce proces-

sus de « désindustrialisation ». La flexibilité tant vantée du marché du travail et l'opposition du gouvernement à l'harmonisation fiscale pénaliseraient les entreprises britanniques.

## L'industrie britannique souffre du diktat de la City

La prédilection pour la cotation en Bourse, l'attitude des fonds de pension et l'accent mis sur les résultats à court terme pénaliseraient l'industrie. Le triomphe électoral de Tony Blair promet de riches heures à la finance avec la mise en place des partenariats public-privé et la possible adhésion à l'euro

LONDRES

de notre correspondant à la City  
« Pendant la campagne, le chancelier de l'Echiquier a crié haut et fort que la conjoncture avait atteint un rythme de croisière durable. Dans la réalité, l'économie britannique est, aujourd'hui, duale, au boom du secteur tertiaire s'oppose la dépression du secteur manufacturier » : cette attaque proférée par Geoffrey Dicks, économiste auprès de la

Royal Bank of Scotland, au lendemain de la victoire écrasante de Tony Blair, rappelle que le problème de la désindustrialisation et de la prééminence de la City constitue l'un des dossiers les plus brûlants qui va rapidement mettre à l'épreuve la politique économique du gouvernement travailliste.

Par contraste, c'est peu dire qu'avec le triomphe électoral de Tony Blair la City s'apprête à vivre de riches heures. De la mise en place du partenariat public-privé pour relancer les services publics à la possible adhésion à l'euro, du développement de la stakeholder culture (culture participative) en matière de retraite complémentaire aux restructurations de pans entiers de l'économie : tout milite pour que les affaires du monde financier fleurissent. Les chiffres sont là, tout à fait éloquent, comme le montre la progression régulière, grâce surtout aux opérations financières de la place de Londres, des gains nets en devises, les fameux « invisibles ».

UN DÉCALAGE CROISSANT

Tournons-nous vers le secteur manufacturier, et le contraste est saisissant. La fermeture d'usines par Ford, Motorola, Corus et Ericsson, tout comme la chute de 0,9 % de la production industrielle en avril, soit quatre fois au-delà des prévisions des économistes, soulignent ce décalage croissant entre les performances des secteurs secondaire et tertiaire. La crise de l'industrie britannique liée à la perte de compétitivité internationale,



elle-même conséquence d'une faible productivité du travail, est plus que jamais une réalité.

« Le système financier est par essence contraire aux intérêts de l'industrie. La prédilection pour la cotation en Bourse, la préférence donnée par les fonds de pension à l'acquisition de petites participations au capital, l'accent mis par les banquiers sur les résultats à court terme sont autant d'obstacles à l'investissement » : Will Hutton, président du groupe de pression Industrial Society, rend la City responsable de ce processus de « désindustrialisation ». A écouter notre interlocuteur, la flexibilité

tant vantée du marché du travail pénalise également les entreprises industrielles : « Quand un investisseur étranger veut baisser ses coûts en s'abonnant dans ses effectifs étrangers, il le fait de préférence en Angleterre, où la loi est dure pour les faibles. La flexibilité sociale accélère les licenciements. » En attirant les meilleurs éléments, la City accentue, enfin, la pénurie de personnel qualifié.

L'opposition du gouvernement Labour à l'harmonisation fiscale voulue par les Allemands, qui aurait pu provoquer un exode des capitaux en Suisse ou aux Etats-Unis,

souligne les liens solides entre le pouvoir politique et les seigneurs de l'argent. Dans la City, Tony Blair s'est constitué un tissu souterrain, insaisissable, mais qui se dévoile lors d'une nomination d'un patron à l'une des quelque 300 « task forces » créées par le New Labour. Le « cercle magique » comprend par exemple Gavyn Davies, l'économiste en chef de Goldman Sachs International, Martin Taylor, PDG de WH Smith, ou Howard Davies, directeur général de l'autorité unique de régulation des marchés. Le premier a été chargé par Tony Blair de remettre de l'ordre à la BBC, le deuxième est impliqué dans la réforme de la fonction publique, le troisième pourrait prendre la tête de la campagne en faveur de l'euro.

LE LABOUR ET LES AFFAIRES

Dès sa réélection assurée, Tony Blair a cherché à pousser plus loin son intérêt pour la haute finance. La nomination, le 8 juin, au poste de ministre du commerce et de l'industrie de Patricia Hewitt, qui avait défendu pendant quatre ans la position de la City au sein du gouvernement, montre qu'aux yeux de M. Blair il faut, pour réussir comme premier ministre, bénéficier d'une triple confiance : celle du peuple, celle des marchés, celle de la nouvelle génération d'entrepreneurs des services...

De plus, avec son activité éphémère, sa vie en vase clos et ses primes mirobolantes, la place financière off shore londonienne séduit l'opinion autant qu'elle l'ef-

fraie. Les liens entre le Labour et le monde des affaires peuvent facilement déraiser : les scandales (Hinduja, Ecclestone ou Robinson) qui ont défrayé la chronique durant le premier mandat soulignent les dangers de cette « City connection ».

Reste que tout n'est pas uniformément gris pour l'industrie britannique. Les évolutions sectorielles sont contrastées. Au déclin des industries traditionnelles s'oppose l'essor de l'aéronautique, de la pharmacie, de la biotechnologie. Les firmes à fort contenu technologique ou scientifique ont mieux résisté à la surévaluation de la livre comme au ralentissement conjoncturel américain que les autres grâce à la compression des marges bénéficiaires permettant de maintenir les parts de marché.

Parfois encore, le gouvernement de M. Blair vole au secours de canards boiteux (Rover) ou choisit les investisseurs étrangers (Nissan). La plupart des ministres travaillistes sont, en effet, des élus de vieilles circonscriptions industrielles du nord de l'Angleterre ou d'Ecosse, bastions de l'industrie traditionnelle. L'accent mis par le gouvernement sur les investissements en recherche-développement, l'augmentation des dépenses de formation professionnelle ou l'encouragement aux technopoles sont indicatifs de l'existence d'une politique industrielle ponctuelle. Tony Blair est certes un libéral mais tendance « douce »...

Marc Roche

### Menaces sur l'emploi chez Thales

« La France menace 3 000 emplois » : pour un peu, la presse britannique du week-end aurait trouvé son Marks & Spencer tricolore. The Sunday Telegraph et The Observer du dimanche 10 juin ont affirmé que le groupe français Thales (ex-Thomson-CSF) menacerait de supprimer de 3 000 à 6 000 emplois s'il n'était pas choisi par le gouvernement britannique pour le contrat « Bowman » de 1,7 milliard de livres d'équipement en télécommunications de l'armée britannique. Thales, qui depuis le rachat de Racal est le numéro deux britannique de l'électronique de défense, démentait, lundi 11 juin, ces informations, affirmant qu'il « ne faisait pas de changement auprès du gouvernement britannique ». Seules 300 personnes travailleraient actuellement sur ce projet.

### Adrian Murphy a choisi l'usine

LIVERPOOL

de notre envoyé spécial

L'émotion passe dans sa voix quand il évoque le « snobisme culturel dénigrant les représentants de

PORTRAIT

« Ce jeune patron a toujours aimé le bruit des machines et les rumeurs d'atelier

commerce ». Doté d'une maîtrise en « business administration », Adrian Murphy n'a sauté aucune étape professionnelle avant de diriger, à l'âge de trente-trois ans, Haironville Tac, une filiale d'Usinor fabriquant des tôles d'acier. Pourquoi ce natif de Birmingham a-t-il choisi de faire carrière dans l'industrie manufacturière, alors que la majorité de ses condisciples de l'université de Warwick ont préféré la City, les cabinets d'avocats et de comptables, voire le Trésor ou la Banque d'Angleterre ?

Cet homme de terrain a toujours aimé les rumeurs des usines, la vie des OS, le bruit des machines. L'étudiant n'a jamais partagé cette conception dilettante qu'ont les jeunes Anglais - à l'inverse des Ecosais - de leurs études. Ils vont d'abord à l'université pour se cultiver, préférant par exemple le « PPE » (politique-philosophie-économie) aux sciences ou aux mathématiques. N'a-t-il pas commencé sa carrière en entrant à l'âge de vingt et un ans comme stagiaire au département marketing de Pilkington ? Il avoue en avoir gardé un joli bagout commercial.

Conséquence ? Sa PME de soixante-deux employés a le culot de dégager un léger bénéfice, de l'ordre de 100 000 livres, alors que la région de St-Helens, près de Liverpool, est sinistrée, frappée par les licenciements - fermeture de l'usine Beecham, perte de trois quarts des emplois chez Pilkington - et a un taux de chômage bien supérieur à la moyenne nationale. A l'entendre, l'acier spécialisé ne va pas trop mal, malgré la saignée sociale chez Corus, numéro un de la sidérurgie, la tenue du sterling, et la concurrence asiatique.

LA PRODUCTIVITÉ D'ABORD

Haironville Tac a réussi à augmenter sa productivité grâce à l'organisation en équipes à la japonaise. Ses produits sont classiques : « En Grande-Bretagne, les industriels du bâtiment sont très conventionnels, rétifs au changement. Au lieu de se battre sur les prix, ils feraient mieux d'apporter de la

valeur ajoutée. La livre a bon dos. Comment les Allemands ont-ils réussi avec un mark fort ? Grâce à la qualité des produits et à la productivité », explique M. Murphy.

Aujourd'hui, même avec son salaire de cadre supérieur auquel s'ajoutent les avantages en nature, la prime de fin d'année, la retraite complémentaire, la voiture de fonction et le plan d'assurance santé privé, Adrian Murphy ne fait pas partie de la caste des possédants. Dans le village chic du Cheshire où il vit, cela fait même parvenu. « Mon père, qui est directeur de la production chez Goodyear, a commencé sa carrière comme apprenti à l'âge de seize ans. C'est lui qui m'a inculqué cette croyance qu'un pays qui se respecte a besoin d'une industrie manufacturière », dit-il, geste vif de la main. Histoire de faire comprendre que l'industrie a encore de beaux jours devant elle.

M. R.

### Une économie duale

LE PIB BRITANNIQUE

- Secteur primaire : (agriculture) 1,8 %
- Secteur secondaire : 27,7 %, dont :
  - industrie manufacturière : 20,3 %
  - énergie (eau-gaz, électricité) et BTP : 7,4 %
- Secteur tertiaire : 70,4 %, dont :
  - immobilier : 21,4 %
  - distribution : 12,3 %
  - transport, communications : 8,4 %
  - finance : 2,5 %

LE SECTEUR MANUFACTURIER

- Contribution du secteur à la valeur ajoutée : 28,8 % (contre 26,1 % en France)
- Part dans les exportations des biens et services : 61 %
- Taux de croissance : 0,5 % (contre 3 % en moyenne pour l'économie britannique en 2000)
- Emploi : 4,1 millions, dont :
  - équipementier : 140 000
  - électronique : 1,2 million
  - automobile : 95 000
- Emplois perdus en 2000 : 100 000 en 2001 (estimation) : 65 000

LONGBRIDGE (MIDLANDS)

de notre envoyé spécial

Le sourire discret, une barbichette blonde bien taillée lui donnant un air juvénile, des sourcils brous-

REPORTAGE

« Notre liberté d'action nous permet de planifier à très long terme »

saillieux qui ne parviennent pas à cacher l'acuité du regard, Kevin Howe est doté d'une extraordinaire opiniâtreté. Rien ni personne, et surtout pas les banquiers londoniens, ne le font changer d'idée une fois que sa religion est faite. « MG Rover n'a aucun intérêt à être coté en Bourse, même si le marché automobile est florissant et que nous sommes bénéficiaires. Notre liberté d'action nous permet de planifier à très long terme. Il faut aller au-delà

LA CITY

- Emploi : 1 million, dont 311 200 emplois directs dans la City
- Nombre de banques étrangères : 480
- Total chiffre d'affaires primes d'assurance : 14 milliards de livres
- Devises : 637 milliards de dollars chiffre d'affaires quotidien (1/3 du total mondial)
- Fonds gérés par les investisseurs institutionnels : 2 850 milliards de livres

des courbes de ventes, des résultats trimestriels, et des parts de marché pour mettre au point des modèles qui seront acceptables, rentables et séduisants dans plusieurs années », déclare le directeur général du dernier représentant de l'automobile anglaise. Langage net, étonnant de la part d'un patron d'une entreprise qui était en faillite virtuelle en 2000, lors de son rachat à BMW par le consortium Phoenix. Les nouveaux dirigeants n'ont pas fait dans la nuance. Kevin Howe a manié la hache pour ramener les effectifs à 5 500 personnes ; il a réduit la participation aux Salons de l'auto, sacré dans l'onéreux budget de publicité. L'enseigne Rover, jugée bas de gamme, a été rebaptisée MG Rover, afin de rappeler qu'avec la marque MG on est aussi l'ambassadeur d'un certain goût anglais. Aujourd'hui, le constructeur est sorti de l'ornière avec un endettement nul et un outil de production flambant neuf. « Nous visons la rentabilité plus que le volume et les parts de marché. »

OUVRIERS « ASSOCIÉS »

Comment Phoenix, partenariat privé créé par quatre hommes d'affaires des Midlands, est-il en mesure de redresser un groupe qui, lors de la cession par BMW, perdait 880 millions de livres ? Comment maintenir le niveau des exportations de voitures dans la zone euro qui absorbe la moitié des ventes, tandis que la livre reste surévaluée ? « N'essayez surtout pas de mettre des chapeaux sur des portemanteaux. BMW a préjugé de ses forces en tablant sur les volumes. Nous

devrions être bénéficiaires en 2004-2005 en vendant seulement 200 000 voitures par an. » Cette stratégie d'amélioration des marges bénéficiaires par la réduction de la production s'est accompagnée d'une « culture de la participation », impensable dans une compagnie inscrite en Bourse. Un quart des actions ont été distribuées au personnel, un quart aux 350 concessionnaires, le conseil d'administration et les associés contrôlant les autres 50 %. Appelés « associés », les ouvriers des chaînes portent la même salopette grise que le personnel d'encadrement.

Les barbus, dit-on, dissimulent généralement un tas de secrets sous leur pilosité. Bon nombre d'experts doutent que Phoenix dispose de la surface financière pour renouveler ses modèles, même si le groupe affirme avoir l'intention d'investir 550 millions de livres dans le développement d'une remplaçante à la Rover 45. Beaucoup pensent que la motivation véritable de ces managers-proprétaires qui bâtissent des empires à coups de batailles financières n'est pas de gérer l'entreprise, mais l'appât du gain. Le marché bruit de rumeurs de partenariat avec un constructeur étranger, voire d'une revente à des grands comme Peugeot, Volkswagen ou Ford. Planté devant le cadre renfermant le billet de 10 livres sterling - l'équivalent du franc symbolique - avec lequel le consortium Phoenix a acquis Rover, le colosse maugrée : « Nous sommes là pour rester. »

M. R.

Si vous ne savez pas encore dans quelle ville vous allez partir, vous savez déjà dans quel hôtel.

RÉSERVEZ VOTRE CHAMBRE EN TEMPS RÉEL.

Accorhotels.com

Réserver un hôtel n'aura jamais été aussi facile.

Sofitel - Novotel - Mercure - Suitehotel - Ibis - Etap Hotel - Formule 1 - Motel 6 - Red Roof

ACCOR



# L'aéroport de Francfort va chercher en Bourse les moyens de son expansion

Une étape décisive dans la privatisation partielle des aéroports allemands

L'aéroport de Francfort, le plus important d'Allemagne et le deuxième d'Europe, devait être introduit en Bourse lundi 11 juin. Les 900 mil-

lions d'euros qui devraient être levés à l'occasion de cette privatisation partielle permettront à la plate-forme aéroportuaire, menacée de satu-

ration, de s'agrandir. La privatisation des aéroports allemands avance en désordre : Munich y a renoncé, Berlin s'y prépare dans la douleur.

## FRANCFORT

de notre correspondant

Wilhelm Bender, le président du directoire de l'aéroport de Francfort, est un homme discret. Ces dernières semaines, ce social-démocrate, aux commandes depuis huit ans du deuxième aéroport européen (derrière Londres-Heathrow et devant Roissy-Charles-de-Gaulle), a pourtant dû se mettre en avant, afin de mener à bien l'entrée en Bourse, lundi 11 juin, de l'entreprise, rebaptisée « Fraport » pour l'occasion. A l'issue de l'opération, la première du genre pour un aéroport allemand, environ 30 % du capital échapperont au contrôle des pouvoirs publics, à savoir l'Etat fédéral (qui gardera autour de 19 %), la région de Hesse et la ville de Francfort.

L'apport de capitaux privés était devenu vital pour couvrir les besoins énormes de l'aéroport dans les prochaines années. Avec près de 50 millions de passagers en 2000, la plate-forme francfortoise se place au troisième rang européen (derrière Londres, qui compte quatre aéroports, et Paris, qui en a deux). Elle est menacée de saturation. Une nouvelle piste et un troisième terminal doivent être construits d'ici à 2006, pour un coût estimé à environ 3,2 milliards d'euros.

## MODÈLE LONDONNIEN

La Fraport attend plus de 900 millions d'euros de l'entrée en Bourse. Outre son extension propre, l'aéroport veut accroître son portefeuille de participations dans d'autres établissements aéroportuaires. M. Bender entend « hisser Franc-

fort dans les trois premiers groupes mondiaux spécialisés dans l'exploitation d'aéroports ». Sans le dire trop haut, M. Bender a pour modèle la British Authority Airport, en charge de l'aéroport de Londres, introduite en Bourse en 1987.

Le cas de Francfort fera-t-il école en Allemagne ? « Il n'y a pas de dogme : si le gouvernement fédéral

subit n'est plus à l'ordre du jour. « L'aéroport est un instrument très important pour le développement de la région. Il est hors de question de le privatiser », dit Horst Wolf, du ministère des finances régional, qui a pourtant conduit une vaste politique de cession du patrimoine économique. La plate-forme bavaroise a lancé d'importants travaux

est énorme : il s'agit de remplacer les trois aéroports berlinois par un équipement unique, dont la facture pourrait atteindre entre 6 et 8 milliards de marks (3 à 4 milliards d'euros). Un investissement hors de portée du Land de Berlin, en proie à des difficultés financières telles qu'elles viennent de faire éclater le gouvernement régional. A terme, entre 75 % et 100 % du capital pourraient être contrôlés par le secteur privé. Là aussi, c'est un consortium conduit par Hochtief, associé entre autres à la Fraport, qui est désormais seul en lice. La décision pourrait être prise d'ici à la fin de l'année.

## UNE NOUVELLE PISTE CONTESTÉE

A Francfort, les pouvoirs publics ne devraient pas se désengager de sitôt : « Fédération, région et ville veulent continuer d'accompagner le développement de l'établissement pour lui permettre de tirer son épingle du jeu dans la compétition mondiale », dit-on au ministère. Ce soutien pourrait se révéler déterminant, car la mise en place de la nouvelle piste est des plus délicates : contestation du voisinage, recours juridiques, réglementation... Une décision définitive n'est pas attendue avant la mi 2002. Afin d'atténuer les tensions, la Fraport a privilégié la population locale lors de la vente de ses actions.

Dans ce contexte houleux, la présence au tour de table des pouvoirs publics, favorables à la nouvelle piste, n'est d'ailleurs pas vue d'un mauvais œil par M. Bender.

Philippe Ricard

## Un test important pour la Bourse allemande

Au prix de 35 euros l'action, l'introduction en Bourse de l'aéroport de Francfort a été sursouscrite huit fois et demi. A l'issue de cette augmentation de capital, l'Etat fédéral devrait détenir 19 % du capital du deuxième aéroport européen, le Land de Hesse 33,4 %, et la ville de Francfort 21 %. Le reste sera aux mains d'investisseurs institutionnels et des particuliers.

Le relatif succès de l'émission pourrait contribuer à relancer les introductions en Allemagne où, depuis le début de l'année, les entreprises qui osent s'aventurer en Bourse sont rares. Après le record établi en 2000 - de l'ordre de 150 opérations -, le rythme des introductions a considérablement baissé, pour cause de tempête boursière. En 2001, seules une trentaine de cotations sont attendues. Une demi-douzaine de sociétés devraient être introduites dans les prochaines semaines. Dans ce contexte crispé, l'arrivée en Bourse de l'aéroport de Francfort était perçue comme un test important.

a clairement dit que les participations dans les aéroports étaient à vendre, il agit avec pragmatisme, et au cas par cas », explique un fonctionnaire du ministère des transports. L'exemple de Munich, détenu à 26 % par l'Etat fédéral, 51 % par la Bavière, et 23 % par la municipalité, est révélateur. La perspective d'une privatisation partielle du deuxième aéroport allemand (23 millions de passagers) a été évoquée voilà deux ans, car la ville se serait bien désengagée. Mais le

d'extension, avec la mise en place d'un troisième terminal. Ils seront cofinancés par l'aéroport et la compagnie Lufthansa.

Ces dernières années, les aéroports de Düsseldorf, numéro trois national, et de Hambourg ont été privatisés au profit d'un consortium où l'on retrouve Hochtief, le géant du bâtiment, de plus en plus présent dans le secteur. Le futur aéroport international de Berlin fait aussi l'objet d'une laborieuse procédure de privatisation. L'enjeu

## Les salariés du chausseur Bata tentent d'empêcher la fermeture de leur usine

### METZ

de notre correspondant

L'usine de Bata implantée près de Sarrebourg (Moselle) vit-elle ses derniers jours ? Les 870 salariés de l'entreprise le redoutent depuis

### REPORTAGE

« Ils nous ont coupé la tête », dit-on à Sarrebourg. Mais cette fois, il n'est pas question d'accepter le dépôt de bilan

l'arrivée, mercredi 6 juin, d'une lettre anonyme annonçant l'imminence d'un dépôt de bilan. « L'expéditeur doit être quelqu'un de bien placé », observent les responsables de l'intersyndicale CFDT-CGT-CFE-CGC, qui en veulent pour preuve les analyses économiques accompagnant les documents reçus. Ce courrier, dénoncé comme une manœuvre de la direction pour « informer » les salariés, a mis le feu aux poudres. L'ensemble du personnel s'est aussitôt mis en grève et a décidé d'occuper l'usine et son dépôt, contenant quelque 500 000 paires de chaussures d'une valeur estimée à plusieurs dizaines de millions de francs.

Depuis plusieurs années, « les Bata » se savent sur le fil du rasoir, sinon en survie. Ouverte en 1931, l'usine, qui a employé jusqu'à 2 400 personnes, doit faire face à la concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre. Le prix

de revient d'une paire de chaussures fabriquée en France est plus de trois fois supérieur à celui de produits importés : 100 francs contre 30 francs pour des chaussures produites en Chine ou en Indonésie, explique la direction. L'usine française a multiplié les réorganisations pour tenter de conserver ses parts de marché. Dans les années 1980, elle a notamment lancé des équipes polyvalentes capables de répondre en quelques jours aux commandes, là où les usines d'Extrême Orient mettent plusieurs semaines. Elle a aussi misé sur le haut de gamme, travaillant en sous-traitance pour des grands noms de la profession, dont le lorrain Mephisto.

### LA FUITE DU DIRECTEUR

Peine perdue : les pertes s'élèvent, selon la direction, à 264 millions de francs (40,2 millions d'euros) depuis 1993, dont 100 millions au cours des trois derniers exercices. Pour 2001, le groupe avait accepté un déficit de 20 millions de francs. Il est de 15 millions pour le seul premier trimestre. Résultat, le groupe Bata a décidé de ne plus apporter d'argent. « L'entreprise sera en cessation de paiements d'ici deux à trois semaines », explique le nouveau directeur opérationnel, Antonius Van Es, que les salariés ont retenu dans l'usine durant deux jours, vendredi 8 et samedi 9 juin.

Le sentiment que « les choses risquaient de mal tourner » s'était renforcé le 10 mai, lorsque Laurent Longford, directeur de l'usine, avait démissionné, dix-huit mois seulement après sa nomi-

nation ; il avait promis qu'il ne serait pas l'homme de la fermeture. « Une fuite inopinée qui démontre une aggravation de la conjoncture », disent les syndicats.

« Ils nous ont coupé la tête », lâche une employée qui compte vingt-trois ans d'ancienneté. « On a toujours été considéré comme des pions ici, avec juste le droit de se taire », explique un autre. M. Van Es, relâché par les grévistes, devait revenir ce lundi avec des réponses aux questions de salariés. « Je comprends la réaction du personnel. Elle est humaine, dit-il. Mais nous ne pouvons plus revenir en arrière. » L'intersyndicale a déjà prévenu : « Il n'est pas question d'accepter le dépôt de bilan. »

Les élus mosellans dénoncent les répercussions d'une nouvelle restructuration sur ce site bâti en pleine campagne, baptisé « Bataville » du temps de sa splendeur. Le secrétaire d'Etat à la défense, Jean-Pierre Masseret, qualifie d'« inacceptable » la méthode utilisée pour annoncer les difficultés de l'entreprise. « Le personnel et ses représentants sont méprisés et laissés dans l'ignorance totale des projets de la direction », dit-il. Mgr Pierre Raffin, évêque de Metz, s'est également élevé pour rappeler qu'une « conception humaine de l'entreprise ne saurait réduire ses collaborateurs quotidiens au rang de simples exécutants silencieux sans aucune possibilité de faire valoir leur expérience, entièrement passifs au regard des décisions qui dirigent leur activité ».

Jean-Louis This

## Morgan Stanley proposerait à American Express de fusionner

LA BANQUE D'AFFAIRES américaine Morgan Stanley Dean Witter aurait approché le groupe de services financiers American Express en vue de lui proposer une fusion, affirme le magazine financier américain *Barron's* dans son édition du dimanche 10 juin. « Rien n'apparaît certes imminent », souligne le journal, citant des sources informées. Des discussions ont eu lieu, s'arrêtant puis reprenant, durant un an, indique *Barron's*. Morgan Stanley convoite notamment les 230 milliards de dollars gérés par les conseillers financiers d'American Express, ainsi que son activité de cartes bancaires haut de gamme.

C'est la perspective d'une telle fusion qui serait, selon le magazine, à l'origine du départ du directeur général de Morgan Stanley Dean Witter, John Mack, au début de l'année, ce dernier ne supportant pas l'idée d'avoir à rendre des comptes au PDG d'American Express, Kenneth Chenault.

La capitalisation boursière de Morgan Stanley s'élève à 72 milliards de dollars, et celle d'American Express à 52 milliards de dollars.

## Virgin à l'assaut du téléphone mobile américain

LE GROUPE BRITANNIQUE Virgin, qui prépare depuis près d'un an son offensive sur le marché américain de la téléphonie mobile, aurait enfin trouvé le sésame. Selon une information publiée par le *Sunday Telegraph* du 10 juin, la société de Richard Branson serait sur le point de signer un accord avec l'opérateur américain Sprint. Les deux entreprises donneraient naissance à une société commune détenue à parité, chargée de commercialiser des services mobiles auprès des consommateurs américains sous la marque Virgin Mobile. L'alliance s'appuierait également sur un partenariat avec une chaîne de distribution spécialisée, Best Buy.

Sir Richard Branson, PDG de Virgin, a créé avec Virgin Mobile le premier « opérateur mobile virtuel ». Ce vocable désigne un opérateur qui ne détient pas en propre son réseau mais capitalise sur sa marque pour commercialiser des services mobiles. M. Branson a d'abord testé son idée sur le marché britannique, où il revendique désormais près d'un million de clients. Puis il a dévoilé ses ambitions de développement international. Il a posé des jalons sur le marché australien ainsi qu'à Singapour, s'apprêterait donc à faire le grand saut aux Etats-Unis, et il mène des discussions pour se lancer en Inde et en Chine.

## Les trains miniatures Jouef vont être délocalisés en Italie

L'ENTREPRISE de trains miniature Jouef, de Champagnole (Jura) est sur le point d'être mise en liquidation judiciaire. Le fabricant italien de jouets Rivarossi, propriétaire de Jouef, a décidé de transférer la production dans la région de Venise. La direction aurait proposé de reclasser une douzaine des soixante salariés de l'entreprise.

Le groupe italien estime que l'usine de Champagnole n'est plus viable, alors que l'entreprise a déjà connu trois dépôts de bilan depuis 1981, dont le dernier, en 1995 avait permis le rachat par Rivarossi. Le comité d'entreprise de Jouef a demandé une expertise sur la viabilité de la société, et les salariés organisent une manifestation, vendredi 15 juin, à Champagnole. Jouef, qui a compté jusqu'à 1 300 salariés, a connu son heure de gloire dans les années 1970 avec la fabrication de trains électriques. Depuis, l'entreprise s'est reconvertie dans le modélisme haut de gamme.

## La Commission européenne lance une enquête sur les prix des DVD

LA COMMISSION européenne a décidé de lancer une enquête pour déterminer si les prix des DVD sont abusivement élevés en Europe, selon le site du *Financial Times* ft.com, lundi 11 juin. Mario Monti, le commissaire à la concurrence, devait annoncer lundi qu'il a écrit aux compagnies cinématographiques américaines, à Hollywood, pour leur poser quelques questions sur la façon dont elles fixent leur politique de prix.

L'exécutif européen souhaite savoir si la division du monde en grandes zones géographiques, entre lesquelles DVD et lecteurs ne sont pas compatibles, organisée officiellement pour éviter le piratage et les ventes parallèles, ne masque pas des pratiques anticoncurrentielles, à l'origine des prix plus élevés en Europe qu'aux Etats-Unis. La Commission a déclaré avoir reçu plusieurs plaintes de particuliers.

## GE multiplie les concessions pour pouvoir fusionner avec Honeywell


LE GROUPE AMÉRICAIN General Electric (GE) a proposé de vendre une partie de la division aérospatiale de Honeywell pour lever les réserves de la Commission européenne sur son projet de fusion avec ce groupe, rapporte lundi le *Financial Times*. L'entreprise dirigée par Jack Welch, qui doit présenter une solution acceptable d'ici au jeudi 14 juin, aurait aussi proposé de vendre plusieurs systèmes d'avionique de Honeywell. La Commission doit donner sa réponse définitive sur la fusion le 12 juillet, alors que les autorités américaines de la concurrence ont déjà donné leur feu vert.

Cependant, ces nouvelles concessions auraient peu de chances de convaincre Bruxelles rapporte le *Financial Times*. La commission attendrait toujours une proposition de GE incluant GE Capital Aviation Services, sa filiale de financement d'avions qui est un des plus gros acheteurs d'appareils dans le monde. M. Welch devait rencontrer cette semaine Mario Monti, le commissaire européen chargé de la concurrence.

## Le milliardaire George Soros cherche son successeur

LE CÉLÈBRE FINANCIER américain George Soros, connu pour ses spéculations audacieuses sur les monnaies et sur les marchés, cherche un gestionnaire pour diriger sa société de gestion la Soros Fund Management, dont les actifs s'élèvent à 11 milliards de dollars, écrit le *New York Times* du 10 juin.

Soros s'est déjà attaché les services d'un chasseur de têtes afin de trouver un nouveau directeur des investissements, « pour me remplacer », a déclaré l'intéressé au quotidien américain. L'ancien bras droit de M. Soros, Stanley Druckenmiller, a quitté le groupe en 2000 pour créer sa propre entreprise. George Soros, ajoute le *New York Times*, souhaite se consacrer à ses activités philanthropiques.



# GAP

Le site-guide des acheteurs de BMW à Paris.

Le stock neuf et occasion en ligne  
Cotations express location longue durée  
Les contrats d'entretien jusqu'à 5 ans  
Les tarifs et les stocks GAP

[www.gap.fr](http://www.gap.fr)

Villiers Etoile Concorde

# CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. Résultat rapide, discret, efficace.

Conseil gratuit et documentation au  
01 53 77 26 00



Clinique d'esthétique  
du Rond-Point des Champs-Élysées  
61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - [www.crpce.com](http://www.crpce.com)



# TF1 assure son approvisionnement en émissions de « télévision-réalité »

La Une a annoncé, dimanche 10 juin, un accord avec Endemol, la société néerlandaise qui produit notamment « Loft Story » pour M6. La chaîne privée reconduit les contrats de certains programmes phares comme le « Bigdil », et obtient un droit de première présentation des nouveaux formats de « real TV »

APRÈS le succès de « Loft Story » sur M6, TF1 se met à son tour à la « télévision-réalité ». La Une a annoncé, dimanche 10 juin, « un accord de partenariat industriel » avec le producteur audiovisuel Endemol, filiale de l'espagnol Telefonica. Selon les termes de cette alliance, « Endemol s'engage à proposer chaque année à TF1 un nouveau programme de télévision du réel, adapté à la ligne éditoriale de TF1, fédératrice, familiale et événementielle ».

Le premier fruit de cette collaboration sera mis à l'antenne de TF1 « à la fin octobre ou au début novembre 2001 », a précisé Patrick Le Lay, PDG de la chaîne privée. Ce jeu, baptisé provisoirement « Star Maker » (faiseur de star), enfermera des « jeunes dans un espace semi ouvert » pendant douze semaines en avant-soirée sur TF1, à la place d'« Exclusif », autre production d'Endemol, a-t-il expliqué. « Star Maker » aura pour but « de faire émerger un chanteur à succès au sein d'un groupe de jeunes séjournant dans un château équipé d'un studio d'enregistrement ». Le gagnant pourra enregistrer un disque, qui serait distribué par Univer-

sal Music. Le jeu devrait coûter « entre 50 et 60 millions de francs » à TF1. « Star Maker » devrait être décliné sur tous les supports : télévision, Internet, Minitel, audiotel, et aussi TPS.

« Star Maker », ne sera pas le seul exemple de « real TV » sur TF1. Endemol fournira aussi des émissions interactives qui seront expérimentées « dès la saison prochaine », selon Etienne Mougeotte, vice-président de la chaîne privée. Ce concept, baptisé « Call TV », devrait être programmé le matin. Enfin, Eurosport, chaîne sportive paneuropéenne contrôlée à 100 % par TF1, se mettra aussi à l'heure de la « télévision-réalité ». La chaîne sportive reçue par près de 100 millions de foyers dans cinquante pays, proposera, chaque nuit, un programme dont le contenu reste à définir.

Désormais, les réticences envers la « real TV », exprimées par M. Le Lay dans *Le Monde* du 11 mai, semblent loin. Aujourd'hui, en croisant M. Mougeotte, « TF1 est un partisan de la télévision du réel » car « celui qui n'en voudrait pas se couperait de la réalité ». Toutefois, la Une affirme vouloir prévenir tout

débordement et donner, par avance, des gages au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). « TF1 fera de la télévision du réel mais pas de la « trash TV » [télé poubelle] », prévient le vice-président de TF1.

Grâce à cette alliance, TF1 va s'employer à ce que « Loft Story » ne soit qu'un succès sans lendemain pour M6. Pour cela, disent ses adversaires, « elle tente d'assécher le marché ». Le contrat avec Endemol comporte ainsi une clause de « première présentation » qui oblige le producteur à d'abord présenter à TF1 tous ses futurs concepts de télévision du réel. Aux dires de TF1, cette « exclusivité qui ne dit pas son nom » pourrait restreindre l'accès des autres chaînes aux nouvelles émissions de « real TV ». Ce n'est pas exactement l'avis d'Endemol. Selon lui, « TF1 ne pourra programmer qu'un seul format de « real TV » chaque saison. Ceux refusés par la Une pourront donc être vendus à des chaînes concurrentes ». M6 pourrait être de celles là. « Endemol a besoin de travailler avec M6 et nous avons d'autres projets de « real TV » avec d'autres producteurs », souligne l'autre chaîne privée.

La « real TV » n'était pas la seule

préoccupation de TF1. La Une est surtout parvenue à reconduire tous les contrats des programmes déjà achetés à Endemol, un de ses plus gros fournisseurs de programmes. Au travers de ses filiales, telles Case Productions ou Hubert Productions, le producteur livre, chaque saison, trente émissions de début de soirée et quatre cent d'avant-soi-

## Pour l'heure, la reconduction du contrat avec Endemol « n'ouvrira pas de volet capitalistique »

rées à la chaîne privée. Pour avoir le « Bigdil », « Exclusif » et les divertissements produits ou animés par Arthur, la Une assure un chiffre d'affaires annuel de 250 millions de francs à Endemol. Avec ce pactole, « Endemol réalise 70 % de son chiffre d'affaires en France avec TF1 », signale son président, John de Mol.

Avec ce partenariat, TF1 sécurise ses approvisionnements auprès d'Endemol pour « quatre à six ans ». Alors que Telefonica semble souhaiter se retirer du secteur audiovisuel, un éventuel rachat du groupe de productions audiovisuelles par RTL Group, actionnaire de M6, ne devrait pas menacer TF1 car « les contrats devront être respectés ». Selon M6, au contraire, cette alliance est le signe de « l'affolement » de TF1 face à la montée en puissance de la chaîne de Nicolas de Tavernost.

Guy Dutheil

Au lendemain de la diffusion de « Loft Story » face au « Bigdil », deux émissions d'Endemol, TF1 et le producteur étaient, paraît-il, au bord du divorce. Le petit milieu de l'audiovisuel bruit d'une rencontre orageuse entre Patrick Le Lay et les dirigeants de la filiale française du groupe de production audiovisuel : Arthur, Stéphane Courbit et Axel Duroux. Très en colère ce jour-là, M. Le Lay aurait menacé de ne pas reconduire le « Bigdil » la saison prochaine sur TF1. « Ce n'est pas un problème, auraient répondu du tac au tac Arthur et ses acolytes, une autre chaîne est déjà intéressée par cette émission ». Une version confirmée par Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6 : « Si TF1 n'avait pas voulu renouveler le contrat du « Bigdil », nous l'aurions reconduit à sa place ». L'occasion ne s'est pas réellement présentée.

Pour l'heure, la reconduction du contrat avec Endemol « n'ouvrira pas de volet capitalistique », précise TF1. Evalué plus de 20 milliards de francs, Endemol est trop cher pour la Une. Toutefois, la diffusion de « Star Maker » pourrait sonner le glas des « Aventuriers de Ko Lanta », version française de « Survivor », qui est plus un jeu sportif qu'une véritable émission de « télévision-réalité ». Contrairement à la « real TV », ce programme rencontre, dans les autres pays où elle est déjà diffusée, un succès plutôt mitigé. Achetée, paraît-il, entre 60 et 70 millions de francs par TF1, et déjà tournée au printemps en Thaïlande, cette émission était d'abord prévue pour juillet, mais n'est toujours pas programmée. Elle pourrait passer définitivement à la trappe.

## Sursis pour le « Courrier de l'Unesco »

LE COURRIER DE L'UNESCO, mensuel édité par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, sera-t-il sacrifié au nom de la rentabilité financière et de la nouvelle politique de communication proposée par le secrétaire général de cette institution internationale, le Japonais Koichiro Matsuura, élu en 1999 ? Soumise aux représentants des cinquante-huit Etats membres réunis en Conseil exécutif depuis le 21 mai jusqu'au 14 juin au siège à Paris, cette question a suscité de vifs débats. La décision a, finalement, été repoussée à l'échéance d'une prochaine session à l'automne.

Dans le document préparatoire à cette conférence, M. Matsuura a proposé l'arrêt de cette publication créée en 1948 qui fut, de longues années durant, un symbole de l'action menée par l'Unesco pour la défense des libertés, un outil pédagogique dans des pays privés de moyens d'éducation et un instrument du développement de la culture dans le monde. Diffusé à plus de 200 000 exemplaires dans les années 1980, où il portait la voix des courants tiers-mondistes, le *Courrier de l'Unesco*, largement diffusé dans les établissements scolaires, n'a cessé de voir sa diffusion et son audience décroître.

Même s'il reste édité à 150 000 exemplaires en vingt-huit langues sous la forme de contrats de coédition, sa version de base en français, anglais et espagnol est descendue, en 2000, sous la barre des 40 000 exemplaires vendus, dont à peine plus de 2 600 exemplaires en kiosque. Malgré la relance d'une nouvelle formule mise en œuvre par son directeur René Lefort – mais sans moyens de promotion –, la chute n'a pas été enrayée et, en trois ans, le journal a encore perdu plus de 10 000 exemplaires.

Succédant à Francisco Mayor qui avait apporté à la revue un soutien sans réserve, le nouveau secrétaire général a ouvert le débat sur l'avenir d'une publication qui coûte, indique-t-il dans son rapport, 6,45 millions de dollars (7,6 millions d'euros) pour des recettes estimées à 1,2 million de dollars (1,42 million d'euros). Tout en reconnaissant « l'attachement symbolique et affectif à un titre publié depuis plus de cinquante ans, et même si l'on

ne saurait faire prévaloir la seule logique économique », il a proposé aux représentants des Etats membres l'arrêt du mensuel « dans sa forme actuelle ». Sans que le projet soit clairement précisé, il envisagerait sa fusion avec une autre publication, *Sources*, un organe de communication institutionnel qui rend compte plus directement de l'activité et du fonctionnement de l'Unesco.

La proposition ne suscite pas l'unanimité, loin de là. Un grand nombre d'Etats, dont la France, ont exprimé leurs réserves, voire leur opposition à ce projet inclus dans un vaste plan de réforme de la politique de communication de l'institution, dont l'action n'est pas jugée assez visible et perceptible. Ceux-là ont d'ailleurs demandé et obtenu que le secrétaire général cherche de « nouvelles possibilités de maintien » du titre ainsi que des soutiens et parrainages.

### MISSION DE « SERVICE PUBLIC »

« Le déficit représente moins de 1 % du budget global et les autres publications éditées par l'Unesco n'ont pas été soumises aux mêmes critères de rentabilité financière », rétorquent les défenseurs du journal. En l'absence de moyens de promotion et de développement, ils revendiquent du temps supplémentaire pour conquérir de nouveaux publics, notamment parmi les jeunes. Ils mettent aussi en exergue la mission de « service public » d'une publication pédagogique qui irrigue nombre de pays où la presse et l'écrit en général ne sont guère accessibles.

Confrontée à la restriction de ses budgets, l'Unesco a-t-elle encore la possibilité de se payer le « luxe » d'une publication de prestige ? Dans son rapport, le secrétaire général suggère pourtant une augmentation substantielle des dépenses de communication, à travers ses publications, des suppléments payants insérés dans certains journaux et son site Internet. Une façon pour lui de placer les Etats membres face à leurs responsabilités en demandant des moyens complémentaires pour renforcer son action. Avec, en contrepartie, la sauvegarde du *Courrier*, doté de nouvelles ambitions.

Michel Delberghe

## « Paris-Normandie » acquiert un éditeur de guides à Rouen

LE GROUPE de presse France-Antilles, qui édite notamment en Normandie le quotidien de Rouen *Paris Normandie*, a acquis 60 % du capital de la société Pessiot Tierce Communication (PTC), anciennement « Editions du P'tit Normand », créée en 1977 par Guy Pessiot. PTC publie les guides « P'tit Normand », *Guide économique de la Normandie*, et l'hebdomadaire *La Lettre de la Haute-Normandie*. Ce groupe s'est également spécialisé dans l'édition de livres d'histoire récente, abondamment illustrés, ainsi que des ouvrages souvenirs d'événements locaux. PTC développe, depuis cinq ans, des activités de conseil, études, sondages et un portail Internet, qui représentent la moitié d'un chiffre d'affaires total qui varie selon les années entre 9 et 13 millions de francs. Les deux entreprises travaillaient ensemble depuis plusieurs années, notamment pour des sondages. Pour Amaury Dewavrin, directeur général de *Paris Normandie*, PTC va conforter la présence du quotidien dans l'édition, domaine où *Paris Normandie* était absent. – (Corresp.)


### DÉPÊCHES

■ **INTERNET** : Duet, la société de musique en ligne payante codétenue par Vivendi Universal et Sony, négocie avec le numéro mondial du logiciel Microsoft Corp. Les deux partenaires étudient avec le groupe de Bill Gates un accord similaire à ceux signés avec le portail Internet Yahoo ou encore avec AOL et RealNetworks, pour permettre au portail MSN de Microsoft de distribuer des chansons dès le lancement de Duet, prévu cet été. – (Reuters)

■ **Le plus vieux webzine du monde tire sa révérence**. Créée en 1995, la publication en ligne Suck.com, détenue par Automatic Media Inc., a été contrainte vendredi 8 juin à la fermeture, en raison de la baisse des recettes publicitaires.

■ **IMPRIMERIE** : le groupe canadien Quebecor a annoncé vendredi avoir cédé sa participation de 11 % dans la société de pâte à papier Abitibi pour 470 millions d'euros, afin d'apurer ses dettes contractées lors de l'acquisition de Groupe Vidéotron.

■ **PRESSE** : le mensuel masculin *M Magazine*, créé par Edipresse et repris en association avec Excelsior Publications, cessera de paraître le 14 juin, après son 40<sup>e</sup> numéro.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

### Confiance renforcée pour 2001

L'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires s'est réunie le 5 juin 2001. Le Président M. Marc LADREIT de LACHARRIERE a notamment déclaré : « 2000 a été une nouvelle année de forte croissance et nous avons enregistré d'excellents résultats, ce qui confirme le bien-fondé de la dynamique de changement mise en œuvre. FIMALAC est devenu un groupe spécialisé dans les services aux entreprises dont la croissance repose sur trois filiales principales détenues à 100 % et occupant une position forte à l'échelle internationale : FITCH, 3<sup>e</sup> agence mondiale de notation ; FACOM, l'un des leaders de l'outillage à main ; LBC, n° 2 mondial du stockage de produits chimiques. »

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'année 2000. Le résultat courant après impôt s'est élevé à 74,6 M€ et a progressé de + 30,4 %. Le résultat net a augmenté de + 40,1 % et s'est établi à 100 M€. Il a été décidé de procéder à la distribution d'un dividende net de 0,90 € par action, en progression de + 21 %, avec une mise en paiement immédiate dès le 7 juin 2001.

L'Assemblée Générale a par ailleurs approuvé la nomination de 5 nouveaux Administrateurs : René BARBIER de LA SERRE, Henri LACHMANN, Jean-Charles NAOURI, Etienne PFLIMLIN et Edouard de ROYÈRE. Le Conseil d'Administration est désormais composé de 15 Administrateurs, dont 9 sont indépendants au sens du Gouvernement d'entreprise.

M. Marc LADREIT de LACHARRIERE s'est déclaré confiant pour 2001. « Cette confiance est renforcée par les très bons résultats enregistrés au 1<sup>er</sup> trimestre ; FIMALAC devrait en 2001 dépasser l'objectif de 200 M€ que nous nous étions fixés au niveau du résultat d'exploitation, ce qui représenterait une progression supérieure à l'objectif annoncé de + 25 % »

Contacts journalistes : Véronique MORALI - Tél. 01.47.53.61.71  
 Image Sept : Anne-France MALRIEU - Tél. 01.53.70.74.70  
 Actionnaires et analystes financiers : Robert GIMENEZ - Tél. 01.47.53.61.68  
 www.fimalac.com

## Baccalauréat 2001

tous les corrigés sur le

# 3617 LMPLUS\*

\* 3,46 F TTC la minute.



## TABLEAU DE BORD

## AGENDA

## MARDI 12 JUIN

■ **FRANCE** : publication des prix à la consommation pour mai et du rapport annuel de la Banque de France.

## MERCREDI 13 JUIN

■ **GRANDE-BRETAGNE** : publication des chiffres du chômage pour mai.

## JEUDI 14 JUIN

■ **ZONE EURO** : publication de la balance des paiements.

## VENDREDI 15 JUIN

■ **FRANCE** : publication du commerce extérieur et de la production industrielle pour avril.

## AFFAIRES

## INDUSTRIES

● **FORD** : le groupe automobile américain conteste la nécessité de lancer une enquête sur la conception de son 4 x 4 Explorer à la suite d'accidents attribués jusqu'à aujourd'hui aux pneumatiques Firestone montés sur ces véhicules. Samedi 9 juin, le représentant républicain Bill Tauzin a demandé une telle étude. Les accidents de Ford Explorer équipés de pneus Firestone auraient provoqué 174 décès.

● **PEPSICO/QUAKER OATS** : les discussions entre le groupe PepsiCo et les autorités américaines de la concurrence (FTC) sur le rachat de l'américain Quaker Oats vont se poursuivre, a annoncé PepsiCo vendredi. Les deux entreprises espéraient boucler leur fusion avant la fin du premier semestre 2001.

## SERVICES

● **TÉLÉPHONIE PORTABLE** : les trois géants mondiaux de la téléphonie mobile, Nokia, Ericsson et Motorola, ont fait breveter de nouveaux composants de leurs téléphones portables protégeant les utilisateurs des radiations potentiellement dangereuses pour la santé, a rapporté lundi le quotidien britannique *The Times*.

● **YAHOO!** : le portail Internet a annoncé vendredi qu'il avait obtenu d'un tribunal fédéral américain qu'il se prononce sur l'applicabilité des lois françaises

aux Etats-Unis, marquant un point dans l'affaire de ventes d'objets nazis sur ses sites. Fin 2000, un tribunal parisien avait ordonné à Yahoo! d'interdire aux Français l'accès aux offres d'objets nazis.

● **ATT** : l'opérateur américain a annoncé vendredi qu'il se séparerait de sa filiale de téléphonie mobile ATT Wireless le 9 juillet, conformément à un plan de réorganisation en quatre sociétés distinctes.

● **VITAMINIC** : la société italienne spécialisée dans la vente de musique via Internet a annoncé vendredi la signature d'un accord préliminaire pour l'acquisition de son homologue britannique Peoplesound.com. Les actionnaires du site britannique, dont Europatweb (groupe Bernard Arnault), deviendront actionnaires à hauteur de 19 % de Vitaminic.

● **LONDON ELECTRICITY** : le groupe britannique, contrôlé par le français EDF, a repris des discussions avec les propriétaires américains de la compagnie d'électricité du sud-est de l'Angleterre Seeboard, moins d'un mois après le rejet d'une approche initiale de 1,5 milliard de sterlings (2,07 milliards de dollars), écrit *The Independent on Sunday*.

● **KLM/BA** : le groupe aérien néerlandais a déclaré dimanche qu'il menait des « discussions d'ordre général » avec son homologue British Airways, mais que les deux compagnies aériennes ne négociaient pas une fusion.

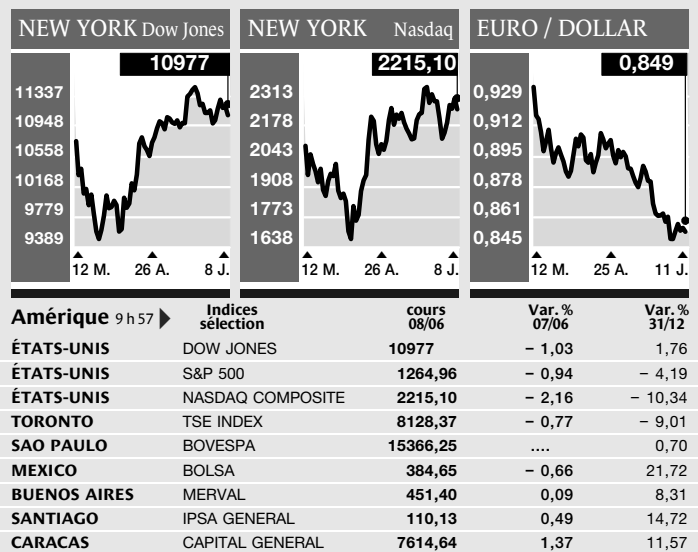
## FINANCES

● **CAPITAL RISQUE** : un nouveau code de déontologie a été rendu public, lundi, par l'Association française de la gestion financière (AFG-ASFFI) et l'Association française des investisseurs en capital (AFIC). Son but est d'éviter des conflits d'intérêt entre l'activité de gestion des Fonds communs de placement à risque (FCPR) par les banques et leurs activités d'investissement.

● **BNP PARIBAS** : la banque est prête à envisager une alliance européenne, a estimé son PDG, Michel Pébereau, en réponse aux rumeurs de reprise des négociations avec la Société générale en vue d'une fusion. « Nous ne sommes pas en train de préparer une offre sur la Société générale », a-t-il déclaré.



## AMÉRIQUES



## ASIE - PACIFIQUE



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

LA BOURSE de Paris ouvrait, lundi 11 juin, en baisse de 0,14 %, l'indice CAC 40 s'établissant en début de séance à 5 432,25 points. Lors de la dernière séance, vendredi, l'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé en baisse de 0,25 %, à 5 439,93 points.

## FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort ouvrait en légère hausse lundi, l'indice de référence DAX gagnant 0,03 %, à 6 189,06 points, dans les tout premiers échanges. L'indice avait clôturé en légère hausse vendredi - 0,08 %, à 6 189,38 points.

## LONDRES

L'INDICE Footsie des cent principales valeurs de la Bourse de Londres reculait, lundi à l'ouverture, de 9 points, à 5 941,6, soit une baisse de 0,15 %. La Bourse de Londres avait clôturé en hausse de 2,3 points vendredi, à 5 950,6 points, soit un gain de 0,04 %.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé lundi sur une baisse de 1,5 % après l'annonce de chiffres très décevants pour le produit intérieur brut (PIB) japonais, qui a reculé de 0,2 % au premier trimestre par rapport au trimestre précédent. Bon nombre d'économistes considéraient que le Japon est menacé par la récession. L'indice de référence Nikkei-225 a perdu 203,74 points, à 13 226,48.

## NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en baisse, vendredi 8 juin, à l'issue d'une séance perturbée par une panne des transactions à la Bourse de New York. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a fini en repli de 1,03 % à 10 977 points. L'indice Standard & Poor's 500, qui rassemble un plus large éventail de valeurs, a reculé de 0,94 %, à 1 264,96 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a cédé 2,16 %, à 2 215,10 points. Les perspectives moroses annoncées par le fabricant d'équipements de réseaux Internet Juniper Networks ont contrebalaçé l'optimisme tiré des perspectives émises, jeudi, par le numéro un mondial des semi-conducteurs Intel.

## TAUX

LE TAUX d'intérêt de l'emprunt du Trésor français à dix ans reculait, lundi 11 juin à l'ouverture, pour s'établir à 5,19 %.

## MONNAIES

LE YEN perdait du terrain face au dollar à 121,36 yens, lundi matin, après le recul de 0,2 % du PIB au premier trimestre de 2001 par rapport au trimestre précédent. De son côté, l'euro se négociait à 0,8511 dollar et le livre sterling s'échangeait à 1,3875 dollar, après les déclarations du chancelier de l'Echiquier Gordon Brown, qui a indiqué au *Sunday Times* qu'il n'y avait pas urgence à rejoindre la zone euro malgré la victoire des travaillistes.

## ÉCONOMIE

## Le Japon au bord de la récession

LE PRODUIT intérieur brut (PIB) japonais s'est légèrement contracté au premier trimestre, selon les chiffres publiés lundi 11 juin par le gouvernement, faisant craindre une quatrième récession en une décennie pour la deuxième économie mondiale. La récession est définie techniquement par deux trimestres consécutifs de contraction de la croissance. Le PIB nippon a diminué de 0,2 % en termes réels de janvier à mars par rapport aux trois mois précédents. D'octobre à décembre, il avait progressé de 0,6 %. Les chiffres sont inférieurs aux prévisions moyennes des économistes, qui attendaient une progression de 0,2 % du PIB. C'est la première contraction de la croissance depuis juillet-septembre 2000, lorsque le PIB avait baissé de 0,7 %.

« Il semble que tout se soit légèrement affaibli. Je suis un peu inquiet, a confié à des journalistes le ministre des finances, Masajuro Shio-kawa. Mais je crois vraiment que l'économie réelle est plus vigoureuse que les chiffres le montrent. » Les chiffres publiés lundi risquent de compromettre les projets de réformes du premier ministre, Junichiro Koizumi, pour diminuer la dette publique. Kazuhiko Oga-ta, économiste chez HSBC Securities, prévoit une poursuite de la contraction de l'économie au deuxième, troisième et quatrième trimestres de cette année. « Je pense que l'économie a commencé à entrer dans une phase de récession », a-t-il expliqué à l'agence Reuters.

■ **CHINE** : la croissance de la production industrielle a continué à ralentir en mai, n'augmentant plus que de 10,2 % par rapport au même mois de 2000, a annoncé lundi le Bureau national des statistiques. Le taux de croissance du mois dernier est sensiblement inférieur à ceux des mois d'avril (11,5 %) et de mars (12,1 %). Les exportations industrielles ont augmenté en mai de 8,2 % sur un an, en net repli par rapport à avril et surtout à mars, lorsqu'elles avaient progressé respectivement de 11 % et 16 %.

■ **L'UE entend reprendre prochainement ses discussions avec la Chine** en visant « un accord sur les points de divergence qui subsistent », a annoncé samedi la Commission européenne, après l'annonce d'un accord entre la Chine et les Etats-Unis sur l'adhésion de Pékin à l'Organisation mondiale

de du commerce (OMC). Le commissaire européen au commerce, Pascal Lamy, s'en est entretenu, vendredi, avec le ministre chinois du commerce, Shi Guangsheng.

■ **ZONE EURO** : la croissance du produit intérieur brut a été de 0,5 % au premier trimestre 2001, où elle a atteint son niveau le plus bas depuis près de deux ans, alors que les mauvais indices économiques qui s'accumulent laissent présager une décelération de l'activité économique de plus en plus marquée en cours d'année.

■ **ALLEMAGNE** : l'objectif de ramener à 3,5 millions le nombre de chômeurs d'ici aux élections de l'automne 2002 est « réalisable », a de nouveau affirmé le chancelier allemand Gerhard Schroeder. La production industrielle a enregistré son deuxième recul consécutif en avril (-0,9 %) par rapport à mars, en données corrigées des variations saisonnières, alors que les analystes attendaient une très légère hausse (+0,1 %).

■ **PAYS-BAS** : les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % en mai par rapport à avril, augmentant de 4,9 % sur un an.

■ **IRLANDE** : l'inflation a légèrement ralenti en mai, s'élevant à 5,4 % en glissement annuel, contre 5,6 % le mois précédent.

■ **ÉMIRATS ARABES UNIS** : le produit intérieur brut devrait baisser de 2,8 % en 2001 par rapport à 2000, en raison notamment du ralentissement de la croissance économique mondiale, selon le ministre émirati du Plan.

■ **OCDE** : l'Organisation de coopération et de développement économiques réunit lundi son groupe de travail sur les paradigmes fiscaux pour étudier les conséquences du revirement des Etats-Unis, désormais moins enthousiastes dans la lutte contre les pratiques fiscales dommageables. Cette réunion à huis clos s'achève mercredi. Début mai, le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, a mis en garde l'OCDE contre toute atteinte à la souveraineté des Etats, une souveraineté qui passe par le fait de lever des impôts comme ils le souhaitent.

■ **ÉQUATEUR** : le sucre, monnaie du pays pendant 117 ans dont le remplacement par le dollar américain a été décidé en mars 2000, a cessé d'exister vendredi, date limite jusqu'à laquelle les Equatoriens pouvaient convertir leurs sucres en dollars.

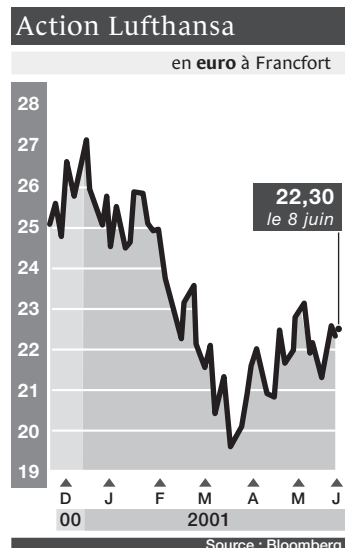
## VALEUR DU JOUR

## Lufthansa sort du conflit

DES VENTES de dernière minute n'ont que peu affecté le cours de l'action Lufthansa qui sur la semaine reste largement bénéficiaire après un recul ininterrompu de près de quinze séances. Vendredi 8 juin, en clôture, l'action s'inscrivait à 22,30 euros, soit une progression hebdomadaire de 4,1 %. L'action de la compagnie aérienne allemande a essentiellement bénéficié de l'accord intervenu entre les pilotes et la direction sur le conflit salarial qui les opposait depuis plus de quatre mois.

Cet accord a mis un terme au plus grave conflit social qu'ait connu le transporteur aérien et permet, selon les spécialistes du secteur, aux deux parties de sortir « honorablement » de cette grève. Le syndicat des pilotes, le Vereinigung Cockpit, qui regroupe 90 % des 4 200 pilotes de Lufthansa devrait encore signer le compromis mis au point par le médiateur, l'ancien ministre des affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher. Aux termes de l'accord, les pilotes de la compagnie allemande devraient bénéficier d'une hausse de salaire de 14,8 % sur deux ans, hors primes d'intéressement de deux mois de salaires pour 2001.

Les analystes financiers ont salué la fin du conflit. Selon Matthias Christmann, analyste de la banque Delbrueck cité par l'AFP : « L'important, c'est que les négociations sont terminées. Lufthansa peut se retourner vers ses activités quotidiennes », à l'approche des vacan-



ces d'été. Du reste, les augmentations obtenues par les pilotes ne sont pas exorbitantes pour la Lufthansa, affirment les analystes. « Il n'y a ni vainqueur, ni vaincu, les deux parties ont sauvé la face », souligne Christian Obst, analyste de HypoVereinsbank. Les deux experts font valoir que la part fixe de l'augmentation de salaires reste assez réduite, tandis que la part dépendant des résultats est conforme à leurs attentes. Reste que la conclusion de l'accord n'a rien changé à la mauvaise humeur suscitée outre-Rhin par cette « grève de luxe », au contraire. La plupart des syndicats et partenaires sociaux en Allemagne se sont contentés de hausses d'environ 3 % cette année, y compris les personnels de Lufthansa.

François Bostnavaron

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANCK BELGE (10)	4,03399	FRANCK BELGE (10)	6,12607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503

Cours de change croisés						
11/06 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	.....	0,82369	0,84915	0,12942	1,38475	0,55712
YEN	121,40500	.....	103,07000	15,71000	168,10000	67,64500
EURO	1,17765	0,97021	.....	0,15245	1,63080	0,65620
FRANC	7,72670	6,36340	6,55957	.....	10,69750	4,30430
LIVRE	0,72215	0,59485	0,61320	0,09350	.....	0,40235
FRANC SUISSE	1,79495	1,47820	1,52370	0,23230	2,48505	.....

## Taux d'intérêt (%)

Taux 08/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,52	4,37	5,19	5,73
ALLEMAGNE	4,51	4,44	5,06	5,64
GDE-BRETAG.	4,93	5,06	5,17	5,04
ITALIE	4,51	4,41	5,45	6,04
JAPON	0,03	0,01	1,25	2,28
ÉTATS-UNIS	3,91	3,64	5,32	5,71
SUISSE	3,50	3,05	3,44	4,17
PAYS-BAS	4,48	4,41	5,22	5,69

## Matif

Cours 9h57	Volume 11/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	16075	88,34	88,05
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

## Matières premières

En dollars	Cours 08/06	Var. % 07/06
<b>MÉTALUX (LONDRES)</b>		
CUIVRE 3 MOIS	1633	-0,31
ALUMINIUM 3 MOIS	1496	-0,73
PLOMB 3 MOIS	454	-1,09
ÉTAIN 3 MOIS	4885	-2,10
ZINC 3 MOIS	921	-0,43
NICKEL 3 MOIS	6880	-0,86
<b>MÉTALUX (NEW YORK)</b>		
ARGENT A TERME	4,34	-0,11
PLATINE A TERME	160250,50	.....
<b>GRAINES DÉNÉRÉES</b>		
BLÉ (CHICAGO)	265	+0,38
MAIS (CHICAGO)	198,75	+0,76
SOJA TOURTEAU (CHG.)	173,40	+1,34
<b>SOFTS</b>		
CACAO (NEW YORK)	937	+3,65
CAFÉ (LONDRES)	.....	.....
SUCRE BL. (LONDRES)	.....	.....

## Pétrole

En dollars	Cours 08/06	Var. % 07/06
BRENT (LONDRES)	29,44	.....
WTI (NEW YORK)	0,29	+1,45
LIGHT SWEET CRUDE	28,42	+1,86

## Or

En euros	Cours 08/06	Var. % 07/06
OR FIN KILO BARRE	10070	+0,70
OR FIN LINGOT	10070	-0,40
ONCE D'OR (LO)	266,40	.....
PIÈCE FRANCE 20 F	56,40	-2,08
PIÈCE SUISSE 20 F	57,60	+0,17
PIÈCE UNION LAT. 20	57,60	+0,17
PIÈCE 10 DOLLARS US	187	-1,58
PIÈCE 20 DOLLARS US	373	-0,40
PIÈCE 50 PESOS MEX.	372	-1,59

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde », [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)



VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Telecom Italia** a gagné 2,04 %, vendredi 8 juin, à 10,98 euros, à la Bourse de Milan. L'attention des investisseurs se focalise sur l'assemblée générale du groupe, prévue mardi. Telecom Italia a indiqué qu'à cette occasion et à la demande de l'autorité boursière italienne Consob, il fournirait des explications sur sa mise en cause dans la presse au sujet de plusieurs opérations, notamment son rachat de la société d'édition et d'Internet Seat Pagine Gialle et, plus récemment, l'acquisition par Seat PG de la société allemande Telegate Holding.

● Le titre **Infineon** a gagné 3,85 %, à 41,28 euros, vendredi, à

la Bourse de Francfort. Le fabricant de semi-conducteurs a bénéficié des commentaires positifs sur son activité émis jeudi par Intel.

● L'action de l'opérateur de télécom finlandais **Sonera** a gagné 11,08 %, à 10,73 euros, vendredi à Helsinki, sur des rumeurs de rapprochement avec son homologue suédois Telia. A Stockholm, le titre **Telia** a cédé 0,93 %, à 53,5 couronnes suédoises.

● Le titre **Swissair Group** a perdu 5,29 %, à 34,25 francs suisses, vendredi, à la Bourse de Zurich. L'action a été affectée par des rumeurs de réduction du capital, qui ont été démenties après la clôture du marché.



SODEXHO ALLIANC	FR	52	....
TELE PIZZA	ES	2,32	....
THE SWATCH GRP	CH	1353,57	....
THOMSON MULTIME	PA	46,50	....
J D WETHERSPOON	GB	5,84	....
WILSON BOWDEN	GB	12,81	....
WM-DATA -B-	SE	3,97	....
WOLFORD AG	AT	17,81	....
WWWUK UNITS	IR	1,08	....
► DJ E STOXX CYC GO P		146,86	....

CARLSBERG AS -A	DK	48,29	....
COCA COLA HBC	GR	14,16	....
DANISCO	DK	40,24	....
DANONE	FR	152	....
DELTA HOLDINGS	GR	7,60	....
DIAGEO	GB	12,65	....
ELAIS OLEAGINOUS	GR	20,94	....
ERID.BEGH.SAY	FR	102,70	....
HEINEKEN HOLD.N	NL	43,30	....
HELLENIC SUGAR	GR	7,30	....
KAMPS	DE	10,65	....
KERRY GRP-A-	GB	22,19	....
KONINKLIJKE NUM	NL	48,58	....
MONTEDEISON	IT	2,83	....
NESTLE N	CH	2470,60	....
PARMALAT	IT	1,82	....
PERNOD RICARD	FR	82,90	....
RAISIO GRP -V-	FI	1,58	+ 1,94
SCOTT & NEWCAST	GB	9,02	....
SOUTH AFRICAN B	GB	8,83	....
TATE & LYLE	GB	4,52	....
TOMKINS	GB	3,30	....
UNILEVER	NL	66,50	....
UNILEVER	GB	9,37	....
UNIQ	GB	3,35	....
WHITBREAD	GB	10,23	....
► DJ E STOXX F & BV P		253,81	....

**PHARMACIE**

ACTELION N	CH	164,27	....
ALTANA AG	DE	42,49	....
ASTRAZENECA	GB	58,01	....
AVENTIS	FR	88,20	....
BB BIOTECH	CH	93,96	....
CELLTECH GROUP	GB	20,72	....
ELAN CORP	IR	41,90	....
ESSILOR INTL	FR	324,30	....
FRESENIUS MED C	DE	81,75	....
GALEN HOLDINGS	GB	14,85	....
GAMBRO -A-	SE	8,37	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	32,31	....
H. LUNDBECK	DK	27,32	....
NOVARTIS N	CH	45,96	....
NOVO-NORDISK -B-	DK	215,97	....
NOVOZYMES -B-	DK	25,82	....
NYCOMED AMERSHA	GB	9,30	....
ORION B	FI	19,15	....
OXFORD GLYCOSCI	GB	17,79	....
PHONAK HLDG N	CH	4041	....
QIAGEN NV	NL	29,49	+ 0,07
ROCHE HLDG	CH	104,15	....
ROCHE HOLDING G	CH	8410,54	....
SANOFI SYNTHELA	FR	71,75	....
SCHERING AG	DE	63,40	....
SERONO -B-	CH	1124,25	....
SHIRE PHARMA GR	GB	20,86	....
SMITH & NEPHEW	GB	5,42	....
SSL INTL	GB	9,04	- 0,18
SULZER AG 100N	CH	411,33	....
SYNTHES-STRATEC	CH	720,15	....
UCB	BE	37,15	....
WILLIAM DEMANT	DK	36,49	....
WS ATKINS	GB	13,30	....
ZELTIA	ES	12,38	....
► DJ E STOXX HEAL		572,85	....

**BIENS D'ÉQUIPEMENT**

ABB N	CH	84,11	....
ADECCO N	CH	701,75	....
AEROPORTI DI RO	IT	9,14	....
AGGREGO	GB	7,95	- 1,62
ALSTOM	FR	34,15	....
ALTRAN TECHNO	FR	68	....
ALUSUISSE GRP N	CH	827,91	....
ASSA ABLOY-B	SE	17,70	....
ASSOC BR PORTS	GB	7,13	....
ATLAS COPCO -A-	SE	24,56	....
ATLAS COPCO -B-	SE	23,97	....
ATTICA ENTR SA	GR	8	....
BAA	GB	10,36	....
BBA GROUP PLC	GB	4,16	....
BTG	GB	20,97	....
CIR	IT	1,79	....
CAPITA GRP	GB	8,16	....
CDB WEB TECH IN	IT	4,43	....
CGIP	FR	45,10	....
COOKSON GROUP P	GB	2,64	....
DAMPKIBS -A-	DK	8182,87	....
DAMPKIBS -B-	DK	9095,06	....
DAMPKIBS SVEND	DK	12006,01	....
E.ON AG	DE	59,90	....
EADS SICO	FR	24,01	....
ELECTROCOMPONEN	GB	10,54	....
EPCOS	DE	74	....

**ÉNERGIE**

BG GROUP	GB	4,59	....
BP	GB	10,46	....
CEPSA	ES	14,29	....

(Publicité)

**À NOS ABONNÉS**  
Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro **0825 022 021** (0,99 F TTC/mn)

COFLEXIP	FR	175,40	....
DORTSCH PETRO	NL	58	....
ENI	IT	7,72	....
ENTERPRISE OIL	GB	10,28	....
HELLENIC PETROL	GR	8,02	....
LASMO	GB	2,94	....
LATTICE GROUP	GB	2,27	....
OMV AG	AT	118,35	....
PETROLEUM GEO-S	NO	14,27	....
REPSOL YPF	ES	21,40	....
ROYAL DUTCH CO	NL	71,82	....
SAIPEM	IT	7,65	....
SHELL TRANSP	GB	10,31	....
TOTAL FINA ELF	FR	174	....
IHC CALAND	NL	64,40	....
► DJ E STOXX ENCY P		385,26	....

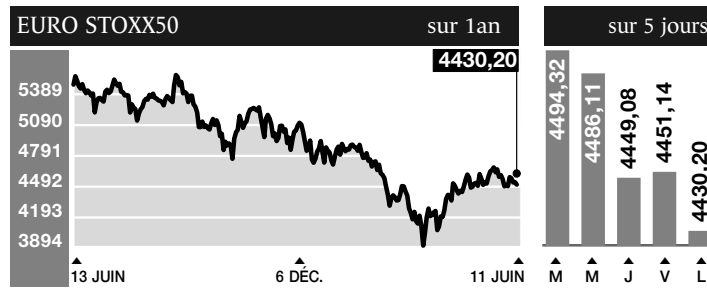
EUROTUNNEL	FR	1,36	....
EXEL	GB	11,72	....
XANSA	GB	6,38	....
GROUP 4 FALCK	DK	135,49	....
FINMECCANICA	IT	1,17	....
FINNLINES	FI	26,50	....
FKI	GB	4,54	....
FLS IND.B	DK	14,76	....
FLUGHAFEN WIEN	AT	39,15	....
GAMESA	ES	26,30	....
GKN	GB	11,91	....
HAGEMEYER NV	NL	25,33	....
HALKOR	GR	4,24	....
HAYS	GB	3,25	....
HEIDELBERGER DR	DE	59,50	....
HUHTAMAEMI VAN	FI	31,25	....
IFIL	IT	7,61	....
IMI PLC	GB	4,41	....
INDRA SISTEMAS	ES	11,94	....
INDVAERDEN -A-	SE	19,74	....
INVESTOR -A-	SE	14,80	....
INVESTOR -B-	SE	14,69	....
ISS	DK	65,87	....
JOT AUTOMATION	FI	1,07	....
KINNEVIK -B-	SE	24,72	....
COPENHAGEN AIRP	DK	98,46	....
KONE B	FI	85,90	....
LEGRAND	FR	238	....
LINDE AG	DE	52,20	....
MAN AG	DE	26,75	....
MG TECHNOLOGIES	DE	13,02	....
WARTSILA CORP A	FI	25,13	....
METSO	FI	13	- 0,76
DEPPFA-BANK	CH	5,48	....
DIREKT ANLAGE B	DE	22,28	- 1,55
DROTT -B-	SE	12,50	....
EURAZEO	FR	74,50	....
FINAXA	FR	110	....
FORTIS (B)	NL	28,65	....
FORTIS (NL)	BE	28,50	....
GECINA	FR	102,40	....
GIMV	BE	41,16	....
GREAT PORTLAND	GB	4,85	....
HAMMERSON	GB	8,40	....
ING GROEP	NL	76,16	....
LAND SECURITIES	GB	14,44	....
LIBERTY INTL	GB	9,04	....
MAN GROUP	GB	16,07	....
MARSHOLLEK LAU	DE	119	....
MEDIOBANCA	IT	13,17	....
METROWACESA	ES	17,10	....
MONTEDEISON	IT	2,83	....
PROVIDENT FIN	GB	13,07	....
REALDANMARK	DK	71,10	....
RODAMCO EUROPE	NL	43,55	....
RODAMCO NORTH A	NL	49,05	....
SCHROEDERS	GB	15,50	....
SIMCO N	FR	79,40	....
SLOUGH ESTATES	GB	6,09	....
UNIBAIL	FR	188,50	....
VALLEHERMOSO	ES	7,74	....
WCM BETEILIGUNG	DE	18,50	....
► DJ E STOXX FINS P		282,72	....

**SERVICES FINANCIERS**

3I GROUP	GB	21,02	....
ALMANIJ	BE	41,11	....
ALPHA FINANCE	GB	44,90	....
AMVSCAP	GB	21,70	....
BHW HOLDING AG	DE	32,20	....
BPI R	PT	3,14	....
BRITISH LAND CO	GB	8,62	....
CANARY WHARF GR	GB	8,83	....
CATTLES ORD.	GB	4,91	....
CLOSE BROS GRP	GB	17,05	....
COBEPA	BE	66,50	- 0,84
CONSORS DISC-BR	DE	26	- 0,84
CORP FIN ALBA	ES	26,70	....
CS GROUP N	CH	209,93	....
DEPPFA-BANK	DE	82,93	....
DIREKT ANLAGE B	DE	22,28	- 1,55
DROTT -B-	SE	12,50	....
EURAZEO	FR	74,50	....
FINAXA	FR	110	....
FORTIS (B)	NL	28,65	....
FORTIS (NL)	BE	28,50	....
GECINA	FR	102,40	....
GIMV	BE	41,16	....
GREAT PORTLAND	GB	4,85	....
HAMMERSON	GB	8,40	....
ING GROEP	NL	76,16	....
LAND SECURITIES	GB	14,44	....
LIBERTY INTL	GB	9,04	....
MAN GROUP	GB	16,07	....
MARSHOLLEK LAU	DE	119	....
MEDIOBANCA	IT	13,17	....
METROWACESA	ES	17,10	....
MONTEDEISON	IT	2,83	....
PROVIDENT FIN	GB	13,07	....
REALDANMARK	DK	71,10	....
RODAMCO EUROPE	NL	43,55	....
RODAMCO NORTH A	NL	49,05	....
SCHROEDERS	GB	15,50	....
SIMCO N	FR	79,40	....
SLOUGH ESTATES	GB	6,09	....
UNIBAIL	FR	188,50	....
VALLEHERMOSO	ES	7,74	....
WCM BETEILIGUNG	DE	18,50	....
► DJ E STOXX FINS P		282,72	....

**ALIMENTATION ET BOISSON**

ALLIED DOMECO	GB	7,10	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,82	....
BBAG OE BRAU-BE	AT	42,66	....
BRAU-UNION	AT	41,15	....
CADBURRY SCHWEPP	GB	7,70	....
CARLSBERG -B-	DK	52,92	....



VA TECHNOLOGIE	AT	39	....
VEDIOR NV	NL	13,50	....
VESTAS WIND SYS	DK	56,34	....
VINCI	FR	73,75	....
VIVENDI ENVIRON	FR	49,10	....
VOLVO -A-	SE	17,22	....
VOLVO -B-	SE	17,75	....
► DJ E STOXX IND GO P		459,51	....

**ASSURANCES**

AEGIS GROUP	GB	2,09	....
AEGON NV	NL	33,50	....
AGF	FR	66,05	....
ALLEANZA ASS	IT	12,69	....
ALLIANZ N	DE	345	....
ASR VERZEKERING	NL	81,10	....
AXA	FR	33,95	....
BALOISE HLDG N	CH	1193,25	....
BRITANNIC	GB	15,73	+ 0,31
CGNU	GB	15,18	....
CNP ASSURANCES	FR	38,10	....
CORP MAPFRE R	ES	25,08	....
ERGO VERSICHERU	DE	171,50	....
EUTHNIKI GEN INS	GR	12,10	....
EULER	FR	56	....
CODAN	DK	92,56	....
FORTIS (B)	BE	28,65	....
GENERALI ASS	IT	35,35	....
GENERALI HLD VI	AT	164	....
INDEPENDENT INS	GB	1,37	+ 5
INTERAM HELLEN	GR	19,90	....
IRISH LIFE & PE	GB	13,19	....
FONDIARIA ASS	IT	6,21	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,59	....
MEDIOLANUM	IT	13,05	....
SCHWENK RUECKVER	DE	328	....
MUICH NATL VERS	CH	649,85	....
POHJOLA GRP.B	FI	26,60	....
PRUDENTIAL	GB	13,25	....
RAS	IT	14,92	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,78	....
SAI	IT	18,56	....
SAMPO -A-	FI	10,09	....
SWISS RE N	CH	2324,73	....
SCOR	FR	51,95	....
SKANDIA INSURAN	SE	12,01	....
ST JAMES'S PLAC	GB	7,10	....
STOREBRAND	NO	8,74	....
SWISS LIFE REG	CH	791,77	....
TOPDANMARK	DK	31,52	....
ZURICH FINL SVC	CH	411,33	....
► DJ E STOXX INSU P		401,84	....

**MEDIAS**

B SKY B GROUP	GB	12,09	....
CANAL PLUS	FR	3,73	....
CAPITAL RADIO	GB	13,22	....
CARLTON COMMUNI	GB	6,45	....
DLY MAIL & GEN	GB	13,36	....
ELSEVIER	NL	14,68	....
EMAP PLC	GB	13,09	....
FOX KIDS EUROPE	NL	9,30	....
FUTURE NETWORK	GB	1,17	....
GRANADA	GB	2,87	....
GRUPPO L'ESPRES	IT	5,11	....
GWR GROUP	GB	6,22	....
HAVAS ADVERTISI	FR	15,69	....
INDP NEWS AND M	IR	2,80	....
INFORMA GROUP	GB	8,80	....
LAGARDERE SCA N	FR	62	....
LAMBRAKIS PRESS	GR	8,26	....
M6 METROPOL TV	FR</		

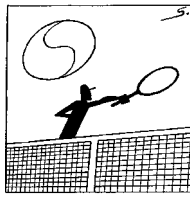






**SPORTS** Le Brésilien Gustavo Kuerten a emporté pour la troisième fois les Internationaux de France de tennis, dimanche 10 juin, en dominant l'Espagnol Alex Corretja (6-7 (3-7), 7-5, 6-2, 6-0). Le jeu de son

adversaire s'est étioilé au fur et à mesure que le Brésilien prenait confiance. ● IL REJOINT ainsi Ivan Lendl, Mats Wilander et René Lacoste, trois fois victorieux à Roland-Garros, mais reste à trois lon-



gueurs du recordman de victoires, le Suédois Björn Borg. ● CHEZ LES FEMMES, l'Américaine Jennifer Capriati, déjà victorieuse de l'Open d'Australie en janvier, s'est imposée devant la jeune Belge Kim

Clijsters, samedi 9, au terme d'une finale très disputée (1-6, 6-4, 12-10). La dernière victoire américaine dans le tournoi féminin remontait à 1986 et au dernier succès de Chris Evert.

## Entre Gustavo Kuerten et Roland-Garros, l'histoire de cœur se poursuit

Le Brésilien a remporté pour la troisième fois – après ses victoires de 1997 et 2000 – les Internationaux de France de tennis, disposant en finale de l'Espagnol Alex Corretja (6-7 [3-7], 7-5, 6-2, 6-0). Adoré du public, il a insisté sur le lien particulier qui l'unit au tournoi parisien

UN CRI DE JOIE contre un rôle de désespoir, des sauts de cabri contre un visage anéanti, levé vers le ciel couvert. On a beau s'appeler Alex Corretja et être un modèle de correction, la pilule d'une deuxième défaite en finale de Roland-Garros garde un goût amer. En 1998, l'Espagnol avait concédé la victoire à son compatriote et ami Carlos Moya. Dimanche 10 juin, c'est Gustavo Kuerten qui l'en a privé (6-7 [3-7], 7-5, 6-2, 6-0), signant du même coup, à vingt-quatre ans, l'exploit d'un triplé sur la terre battue parisienne après ses titres de 1997 et 2000.

Pour l'occasion, le Brésilien a gratifié l'assistance d'un petit discours en français et arboré un tee-shirt de sa facture clamant « Je aime Roland-Garros. » « J'ai pris cinq heures de cours hier, rigolait-il. Non, j'ai un peu réfléchi aux quelques mots que je connaissais et je les ai mis ensemble. Ce n'était pas facile, mais je voulais faire plaisir à ces gens qui ont tant fait pour moi cette quinzaine. »

La dernière ligne droite vers ce nouveau succès parisien a été chaotique pour le tenant du titre. Le vent facétieux soulevant la terre battue, conjugué à la profondeur et la lourdeur des balles de son adversaire espagnol, l'a obligé à adopter un tennis défensif, lui interdisant de jouer les lignes comme il l'affectionne tant. Au bout d'une heure et seize minutes, Alex Corretja et ses balles liftées triomphaient dans la première manche, au tie-break. Vu des tribunes, le style daté du jeu renvoyait vingt ans en arrière. « Nous avons commis des fautes inadmissibles, s'est

excusé Alex Corretja, mais la balle était difficile à contrôler et nous la frappions sans doute un peu plus lentement que d'habitude. »

Gustavo Kuerten, dont les lentes de contact ont légèrement pâti des tourbillons de poussière rouge, n'a pu que renchérir. « C'était frustrant, au début. Ce n'est pas qu'on n'essayait pas, mais avec tout ce vent, il était difficile de varier et de jouer du bon tennis. Ça s'est calmé à la fin du deuxième set et à peu près jusqu'à la fin du match, et je me suis senti mieux. Peut-être était-ce aussi la confiance [qui revenait]... »

### « IL JOUAIT DE MIEUX EN MIEUX »

Son assurance retrouvée effaçait aux yeux du Brésilien les éléments extérieurs perturbants. Alors que la deuxième manche s'annonçait bien pour Alex Corretja, auteur d'entrée d'un break, Gustavo Kuerten retrouvait la précision de son service pour se venger et ravir l'engagement de l'Espagnol au quatrième jeu. Jusqu'à 5-5, les deux hommes produisaient un tennis égal. Puis, alors que le Brésilien sentait venir le danger, son adversaire lui offrait une brèche en manquant un stratégique revers gagnant le long de la ligne. Le tenant du titre s'y engouffrait, s'ajugeant le set.

La troisième manche ne souriait pas plus à Alex Corretja, de plus en plus secoué par le tennis d'orfèvre de Gustavo Kuerten : une balle de break gâchée dans le premier jeu, puis une autre à 4-2 pour le joueur de Florianopolis. « Si je les avais converties, ça aurait fait une grande différence et m'aurait per-



Un peu d'amour sur le court central : Gustavo Kuerten a dédié sa victoire au public parisien.

mis de revenir au score et de lui compliquer la tâche », a regretté l'Espagnol. La perte du troisième set achevait ce dernier. « Dès le début du quatrième set, je me suis senti un peu impuissant, surtout sur le plan du mental. J'avais perdu ma concentration, mon jeu, ma stratégie, le nord. Il jouait de mieux en mieux. »

La dernière manche était expédiée en vingt-trois minutes par Gustavo Kuerten, ravi de conclure. Un peu trop pressé même. Menant 5 jeux à 0 et 0-40 sur le ser-

vice d'Alex Corretja, le Brésilien gâchait ces trois balles de match, manquant entre autres deux smashes faciles. Il esquissait alors un sourire incongru. « Je croyais avoir gagné ces points. J'étais si ému que je voulais déjà avoir fini et sentir la réalité de cette victoire, alors je me suis un peu précipité. Il est impossible de contrôler ses sentiments quand on est sur le point de gagner ce grand tournoi pour la troisième fois. »

Sur la terre battue du central,

Gustavo Kuerten a tracé un grand cœur du bout de sa raquette. Plus gros encore que celui déjà dessiné à l'attention du public parisien pour le remerciement de son soutien lors de son huitième de finale disputé face à l'Américain issu des qualifications Michael Russell, qui avait disposé d'une balle de match contre lui. « Gagnant ou perdant, c'était une façon d'exprimer la magie de ce que je ressens chaque fois que je viens jouer ce tournoi, a expliqué le Brésilien après coup, et

j'étais si heureux, si rempli de bonnes choses que j'ai essayé de partager ça avec les gens. »

Cette fois, « Guga » s'est couché au centre de son dessin. C'était fini. Le voici en vacances pour quelque temps. Il épargnera au public de Wimbledon son look grunge, sa barbe de trois jours, son indomptable tignasse et les tongs qu'il chausse pour se rendre en conférence de presse. Fatigué, il veut soigner une pubalgie latente depuis quelques semaines, et avoue honnêtement n'avoir jamais vraiment rêvé d'un triomphe sur le gazon anglais, contrairement à la plupart de ses collègues. Dans le monde propre du tennis, le Brésilien détonne, mais il ne cherche à choquer personne. Il prend la vie comme elle vient, tout simplement.

D'aucuns arguent déjà qu'il lui faudrait gagner un autre tournoi du Grand Chelem pour marquer véritablement l'histoire du tennis. Ce débat ne le préoccupe guère, mais Alex Corretja se pose comme son plus ardent défenseur. « N'a-t-il pas gagné le Masters à Lisbonne (en salle et sur surface rapide) l'an passé ?, interroge l'Espagnol. N'a-t-il pas terminé la saison numéro un mondial ? J'aimerais bien être à sa place. Ses trois titres à Roland-Garros montrent qu'il est à son meilleur niveau sur cette surface, c'est tout. Pour le reste, il n'a rien à prouver. Il peut être fier de ce qu'il a réussi, même s'il peut aspirer à faire mieux encore, parce qu'il sait jouer bien sur toutes les surfaces. »

Patricia Jolly

## Guga a « lavé l'âme » des supporteurs brésiliens

RIO DE JANEIRO  
de notre correspondant

Fondée par des émigrants portugais de l'archipel des Açores, Florianopolis, la capitale de l'Etat de

### REPORTAGE

Kuerten prend dans le cœur des « torcedores » la place laissée vacante par Ayrton Senna

Santa Catarina, est-elle, à l'instar de Sao Paulo qui traîne cette fâcheuse réputation comme un boulet, un « tombeau de la samba » ? La ville côtière de 300 000 habitants, dont Gustavo Kuerten est le fils le plus illustre, a en tout cas réagi avec une retenue inhabituelle sous ces latitudes, dimanche 10 juin, au nouveau triomphe remporté par le Guga national sur la terre battue de Roland Garros. Contrairement à 2000, il n'y a eu ni cortège de voitures, ni concert de klaxons, juste quelques salves de pétards à l'heure de saluer la victoire : au fil des ans, les concitoyens du « roi de la terre battue » semblent s'être accoutumés aux succès au point d'en paraître déjà blasés. Pauvre en carnaval autant qu'en football (aucun club de la ville ne joue en Division 1 du championnat), Florianopolis n'est pas portée sur les démonstrations tapageuses des torcedores (supporteurs) ordinaires.

Les quotidiens sportifs, en revanche, ont sorti les manchettes chocs. « Guga est la patrie aimée, Brésil ! », titre en « une » le *Journal dos sports*, dans son édition du lundi, en s'inspirant de l'épilogue de l'hymne national. Histoire de situer la dernière conquête dominicale sur les courts par rapport aux déboires – couronnés par une défaite inédite (0-1) face à l'Australie pour la troisième place – de la sélection nationale de football à la Coupe des confédérations, le journal use d'un surtitre assasin : « Au pays du football de jambes de

bois, Gustavo Kuerten est l'orgueil d'une nation. » Son confrère tabloïd *Lance* se contente d'un lapidaire « Guga tri » en manchette pour célébrer le troisième titre. Suivent treize pages intérieures (sur trente-six) ainsi qu'un poster géant dédiés à l'actuel numéro un mondial du tennis. Selon l'expression consacrée, Guga a « lavé l'âme » des « torcedores » dans la « patrie des crampons » autoproclamée.

### UN CRÉNEAU DÉLAISSÉ

En achetant, pour un montant non divulgué, les droits de télévision exclusifs pour le Brésil de la finale de Roland-Garros, TV Record, l'une des six chaînes hertziennes du pays, a commencé à explorer un créneau étrangement délaissé par la concurrence, notamment par la toute-puissante TV Globo, qui renâcle manifestement à mettre le tennis – et ses parties à durée imprévisible – à son menu. Les résultats de l'Ibope (l'Audimat local) ne seront connus que dans le courant de la semaine, mais, à en juger par les attroupements constatés aux abords de certains bars de Rio munis de téléviseurs branchés sur le match, il ne fait guère de doute que la fulgurante carrière de Gustavo Kuerten ratisse de plus en plus large chez des téléspectateurs auxquels il convient d'expliquer le fonctionnement du tie-break, tant ils sont encore, pour la plupart, novices en la matière.

Leader incontesté au hit-parade des sportifs les plus populaires du Brésil, Guga prend peu à peu, dans le cœur des « torcedores » frustrés par les fiascos de la *Selecao*, la place laissée vacante par le défunt pilote de formule 1, le triple champion Ayrton Senna, mort en course en 1994, celui du « Brésil qui gagne », qui, précise le commentateur de télévision, « nous soulage de nos difficultés actuelles ».

Jean-Jacques Sévilla

## Le retour en force de Jennifer Capriati

IL AURA FALLU à Jennifer Capriati deux heures et vingt et une minutes d'un match haletant pour venir à bout de la jeune Belge Kim Clijsters en finale dames des Internationaux de France, samedi 9 juin (1-6, 6-4, 12-10), le match le plus long de la quinzaine chez les dames. Après sa victoire à l'Open d'Australie à Melbourne contre Martina Hingis en janvier (6-4, 6-3), l'Américaine est la première joueuse à remporter deux tournois consécutifs du Grand Chelem, depuis Monica Seles en 1992.

« Je me suis bien battue jusqu'au bout. Je me suis bien battue pour défendre ma vie, pratiquement, déclarait l'Américaine après la rencontre. Donc, tous ces efforts, toute cette lutte que j'ai menée, cela a payé. » Ces mots ne sont pas vains dans la bouche de la jeune femme quand on connaît l'histoire de l'enfant prodige du tennis qu'elle fut et des périodes d'errements dont fut ensuite ponctuée sa jeune existence. En 1989, à treize ans, elle remporte les tournois juniors de Roland-Garros et de l'US Open. L'année suivante, elle parvient en demi-finale des Internationaux de France, et conserve depuis le titre de la joueuse la plus précoce à atteindre ce niveau de qualification dans un tournoi du Grand Chelem.

Dès cette date, la native de Wesley Chapel en Floride parvient à se maintenir parmi les dix meilleures joueuses mondiales jusqu'en 1992

après avoir remporté le titre olympique aux JO de Barcelone.

Entraînée par un père exigeant, voire tyrannique, Jennifer Capriati connaît la gloire et la fortune. Son dernier fait d'armes durant cette période faste est d'atteindre en 1993 les quarts de finale à Wimbledon. La même année, à l'US Open, elle se fait sortir dès le premier tour. « J'étais complètement déprimée. Je détestais la vie. Je me trouvais si laide que j'avais envie de me tuer », déclara-t-elle au *New York Times*. Elle a dix-sept ans et décide de reprendre des études, comme tous les jeunes de son âge.

### UN MODÈLE DE DÉTERMINATION

Cette nouvelle situation, plus anonyme, contraste avec sa notoriété de joueuse. Au mois de décembre 1993, elle défraye non pas les chroniques sportives, mais celle des faits divers : elle est arrêtée pour tentative de vol de bijoux sans valeur dans un supermarché de Tampa. Quelques mois plus tard, elle est surprise dans un motel en possession d'un sachet de marijuana.

Après le visage rayonnant de la petite gamine avide de victoires, c'est dorénavant celui d'une adolescente bouffie qu'étaient les journaux. Pour l'opinion américaine, Jennifer Capriati a atteint le fond, et il sera question d'une cure de désintoxication. Entre 1994 et 1998, elle se maintient péniblement dans le cir-

cuit. Il est une année même, en 1995, où son nom n'apparaît plus sur les tableaux des grands tournois.

Depuis deux ans, Jennifer Capriati ferraille dur pour retrouver son meilleur niveau. Contre Kim Clijsters, samedi, elle disputait la sixième finale de la saison et pouvait faire valoir un bilan de 34 victoires pour 6 défaites. Y compris ses derniers matches de Roland-Garros, son bilan sur terre battue est positif en 2001 avec 16 victoires contre 6 défaites. Ce retour aux avant-postes de la compétition en a fait pour beaucoup un modèle de détermination. « Je ne me considère pas comme une source d'inspiration, avouait-elle après la finale. Cela me flatte beaucoup et cela me fait très plaisir que les gens disent cela de moi (...). J'espère que je pourrai continuer à être considérée comme cela. »

Kim Clijsters, qui, la veille, avait fêté ses dix-huit ans, semble, elle non plus, ne pas devoir attendre longtemps pour connaître le succès au vu de la prestation qu'elle a offerte au public du court Philippe-Chatrier samedi 9 juin. Sa puissance et son audace, la qualité et la régularité de son jeu, la maturité de son comportement lors d'échanges à haute tension face à l'Américaine ont apporté un supplément d'âme à cette compétition féminine.

Jean-Jacques Larrochelle

## Le palmarès 2001 de Roland-Garros

**Simple dames :** Jennifer Capriati (Usa)  
**Simple messieurs :** Gustavo Kuerten (Bre)  
**Double dames :** Virginia Ruano Pascual (Esp)/ Paolo Suarez (Arg)  
**Double messieurs :** Maesh Bhupathi/ Leander Paes (Ind)  
**Double mixte :** Virginia Ruano Pascual/ Tomas Carbonell (Esp)  
**Simple filles juniors :** Kaia Kanepi (Est)  
**Simple garçons juniors :** Carlos Cuadrado (Esp)  
**Double filles juniors :** Petra Cetkovska/ Renata Voracova (Tch)  
**Double garçons juniors :** Alejandro Falla/ Carlos Salamanca (Col)

### TROIS QUESTIONS À...

#### JORGE SALKELD

**1** Vous êtes l'agent de Gustavo Kuerten. En quoi la gestion de sa carrière a-t-elle changé depuis sa première victoire à Roland-Garros ?

Juste après sa victoire de 1997, nous avons mis en place un plan marketing qui consistait à trouver trois ou quatre gros partenaires extérieurs au monde du tennis. Cet objectif a été atteint au bout de six mois. Depuis, grâce à ses résultats mais aussi à son image, on a pu prolonger ce plan qui fonctionne très bien, même si certains partenaires ont changé entretemps. La priorité va à son emploi du temps de joueur, et le reste est organisé autour.

» Le plus difficile a été de bien choisir, avec lui, son programme de tournois, de ne pas le surcharger, de ne pas perturber son développement de joueur. Nous gérons le

trop-plein de sollicitations en organisant au maximum ses actions en fonction de son temps libre. Il refuse systématiquement tout ce qui est *people*. Ce n'est pas son truc. Mais il apprécie ce qui est lié au sport, aux enfants, à la nature ou à la musique.

**2** Depuis 1997, avez-vous cultivé son image décontractée ?

C'est lui qui la cultive. Son naturel se vend bien. Il est lui-même et cela plaît. Pour lui, c'est vraiment facile : il n'a pas à composer. Il n'a pas vraiment changé depuis 1997. Il vit sa vie, fait du surf et de la musique, passe du temps avec ses copains et sa famille. L'aspect matériel qui va avec son succès de joueur de tennis n'est pas sa principale préoccupation. Il nous fait confiance au niveau de l'argent.

» En revanche, il s'intéresse à la philosophie sous-jacente aux contrats qui lui sont proposés ou que défendent les sociétés qui s'intéressent à lui.

**3** Cette troisième victoire va-t-elle lui apporter davantage en terme de notoriété et de sponsoring ou faudra-t-il qu'il remporte une épreuve du Grand Chelem autre que Roland-Garros ?

Sa notoriété est très forte et solidement établie. Cette nouvelle victoire va conforter ceux qui lui ont fait confiance. Nous ne cherchons pas davantage de sponsors, car chacun d'entre eux veut en offrir plus pour l'instant. Il consacre quinze à vingt jours pleins par an à ses sponsors et dispose à peine de l'équivalent en jours de vacances. Gagner un autre tournoi du Grand Chelem, ailleurs qu'à Paris, ne changerait pas grand-chose. Pour nous, bien sûr, il serait intéressant de le faire mieux connaître aux Etats-Unis, par exemple, mais c'est une frontière difficile à traverser sur le plan marketing et ça n'est pas sa priorité.

Propos recueillis par Patricia Jolly



# Clos sur le plan sportif, le Giro attend son verdict judiciaire

L'Italien Gilberto Simoni (Lampre) a été déclaré vainqueur de la 84<sup>e</sup> édition du Tour d'Italie, perturbée par les affaires de dopage. Selon la presse italienne, 70 coureurs seraient concernés par les enquêtes, après la perquisition géante effectuée à San Remo

Dimanche 10 juin, le 84<sup>e</sup> Tour d'Italie a été gagné par Gilberto Simoni. Cet Italien de 29 ans appartient à la formation Lampre, dont l'un des coureurs, Sergio Barbero, avait été exclu quelques jours plus tôt après avoir

été reconnu « non négatif » à un contrôle anti-EPO. Le Français Pascal Hervé (Alexia Alluminio) et l'Italien Riccardo Forconi (Mercatone Uno) ont subi le même sort durant ce Giro. Le parquet de Florence devrait communiquer

d'ici peu les résultats de la perquisition effectuée par les policiers italiens, dans la nuit du 6 au 7 juin. La presse italienne a cité le chiffre de 70 coureurs concernés par les enquêtes et évoqué la découverte d'un produit sanguin

indétectable, le RSR-13, destiné à certaines chimiothérapies. Le Tour de France ne prévoit pas d'écarter l'équipe Fassa Bartolo, dont l'un des coureurs, Dario Frigo, a reconnu l'usage de dopants et a été lui aussi exclu du Giro.

## MILAN

de notre envoyé spécial

Faut-il y voir un signe ? Samedi 9 juin, Felice Gimondi, triple vainqueur du Giro (1967, 1969, 1976) et d'un Tour de France (1965), actuel président du groupe sportif Mercatone Uno, avait quitté l'épreuve. A l'instar du leader de son équipe, Marco Pantani, cette figure emblématique du cyclisme italien était rentré à la maison. « Il reviendra peut-être demain », lançaient sans trop savoir les gens de la formation au maillot jaune.

Et puis, comme un autre signe, il a plu tout samedi lors de l'avant-dernière étape de cette 84<sup>e</sup> édition du Giro, disputée entre Busto Arsizio et Arona. Une pluie fine, pénétrante, tombant d'un ciel embrumé par une épaisse grisaille. Que le porteur du maillot rose de leader, l'Italien Gilberto Simoni (Lampre) ait triomphé en solitaire au terme d'une échappée de 38 kilomètres,

comme pour parapher son succès final du lendemain sur le Corso Sempione de Milan, n'importait plus. L'épreuve reine des tifosi qui, depuis 1909, enflamme les passions, ne suscitait plus que déceptions. Depuis deux jours, sur la ligne de départ un homme brandissait une pancarte : « *Bicicletta pazzo, così infettano il ciclismo* » (Le vélo est fou, ainsi ils infectent le cyclisme). Comme l'épidémie de vache folle a ravagé une partie du cheptel anglais, celle du dopage ravage le cyclisme. Par cette formule, ce supporter résumait d'une ironie amère l'étendue de son désarroi.

Pour la petite histoire, Gilberto Simoni a donc inscrit son nom au palmarès de cette course, dimanche 10 juin. Professionnel depuis 1994, Gilberto Simoni (29 ans), neveu par alliance de Francesco Moser, s'était jusqu'à présent illustré pour ses qualités de grimpeur. Classé troisième à l'issue des éditions 2000 et 1999 du Giro, il s'impose cette année après avoir révélé d'inédites aptitudes lors du contre-la-montre couru sur 55 kilomètres le 14 juin, entre Sirmione et Salò,

qu'il a fini à la deuxième place derrière Dario Frigo (Fassa Bartolo).

Mais, comme Marco Pantani lors du Tour de France 1998, son exploit restera assombri par le scandale qui s'est abattu sur l'épreuve. Dans les jours et les semaines à venir, le parquet de Florence devrait communiquer les premiers résultats de la perquisition effectuée le 6 juin par les policiers italiens. Ils pourraient bien receler de nouvelles surprises.

## UN NOUVEAU PRODUIT

Dimanche, la presse italienne parlait de soixante-dix coureurs concernés par les enquêtes et évoquait la découverte d'un nouveau produit sanguin indétectable, fabriqué par un laboratoire américain : le RSR-13, destiné à certaines chimiothérapies et favorisant l'oxygénation. De plus, les contrôles inopinés, réalisés à trois reprises par l'UCI, n'ont pas encore rendu leur verdict en totalité.

Si ce Giro est bouclé, les dossiers qu'il a ouverts sont loin de l'être. L'Italien vient de vivre un épisode qui pourrait bien modifier le visage de son cyclisme. Celui-ci,

plutôt bien portant avec quatorze équipes professionnelles répertoriées, dont sept classées au sein de l'élite internationale, vit depuis trois ans sous surveillance judiciaire. De Bologne à Turin, en passant par Ferrare et Venise, des magistrats multiplient les investigations. « *Depuis ces trois dernières années, la lutte contre le dopage a enregistré des progrès mais le cyclisme italien n'en est pas encore sorti* », admet Carmine Castellano, directeur du Giro depuis 1989.

Nombre de vainqueurs de « son » épreuve au cours de la décennie écoulée se retrouvent au centre des enquêtes judiciaires : Gianni Bugno, Franco Chioccioli, Evgeni Berzin, Tony Rominger, Ivan Gotti et Marco Pantani sont tous cités dans les affaires qui mettent en cause, pour prescription de produits dopants, les docteurs Francesco Conconi à Ferrare et Michele Ferrari à Bologne (Le Monde du 24 janvier 2000).

En Italie, personne n'a oublié le dénouement du Giro 1999. Porteur du maillot rose, à une journée de l'arrivée à Milan, Marco Pantani fut contraint au repos pour cau-

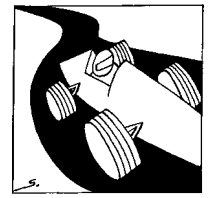
se d'hématocrite hors norme. « Il existe une crise de l'image du cyclisme, convient Carmine Castellano, mais pas du cyclisme. D'ailleurs le public reste fidèle. » Il en veut pour preuve les foules (moins nombreuses qu'au Tour de France) qui se massent à proximité des arrivées et les taux d'écoute de la RAI qui retransmet quotidiennement les arrivées d'étape. « *Le Giro se porte bien* », souligne-t-il.

Chaque matin au départ de l'étape, l'« *avocate* », comme tout le monde l'appelle ici, signe des autographes. S'il ne se départit jamais de son sourire, il avoue une légère préoccupation. « *La présence de la police a créé une vive émotion sur toute la caravane. Pour le moment je n'ai reçu aucune plainte des sponsors, mais j'ai hâte de connaître leur réaction* », confie-t-il. En attendant, il peut souffler. Malgré la tempête, il a ramené le Giro « *a casa* ». Mardi 12 juin, à Rome, une table ronde rassemblera les acteurs du cyclisme transalpin. La course est finie, les affaires continuent.

Yves Bordenave

## Ralf Schumacher vainqueur devant son frère Michael du GP du Canada de formule 1

Le GRAND PRIX du Canada qui s'est disputé, dimanche 10 juin, sur le circuit Gilles-Villeneuve dans l'île Notre-Dame à Montréal est rapidement devenu une histoire de famille



FORMULE 1

entre les frères Schumacher. C'est finalement le plus jeune, Ralf, sur BMW-Williams, qui a remporté la course à la faveur d'une meilleure stratégie de ravitaillement, devant son frère Michael, sur Ferrari. « *Heureusement qu'ils ne sont pas trois frères* », plaisantait Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes), troisième de la course. Michael Schumacher conserve la tête du championnat du monde des pilotes avec 58 points et porte son avance sur le Britannique David Coulthard (McLaren-Mercedes) à 18 points.

L'Ecosais été contraint à l'abandon au 55<sup>e</sup> tour, suite à un problème de moteur qui fit jaillir de sa monoplace un gigantesque panache de fumée. « *C'était une grande course. J'ai attendu que Michael fasse une faute, mais il n'en a pas fait* », a déclaré Ralf Schumacher après sa victoire. Il a ajouté : « *Ma voiture était brillante, la température était parfaite pour les pneus. Nous [lui et sa voiture] sommes trop jeunes pour le championnat, mais on peut tirer avantage des faiblesses de quelques-unes des autres équipes* », faisant probablement allusion à la piètre prestation de l'écurie McLaren.

L'équipe britannique, qui occupe encore la deuxième place du championnat des constructeurs et pour laquelle seul Mika Hakkinen est parvenu à atteindre l'arrivée, se voit voler maintenant la vedette par BMW-Williams. Le scénario canadien a rappelé celui du Grand Prix de Saint-Marin à Imola, le 15 avril, où le plus jeune des frères Schumacher avait décroché la première victoire de sa carrière.

« *Ralf est certainement la personne par qui je préfère être battu. Nos parents vont être très fiers de nous, a déclaré après le cours l'aîné, triple champion du monde. C'est la première fois que nous sommes tous les deux sur le même podium. Nous n'avons pas fait courir de risques l'un à l'autre. Il a beaucoup poussé, j'ai été au maximum de ma vitesse, mais je savais qu'il était un peu plus rapide, quoi que je fasse.* »

Montréal a rappelé Imola, non seulement par son résultat, mais aussi par l'extrême monotonie de son déroulement. Les deux frères allemands se sont partagés la tête de la course sans jamais avoir été menacés : Michael du 1<sup>er</sup> au 45<sup>e</sup> tour ; Ralf du 46<sup>e</sup> au 69<sup>e</sup>.

Seul épisode mouvementé de la journée, l'accident du Colombien Juan Pablo Montoya (BMW-Williams). Alors 7<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> tour, il a perdu le contrôle de sa monoplace et est allé percuter un mur, suivi de près par le Brésilien Rubens Barrichello (Ferrari) qui, ne pouvant l'éviter, a terminé sa course dans le mur opposé.

## NOMBREUX ABANDONS

L'accident justifiait l'entrée de la voiture de sécurité permettant à l'ensemble du peloton de se regrouper. La course repartie, les deux frères reprenaient leur cavalier seul, lorsque Michael, devançant Ralf de moins d'une seconde, dut ravitailler. Le pilote Williams enchaîna alors les records du tour et parvint, après son propre arrêt au stand, à prendre la tête de la course pour ne plus la lâcher.

Ce Grand Prix fut marqué par un grand nombre d'abandons : cinq à la suite d'accident et huit pour des raisons mécaniques. Cette situation permettait à Kimi Raikkonen (Sauber), à Pedro de La Rosa (Jaguar) et à Jean Alesi (Prost) de se partager les places d'honneur. L'Avignonnais, qui s'est classé 5<sup>e</sup>, offre deux nouveaux points à l'équipe Prost, quinze jours après celui obtenu à Monaco.

Jean-Jacques Larrochelle

## L'équipe Bonjour dans les affres

### MILAN

de notre envoyé spécial

Pour sa première participation dans l'épreuve italienne, Bonjour, seule équipe française en lice dans ce 84<sup>e</sup> Giro, ne s'attendait pas à affronter la situation que lui ont réservée la malchance et les événements judiciaires.

Avec un seul rescapé, Thomas Voeckler, égaré dans les bas fonds du classement général final (135<sup>e</sup> sur 136), la performance sportive des Vendéens se révèle médiocre. « *Nous nous sommes présentés au départ avec de plus grandes ambitions*, concède Thierry Bricaud, le directeur sportif. *On visait entre la huitième et la douzième place avec Jean-Cyril Robin, mais, après une blessure au genou, il a préféré abandonner.* »

Si cette déroute ne marquera pas l'histoire de la jeune équipe, ces trois semaines italiennes resteront malgré tout gravées dans les mémoires des hommes de Jean-René Benaudeau. « *J'ai passé plus de temps à m'occuper de déclarations de police que de course* », explique Thierry Bricaud.

Comme toutes les équipes, Bonjour a subi, dans la nuit du 6 au 7 juin, les perquisitions des policiers italiens. « *Ils sont arrivés vers 21 heures et repartis au milieu de la nuit. Ils ont été très courtois et, comme ils n'ont rien découvert de suspect, cela a été relativement rapide* », raconte Thierry Bricaud. « *Bien sûr c'est embêtant, parce qu'une fois de plus c'est le cyclisme qui est sur la sellette, mais cela nous conforte. Si cela contribue à l'épuration de notre sport, tant mieux. Hélas, ces initiatives musclées semblent seules en mesure de résoudre le problème du dopage.* »

Les carabiniers n'oublieront pas pour autant Bonjour. A deux reprises, le 30 mai et le 8 juin, les vélos de l'équipe ont disparu. « *La première fois, c'était les vélos de dépannage. Mais, samedi matin, ils ont pris tous les vélos* », explique Bricaud. Les trois coureurs encore en course pour l'avant-dernière étape, qui reliait Busto Arsizio à Arona, ont dû prendre le départ sur des engins de dépannage fournis par la société Shimano, chargée de l'assistance mécanique sur la course. Cela ne leur a pas réussi. Deux d'entre eux – Pascal Deramé et Frédéric Mainguenaud – ont « *bâché* » (abandonné, dans le jargon du peloton) avant l'arrivée.

Bonjour peut tout de même se consoler. Lors de la précédente édition, la seule équipe française engagée, La Française des jeux, n'avait pas fait mieux. Un seul de ses coureurs, Nicolas Vogondy, était arrivé à Milan.

Y. B.

## Chronologie d'un scandale annoncé

### MILAN

de notre envoyé spécial

L'opération « *Trèfles à quatre feuilles* », menée dans la nuit du 6 au 7 juin à San Remo par les policiers de la NAS (brigade des stupéfiants italienne) et de la brigade financière de Padoue, n'aura été que le point d'orgue de cette 84<sup>e</sup> édition du Giro, car, depuis le 19 mai, date du départ de Pescara, une affaire en a chassé une autre.

● **1<sup>er</sup> juin** : au matin de la 12<sup>e</sup> étape, qui s'élanche de Montebelluna en direction de Passa Pordoi, la formation italienne Lampre, à laquelle appartient Gilberto Simoni, le vainqueur final, annonce l'exclusion de Sergio Barbero. Il a été reconnu « *non négatif* » à l'occasion d'un contrôle anti-EPO inopiné effectué par l'Union cycliste internationale (UCI) durant le Tour de Romandie, début mai. Dans l'attente de la contre-expertise, la Lampre décide de le retirer de la course.

● **2 juin** : un juge de Trente ouvre une information judiciaire pour dopage après la découverte, la veille, de produits dopants par des policiers dans le camping-car du beau-père du coureur italien Ivan Gotti (Alessio). L'enquête vise l'ancien double vainqueur du Giro (en 1997 et 1999), qui devrait être convoqué et entendu dans les jours à venir.

Si les soupçons se confirment, le coureur

pourrait être mis en examen puis jugé.

● **5 juin** : l'équipe Alexia Alluminio révèle à son tour la « *non-négativité* » d'un de ses coureurs. Le Français Pascal Hervé, ancien équipier de Richard Virenque chez Polti et chez Festina, qui avait reconnu s'être dopé devant le tribunal correctionnel de Lille en octobre 2000, n'a pas échappé aux tests anti-EPO.

Ses urines, prélevées le 19 mai, au soir du prologue, portent la trace d'une prise exogène de la substance interdite. Le Poitevin rentre chez lui. A trente-six ans, après une première sanction, il risque une suspension de deux ans.

● **6 juin** : au matin de la 17<sup>e</sup> étape, San Remo-San Remo, quelques heures avant l'arrivée imprévue des policiers, la caravane prend connaissance du nom d'un nouveau cas « *non-négatif* ». Cette fois, c'est l'équipe Mercatone-Uno, la formation de Marco Pantani, qui renvoie dans ses foyers son coureur Riccardo Forconi. Comme Pascal Hervé, il a subi ce contrôle à l'issue du prologue le 19 mai.

## LA RAFLE DE SAN REMO

● **6 juin** : à San Remo, peu avant 21 heures, plus de 200 policiers bloquent les hôtels où logent les 143 coureurs rescapés de l'épreuve et leur entourage. Ils repartent à l'aube après avoir saisi plus de 300 produits suspects, dont des corticoïdes, des anabolisants, des hormo-

nes peptidiques, de la caféine, des stéroïdes, ainsi que des seringues, des flacons sans étiquettes, des éprouvettes et autres centrifugeuses.

● **7 juin** : excédés par les méthodes policières, les coureurs refusent de prendre le départ et la 18<sup>e</sup> étape est annulée. Réuni en assemblée générale pendant plus de six heures, le peloton accepte de reprendre la course le lendemain.

● **8 juin** : Dario Frigo, alors deuxième au classement général, est licencié par son employeur, la formation italienne Fassa Bartolo. Lors de la perquisition de San Remo, les policiers ont trouvé plusieurs substances dopantes, dont de l'hémoglobine recombinante (Emassit). Le coureur a reconnu les faits.

● **9 juin** : à la veille de l'arrivée à Milan, Roberto Amadio, directeur sportif de l'équipe Liquigas, révèle que le parquet de Padoue a adressé une notification officielle à cinq de ses coureurs, les informant d'une ouverture d'enquête à leur encontre.

Lors des investigations effectuées à San Remo, ils ont été surpris en possession de produits illicites. Parmi eux figurent l'Ukrainien Sergueï Honchar, 4<sup>e</sup> au classement général, et l'Italien Denis Zanette, vainqueur de la 10<sup>e</sup> étape à Ljubljana (Slovénie).

Y. B.

## La Société du Tour de France ne veut pas sanctionner les équipes victimes de « dérives individuelles »

EN D'AUTRES LIEUX et circonstances, on n'a pas hésité à appliquer le désormais célèbre principe de précaution : une bête malade et c'est le troupeau que l'on a sacrifié. Pas question de s'en remettre à une prévention aussi extrême dans le milieu cycliste.

Si l'Italien Dario Frigo a admis avoir usé de produits dopants, il n'est pas d'actualité d'en faire payer le prix à la formation transalpine Fassa Bartolo, dont il portait les couleurs, en lui refusant le départ du Tour de France.

« *Dario Frigo ne fait plus partie de l'effectif Fassa Bartolo. Il a été licencié. Cela ne semble pas être du dopage collectif. Je ne vois pas pourquoi on sanctionnerait le collectif pour une dérive qui semble individuelle* », fait valoir Jean-Marie

Leblanc, le directeur général de la Société du Tour de France.

L'équipe italienne devrait donc être présente le 7 juillet à Dunkerque, pour le départ de la Grande Boucle. La même théorie du cas isolé a été avancée, voici quelques semaines, après l'annonce de la « *positivité* » à un contrôle anti-EPO de Bo Hamburger : le cas de ce coureur danois appartenant à la formation danoise CSC ne saurait remettre en cause la participation au Tour de cette équipe, à laquelle appartient le Français Laurent Jalabert.

En 1999, les organisateurs du Tour de France n'avaient pourtant pas hésité à récuser, peu de temps avant le départ de l'épreuve, l'équipe italienne Vini Caldirola, dont l'un des coureurs, l'Ukrainien Ser-

gueï Honchar, avait été exclu du Tour de Suisse pour taux hémocrite supérieur au seuil toléré de 50 %.

« *Ce n'est pas la même situation*, plaide Jean-Marie Leblanc, *Fassa*

## « Cela montre que la traque autour du dopage fonctionne »

*Bartolo fait partie des équipes qualifiées d'office pour le Tour, alors que Vini Caldirola avait bénéficié d'une wild card, dans la mesure où nous avions jugé sa venue intéressante après les deux victoires contre-la-montre de Honchar sur le Tour d'Italie. Honchar était le meilleur élément de cette équipe. Dès lors où il était positif, nous l'avons récusé et son équipe avec lui. De plus, Vini Caldirola n'avait pas licencié son coureur comme l'a fait Fassa Bartolo.* »

Si Jean-Marie Leblanc considère l'équipe Fassa Bartolo comme une « *victime* », le directeur sportif de cette formation, l'Italien Giancarlo Ferretti, n'en est cependant pas à sa première « *affaire* ». Fin 1997, l'équipe qu'il dirigeait, MG Technology, avait été dissoute après que des produits dopants avaient été retrouvés dans les chambres d'hôtel des coureurs par les policiers.

L'un des leaders de l'équipe Fassa Bartolo, pressenti pour en être le chef de file durant le Tour de France, l'Italien Francesco Casagrande, a été suspendu durant plusieurs mois en 1999, après avoir subi un contrôle antidopage positif en 1998, alors qu'il portait les couleurs de l'équipe française Cofidis.

Avec l'affaire Frigo, qui vient s'ajouter à une liste déjà longue, l'image du cyclisme « *souffre une nouvelle fois* », convient Jean-Marie Leblanc, qui, néanmoins, assure qu'il « *faut trouver des motifs de satisfaction* ». « *Cela montre que la traque autour du dopage fonctionne. S'il reste quelques irrédutibles, et apparemment il y en a, on les trouve et ils sont chassés. Il ne faut pas relâcher la surveillance et la répression.* »

Philippe Le Cœur





# Avec orgueil et maîtrise, le Stade toulousain obtient son 16<sup>e</sup> titre

L'AS Montferrand s'était imposée deux fois face au même adversaire pendant la saison régulière. Mais les Auvergnats n'ont pas pu résister à la soif de revanche des joueurs de la Ville rose et perdent (22-34) au Stade de France la septième finale de leur histoire

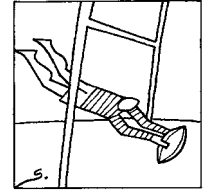
Le Stade toulousain est devenu, samedi 9 juin, champion de France de rugby 2001 en battant (34-22) l'AS Montferrand, sur la pelouse du Stade de France. Les Auvergnats paraient pourtant favoris après une saison

régulière qu'ils avaient dominée, s'imposant par deux fois devant les Rouge et noir, à Clermont-Ferrand et à Toulouse. Le souci de mettre un terme à la malédiction qui frappe leur club (six finales perdues avant celle de

samedi) a entraîné un soupçon de nervosité chez les Jaune et bleu. En revanche, les Toulousains ont su exploiter l'expérience du club, habitué à la pression des grands événements, et la soif de victoire d'une équipe qui

comporte de nombreux jeunes joueurs prometteurs, comme Frédéric Michalak. Le Stade toulousain renforce ainsi sa mainmise sur le rugby français en obtenant un record de seize titres, dont sept depuis 1989.

L'AUTOCAR s'est égaré à la sortie du Stade de France, le long du canal de Saint-Denis. Un type est descendu, la mine et la moustache renfrognées : « C'est par où, Montparnasse ? »



RUGBY

Il est minuit. Sur le haut du pare-brise, une fière banderole proclame : « Champions de France ». Mais à l'intérieur du car pas un bruit, pas une chanson ne s'échappe. Les écharpes et les maillots jaune et bleu ont été remisés dans les soutes. C'est un moment cruel, une désillusion sans fin, avec laquelle ces supporters de Montferrand vivent depuis trois générations. L'AS Montferrand n'est toujours pas champion de France, et c'est un nouveau crève-cœur pour tous ces Auvergnats, accourus par milliers au Stade de France, samedi

9 juin, pleins d'optimisme. Ils avaient pris la route, le train, les airs ou le RER pour assister, c'était sûr, à la revanche des Jaunards. Après six échecs en finale du championnat de France – record et série en cours – le tour de l'AS Montferrand était arrivé. Ce n'était que justice, et logique sportive : n'avaient-ils pas vaincu deux fois le grand Stade toulousain, à Clermont-Ferrand et à Toulouse, pendant la saison régulière ? Et puis les malédictions, c'est comme les bonnes blagues : les plus courtes sont toujours les moins longues. Celle de l'ASM durait depuis 1936, date de son premier échec en finale. Elle paraît éternelle, et tous les entraîneurs de champions du monde australiens n'y pourraient rien, semble-t-il.

Il faudra penser réactualiser le diction qui cours le rugby français : le rugby ? Un sport qui se joue à quinze contre quinze, et à la fin c'est toujours l'AS Montferrand

qui perd et c'est toujours le Stade toulousain qui gagne, en finale. Les Rouge et noir de la Ville rose ont nettement remporté (34-22) leur seizième titre de champion de France, leur sixième en huit ans, leur troisième face à Montferrand, après ceux de 1994 et de 1999. « Nous avons perdu devant une belle équipe, qui nous a privés de ballon et qui a marqué des points à chaque occasion qui se présentait », relève Gérard Merceron, l'ouvreur déçu et lucide de Montferrand.

## CONCENTRATION OPTIMALE

Les Toulousains, ce fut leur grand force pendant cette finale, n'ont jamais dérogé aux consignes : défense de tous les instants et concentration optimale, la marque de fabrique du système de Guy Novès, l'entraîneur qui a conduit le Stade toulousain à ses six derniers titres de champion de France. Après une demi-heure de jeu, alors que la partie ne s'était pas franche-

ment emballée, Toulouse menait déjà 9 à 0, grâce à deux drops de Yann Delaigue et à une pénalité de 53 mètres du jeune prodige Frédéric Michalak.

Les Montferrandais, eux, compta-bilisaient déjà leurs occasions manquées. « Toulouse a su nous imposer un gros pressing et a réussi à nous faire un peu paniquer », ajoute Gérard Merceron. Par moments, on était un peu perdus et on a manqué de lucidité. » Une fois, une seule, les joueurs de Guy Novès se sont laissés prendre en défaut, par une pénalité rapidement jouée par Alessandro Troncon et conclue par Alexandre Audebert près des poteaux (34'). Ils ont réagi sans tarder, grâce à l'une de ces superbes séquences de jeu debout qui les rend invincibles depuis quelques semaines, achevée par un sprint sinusoidal de Michel Marfaing (38'). A la suite de ces deux éclaircies, la deuxième mi-temps ne fut qu'un long échange de coups de pied, drops et pénalités, qui, immanquablement, devait tourner à l'avantage de Toulouse, supérieur dans tous les compartiments du jeu.

Chacun, après la démonstration de maîtrise des Toulousains, se disait que ce nouveau titre de champion de France était celui d'une équipe nantie de la culture de la victoire et de l'expérience. « Nous

avons un grand club », souligne Guy Novès. Nous avons un président énorme, des dirigeants qui nous ont soutenus quand tout n'allait pas si bien cet hiver. Nous avons un centre de formation qui fait du bon travail et notre recrutement est de qualité. »

Pourtant, à y regarder de plus près, ne figuraient dans le XV de départ du Stade toulousain que trois joueurs détenteurs de plus d'un titre de champion de France : Hugues Miorin (1989, 1994, 1995, 1996, 1997, 1999), Christian Califano (1994, 1995, 1996, 1997, 1999) et Michel Marfaing (1997 et 1999). Les autres, tous les autres, avaient au mieux gagné une finale ; quelques-uns, cette jeune garde de joueurs qui ont tant fait pour redonner du tonus à leur équipe en cette fin de saison, disputaient quant à eux leur première fin de saison au plus haut niveau. La vraie raison de ce nouveau triomphe se situe donc ailleurs. Elle a sans doute plus à voir avec cet « orgueil » dont parle Fabien Pelous. Le capitaine toulousain et ses coéquipiers n'avaient tout simplement pas digéré leurs deux défaites de la saison face à Montferrand. « C'est rare, dans l'histoire de ce club, de perdre deux fois contre la même équipe », rappelle Guy Novès.

Eric Collier

## Le triomphe de la jeune garde des Rouge et Noir

IL PLANE. Jean Boulihou, l'une des dernières troupes des recruteurs du Stade toulousain, a les yeux dans le vague. Alors qu'il devrait être en train de potasser les examens sanctionnant sa quatrième année d'école d'ingénieurs, il vient de remporter son premier titre de champion de France de rugby. Mieux, il s'apprête à effectuer ses débuts internationaux, à l'occasion de la tournée qui va conduire le XV de France en Afrique du Sud (avec deux tests-matches prévus les 16 et 23 juin), puis en Nouvelle-Zélande (test le 30 juin). Il est « sur [son] petit nuage » quand il se retourne sur les dernières semaines. « On joue, on gagne... », dit-il, amusé et incrédule.

Cette incroyable fin de saison, Jean Boulihou la partage avant tout avec une bande de jeunes gens de talent, inconnus du grand public jusqu'à ces derniers mois : l'arrière Nicolas Jeanjean, 20 ans, le trois-quart centre Clément Poitrenaud, 19 ans, et le demi d'ouverture, fraîchement reconverti demi de mêlée, Frédéric Michalak, 18 ans. Jean Boulihou, 22 ans, originaire de Pau, est l'ainé de cette fratrie qui, après avoir empli de fierté Guy Novès, l'entraîneur toulousain, redonne aujourd'hui de l'espoir à Bernard Laporte.

Après la mornie saison des Bleus, l'entraîneur du XV de France a fait appel à trois d'entre eux pour la tournée d'été. Mais Clément Poitrenaud, souffrant d'une épaule, a dû déclarer forfait la veille du départ, tout comme

le Montferrandais Aurélien Rougerie, 20 ans, blessé au dos pendant la finale. Cette double défection de dernière minute a fait le bonheur de Sébastien Bonetti (Biarritz) et d'Olivier Sarraméa (Castres).

## L'AUDACE, COMME EN 1994

La jeune garde toulousaine ne surgit pas de nulle part. Les quatre compères ont écumé les sélections de jeunes. L'an dernier, Nicolas Jeanjean a été champion du monde des moins de 19 ans, pendant que Frédéric Michalak et Clément Poitrenaud réalisaient le Grand Chelem avec les moins de 18 ans. Leur élosion consacre le travail du centre de formation d'un club « en prise avec son temps », ainsi que le rappelle Guy Novès, un entraîneur toujours tenté par une prise de risques bien calculés. « Comme en 1994, il a eu l'audace de faire rentrer les jeunes, se souvient Christian Califano. Comme nous à notre époque, ils ont su saisir leur chance. » Le pilier du Stade toulousain, qui s'apprête à rejoindre le club d'Auckland dès la fin de la tournée des Bleus, s'est amusé, pendant la semaine de préparation de la finale, à observer ces jeunes « excités comme des pucés » : « Il fallait les calmer, ils faisaient des batailles de polochons jusqu'à 1 heure du matin. »

E. C.

## Les Bleus gagnent la Coupe des Confédérations, leur troisième trophée consécutif

YOKOHAMA (Japon)  
de notre envoyé spécial

Elle trébuche parfois. Par négligence, le plus souvent. Ou par étourderie, comme le 1<sup>er</sup> juin dernier face



FOOTBALL

à l'Australie, dans une ville sans âme de la Corée du Sud. Mais l'équipe de France ne connaît plus la défaite dès lors que l'enjeu est d'importance et l'adversaire pris au sérieux. Roger Lemerre, le sélectionneur des Bleus, leur répète comme un refrain : « La victoire doit être vécue comme un culte. Il faut l'apprendre, la comprendre et l'entretenir. Les grandes équipes ont droit à l'échec, mais elles se nourrissent du succès. » La leçon n'est pas seulement vraie pour un Mondial ou un championnat d'Europe, précise-t-il souvent, mais en toutes circonstances. Même à l'autre bout du monde, à l'occasion de la Coupe des Confédérations.

Dimanche 10 juin, les joueurs français n'ont pensé à rien d'autre en poussant la porte du stade de

Yokohama. Les plus jeunes ont observé les tribunes, cherché en vain quelques visages familiers dans une foule de 65 000 supporters japonais, avant de conclure que le public leur serait hostile. Les anciens, eux, n'y ont même pas prêté attention. « On savait ce qui nous attendait, remarquera plus tard Robert Pires. Pour nous, France-Japon était même la finale idéale, car elle devait nous permettre de prendre la dimension de l'événement, à une année de la Coupe du monde. »

En écoutant les hymnes, les Bleus se sont serrés épaules contre épaules, un rituel désormais aussi incontournable que l'était en son temps le baiser de Laurent Blanc sur le crâne de Fabien Barthez. Puis ils ont échangé quelques mots, un geste, des regards. Assez pour que chacun des joueurs choisis par Roger Lemerre puisse vérifier que les dix autres partageaient les mêmes certitudes.

« On savait qu'ils ne nous battraient pas, confiera Marcel Desailly, le capitaine, à sa sortie des vestiaires. D'ailleurs, on n'a jamais imaginé, tout au long du tournoi, que l'élimination était possible. » Préten-

tion ? Même pas. Approchés une première fois par la gloire au Mondial 98, les Bleus ont compris deux ans plus tard, pendant l'Euro 2000, qu'ils étaient touchés par la grâce. Et les résultats s'obstinent à leur donner raison. « L'équipe de France, c'est comme le Bayern Munich, résume Willy Sagnol. A la fin, ce sont toujours eux qui gagnent. »

## MANQUE D'INSPIRATION

Face au Japon, la belle mécanique française a connu quelques ratés. Les Bleus n'ont jamais perdu les clés de la rencontre, mais ils ont souvent peiné à en faire bon usage. L'inspiration leur a manqué. Et il a fallu un coup de tête de l'immense Patrick Vieira, au bout d'une demi-heure de jeu, pour leur donner un avantage au score, minime mais suffisant. Debout près de son banc,

Roger Lemerre n'a pas semblé apprécier sa soirée. On l'a vu se tasser d'énervement, agiter les bras pour invectiver ses joueurs, surtout les attaquants, chercher chez ses adjoints un remède à sa peine. « J'ai été frustré sur le plan offensif, expliquera-t-il. L'équipe de France a souvent bien entrepris les choses, mais elle a manqué de réalisme. »

La partie bouclée et le trophée en poche, le sélectionneur et ses joueurs ont pourtant fait cause commune pour aller à l'essentiel. Ils ont expédié en trois phrases et deux formules leurs commentaires sur la rencontre, bredouillant sans conviction un compliment à l'adversaire. « Une équipe en marche, capable d'apprendre vite et de retenir les leçons », dixit Roger Lemerre. Puis ils se sont donné le mot pour résumer la seule vraie leçon de la soi-

rée, et même plus encore, de ces quinze jours sur le sol asiatique : lorsqu'ils sont habillés de bleu, les footballeurs français ne font aucun cadeau.

« On tenait vraiment à l'emporter, explique Robert Pires, pour montrer que nous n'étions pas venus en vacances. Les gens doivent savoir que nous ne lâchons rien, jamais, sous le maillot national. » Marcel Desailly, le capitaine, se sert d'un vocabulaire plus léger, mais ses propos ne disent pas autre chose : « Cette victoire, pour moi, c'est celle d'une bande de copains qui a atteint son objectif. » L'an prochain, le stade de Yokohama accueillera une autre finale, autrement plus sérieuse, celle du Mondial 2002. Les Bleus s'y voient déjà.

Alain Mercier

## Répétition réussie pour les organisateurs du Mondial 2002

YOKOHAMA

de notre envoyé spécial

Japonais et Coréens ont réussi leur examen de passage. Ces quinze derniers jours, la Coupe des Confédérations, organisée à cheval sur les deux pays comme le sera le Mondial 2002, n'a connu aucun contretemps. Les ballons y étaient parfaitement ronds, les pelouses sans reproche et les stades dignes de l'événement. « Les meilleures conditions possibles pour jouer au football », résume Willy Sagnol, le défenseur français.

Un moment hésitant, le public a fini par se prendre au jeu. Sur l'ensemble du tournoi, les rencontres ont attiré une moyenne de presque 35 000 spectateurs par match. A elle seule, la finale a rassemblé 65 000 personnes. Assez pour étouffer la crainte de voir la prochaine Coupe du monde se dérouler devant des tribunes aux trois quarts vides.

Côté organisation, Japonais et Coréens ont rendu une copie presque parfaite. On s'y attendait de la part des premiers, la bonne surprise est donc venue des seconds. Certes, plusieurs équipes se sont plaintes d'un traitement indigne de leur rang, les motards de la police chargés d'escorter leurs bus n'ayant pas toujours su se faire respecter dans les rues de Séoul, Ulsan ou Daegu.

## PAS UNE PARTIE DE CAMPAGNE

Les Coréens avaient pourtant commis l'« irréparable » en oubliant d'aller chercher certains dirigeants de la Fédération internationale de football à l'arrivée de leurs avions, une offense grave pour ces dignitaires du football. Mais les fautifs ont fait amende honorable, promettant de ne pas recommencer l'an prochain.

Pour les joueurs français, le Mondial 2002 ne se présente pourtant

pas comme une plaisante partie de campagne. « Notre joie, après la victoire, c'était au moins autant à l'idée de rentrer chez nous que pour le succès lui-même », a lâché Willy Sagnol. Quant à Bixente Lizarazu, il a résumé sans nuance son impression du continent asiatique : « A Séoul, on suffoquait et ça sentait la merde. A Yokohama, l'atmosphère est irrespirable. Et l'air tellement pollué que le visage me piquait après un seul entraînement. »

A. M.

Le sélectionneur brésilien Leao va être démis de ses fonctions, a indiqué dimanche 10 juin la presse brésilienne. Le Brésil a terminé la Coupe des Confédérations sur deux défaites, face au Japon en demi-finale puis devant l'Australie dans le match pour la troisième place (1-0).

## Didier Deschamps est nommé directeur technique et entraîneur de l'AS Monaco

DIDIER DESCHAMPS a été nommé directeur sportif et entraîneur de l'AS Monaco, samedi 9 juin. Il succède à Claude Puel. A 32 ans, l'ancien capitaine des Bleus met un terme à une carrière de joueur exceptionnelle au cours de laquelle il a porté les maillots du FC Nantes, de l'Olympique de Marseille, des Girondins de Bordeaux, de la Juventus Turin, de Chelsea et de Valence. « J'ai toujours dit que le jour où je n'aurais plus ni envie ni plaisir à aller à l'entraînement, j'arrêterai », a-t-il expliqué sur son site Internet. Le recordman du nombre de sélections en équipe de France (103) quitte le club espagnol de Valence après une saison marquée par des blessures à répétition.

## DÉPÊCHES

ATHLÉTISME : L'Américaine Stacy Dragila a battu, samedi 9 juin, son propre record du monde du saut à la perche féminin avec un saut à 4,81 m, au cours de la réunion de Palo Alto (Californie). Le précédent record de la championne olympique était de 4,70 m.

BASKET : L'AS Villeurbanne et Pau-Orthez ont décroché leur billet pour la finale du championnat de France de Pro A en s'imposant respectivement en demi-finales retour à Strasbourg (84-79) et au Mans (85-81), samedi 9 juin. La finale se déroulera les 19 et 23 juin et éventuellement le 30 juin en cas de match d'appui.

BOXE : le Français Jérôme Thomas est devenu, dimanche 10 juin à Belfast, champion du monde amateur des poids mouche après son succès en finale face à l'Ukrainien Vladimir Sydorenko. Le Picard, médaillé de bronze à Sydney, est le premier champion du monde français de l'histoire dans la boxe amateur.

FOOTBALL : la Juventus de Turin est revenue à deux points de l'AS Roma, dimanche 10 juin, à l'occasion de la 33<sup>e</sup> journée du championnat d'Italie, après son large succès à Vicence (3-0). Les Romains, tenus en échec à Naples (2-2), devront battre Parme lors de la dernière journée pour être sacrés.

Calais évoluera l'an prochain en National. Le finaliste de la Coupe de France 2000 bénéficie de la rétrogradation administrative du Gazélec Ajaccio.

HANDBALL : L'équipe de France a gagné, dimanche 10 juin, le tournoi de Paris-Bercy après sa large victoire sur l'Égypte (27-13). Les champions du monde 2001 ont réalisé un sans-faute après leur succès sur la Russie (24-20) et la Slovaquie (28-21).

OLYMPISME : Lionel Jospin a annoncé, samedi 9 juin, qu'il dirigera la délégation de la candidature de Paris qui se rendra à Moscou, le 13 juillet, pour la désignation de la ville-hôte des Jeux olympiques de 2008. Le premier ministre sera notamment accompagné par le maire de Paris, Bertrand Delanoë.

VOLLEY-BALL : L'équipe de France féminine s'est qualifiée pour le championnat d'Europe qui se déroulera à Sofia (Bulgarie) du 22 au 30 septembre. Les Bleues terminent premières de leur poule après une ultime victoire arrachée à l'Ukraine 3 sets à 2.

## LOTO

Résultats des tirages n° 46 effectués samedi 9 juin. Premier tirage : 6, 11, 15, 47, 48, 49 ; complémentaire : 43. Rapports pour 6 numéros : 2 087 260 F (318 200 €) ; 5 numéros et complémentaire : 81 065 F (12 358 €) ; 5 numéros : 5 565 F (848 €) ; 4 numéros et complémentaire : 264 F (40,24 €) ; 4 numéros : 132 F (20,12 €) ; 3 numéros et complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €). Second tirage : 2, 3, 5, 21, 30, 33 ; complémentaire : 19. Rapports pour 6 numéros : 13 340 730 F (2 033 781 €) ; 5 numéros et complémentaire : 54 125 F (8 251 €) ; 5 numéros : 7 025 F (1 070 €) ; 4 numéros et complémentaire : 280 F (42,68 €) ; 4 numéros : 140 F (21,34 €) ; 3 numéros et complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €).

## La fiche technique

FRANCE-JAPON : 1-0

Coupe des Confédérations, finale • International stadium de Yokohama ; temps lourd et pluvieux par intermittence ; pelouse en parfait état ; 65 000 spectateurs ; arbitre : Ali Mohamed Bujssaim (Emirats arabes unis)

## BUT

FRANCE : Vieira (29')

AVERTISSEMENTS

FRANCE : Lizarazu (52', jeu irrégulier)

JAPON : Matsuda (36', jeu dangereux), Morishima (89', antijeu)

## LES ÉQUIPES

FRANCE (Sélectionneur : R. Lemerre) : Ramé • Karembeu, Leboeuf, Desailly (cap.), Lizarazu • Vieira, Pires • Marlet (Robert, 58'), Djorkaeff (Carrière, 65'), Willtord • Anelka.  
JAPON (Sélectionneur : Ph. Troussier) : Kawaguchi • Matsuda, Morioka (cap.), K. Nakata • Inamoto (Miura, 45'), Ito, Ono, Hato (Kubo, 60'), Toda • Nishizawa (Nakayama, 74'), Morishima.



# Le calme règne

**MARDI.** La journée reste encore agréable. Malheureusement, les voiles nuageux qui gagnent la Bretagne à la mi-journée annoncent une dégradation du temps pour la soirée sur toute la façade atlantique.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Le soleil brille en début de matinée puis des voiles nuageuses envahissent progressivement le ciel. Ils deviennent plus épais dans l'après-midi pouvant apporter quelques gouttes en soirée. Les températures varient entre 17 et 21 degrés.

**Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre.** De la frontière nord à la Loire, des bancs de nuages gris naviguent dans le ciel matinal. Nuages et soleil se partagent ensuite l'après-midi. Ailleurs, le soleil domine plus largement. Les températures s'échelonnent entre 18 et 23 degrés.

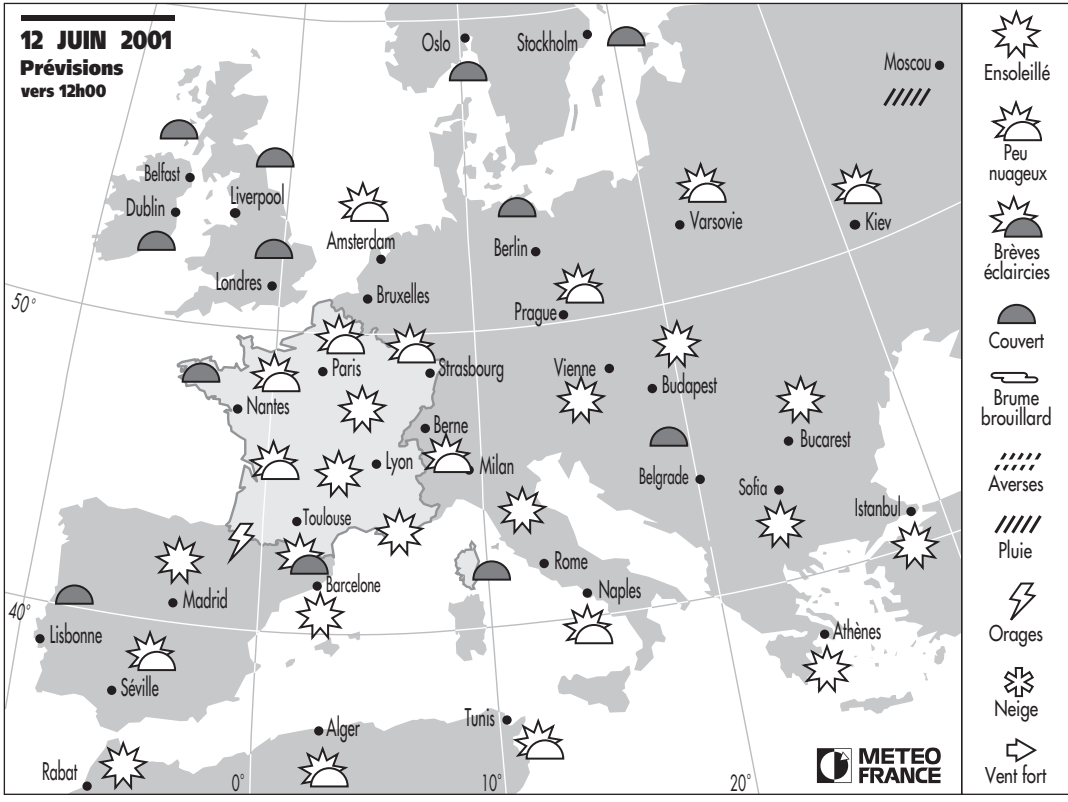
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Sur la Champagne et la Lorraine,

quelques bancs de grisaille se manifestent en matinée. Ailleurs, le soleil se montre généreux malgré des parties de cache-cache avec de petits cumulus. Il fait de 18 à 23 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Le soleil brille en matinée, puis des voiles de nuages envahissent le ciel par les côtes atlantiques dans l'après-midi. Des cumulus se forment sur les Pyrénées. Les températures oscillent entre 23 et 27 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Ce mardi s'annonce ensoleillé. Quelques nuages se forment tout de même sur le relief dans l'après-midi. Les températures affichent de 21 à 23 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Mistral et tramontane se calment et le soleil est au beau fixe. Seuls des voiles nuageux circulent sur le sud de la Corse en début de soirée. Le thermomètre grimpe entre 23 et 26 degrés.



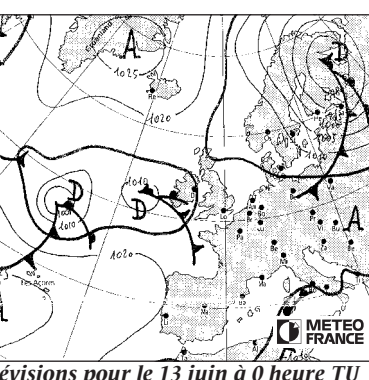
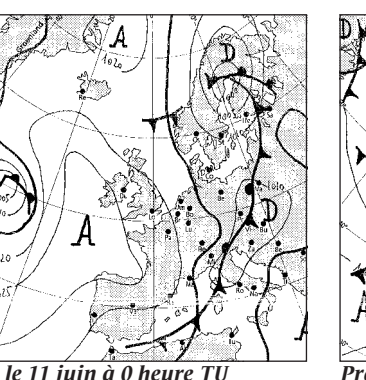
**PRÉVISIONS POUR LE 12 JUIN 2001**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	13/26 N	NANCY	7/22 S
BIARRITZ	12/25 N	NANTES	8/22 C
BORDEAUX	11/26 N	NICE	16/22 S
BOURGES	9/23 S	PARIS	10/23 S
BREST	9/18 C	PAU	8/26 N
CAEN	10/19 N	PERPIGNAN	13/25 S
CHERBOURG	9/18 N	RENNES	8/21 C
CLERMONT-F.	7/24 S	ST-ETIENNE	9/24 S
DIJON	8/23 S	STRASBOURG	8/22 S
GRENOBLE	7/25 S	TOULOUSE	8/26 S
LILLE	9/20 N	TOURS	9/24 S
LYMOGES	8/22 S	YANNE	22/25 P
LIVON	9/24 S	FORT-DE-FR.	25/30 S
MARSEILLE	13/25 S	NOUMEA	19/23 S

AMSTERDAM	11/17 S	ATHENES	22/33 S
BARCELONE	8/22 C	BERNE	5/23 S
BELGRADE	10/15 C	BRUXELLES	11/19 C
BELGRADE	12/22 C	BUCAREST	13/29 S
BERNE	9/15 C	BUDAPEST	10/21 S
BERNE	5/23 S	COPENHAGUE	7/15 S
BRUXELLES	11/19 C	DUBLIN	9/16 C
BUCAREST	13/29 S	FRANCFORT	9/22 S
BUDAPEST	10/21 S	GENEVE	8/21 S
COPENHAGUE	7/15 S	HELSINKI	9/11 P
DUBLIN	9/16 C	ISTANBUL	20/31 S
FRANCFORT	9/22 S		
GENEVE	8/21 S		
HELSINKI	9/11 P		
ISTANBUL	20/31 S		

KIEV	12/20 S	LE CAIRE	21/36 S
LISBONNE	15/25 C	NAIROBI	15/25 S
LIVERPOOL	9/17 C	PRETORIA	4/22 S
LONDRES	11/19 C	RABAT	17/26 S
LUXEMBOURG	9/21 S	TUNIS	19/26 S
MADRID	9/27 S		
MILAN	11/26 S		
MOSCOU	10/16 P		
MUNICH	6/20 S		
NAPLES	17/28 S		
OSLO	4/19 C		
PALMA DE M.	12/26 S		
PRAGUE	7/17 S		
ROME	14/24 C		
SEVILLE	17/32 S		
SOFIA	15/24 S		
ST-PETERSB.	10/14 P		
STOCKHOLM	8/16 C		
TENERIFE	19/26 S		
VARSOVIE	7/16 S		

VIENNE	12/22 S	LE CAIRE	21/36 S
AMERIQUES		NAIROBI	15/25 S
BRASILIA	17/25 S	PRETORIA	4/22 S
BUENOS AIR.	15/21 P	RABAT	17/26 S
CARACAS	23/27 S	TUNIS	19/26 S
CHICAGO	19/29 S		
LIMA	16/18 C		
LOS ANGELES	15/18 S		
MEXICO	12/24 S		
MONTREAL	14/26 S		
NEW YORK	21/28 S		
SAN FRANCIS.	11/18 S		
SANTIAGO/CHI	6/19 C		
TORONTO	15/26 S		
WASHINGTON	21/31 S		
AFRIQUE			
ALGER	16/22 S		
DAKAR	23/27 S		
KINSHASA	20/30 S		



## ASTRONOMIE

# Premiers préparatifs pour éviter la guerre des mondes

**APRÈS** avoir fait allègrement détruire à ses envahisseurs martiens une partie de la banlieue londonienne, Herbert George Wells trouve un dénouement aussi astucieux que surprenant à sa très inégale *Guerre des mondes* : « Puis, épars çà et là, quelques-uns dans leurs machines de guerre renversées ou dans les machines à mains, rigides maintenant, et une douzaine d'autres silencieux, roides et alignés, étaient des Martiens - morts - tués par les bacilles des contagions et des putréfactions contre lesquels leurs systèmes n'étaient pas préparés; (...) tués, après l'échec de tous les moyens humains de défense, par les infimes créatures

que la divinité, dans sa sagesse, a placées sur la Terre. »

Plus d'un siècle après sa parution en 1898, le roman de Wells est, de ce point de vue, toujours d'actualité. Si le programme actuel est respecté, la mission spatiale de retour d'échantillons martiens devrait décoller en 2011 avec un retour prévu pour 2014. Et comme rien ne permet d'affirmer avec certitude que les quelques centaines de grammes de cailloux issus de la planète rouge ne seront pas porteurs de micro-organismes pathogènes inconnus contre lesquels nous ne saurions pas nous défendre, il faut dès maintenant réfléchir au meilleur moyen de mettre les échantillons en quarantaine. C'est à cette conclusion d'urgence que vient d'aboutir un comité ad hoc du Conseil national de la recherche américain (National Research Council, NRC) dans un rapport financé par la NASA et rendu public vendredi 29 mai.

Pour être juste, le problème est double. Il faut certes éviter que d'hypothétiques microbes martiens soient relâchés dans l'atmosphère mais, en retour, il est également impératif de s'assurer qu'aucun matériel terrestre ne

viendra contaminer, polluer, les très précieux échantillons et risquer de fausser bêtement les résultats d'une mission technologiquement ardue et financièrement onéreuse. Pour John Wood, chercheur au Harvard-Smithsonian Center for Astrophysics de Cambridge (Massachusetts), qui préside le comité ayant rédigé ce rapport, cette double protection sera la difficulté majeure à résoudre : il faudra à la fois réunir les conditions régnant dans les laboratoires de microbiologie dits P4 (où sont étu-

diés les virus incurables et facilement transmissibles comme le virus Ebola) et celles des salles blanches ultraproces où se montent par exemple les satellites.

### RECHERCHE DE LA VIE

Or, explique John Wood, « le confinement biologique est assuré par une dépressurisation du P4, de façon à ce que, en cas de fuite, l'air passe de l'extérieur vers l'intérieur et que rien ne sorte. En revanche, les exigences d'une salle blanche requièrent une pressurisation supérieure à

celle de l'air ambiant, de façon à ce que l'air fuie vers l'extérieur et qu'aucun contaminant ne puisse atteindre l'échantillon. Le rapport recommande donc que des études commencent tôt (...) pour trouver une manière de résoudre ces exigences contradictoires. »

Pour Philippe Gillet, directeur de l'Institut national des sciences de l'Univers et, à ce titre, partie prenante de la future mission franco-américaine de retour d'échantillons martiens, la solution pourrait consister à fabriquer « un P4 à double étage », c'est-à-dire à inclure dans la boîte dépressurisée qu'est un laboratoire de microbiologie une mini-salle blanche pressurisée.

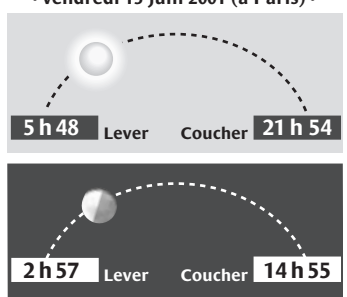
Philippe Gillet va même plus loin en envisageant « des mini-conteneurs, des mini-P4 de la taille d'une boîte d'allumettes, dans laquelle vous mettriez vos échantillons. Et vous auriez des accès pour faire passer de la lumière visible, des rayons X, etc., afin d'identifier les composants de votre échantillon ou de votre fraction d'échantillon. Un faisceau synchrotron ne mesure qu'un micron. Je crois qu'il faut chercher vers la miniaturisation. Avec un tel procédé, je pourrais transporter mon

échantillon dans ma poche en condition de sécurité maximale et, en plus, avoir une boîte qui me permettrait de faire de l'analyse. »

Car l'astronomie ne se fait pas seulement derrière un télescope mais aussi en laboratoire où, à partir d'échantillons du sol martien, il sera par exemple possible de remonter dans les entrailles de la planète et d'étudier indirectement sa géologie. Que se passera-t-il donc en 2014 ? Si les cailloux ne présentent aucune matière organique, aucune trace d'activité biologique, ils seront stérilisés et sortis du P4 dans lequel il est très difficile de travailler puisqu'on y évolue en scaphandre et que l'on doit s'y soumettre à un très strict protocole pour s'assurer qu'aucun micro-organisme n'en sort (*Le Monde* du 25 février 1999). En revanche, précise John Wood, « s'ils contiennent d'indubitables traces de vie, ils feront l'objet d'études biologiques », car la recherche de la vie, dit-il la NASA, est l'objectif n° 1 de la mission de retour d'échantillons. Dans ce cas - peu probable tout de même -, les astronomes attendront.

Pierre Barthélémy

## SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE



## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 138

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

### HORIZONTELEMENT

I. S'il était plein, il y en aurait pour tous. Prise en perdant le précédent. - II. N'en faites pas tout un plat si elles sont peu d'aujourd'hui. Dadaïste, poète et sculpteur. - III. Permet parfois à la lettre de se faire entendre. Fond de cours. Conjonction. - IV. Exister. Célèbre pour ses bulles d'or. Excédent bon à prendre. - V. Personnel. Comprima. Bien plein et plus ou moins comprimé. - VI. Les meilleurs en général. Plainte poétique. - VII. Outil pour l'hom-

me des bois. - VIII. Prépare le personnel des cabinets. En Allemagne. Dans le filet. - IX. Masses légères. Affluent du Rhône. - X. Il y en a plein les cabinets.

### VERTICALEMENT

1. Attachement très personnel. - 2. Particulièrement ennuyeux. Ciel. - 3. Peut poser des problèmes à son entourage. Fils d'Abraham. - 4. Verte comme un citron. Viennent de la gauche. - 5. Mouvement dans la tribune. Très léger. - 6. Personnel. Le plus fort.

Circule en Amérique latine. - 7. Comme tout ce qui entoure notre Président. 8. Grecque. Etoile bleue. - 9. Bonne appréciation. Fait la liaison. Possessif. - 10. Brille sur le Nil. Un petit grain à l'œil. - 11. Occupai la bonne place. Toute une époque. - 12. Pour sortir en bout de ligne.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 01 - 137

#### Horizontalement

I. Oignon. Saugue. - II. Plaisantin. - III. Pli. Triolets. - IV. Rune. Pétri. - V. Esérine. Seul. - VI. Si. Elève. Lie. - VII. Soli. Epiler. - VIII. Enoncé. Alèse. - IX. Un. Toupie. - X. Retentissant.

#### Verticalement

1. Oppresseur. - 2. Illusionne. - 3. Gaine. Lô. - 4. Ni. Ereinte. - 5. Ost. Il. Con. - 6. Narine. Eut (tue). - 7. Ni. Eve. Pi. - 8. Stop. Epais. - 9. Ailes. Iles. - 10. Unetelle. - 11. Truies. - 12. Ensilèrent.

## AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 227

# Enigme numérique

**JE SUIS** un nombre de 3 chiffres. Si on coupe mon carré en deux tranches de trois chiffres, en additionnant ces deux « moitiés », on trouve 1 000. Qui suis-je ?

**somme des deux tranches du carré vaut 10 000 ?** (d'après une idée de M. Pierre Kamoun)

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Et si je suis un nombre de quatre chiffres dont la

Solution dans *Le Monde* du 19 juin.

### Solution du jeu n° 226 paru dans *Le Monde* du 5 juin

**Les lapins de la forêt enchantée ont disparu !** Si, à la fin d'un jour donné, le nombre des lapins est L et celui des lynx X, à la fin du jour suivant, il y aura 2 (L-X) lapins et 2X lynx. Le rapport du nombre de lapins au nombre de lynx passe ainsi de

$$\frac{L}{X} \text{ à } \frac{2(L-X)}{2X} = \frac{L}{X} - 1.$$

Ce rapport diminue donc d'une unité chaque jour, et comme il vaut 2 500 le premier jour, la race des lapins s'est malheureusement éteinte après 2 500 jours.

**Le Monde** est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex

**Le Monde**  
PRESIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corre  
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

Chaque mardi avec

**Le Monde**  
DATÉ MERCREDI

retrouvez

**LE MONDE INTERACTIF**



## DISPARITION

## François Sellier

## Economiste du travail

**L'ÉCONOMISTE** François Sellier est mort à Aix-en-Provence samedi 9 juin.

Né à Saumur le 18 février 1918, mobilisé en 1939, fait prisonnier, François Sellier n'était revenu qu'en 1945 d'une longue captivité en Allemagne. En 1948, il passe l'agrégation de sciences économiques et commence à enseigner à Aix-en-Provence. Sa forte personnalité est vite remarquée de ses collègues et de ses étudiants, ainsi que son goût, rare à l'époque, pour la lecture des derniers articles des grandes revues économiques américaines. Mais il ne tombera jamais dans le culte de l'américanisme. Et pour cause ! Sa passion, c'est le monde du travail, si méconnu à l'époque des économistes académiques.

En 1959, François Sellier crée l'Institut régional du travail d'Aix-en-Provence, non sans vaincre de nombreux obstacles de tous ordres, pour établir un pont entre l'Université et cet univers qu'elle a négligé. En concertation avec les centrales syndicales, il s'agit d'aider à la formation économique des responsables ouvriers – ce qui provoque parfois de vifs débats entre économistes et syndicalistes, mais toujours dans un effort de compréhension réciproque.

## PROFESSEUR ATYPIQUE

En 1969, toujours à Aix, François Sellier lance avec Maurice Montuclard le Laboratoire d'économie et de sociologie du travail. Cette fois, un lien est établi avec les sociologues, ce qui donnera lieu à la publication de très nombreux travaux de grande valeur. En 1975, il rejoint la faculté de sciences économiques de Nanterre, dont il sera le doyen pendant quatre ans.

L'intérêt proprement scientifique de François Sellier pour élargir le champ de la réflexion économique à ce qui lui est le plus étranger apparaît aussi dans ses œuvres principales : *Morale et vie économique* (PUF, 1953), *Stratégie de la lutte sociale* (Editions ouvrières, 1961), *L'Économie du travail* (avec André Tiano, PUF, 1962), *Dynamique des besoins sociaux* (Editions ouvrières, 1972), *La Confrontation sociale en France de 1936 à 1981* (PUF, 1984).

Professeur atypique, François Sellier était tout à fait conscient des limites de la prétendue « science économique », et il a été l'un des champions de la recherche interdisciplinaire. Mais il ne se laisserait pas sur les difficultés du dialogue entre les sciences humaines. Et l'un de ses conseils les plus marquants est encore aujourd'hui dans l'oreille de maints économistes dont il a été le maître : « Avant d'appeler d'autres savoirs à votre secours, tâchez d'abord de pousser jusqu'au bout le raisonnement économique, d'épuiser toutes ses possibilités. »

Bourru dirait-on par nature, modeste jusqu'à la manie, cheveu dru, regard pointu, mot précis, parler franc et moqueur, humour ravageur, cynique par jeu, par rire, par dérision, il cachait mal un cœur d'or qui fait de sa disparition une perte irréparable pour tous ceux qui l'ont connu.

Philippe Simonnot

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 9 juin sont publiés :

● **Prison** : un arrêté relatif au service pénitentiaire d'insertion et de probation.

● **Cinéma** : un décret instaurant une aide majorée pour les producteurs et distributeurs de long métrage.

● **Accord international** : un décret portant publication de la convention du 15 juillet 1982 portant création de l'Organisation européenne de télécommunication par satellite (Eutelsat) telle qu'elle résulte des amendements adoptés à Cardiff le 20 mai 1999.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Louise et Elsa, Myriam LÉVY et Yves de SAINT JACOB ont la joie d'accueillir

Alice,

née le 30 mai 2001, à Paris.

alicesaintjacob@hotmail.com

## Décès

– Saint-Sernin-du-Plain.

La famille et les amis de

## Marie Henriette BOYER

ont la tristesse d'annoncer son décès, survenu le 28 mai 2001, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Selon sa volonté, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le mardi 5 juin, à Saint-Sernin-du-Plain (Saône-et-Loire).

– Aisy-sous-Thil (Côte-d'Or).

Mme Monique Fillon, son épouse, Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Tous ses parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de

## M. Georges FILLON,

survenu dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques civiles auront lieu ce lundi 11 juin 2001, à 16 heures, au cimetière d'Aisy-sous-Thil, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

– Les familles Le Yaouanq et Turkel ont le chagrin de faire part du décès de

## Mme Dora GUIMBERT,

survenu le 8 juin 2001, à Paris.

M. et Mme Le Yaouanq, 17, rue Olier, 75015 Paris.  
M. et Mme Turkel, 31, rue Foucher-Lepelletier, 92130 Issy-les-Moulineaux.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Poitiers.

Les familles Hofnung, Visoni (Genève), Cohn (Los Angeles), Balaceanu, Bleitrach, Szybel et Jacobi ont la tristesse de faire part de la disparition de

**Salomon Nathan HOFNUNG,** président d'honneur de la Communauté juive de la Vienne,

le 7 juin 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année, en son domicile.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 8 juin, au cimetière de la Pierre-Levée, à Poitiers.

« Si je t'oublie Jérusalem... »  
Psaume 137.

Salomon s'est toujours engagé dans le dialogue pour la paix au Proche-Orient.

– Odette Laugier, son épouse, Marie-Claude, Marie-Noëlle, Jean-Michel et Béatrice, Elise, Laurie, Sharzad, Thibaut, ses enfants et petits-enfants, ont la grande tristesse de faire part du décès de

## Frédéric LAUGIER,

survenu le 2 juin 2001, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie a eu lieu, dans la plus stricte intimité, le 11 juin 2001.

## Christian LOUIS,

photographe, professeur à l'École nationale supérieure des arts décoratifs,

est sorti vainqueur de son cancer, avant de nous quitter, épuisé mais serein, le jeudi 7 juin 2001.

Anne-Marie Hein, sa mère, Martine Louis, sa femme, Ses amis, ses médecins, invitent à l'accompagner ou à être avec lui en pensée au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris, le jeudi 14 juin, à 11 h 10.

Martine dispersera ses cendres sur les bords de la Loire, au pied de l'arbre qu'il aimait.

Les dons à « Association AVEC », service d'oncologie médicale du professeur Khayat, CHU Pitié-Salpêtrière, Paris-13<sup>e</sup>, permettront de perpétuer notre lutte commune contre le cancer.

– Paris-6<sup>e</sup>.

On nous prie d'annoncer la mort de

## Mme Geneviève PORTEHAUT,

survenue à Rouen, le 7 juin 2001, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Le service religieux aura lieu le mardi 12 juin, à 15 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Marc Portehaut, 7, square de Port-Royal, 75001 Paris.

– Monique, sa femme, Anne, Marie, Geneviève, Pierre (†), Claire, Emmanuel, ses enfants, Lise, Emilio, Elsa, Clément, Théo, Nathan, Flora, Etienne, ses petits-enfants, Michel, Alain, Jorge, Marie-Noëlle, ses beaux-enfants, annoncent avec tristesse la mort, le 9 juin 2001, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

## François SELLIER,

ancien professeur d'économie à la faculté d'Aix-en-Provence, professeur émérite de l'université Paris-X - Nanterre, cofondateur du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail du CNRS, fondateur de l'Institut régional du travail d'Aix-en-Provence, chevalier de la Légion d'honneur.

18, avenue de la Violette, 13100 Aix-en-Provence.

(Lire ci-contre.)

– Die (Drôme).

Sa fille, Jacqueline, Et ses proches ont la tristesse de faire part du décès de

## M. Maurice VERILLON,

ancien sénateur de la Drôme, officier de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite, ancien membre du conseil général et du conseil régional, maire de Die durant de longues années.

Les obsèques auront lieu le lundi 11 juin 2001, à 15 h 30, en la cathédrale de Die (Drôme).

Condolances sur registres.

## LE MONDE DES LIVRES

avec *Le Monde*  
DATÉ VENDREDI

## Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans,

## Gérard DAHAN

nous quittait.

Il nous manque toujours terriblement. Il avait encore tant à faire et à nous apporter. Nous pensons à lui.

Amy et Maxime.

## Avis de messe

**Marie-Madeleine GINCEL,** née GOUTET,

nous a quittés le 19 mars 2001.

Une messe sera célébrée à sa mémoire samedi 16 juin, à 11 h 30, en l'église Saint-Merri, 78, rue Saint-Martin, Paris-4<sup>e</sup>.

## Colloques

## GÉODE - PARIS-X

## VERS LA DÉSHUMANISATION DU MONDE ?

C. Arnspurger, A. Caillé, J. Baubérot, G. Bénichou, C. Bernard, J.-M. Besnier, D. Bourp, P. Chanial, J. Dewitte, D. Duclos, J.-P. Dupuy, P. de Lara, M. Gauchet, J.-T. Godbout, J.-C. Guillebaud, R. Hamayon, D. Hervieu-Léger, J.-M. Laville, C. Lazzari, D. Le Breton, J.-P. Le Goff, P. Michon, J. Rouxloux, J.-J. Salomon, L. Scubla, S. Trigano, F. Vatin, M. Vacquin.

13-14 juin, 9 h 30-18 heures  
Maisons des cultures du monde,  
101, boulevard Raspail, Paris-6<sup>e</sup>.  
Entrée libre

## Communications diverses

– Locarno, 15 mai 2001.

## Sommaire de déclaration d'héritier selon l'art. 555 CCS.

Art. 555 code civil suisse :

Lorsque l'autorité ignore si le défunt a laissé des héritiers ou lorsqu'elle n'a pas la certitude de les connaître tous, elle invite les ayants droit, par sommation dûment publiée, à faire leur déclaration d'héritier dans l'année.

Le soussigné juge de première instance du District de Locarno-Città, avv. Francesco Bertini, publie, selon le susdit art. 555 CCS, la sommation suivante :

Le 1<sup>er</sup> février 2001 est décédé, à Minusio (Suisse),

**Ariosto Domenico Eugenio Baillod**, veuf, né le 27 mars 1926, fils unique de Louis Ali Baillod, né le 18 janvier 1896, à Le Locle (Neuchâtel, Suisse) et de Giacomina Scala, née le 29 novembre 1889, à Carona (Ticino, Suisse).

Les héritiers légaux sont les descendants de la parentèle des grands-parents. Les grands-parents du côté paternel ont été :

– Henri Eugène Célestin Baillod, né le 18 janvier 1862, à Travers (Neuchâtel, Suisse) et décédé le 18 janvier 1920 ;  
– Léa Bertha Ducommun, née le 10 avril 1871.

Les grands-parents du côté maternel ont été :

– Giovanni Domenico Scala, né à Carona (Ticino, Suisse) le 18 juillet 1853.  
– Giovannina Destefani, née le 24 juin 1858.

En particulier sont priés de s'annoncer les éventuels descendants de Domenico Scala, fils de Giovanni et Giovannina Scala, née Destefani, né à Carona, le 11 juin 1892, qui probablement est émigré en France ou en Belgique.

En général, toute personne qui croit avoir la qualité d'héritier de M. Ariosto Domenico Eugenio Baillod, déjà domicilié à Minusio (Suisse), est invitée à s'annoncer dans le délai d'une année depuis cette publication, près du juge de première instance du District de Locarno-Città, via della Pace 6, 6600 Locarno (Suisse) et à produire tout document certifiant le rapport de parenté.

Echu ce terme, l'héritage sera légué aux héritiers connus.

Le juge du District de Locarno-Città, avv. Francesco Bertini.

## La Flamme éternelle

– Avec le soutien de Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale, de Léonce Deprez, député et maire du Pas-de-Calais, et d'Alain Calmat, député et maire de Livry-Gargan, et avant la prochaine visite officielle en France de Ferenc Madl, président de la République de Hongrie,

le Comité contre les exterminations, 35, bd Saint-Michel, Paris-5<sup>e</sup>, Tél : 01-46-34-66-00,

Porte-parole : M<sup>e</sup> Jocelyne Gomez-Varona,

Secrétaire général : Michel Bastok, Conseillers techniques : Marie-Antoinette Couderc (attachée parlementaire).

Philippe et Dominique Huet, Bernard Buda,

Délégués : Jacques Altmann, Irène Hajos, Renée Eskinazi (anciens d'Auschwitz), a reçu la lettre suivante de Son Excellence, Arpad Fasang, ambassadeur permanent de la Hongrie auprès de l'Unesco, dont ci-dessous un extrait :

M. Marc Boissière, président du Comité de soutien pour l'institution de la Flamme éternelle de Dachau.

Fax : 01-47-20-27-72.

Paris, le 9 mars 2001.

Monsieur le Président,

Je viens de recevoir le texte officiel du Concordat signé le 21 décembre 2000 entre le gouvernement hongrois et l'Alliance des communautés juives en Hongrie. Je tiens à vous dire combien je suis heureux de pouvoir lire ce texte, dont je vous envoie une copie. Dans ce texte, les articles 3 et 9 soulignent l'importance d'élever la Flamme de la mémoire des victimes de l'Holocauste, et tout particulièrement l'importance de l'éducation objective dans l'enseignement scolaire en Hongrie.

Je suis absolument convaincu que votre mission dans notre pays a contribué considérablement à ce succès. Les actions que vous menez dans le cadre de votre Comité contre les exterminations, symbolisées par la Flamme itinérante de Dachau, ont encouragé les autorités hongroises pour que chaque 16 avril, dans notre pays, soit consacré dans les établissements scolaires à la mémoire des victimes de l'Holocauste. Et ces initiatives, maintenant, font partie de cet accord ci-mentionné.

J'ose espérer que votre séjour en Hongrie n'était que le premier pas dans notre coopération, et que nous allons continuer nos efforts communs contre les exterminations et pour en éviter le renouvellement.

En outre, la Flamme éternelle, peinte par Colette Azoulay et Jérôme Petit, a été portée par eux-mêmes en la cathédrale Notre-Dame de Paris, avec les anciens de Dachau. Le 5 juin, la Flamme a été portée par Eric Couderc et Philippe Mirkovic, journaliste à *Ouest-France* au Musée de Sainte-Mère-Eglise, tandis que, le 18 juin (appel du général de Gaulle), la Flamme éternelle sera présente en l'Hôtel de ville d'Amiens sous l'égide du député-maire, Gilles de Robien.

CARNET DU MONDE  
TARIFS année 2001 - TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS**  
141 FTTC - 21,50 €  
TARIF ABONNÉS 119 FTTC - 18,14 €

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS**  
600 FTTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES  
TARIF ABONNÉS 491 FTTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES

La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €  
**THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 FTTC - 12,96 €**  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES :**

**Nous consulter**  
☎ 01.42.17.39.80  
+ 01.42.17.38.42  
Fax : 01.42.17.21.36  
e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

**Le Monde**  
20 F

ALGÉRIE CHRONIQUE D'UNE SALE GUERRE QUI HANTE LES MÉMOIRES. L'APRÈS-MIDI À SEATTLE, UNE BANDE DE COPAINS BÂTIT UN RÉSEAU SANS FIL ET GRATUIT. **TOURISME SPATIAL** LES HÔTELS EN ORBITE, C'EST POUR DEMAIN...

Loft Folie  
**La vie à l'œil nu**

L'anonymat stérilisé, l'intimité dévoilée, l'impudeur banalisée : une nouvelle société se dessine et nous en sommes tous les héros. Pour ou contre Big Brother ? Opinions et petites phrases enflammant le débat.

**LIRE ET VOIR**  
POLITIQUE LA FRANCE DE CHIRAC ET D'AMÉLIE POULAIN. ISRAËL-PALESTINE CARNETS DE ROUTE À JÉRUSALEM, TEL-ÂVIV, NAZARETH, GAZA, RAMALLAH. PHOTOS LES COULEURS DE LA RUSSIE DE NICOLAS II. ET AUSSIL... NUIT SANS FIN À LA RAVE PARTY. ÉTA, POURQUOI DOIS-TU ME TUER ? UN JOURNALISTE À VÉLO DANS LE PELOTON DU MIOU LIBRE. LES EXCISEUSES DE GUINÉE DÉPOSENT LEURS COUTEAUX. LA PÊCHE À LA LIGNE VEUT RAJEUNIR SON IMAGE.

N°8  
M 5003 - 3 - 20,00 F  
20 F

## MAGAZINE MENSUEL - 20F

**Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS**  
LES CLÉS DE L'INFO

numéro de juin

**Crise du modèle alimentaire**  
● ESB, fièvre aphteuse : Crise agricole conjoncturelle ou bouleversement profond des habitudes alimentaires ?

**Le sport entre ombre et lumière**  
● Le XXI<sup>e</sup> siècle sera sportif ou ne sera pas. Maintien de sa forme, dépassement de soi ou moyen d'intégration, le sport est devenu un secteur économique à part entière. Mais c'est aussi une institution en crise, en proie à de multiples dérives.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX  
+ les clés de l'info



**MUSIQUE** Warner publie neuf albums de musiques composées par Lalo Schifrin, auteur des bandes originales d'une centaine de films et de séries télévisées, de « Mission : impos-

sible » à *Bullitt*, en passant par *Luke la Main froide* et *Opération Dragon*. ● NÉ à Buenos Aires en 1932, Lalo Schifrin fut d'abord pianiste classique avant de s'intéresser au jazz, au ciné-

ma américain et à la culture française. ● À L'INVERSE d'autres compositeurs au style toujours identifiable, Lalo Schifrin s'adapte particulièrement à la scène et à l'ambiance qu'il doit illus-

trer. C'est dans les films policiers et d'espionnage qu'il se montre le plus brillant. ● IL N'EST PAS le seul compositeur étranger à travailler pour Hollywood. Les Français Maurice Jarre,

Georges Delerue et Gabriel Yared, l'Italien Ennio Morricone, les Britanniques Rachel Portman et Patrick Doyle, l'Allemand Hans Zimmer écrivent la musique du cinéma américain.

## Les goûts éclectiques de Lalo Schifrin, compositeur touche-à-tout

Le label Warner publie des enregistrements de l'auteur de la musique de la série « Mission : impossible » et des films « The Fox » ou « Bullitt ». Rencontre, dans son studio de Los Angeles, avec un homme discret, qui a signé plusieurs des tubes de la sono mondiale

LOS ANGELES

de notre envoyée spéciale

Cette longue maison blanche de Beverly Hills convient à l'élégance discrète de Lalo Schifrin, compositeur hollywoodien d'origine argentine, rendu mondialement célèbre par le thème coup de poing de « Mission : impossible », le générique de la série télévisée « Mannix » ou les bandes originales des films *Luke la Main froide*, *Opération Dragon*, *The Fox*, *Bullitt*, *Le Kid de Cincinnati*... Tout de noir vêtu, à la tanguera, chemise brodée à ses initiales, lunettes cerclées de fin métal, le sexagénaire habite une propriété sans luxe ostentatoire ni piscine apparente. Des haies, des fleurs. Il travaille dans un studio isolé, tout en bois, où il ne s'éloigne jamais d'un livre consacré aux difficultés du piano, de son piano à queue, de ses partitions et d'une superbe collection de pipes – dont une, chinoise, travaillée à la feuille d'or et conservée dans un coffret (« Je n'ai jamais osé la fumer »). Un mur entier accueille ses nominations aux Grammy Awards, dont la dernière en date pour la musique du film *Rush Hour*, de Brett Ratner (1998).

Son épouse, Donna, veille à la bonne tenue de la maison, mais aussi au destin du label Aleph, fondé en 1997, qui réédite l'œuvre de Schifrin. Une partie de ses enregistrements figurent dans la série de disques que Warner publie ces jours-ci. Le nom du label est un hommage à Borges, « chez qui, explique le compositeur, Aleph est le point imaginaire de l'univers où tout se rejoint : ici le jazz ». Admiré, rencontré à Buenos Aires, Borges, comme le pianiste de tango Horacio Salgan, est le symbole de cette humanité éclectique aimée de Schifrin. Donna vise aussi les contrats liant son mari aux puissants – « naguère une simple feuille, aujourd'hui de véritables bibles ». La manne est énorme : plus de cent films, des compositions pour les trois ténors (Domingo, Carreras, Pavarotti) et l'affection du monde du jazz depuis *The Gillespiana Suite*, composée en 1959 pour le trompettiste et chef d'orchestre Dizzy Gillespie. De passage à Buenos Aires en 1956, ce dernier débaucha le jeune pianiste au swing si classique.

Les musiques de Lalo Schifrin, né

à Buenos Aires en 1932, sont aussi un puissant appât pour la jeune génération électronique : sous des allures cool, fraîches, cuivrées, elles entretiennent un suspens à couteaux tirés, des successions de ruptures à rebondissements telles que les affectionnent les boucles d'ordinateur. Après l'édition d'un disque de jazz, *Esperanto* (avec Jean-Luc Ponty, Trilok Gurtu, Nestor Marcovini...), il tient dans ses cartons la bande originale de *Rush Hour 2* et une œuvre symphonique inspirée du folklore d'Oman, commandée par le sultan, « ami de Zubin Mehta ».

Il a fallu du travail pour en arriver là. Représentant de la troisième génération d'une famille juive de Russie arrivée en Argentine vers 1850 – « des contemporains de Berlioz » –, Lalo Schifrin est fils de musicien. Après avoir étudié le violon à Vienne, son père dut renoncer à une carrière internationale de soliste pour cause de première guerre mondiale. Il devint premier violon de l'Orchestre symphonique de Buenos Aires, locataire permanent du célèbre Teatro Colon. « Buenos Aires était alors très sophistiquée. Le Colon accueillait Caruso, Toscanini, Rubinstein... » A ses heures perdues, papa joue dans un orchestre de chambre avec un copain, Enrique Barenboim, « le père de Daniel », qui donne des cours de piano au petit Lalo.

DU CLASSIQUE AU CINÉMA

« Freudien, c'était sûrement freudien, dit Lalo Schifrin. Dès l'adolescence, je comprenais entièrement, tout au fond, la musique de Thelonious Monk, de Charlie Parker, de Dizzy Gillespie, qui était très proche de la musique d'Igor Stravinsky. » Un nom russe, un nom-clé, une référence constante, comme les noms de l'acteur-réalisateur Clint Eastwood et du cinéaste Don Siegel. De la sphère classique – qu'il n'a jamais quittée cependant, en témoignent, exposés sur un autre mur de son studio, les manuscrits d'œuvres de Brahms ou de Gounod –, Lalo Schifrin a un jour basculé dans celle du cinéma populaire. Comment ? « Par *Gershwin* », par *Rhapsody in Blue*, entendue à Buenos Aires à l'âge de quatorze ans, une porte ouverte sur l'Amérique et une vision « hollywoodienne » de la vie. « J'ai couru acheter la partition. Je l'ai jouée devant



LAURENT ÉDELIN

Lalo Schifrin : « J'adore le cinéma, c'est l'opéra du XX<sup>e</sup> siècle. J'ai toujours autant aimé les films d'art et d'essai que les films commerciaux. Et la télévision. »

mon père, puis devant Erich Kleiber, le chef de l'Orchestre symphonique de Buenos Aires, père de Carlos Kleiber. » Deux ans plus tard, le jeune Lalo est au piano, avec papa et l'orchestre, un samedi en matinée, au Colon, et joue *Rhapsody*.

« J'adore le cinéma, c'est l'opéra du XX<sup>e</sup> siècle, explique-t-il. J'ai été membre de la Cinémathèque argentine, j'ai fait la queue pour la première des Diaboliques, d'Henri Georges Clouzot, sur les Champs-Élysées. J'ai toujours autant aimé les films d'art et d'essai que les films commerciaux. Et la télévision. » Entre Bruce Lee, acteur d'*Opération Dragon* – une

bande sonore somptueuse d'éclectisme américano-oriental –, et lui, il y a une ressemblance, dit Schifrin : « Avoir appris les règles pour les casser. »

Elève du compositeur d'avant-garde Juan Carlos Paz, Lalo Schifrin obtient en 1953 une bourse d'études au Conservatoire national de musique de Paris, une ville-phare pour tout bon *Porteño*. L'autre raison du départ s'appelle Peron. « Peron était un grand admirateur des Allemands. Il avait été attaché militaire à l'ambassade d'Argentine en Italie et y avait appris la démagogie de Mussolini. Je n'ai jamais com-

pris comment des Argentins de gauche étaient devenus péronistes de gauche quand il a été chassé du pouvoir par les militaires en 1956. Péroniste de gauche, cela veut dire mussolinien de gauche, hitlérien de gauche. » La culture française est son jardin : « Pour mon père, le jazz, c'était Les Fleurs du mal de Baudelaire. » Baudelaire, Ronsard, *Le Roman de la rose*, et aussi Albert Camus et Jean-Paul Sartre. Le jeune pianiste joue du jazz au Club Saint-Germain, fréquente le Café de Flore pendant les pauses. Il y enregistre son premier disque, pour Vogue : « Eddie Barclay m'a donné ma pre-

mière avance. » Lalo Schifrin habite Hollywood depuis 1965. Il épluche le *Los Angeles Times* et est abonné au *Monde* ; il soutient l'équipe de France de football « quand l'Argentine est éliminée ».

Auréolé du succès de *The Gillespiana Suite*, il profite de son contrat chez Verve, filiale de la Metro Goldwin Mayer (MGM), pour aborder le cinéma, en 1964, « par *Rhino !, un petit film* ». Déjà, il s'échappe : la même année, René Clément l'appelle pour *Les Félins*, avec Alain Delon et Jane Fonda. Jimmy Smith tient l'orgue, la musique est superbe. Les compositeurs de cinéma, tels John Williams, Jerry Goldsmith, travaillaient autant pour le cinéma que pour la télévision. A la demande du producteur Bruce Geller, Schifrin signe les thèmes des séries « Mission : impossible » (1966) et « Mannix » (1969), tandis qu'en 1968, année de grâce, il termine la bande originale de *The Fox* et celle de *Bullitt*.

« DES STIMULATEURS D'EGO »

« Je suis fier de « Mission : impossible ». Ce qui m'a rapporté le plus de droits, ce n'est pas « M : I », mais la musique de Luke la Main froide, avec la chanson Down Here on the Ground. » Toujours copié, jamais égalé, le thème de « Mission : impossible » le dispute en célébrité au thème de *The Fox*, « un film qui racontait un triangle amoureux, basé sur une nouvelle de D. H. Lawrence ». Langoureux, aérien, *Theme from the Fox* est cédé par Warner Brothers au fabricant de bas Dim et réorchestré avec punch par Hugo Montenegro.

S'installe-t-on à Los Angeles par intérêt financier ou en prévision des Oscars, Grammys et autres récompenses ? « Non, ce ne sont que des stimulateurs d'ego. Mais les studios sont ici, et Hollywood n'est pas si inculte : on y a aussi accueilli Charlie Chaplin ou de grands metteurs en scène européens qui, comme Fritz Lang, fuyaient le nazisme. » La ville n'est pas une ville, Los Angeles se vit de l'intérieur. Loin du glamour, sans trace de kitsch, dans un studio qui ressemble à un yacht aux lumières tamisées, Lalo Schifrin vit à son rythme, et nous, souvent, avec lui.

Véronique Mortaigne

## Le recrutement planétaire des studios d'Hollywood

LOS ANGELES

de notre correspondant

Tout comme l'Argentin Lalo Schifrin, arrivé à Los Angeles il y a vingt-cinq ans, des compositeurs français se sont volontiers installés à Hollywood. Maurice Jarre, qui habite toujours Malibu, a remporté trois Oscars : pour *Lawrence d'Arabie*, *Le Docteur Jivago* et *A Passage to India*. Il a également composé la musique de *L'Année de tous les dangers*, *Fatal Attraction*, *Ghost*, *I Dreamed of Africa* (avec Kim Basinger). Georges Delerue, le compositeur de *Jules et Jim*, du *Mépris*, de *Platoon*, d'*I Love You/Je t'aime* (un Oscar en 1979), a vécu à Los Angeles de 1983 à sa mort, en 1992.

D'autres ont choisi de travailler à Hollywood sans s'y fixer. C'est le cas de l'Italien Ennio Morricone, du Français Gabriel Yared (un Oscar en 1996 pour *Le Patient anglais*, une nomination en 1999 pour *Le Talentueux M. Ripley*), mais aussi des Australiens, qui ont actuellement le vent en poupe, et

parmi eux David Hirschfelder (*Shine*, *Elizabeth*) ou Burkhard Dallwitz (*The Truman Show*). Rachel Portman (*Shakespeare in Love*, *La Légende de Bragger Vance*, le dernier film en date de Robert Redford), britannique, vit toujours à Londres, comme Patrick Doyle (*Sense and Sensibility* et *Bridget Jones*).

LE STUDIO D'HANS ZIMMER

Le compositeur étranger le plus prolifique et le plus en vue actuellement à Hollywood, l'Allemand Hans Zimmer, habite Hollywood depuis 1988, année où il a composé la musique de *Rain Man* (avec Dustin Hoffman et Tom Cruise). Il a écrit depuis près de soixante-cinq musiques de film, dont celles du *Roi Lion* – Disney a vendu douze millions d'exemplaires de la bande sonore, récompensée par un Oscar –, du *Prince d'Égypte*, de *Mission : Impossible 2*, de *Driving Miss Daisy*, de *Thelma & Louise* et de *Gladiator*, de Ridley Scott, de *La Ligne rouge*, de Terrence

Malick, et aujourd'hui du *blockbuster* de Disney, *Pearl Harbor*.

Mais l'auteur du hit *Video Killed the Radio Star*, qui aime allier synthétiseurs, électronique et orchestre traditionnel, a également créé Media Ventures Entertainment, une sorte de coopérative musicale basée à Santa Monica, avec deux studios d'enregistrement où œuvre un collectif de compositeurs résidents. On y trouve un bon nombre de Britanniques, comme John Powell (*Face/Off*) et Harry Gregson-Williams (*Ennemi d'Etat*), qui ont collaboré ensemble à la musique de dessins animés à succès comme *Furimiz*, *Chicken Run* et le récent *Shrek*, Gavin Greenaway (*Spy Kids*, de Robert Rodriguez), ou l'Irlandais Patrick Cassidy (*Hannibal*)...

En partenariat avec le musicien Jay Rifkin, Hans Zimmer anime ce studio de production musicale original, dont l'esprit ressemble davantage au travail d'équipe de la Silicon Valley qu'au traditionnel système individualiste des studios, et à même été comparé à ces écoles de peinture européennes où les maîtres formaient généralement leurs protégés. « Je ne suis pas Michel-Ange ! », plaisantait Hans Zimmer dans les colonnes de l'hebdomadaire professionnel *Variety*, mais il y a un élément dans ce que nous faisons qui tient au fait que je suis un Européen et que je m'inspire d'idées et de collègues européens. »

Claudine Mulard

## Un talent particulier pour mettre en musique les films policiers

DANS les nombreuses compilations des musiques écrites par Lalo Schifrin pour la télévision ou le cinéma figurent inmanquablement les génériques des séries « The Man from U.N.C.L.E. » (« Des agents très spéciaux »), « Mission : impossible », « Mannix », « Starsky and Hutch » ou les bandes originales des films *Bullitt* et *Dirty Harry* (*L'Inspecteur Harry*). C'est l'illustration de la relation particulière de Schifrin aux films de genre, policiers et d'espionnage. La lecture de l'imposante discographie du compositeur (près de trois cents albums depuis 1954) montre pourtant que le drame, la science-fiction, le film de guerre ou d'épouvante, plus rarement le western ou la comédie, n'ont pas de secrets pour lui. Mais, rien à faire, c'est bien dans les scènes de suspense, de poursuites et bagarres diverses que Schifrin se montre le plus brillant.

Dans la première série de ses enregistrements commercialisés par Warner Bros Records pour le marché français, les musiques de polars représentent plus de la moitié des neuf albums disponibles. Pour la présentation, Warner France a préféré à la reproduction des affiches des films ou aux pochettes originales un jeu cinématographique à partir de scènes-clés, accompagnées d'extraits d'entretiens et de courtes notes sur les metteurs en scène, les producteurs des séries ou le sujet du film. L'amateur de musique regrettera le manque d'in-

formations sur la distribution des orchestres. Schifrin, homme de jazz, par goût et par culture, emploie régulièrement des solistes et des pupitres de haute tenue qui méritaient mieux que la mention *musicians unknown*. D'autant qu'il ne s'interdit aucun format, du grand orchestre symphonique au combo de jazz, et marie instruments acoustiques et électriques.

Pour des problèmes de droits d'auteur, Schifrin a réenregistré certaines des partitions originales. Ce qui lui permet d'inclure des thèmes écartés dans les films, voire de nouvelles compositions. Ainsi trouve-t-on deux versions de *The Fox*, le premier film de Mark Rydell (1968), l'originale et celle réalisée en octobre 1999 avec le Sinfonia de Londres. *Bullitt*, de Peter Yates (1968), bénéficie du même traitement, cette fois avec le WDR Big Band en avril 2000. Un doublé indispensable et éclairant qui permet une relecture fine et actualisée et un dialogue entre les deux versions.

GRANDE FACULTÉ D'ADAPTATION

Pour « Mannix », série policière produite par Bruce Geller, seule la nouvelle version est disponible. Au générique s'ajoutent des thèmes qui évoquent une quinzaine des cent cinquante-quatre épisodes tournés. On y entend la faculté d'adaptation de Schifrin aux images pour lesquelles il doit écrire. Si certains compositeurs pour le cinéma (Bernard Herrmann, Georges Delerue ou Ennio Morricone) sont

identifiables quels que soient le sujet ou l'ambiance du film, Schifrin sert plus particulièrement le déroulement de la scène, son époque, la situation. Dans la série des *Dirty Harry*, le célèbre policier interprété par Clint Eastwood, Schifrin crée des climats inquiétants, nostalgiques et ironiques, qui en disent long sur le personnage et sur le rapport qu'il entretient avec sa ville, San Francisco.

Parfois, la maestria s'affaiblit. *The Eagle Has Landed*, film de guerre de John Sturges (1976), se révèle un peu trop martial et décousu. La récente comédie policière *Rush Hour*, opposition de deux flics, l'un originaire de Hongkong, l'autre de New York, force un peu sur la parodie. Ce qu'*Enter the Dragon* avait soigneusement évité en dosant les ornements asiatiques. Reste le coup de maître de Schifrin. Pour *Bullitt*, il compose la superbe *Shifting Gears*, prélude à l'impressionnante poursuite en voiture. Tout y est : la montée de la tension, le duel prévisible entre le bon (Steve McQueen) et les méchants, la violence. Pour Schifrin, la seule musique possible pendant la poursuite ne pouvait être que celle des moteurs et des freins. Il a rendu une partition vierge. Un silence qui est, quand même, du Schifrin.

Sylvain Siclier

★ Les neuf enregistrements de Lalo Schifrin sont distribués par WEA.

ON JOUERA À PRADES UNE ŒUVRE POUR PIANO À CINQ MAINS ! DE QUEL COMPOSITEUR ? Retrouvez toute l'actualité des festivals internationaux de musique sur Internet. **www.francefestivals.com** MUSIQUE EN FESTIVALS



# Tour de jardin à la Biennale de Venise

Le jury a distingué le Canada, l'Italie et la France dans son palmarès, ainsi que le pavillon de l'Allemagne, l'un des trente pays présents dans les Giardini

**BIENNALE DE VENISE, Giardini di Castello. Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures. Le samedi de 10 heures à 22 heures. Tél. : (00-39-041) 521-87-11. Site internet : labiennale.org. Jusqu'au 4 novembre.**

## VENISE

de notre envoyée spéciale

On peut trouver le côté pavillonnaire de la Biennale désuet, avec sa trentaine de représentations nationales qui ne correspondent plus à la réalité de la création d'aujourd'hui, son nomadisme, ses mélanges. On peut trouver injuste le système des prix, et notamment celui du meilleur pavillon, puisqu'il écarte d'emblée les pays restés à la porte des Giardini et présents dans la ville. Mais le rituel est là, et on prend toujours du plaisir à visiter les Giardini, à espérer du nouveau, des coups de cœur, de quoi stimuler l'œil et l'esprit.

Est-on bien servi ? La réponse est mitigée. Rien de tellement frappant, mais de bonnes choses qui se remarquent, mais pas forcé-

ment liées au thème du Plateau de l'humanité, l'exposition de Harald Szeemann (*Le Monde* daté 10-11 juin).

Au pavillon allemand, Gregor Schneider est un des artistes qui dépassent et a été remarqué par le jury. Il propose sa « maison-cerveau », celle qui occupe l'artiste depuis vingt ans et qu'il remodèle sans arrêt, redécoupant les pièces, rétrécissant les couloirs, abaissant les plafonds. Il l'a adaptée au pavillon allemand où on peut se cogner la tête, et terminer la visite à quatre pattes.

L'espace de Pierre Huyghe, le voisin d'en face dont les Français sont très fiers, puisqu'il figure au palmarès, est complètement à l'opposé : blanc, entre la transparence et le diaphane, dépersonnalisé. On ne reconnaît plus le vieux pavillon classique qu'il a complètement remodelé pour y installer ses « indices ». Le visiteur doit ressortir pour rentrer à nouveau dans la salle voisine, que l'on devine, mais qui est inaccessible de l'intérieur : une façon de déambuler entre réalité et image, dans la recherche obligée d'un nouveau

langage artistique qui tienne compte de la technologie et du virtuel.

Dans une des salles, ses tours de grands ensembles dont les ouvertures clignotent comme des phares sont très réussies. Dans la salle principale, c'est au plafond que l'échange lumineux se fait, à travers la transposition d'un jeu de ping-pong, quand, dans une troisième salle, Annee, la figure de manga, suit son chemin sur la Lune.

Puisque nous sommes dans le quartier des primés, on peut aller chez les Canadiens s'asseoir sur les gradins du théâtre de Janett Cardiff et George Bures-Miller. Leur œuvre combine images, sons et espace, des bribes de réalité et de fiction, des éléments de narration et des sensations, et, ainsi, fournit au spectateur la matière d'une histoire personnelle. Difficile de ne pas tomber sous le charme.

Tout près, chez les Anglais, un Mark Williger biblique nous fait circuler entre un *Ecce Homo* en résine, un aveugle qui semble avancer à contresens au pied du grand escalator de la station de métro Angel et une sortie internationale d'aéroport aussi solennelle qu'un *ite missa est*. Autre cathédrale : celle de Yukio Fugimoto, qui illumine le pavillon japonais, avec des arches d'alliance reprenant le dessin du M de McDo. Rigolo.

## HOMMES ORDINAIRES

Chez les Russes, Sergei Shutov nous fait croire quelques secondes que sa sinistre assemblée d'encapuchonnés en prière est faite de vraies personnes assises et courbant le dos jusqu'à frôler le sol du



Annee, le personnage de manga créé par Pierre Huyghe dans son installation à fils multiples, au pavillon français.

front, et non des mannequins articulés.

Robert Gober, au pavillon américain, est un artiste connu, qui ne fait pas du gros, mais du très lourd, avec rien : une ventouse pour déboucher les lavabos et des images d'épaves et d'eaux usées, qui, au fond, collent assez bien à la lagune. Ironie du désespoir.

Découverte : le Coréen Suh Do-ho, dont le travail sur l'individu et la multitude humaine se remarque. Devant l'entrée, des Lilliputiens modelés comme des sculptures réalistes portent un énorme socle sans statue. A l'intérieur, un manteau rituel comme un épouvantail, ou un kimono de samouraï, fait de milliers de plaques de soldats. Au mur, autour, ici et là, Suh Do-ho a mis du papier peint dont le motif minuscule est fait de portraits d'identité. L'humanité faite d'hommes ordinaires, sans héros, est une des images clefs de la Biennale.

On a envie de citer pêle-mêle

beaucoup d'artistes intéressants : Luc Tuymans chez les Belges, qui est un bon vrai peintre, ils sont rares, et qui prend le risque de peindre des toiles sur la colonisation du Congo. Urs Luthi, en vedette chez les Suisses, qui se donne à voir vieillissant, bedonnant, comme un acteur qui saurait se reconvertir et ne plus jouer que des rôles de charme. Ernesto Neto, au pavillon du Brésil, invite à se lover dans une sculpture molle suspendue dans des rideaux. Et le Polonais Leon Tarasewicz nous fait marcher dans les sillons d'une peinture qui prend tout le sol et qui, sous les pas, glisse du bleu à l'orange.

Au fond, si les Giardini déçoivent, c'est peut-être moins en raison du contenu des pavillons, que par manque d'épine dorsale, rôle que jouait en principe l'exposition internationale présentée au pavillon italien.

Geneviève Breerette

## Les primés

Le jury international de la 49<sup>e</sup> Biennale, composé d'Ery Camara, Carolyn Christov-Bakargiev, Manray Hsu, Hans Ulrich Obrist, Virginia Perez-Ratton, a attribué le prix spécial à Janet Cardiff et George Bures Miller (Canada), Marisa Merz (Italie) et Pierre Huyghe (France). Le prix spécial pour les jeunes artistes est allé à Federico Herrero (Costa Rica), Anri Sala (Albanie-France), John Pilson (Etats-Unis) et A1-53167 (Guatemala). Le Lion d'or de la meilleure participation a été attribué au pavillon allemand (Gregor Schneider). Quatre mentions sont allées à Yinka Shonibare (Grande-Bretagne), Tiong Ang (Indonésie), Samuel Beckett-Marin Karmitz (France) et Juan Downey (Chili). L'artiste américain Richard Serra et Cy Twombly, américain vivant à Rome, ont reçu chacun un Lion d'or de l'art contemporain.

## Maurizio Cattelan écrit « Hollywood » dans une décharge de Sicile

L'artiste a invité la fine fleur de l'art au pied des grandes lettres blanches

### VENISE et PALERME

de notre envoyé spécial

L'artiste italien Maurizio Cattelan est un génie. De la communication, en tout cas. Vendredi 8 juin, en plein vernissage de la Biennale de Venise où il est représenté par *La Nona Ora*, sa fameuse statue de Jean Paul II écrasé par une météorite (*Le Monde* du 11 juin), il a réveillé à l'aube cent cinquante des plus gros collectionneurs du monde et des plus importants conservateurs de grands musées, tous cornaqués par le commissaire de la Biennale, Harald Szeemann, et les a mis dans un avion à destination de Palerme, en Sicile. Là, il en a rempli deux autocars et le convoi s'est dirigé sur les hauteurs de la ville, vers un site nommé Bellolampo : la plus grande décharge publique de l'île.

Sous un soleil de plomb, mais baignés dans l'odeur envoûtante des déjections palermitaines, les VIP

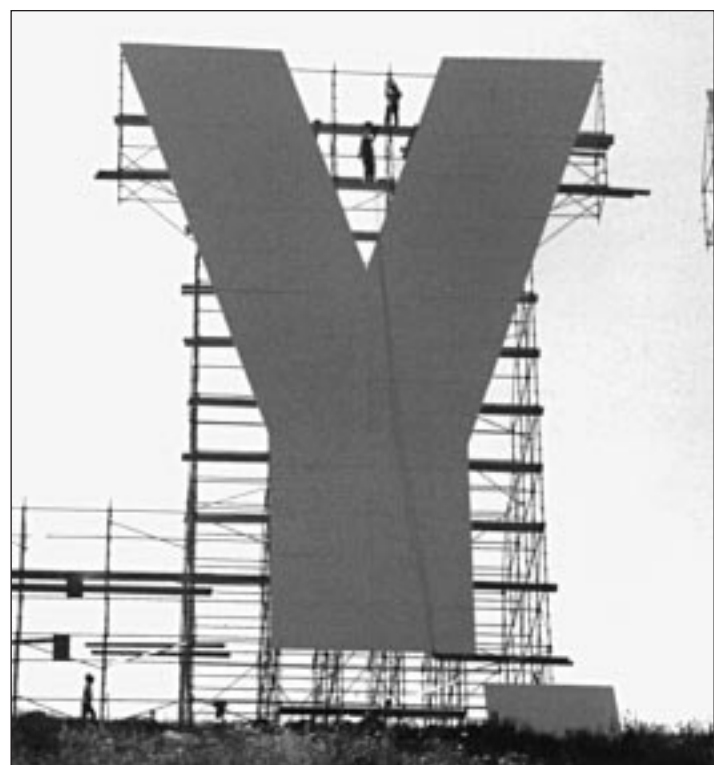
ont pu découvrir, au détour d'une piste sinueuse, un spectacle hallucinant : trois tables nappées de blanc, agrémentées de jolies fleurs, et une escouade de serveurs en veste blanche à galons dorés chargée de rafraîchir tout ce beau monde. En toile de fond, à mi-hauteur d'une colline pelée, s'élève l'œuvre pour laquelle ils sont venus : les grandes lettres blanches qui ornent habituellement la colline d'Hollywood, recréées pour six mois dans ce pays dont les mœurs et les fantaisies maffieuses ont si souvent inspiré le cinéma américain. Tout cela s'est déroulé sous le regard franchement ironique de François Pinault, venu par ses propres moyens jouir de ce happening rare, dont il a d'ailleurs assuré une partie du financement : le coût total de l'installation, 800 000 dollars (914 695 euros), a cependant été essentiellement assuré par l'artiste.

Un peu étourdi, le groupe s'est

jeté sur le buffet, et on a assisté à une union sacrée, une trêve dans la lutte des classes entre les milliardaires et les ouvriers de la décharge, venus en connaisseurs et en voisins boire un petit coup de blanc. On a vu deux conservateurs de musées californiens se gratter la tête devant ce « HOLLYWOOD » de vingt mètres de haut, se demandant sans doute s'ils étaient bien réveillés. On a vu cette responsable très chic de Creative Time, entreprise new-yorkaise spécialisée dans l'organisation d'événements, se faire photographe dans les bras solides des employés des lieux, assez émoustillés. On a vu enfin une des plus importantes fortunes de Floride, collectionneuse considérable et sexagénaire, poser *topless* devant ce symbole du cinéma et des starlettes.

Maurizio Cattelan est un spécialiste de ce genre de gags énormes. Il a autrefois contraint son galeriste parisien, Emmanuel Perrotin, qui aime les dames, à se promener pendant cinq semaines déguisé en lapin rose, la panoplie adoptant en outre un aspect général qui évoquait une des activités favorites des lapins, comme du marchand. Les journalistes ne sont pas épargnés : sollicité pour une interview par le *New York Times* en mai, il y a envoyé un ami qui s'est fait passer pour lui et a très aimablement répondu aux questions de notre consœur. A Palerme, son marchand, se piquant au jeu, a fait croire que l'œuvre était à vendre, mais avec un morceau de la montagne où elle est installée... Vu d'en bas, de la vallée où est lovée la ville, tout ce remue-ménage n'inquiète guère. Sagement, les Palermitains pensent qu'il s'agit d'un décor de cinéma. L'hypothèse leur paraît d'autant plus plausible que Sylvester Stallone est actuellement en Sicile pour un tournage : il est des moments où l'art et la vie se mêlent de manière extraordinaire, et c'est ce que Maurizio Cattelan, le premier surréaliste du troisième millénaire, a su capter ici avec une merveilleuse intelligence.

Harry Bellet



Le grand « Y » blanc du mot « HOLLYWOOD », installé par Maurizio Cattelan dans la décharge publique de Palerme.

**Bouleversant. STUDIO ★★★**

GRAND PRIX DU JURY / MEILLEUR ACTEUR MOSTRA DE VENISE 2000

OSCAR 2001 NOMINATION MEILLEUR ACTEUR

JAVIER BARDÉM OLIVIER MARTINEZ ANDREA DI STEFANO MICHAEL WINCOTT SEAN PENN JOHNNY DEPP

(BEFORE NIGHT FALLS)

**AVANT LA NUIT**

UN FILM DE JULIAN SCHNABEL

D'APRÈS LE LIVRE DE REINALDO ARENAS

**13 JUIN**

FSF www.films-sans-frontieres.fr www.before-night-falls.com

radio LATINA 99FM



# Le duo virtuose de Pierre Pincemaille et de son orgue Cavallé-Coll

Dans le cadre du Festival de Saint-Denis, le soliste a livré une splendide bataille avec son instrument

**FESTIVAL DE SAINT-DENIS. Œuvres de Carlo Gesualdo et Charles-Marie Widor, par The Hilliard Ensemble et Pierre Pincemaille (orgue), les 8 et 9 juin, Basilique de Saint-Denis, 1, rue de la Légion d'Honneur, 93200 Saint-Denis. M° Saint-Denis-Basilique. Festival de Saint-Denis, jusqu'au 5 juillet. Tél. : 01-48-13-06-07. De 50 F (7,62 €) à 280 F (42,69 €).**

Pour se rendre de Paris à la basilique de Saint-Denis, où se donnent la majorité des concerts du Festival de Saint-Denis, il faut passer le long du Stade de France. Au soir du samedi 9 juin, « y'avait match » et donc des encombrements, comme il y en aura, faut-il croire, le 14 septembre prochain quand le Festival présentera *Aida*, de Verdi, dans l'enceinte même du Stade de France, avec une pléthore de personnels à faire pâlir les producteurs de *La Momie II...*

Ayant tout l'été pour se préparer au pharaonique événement, pour l'heure, on oblique à gauche, sous le périphérique, afin de gagner la basilique où Pierre Pincemaille, organiste titulaire du grand

instrument Aristide Cavallé-Coll qui s'y trouve, donne un récital Charles-Marie Widor (1844-1937). On a entendu le musicien, dans « A l'improviste », l'émission de France Musiques imaginée et présentée par Anne Montaron, improviser d'une manière brillantissime et dans divers styles, dont celui de Jean-Sébastien Bach, le plus difficile à « imiter » même si, comme Pincemaille, on possède trois prix d'écriture du Conservatoire national supérieur – harmonie, contrepoint et fugue.

Pierre Pincemaille, qui n'est pas précisément un « baroque » et n'aime guère les historiophiles, est davantage connu pour ses interprétations de la musique romantique et post-romantique et aussi pour ses grandes improvisations clôturant, dans la belle tradition des organistes virtuoses français, ses récitals. Après avoir joué la *Quatrième Symphonie op. 13 n°1*, de Charles-Marie Widor, et des extraits d'autres symphonies pour orgue (dont la célèbre « Toccata »), il improvise sur le nom de Widor, selon le système anglosaxon qui fait correspondre une lettre à chaque note de la gamme, une série de variations éblouissantes précédées d'une introduction

majestueuse. Chacune des variations fait entendre l'incroyable science de l'organiste, la finesse de ses idées, son invention pour tant serties dans des « figures obligées » comme la cantilène, le scherzo, la « fileuse » avec, en prime, une variation harmonisée sur les anches à la manière de la Renaissance, façon « dancerie de Claude Gervaise ».

Les riches registrations dont Pincemaille colore son jeu sont le seul élément préparé de l'improvisation. L'organiste, joint le lendemain au téléphone, précisait qu'il ne prépare jamais ses improvisations, sinon en prédefinisant les grands plans de registration et en les soumettant à ses deux assistants « tireurs de jeux », l'orgue dont il est titulaire étant à traction manuelle et ne permettant pas une préregistration électronique.

Le Cavallé-Coll de Saint-Denis est une grande machine, mais Pincemaille en joue d'une manière jamais chargée, claire et détaillée, comme en témoignait par exemple *Toccata* », il improvise sur le nom de Widor, selon le système anglosaxon qui fait correspondre une lettre à chaque note de la gamme, une série de variations éblouissantes précédées d'une introduction

française » avec rythmes pointés.

La veille, le Hilliard Ensemble donnait une soirée entièrement consacrée aux *Répons du vendredi saint*, de Carlo Gesualdo, complétés des *Leçons de ténèbres* grégoriennes intercalaires et des pièces qui constituent la cérémonie de ce jour de Pâques. Il y a vingt ans, les Hilliard étaient l'une des références en matière de musique vocale sacrée ancienne. Aujourd'hui, les Britanniques ne sont plus les seuls à chanter ce répertoire, dont une couleur totalement nouvelle a été révélée, en particulier, par les ensembles italiens.

On ne souscrira pas au mythe trop commode du compositeur assassin et masochiste, mais il est certain que cette polyphonie à l'harmonie dissonante et aux desins mélodiques torturés mérite une lecture moins désincarnée, plus sanguine que celle livrée par les six chanteurs. Certes, leur son est d'une homogénéité rare, leur intonation souvent parfaite (quand le contre-ténor David James, à l'émission tubée, ne chante pas trop haut, ce qui lui arrive rarement), mais quel académisme, quel ennui à la longue...

**Renaud Machart**

## L'Orchestre national de France, valeureux sibélien

**LEIF SEGERSTAM : Symphonie n° 48 (création). JEAN SIBELIUS : Kullervo. Johanna Rusanen (soprano), Jorma Hynninen (baryton), Chœur de Radio France, Orchestre National de France, Leif Segerstam (direction). Théâtre des Champs-Élysées, le 7 juin. Concert retransmis en direct sur France Musiques.**

En France, comme ailleurs, lorsque Leif Segerstam est invité à diriger un concert d'importance, il se fait un devoir de présenter une de ses œuvres. Après l'Orchestre de Paris (*Le Monde* daté 1<sup>er</sup>-2 mars 1998) et l'Orchestre philharmonique de Radio-France (*Le Monde* daté 6-7 février 2000), c'est au tour de l'Orchestre national de France de connaître avec le maestro finlandais l'application du principe « On n'est jamais si bien servi que par soi-même ». A double sens puisque, depuis quelques années, Segerstam ne conçoit que des œuvres symphoniques à interpréter sans chef d'orchestre...

Comme ses devancières immédiates (dont la n° 27, révélée lors du concert d'ouverture du festival Présences 2000), la *Symphonie n° 48*, donnée en création, assigne au compositeur une place dans l'effectif. Segerstam s'installe donc au piano et, avec un simple arpegge cristallin, donne le coup d'envoi d'une partie de dominos à grande échelle. L'accord frissonnant passe d'un pia-

no à l'autre, puis se transforme de pupitre en pupitre avec passage remarqué sur une plaque de tôle. Un intervalle de tierce servira de nouveau liant avant une note à l'unisson et divers éléments aussi peu prégnants les uns que les autres dans l'identité de ce qui pourrait passer pour une symphonie avec triangle obligé.

De repos étales en animations forcées, l'œuvre de Segerstam arrive à son terme sans autre mérite que celui d'avoir divertit quelques musiciens d'orchestre (n'est-ce pas, messieurs les timbaliers ?) en ajoutant une ligne au catalogue (aujourd'hui riche de cinquante-huit symphonies, dont neuf écrites en un mois !) d'un compositeur qui rêve, sérieusement, de figurer dans *Le Livre des records*.

### DES QUALITÉS D'ORDRE DRAMATIQUE

Autrement ambitieuse, la symphonie *Kullervo*, de Jean Sibelius, pour soprano, baryton, chœur d'hommes et orchestre constitue une tentative wagnérienne de percée nationale à partir du *Kalevala*, épopée mythologique en finnois. Interdite d'exécution l'année suivant sa création (1892), elle ne fut rejouée en Finlande qu'après la mort du compositeur et ne connue de première française qu'en février 1994 par l'Orchestre national d'Ile-de-France sous la direction de Jacques Mercier. La spécificité de la langue, surtout pour les solistes, explique qu'on en soit

seulement aujourd'hui, avec le concert du National, à la deuxième interprétation de *Kullervo* dans l'Hexagone.

Celle-ci, conformément au penchant lyrique de Leif Segerstam – qui en a réalisé une gravure de toute beauté en 1994 pour le label Chandos –, siège dans l'antichambre d'une production d'opéra et affiche, dès l'introduction, des qualités d'ordre dramatique. L'orchestre est appliqué mais présente quelques failles parmi les cuivres, alors que les cordes adoptent un phrasé idéalement porteur du *melos* sibélien, à la fois ample et retenu. Modèle de sobriété, le chef finlandais avance dans la partition en rabotant tout ce qui pourrait entraver l'émergence d'un corps à la plastique triomphale. Chaque fin de mouvement prend le caractère d'une apothéose. L'épisode central, dominé par les voix, n'y parvient qu'avec difficulté. L'entame des chœurs (globalement à la hauteur de la tâche kalévaléenne, accent finnois compris) souffre d'un décalage avec les instruments. Les solistes ont du mal à s'accorder, l'expérimenté Jorma Hynninen aspirant à la grandeur alors que la jeune Johanna Rusanen privilégie la simplicité. L'Orchestre national de France évolue toutefois avec aisance à partir du quatrième volet (superbe entrée des altos) pour se rapprocher de Segerstam, valeureux sibélien.

**Pierre Gervasoni**

## CONCERTS

**OPERA NATIONAL DE PARIS**

**Orchestre de l'Opéra**  
chef permanent : James Conlon

**James Conlon**  
direction

Rachmaninov  
Debussy - Ravel

19 juin - 20h

Palais Garnier  
Informations-Reservations  
0 836 69 78 68\*  
www.opera-de-paris.fr

**Auditorium du Louvre**

Judi 14 juin à 12h30

Mathieu Dufour, flûte  
Claire-Marie Le Guay, piano

DUTILLEUX, MILHAUD  
MESSIAEN, POULENC

LOC : 01 40 20 84 00

Mardi 12 juin - 20 h 30

Krystian  
**ZIMERMAN**  
Beethoven - Brahms

Loc: 08-25-00-02-52  
Valmalete

**Centre Culturel Calouste Gulbenkian**

51, avenue d'Iéna - 75116 Paris

Judi 14 juin - 20h00 précises

**Bruno Belthoise** (piano),  
Avec la participation  
d'Alexandre Delgado (alto)

Armando José Fernandes,  
Francisco Lacerda, Luiz Costa,  
Claude Debussy, Francis  
Poulenc, Alexandre Delgado.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

**ensemble**  
inter  
contemporain

Mardi 19 juin - 20 h  
dans le cadre du festival Agora

**Kurtág, Carter**  
Dalbavie création

**Chœur de chambre**  
Accentus  
chef de chœur  
Laurence Equilbey

**Ensemble**  
Intercontemporain

Direction  
David Robertson

**cité de la musique**  
01 44 84 44 84

## Nouvelles fraîches de l'art allemand

**VIEL SPASS, « Beau coup de plaisir », Espace Paul-Ricard, Galerie Royale 2, 9, rue Royale, Paris-8°. M° Concorde. Tél. : 01-53-30-88-00. Du lundi au vendredi, de 10 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 13 juillet.**

Parmi les lieux parisiens de l'art contemporain, l'Espace Paul-Ricard est l'un des plus paradoxaux. Installé dans le quartier du luxe, il accueille des artistes jeunes et provocateurs. Indépendant de toute institution et de toute subvention, il joue son jeu à sa guise, sans souci de rentabilité ou de hiérarchie. Il peut ainsi décider de changer un marchand en commissaire et confier à Daniel Templon le soin de réunir, hors de sa galerie, six artistes allemands âgés de trente à quarante ans.

Pourquoi des Allemands ? Parce qu'ils ne sont pas assez souvent montrés en France, en dépit de la vitalité de la création artistique et du marché allemands. Parce que la curiosité semble s'être arrêtée à la génération née autour de 1945, celle de Polke, de Richter, de Baselitz et de Kiefer. Après ceux-ci, il n'y aurait plus rien, et particulièrement plus de peintres ? Seuls quelques photographes, du reste très surestimés, Gursky ou Struth, seraient dignes d'attention ? « Viel Spass » veut démontrer l'inverse en cinq peintres et un sculpteur.

Tous ont un point commun, qu'ils partagent avec bien des artistes d'aujourd'hui : ils prennent les éléments constitutifs de leurs travaux dans la vie la plus quotidien-

ne. A Berlin, où tous vivent, la tendance au néo-pop n'est pas moins active qu'à Londres ou à Paris. Anton Henning trouve ses motifs dans le tout-venant de la photo et les traite dans des camaïeux pourpre ou pistache : filles plus ou moins nues, rues plus ou moins tristes. Michel Majerus récupère des logos et des slogans dans la publicité, pour les broiller et les maculer d'éclaboussures. Jonathan Meese cherche à conjuguer des souvenirs de l'expressionnisme et des plans de télévision, sans convaincre. Les tableaux de Frank Nitsche pourraient être obtenus à l'aide d'un logiciel qui tordrait des schémas architecturaux ou mécaniques en 3D et les rendrait incompréhensibles. Le sculpteur Andreas Slominski, assemble caisses et grillages.

Le plus étonnant est Ulrich Lamsfuss. Vues de loin, ses toiles font songer à ce que peignait Malcolm Morley dans les années 1960. En grand format, avec une méticulosité maniaque, Lamsfuss reproduit des photographies : deux soldats croates dans une chapelle bombardée et saccagée, deux filles se déshabillant. Dans des magazines, ses images n'étaient que des illustrations, vite regardées, vite oubliées. Mais la peinture est lourde et lente. Elle insiste. Ce qui était anodin devient suspect et pénible. Les expressions des visages sont outrées, les compositions spectaculaires. Lamsfuss n'a pas inventé cette méthode de la transposition picturale accusatrice, mais il s'en sert avec force.

**Philippe Dagen**

## SORTIR

### PARIS

#### Les chasses du Comte Zaroff

Ce titre du film américain d'Ernest Schoedsack et Irving Pichel (1932), dans lequel le héros, Zaroff, s'adonne dans son île des Caraïbes à son sport préféré, « la chasse à l'homme », est aussi le titre de la pièce de la compagnie Sentimental Bourreau et Mathieu Bauer. Prédicateur et proie. Thèmes chers à Elias Canetti, auteur notamment de *Pessai Masse et puissance* (1960). Mathieu Bauer a voulu « résumer » ces deux œuvres afin de « voir à quel point un scénario de film de série B peut avoir des rapports avec *Elias Canetti, qui est un continent en face...* ». Sentimental Bourreau et Mathieu Bauer mêlent dans leur mise en scène « image et jeu, musique et son, texte et chant ».

**Bobigny (Seine-Saint-Denis).**  
MC 93, 1, boulevard Lénine.  
20 h 30, du mercredi au samedi ; 15 h 30, dimanche ; relâche lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin. Tél. : 01-41-60-72-72. De 50 F à 140 F.

**Les Voyages de Don Quichotte**  
Armand Gatti fête son installation à la Maison de l'Arbre, à Montreuil : 2 000 mètres carrés de salles de répétition, de bureaux et de jardins, où celui qui avait pris comme pseudonyme *Don Quichotte*, quand il était dans le maquis, organise une série de manifestations placées sous le signe des *Voyages de Don Quichotte*. Il sera possible de voir une exposition, et d'assister à de nombreuses lectures et rencontres, où se croiseront les noms et les paroles du sous-commandant Marcos, de Kateb Yacine, de Velimir Khlebnikov, de François Jullien et, bien sûr, d'Armand Gatti.  
**Montreuil (Seine-Saint-Denis).**  
Maison de l'Arbre, 9, rue François-Debergue.  
M° Croix-de-Chavaux. Jusqu'au 30 juin. Horaires variables.  
Entrée libre.

## GUIDE

### FESTIVAL CINÉMA

**Trésors du cinéma restaurés**  
Chung Kuo, China, de Michelangelo Antonioni (1972) ; Ossessione, de Luchino Visconti (1942) ; La Guerra e il sogno di Momi, de Segundo de Chomón (1917) ; Il fuoco, de Giovanni Passtrone (1915).  
Cette présentation s'inscrit dans le cadre de la première rétrospective sur le thème de la restauration des films à l'initiative du Musée national de Turin.  
Maison de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris-7°. M° Ségur. 20 heures, le 12 ; 20 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-45-68-31-41. Projections gratuites.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### VERNISSAGES

**Beyrouth, l'âme d'une ville, photographies**  
Centre Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin, Paris-4°. M° Rambuteau. Du 12 juin au 1<sup>er</sup> juillet. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Entrée libre.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).  
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.  
**Ennemi public (en hongrois, traduction simultanée)**  
d'Itsvan Tasnadi, d'après Heinrich von Kleist, mise en scène d'Arpad Shilling. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8°. M° Franklin-D.-Roosevelt. 20 heures, du 12 au 16. Tél. : 01-44-95-98-10. De 60 F à 140 F.  
**L'Étourdissante performance de Berthe Trépat, pianiste médaille d'or**  
d'après Julio Cortazar, mise en scène de Jérôme Kircher. Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10°. M° Gare-du-Nord. 20 h 30, du 12 au 16. Tél. : 01-46-07-34-50. De 60 F à 120 F.  
**Mali - mouvement de daniéris**  
de et avec Yves Bergeret et Jean-Luc Menet. Théâtre Molière - Maison de la poésie, 157, rue Saint-Martin, Paris-3°. M° Rambuteau. 21, le 12. Tél. : 01-44-54-53-00. 30 F.  
**Daniel Larrieu + qu'hier, pleins feux et Petit bateau**, création. Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18°. M° Abbesses. 20 h 30, les 12, 13, 14, 15 et 16. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.  
**La Damnation de Faust**  
de Berlioz. Alain Gauthier (chorégraphie), Robert Lepage (mise en scène), Seiji Ozawa (direction).

### Festival de musique de l'IMA

Pour la deuxième année consécutive, l'Institut du monde arabe clôt sa saison par un festival rassembleur, attentif pour l'essentiel aux différentes expressions musicales issues du monde arabo-musulman. Outre l'hommage à Oum Kalsoum, présenté par de jeunes chanteuses du Maroc, de Tunisie, d'Égypte et de Palestine, accompagnés par l'Orchestre de l'Opéra de la Caire (le 17), un des autres points forts de cette édition devrait être la rencontre du luthiste irakien Omar Bashir avec l'orchestre tzigane hongrois Horvath Gipsy Band. Certaines soirées seront ouvertes par un soliste de cithare qânûn (Julien Weiss, Hassan Ténari, Lakhali Belhaddad) et un colloque évoquera, en marge du festival, l'état de la recherche sur la musique arabe (le 19, à 15 heures).

**Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5°.**  
M° Jussieu. 20 heures, du 12 au 19. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F et 120 F ; 320 F et 400 F (quatre soirées).

### LILLE

#### Orchestre national de Lille

Voilà un modèle de programme comme sait les trousseur l'Orchestre national de Lille : une pièce inconnue (le deuxième *Essay*, de l'Américain Samuel Barber) glissée, ni vu ni connu, entre deux « hits », le *Concerto pour piano et orchestre n° 9* de Mozart et la *Symphonie n° 4* de Tchaïkovski, joués de surcroît par un pianiste célèbre, Jean-Marc Luisida. Autre finesse : puisque le pianiste est célèbre, pourquoi ne pas inviter un chef encore peu connu ? En l'occurrence, ce sera Marin Alsop, une jeune Américaine, qui n'en est pas à ses débuts mais n'est pas encore un « nom » en France.  
**Lille (Nord).** Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle. 20 heures, le 13. Tél. : 03-20-12-82-40. 150 F.

**Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11°.** M° Bastille. 19 h 30, les 12, 15, 18, 21, 23 et 26. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.

**Orchestre de Paris**  
Œuvres de Bartok. Pierre Boulez (direction).  
Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>. Châtelet. 20 heures, les 12 et 14. Tél. : 01-40-28-28-40. De 60 F à 360 F.

**Benoît Delbecq**  
Œuvres de Cortazar, Delbecq. Jérôme Kircher (mise en scène).  
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10°. M° La Chapelle. 20 h 30, les 12, 13, 14, 15 et 16. Tél. : 01-46-07-34-50. 120 F.

**Dana Ciocarlie**  
Œuvres de Strauss, Mozart, Haydn. Orchestre de chambre et Orchestre symphonique de la Garde républicaine, François Boulanger (direction).  
Eglise Saint-Louis-des-Invalides, esplanade des Invalides, Paris-7°. M° Invalides. 20 h 30, le 12. De 110 F à 160 F.  
Krystian Zimmerman (piano)

Œuvres de Beethoven, Brahms, Ravel, Scriabine, Godowski.  
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8°. M° Ternes. 20 h 30, le 12. Tél. : 08-25-00-02-52. De 100 F à 350 F.

**Ensemble orchestral de Paris**  
Œuvres de Mozart, Read Thomas. The Indianapolis Children's Choir, Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France, John Nelson (direction).  
Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Basilique, 1, rue de la Légion d'Honneur. M° Basilique-de-Saint-Denis. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 01-48-13-06-07. De 100 F à 280 F.

**The Voice of Freedom**  
La chorale dirigée par Laurence-Russell Albert chante les negro spirituals pour l'association Solidarité Enfants Sida. La recette du concert sera versée à Sol en Si.  
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11°. M° Oberkampf. 20 h 30, le 12. Tél. : 08-92-68-36-22 (FNAC). 130 F.

**Blind Boys of Alabama**  
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10°. M° Château-d'Eau. 21 heures, le 12. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.  
**Pablo Cúeco et Patricio Villaroel**  
Argenteuil (Val-d'Oise). Salle Jean-Vilar, 9, boulevard Héloïse. 20 h 30, le 12. Entrée libre.

### RÉGIONS

**Brûleur d'étoiles**  
avec Doublevè, Marilyn Pou, Moustique, Rome 1 et Zoé.  
Montpellier (Hérault). Bassin, Château d'O. 22 heures, le 13. Tél. : 04-67-63-66-66. 25 F et 50 F.  
**Rève(s) de cirque**  
de et avec l'Autre Théâtre.  
Montpellier (Hérault). Espace Sud, Château d'O. 22 heures, le 13. Tél. : 04-67-63-66-66. 25 F et 50 F.  
**Maison d'arrêt**  
d'Edward Bond, mise en scène de Ludovic Lagarde.  
Strasbourg (Bas-Rhin). TNS, 1, avenue de la Marseillaise. 20 heures, les 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21 et 22. Tél. : 03-88-24-88-24. De 35 F à 140 F.







LUNDI 11 JUIN

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 18.30** Paroles d'Europe. Le livre en Europe. **Public Sénat**
- 21.00** Désir d'ivresse et alcoolisme. **Forum**
- 22.00** Découvrir son corps. **Forum**
- 22.25** Mots croisés. Que faire des mineurs délinquants ? Invités : Marylise Lebranchu ; Bernard Bragard ; Claude Beuzelin ; Georges Fenech ; Jean-Pierre Schostek ; Bruno Clément ; Yazid Kherfi. **France 2**
- 23.00** 1948, Israël-Palestine, la rupture. **Forum**

## MAGAZINES

- 21.00** La Route. Invités : Alexandre Devoise et Geneviève de Fontenay. **Canal Jimmy**
- 21.05** Le Point. Quand les parents se remarient. Le fou du village. Le jardin des anges. **TV 5**
- 23.20** A notre santé. Vaincre la douleur. **France 3**
- 0.25** Futur antérieur. La grande misère du syndicalisme français. Invité : Alain Touraine. **France 2**
- 0.25** Strip-tease. **France 3**

## DOCUMENTAIRES

- 18.20** L'Actors Studio. Sally Field. **Paris Première**
- 18.30** Le Siècle de Stanislavski. [1/3]. Les bâtisseurs d'utopie. **Histoire**
- 19.00** Cubanismo. La salsa. **Mezzo**
- 19.00** Nature. L'Odyssée d'un papillon. **Arte**

Le Monde  
TELEVISION

## Canal+

- 23.10** Ainsi soit-il ■ ■ ■ Régis Vasseur (Paul Blain), décorateur de théâtre, assiste à l'enterrement de son père. Il découvre que celui-ci, comptable dans une entreprise de travaux publics, a été assassiné sur les ordres de son crapuleux employeur. Par amour pour son père disparu, pour sa mère meurtrie et pour ses deux sœurs, Régis ne pense plus qu'à la vengeance. Le dernier film de Gérard Blain, mort en décembre 2000.

- 19.35** François Bloch-Lainé, le service public en tête. [1/3]. Le temps de la peur et de la résistance. **Histoire**
- 20.00** Pilot Guides. La Basse-Californie. **Voyage**
- 20.00** Icebergs. La menace qui vient du froid. **Odyssée**
- 20.05** Chronique de la forêt des Vosges. [2/4]. L'hiver. **Planète**
- 20.15** La Vie en feuilleton. MSF Nicaragua. [1/5]. Le Swiss doctor. **Arte**
- 20.30** Souviens-toi du futur. [2/3]. De Bob Marley à Manu Chao, Sud System. **Histoire**
- 20.35** Civilisations perdues. La Chine, des dynasties omnipotentes. **La Chaîne Histoire**
- 20.55** Les Grands Fleuves. L'Amazonie. **Odyssée**
- 21.25** Les Mystères de l'Histoire. L'or de l'Eldorado. **La Chaîne Histoire**
- 22.00** Les légendes vivantes. Vietnam : I-Kwan, enfant Mnong. **Voyage**
- 22.10** La Science et la guerre. Ennemi de l'humanité. **La Chaîne Histoire**
- 23.45** L'Art de la direction d'orchestre. [1/3]. **Mezzo**
- 0.00** Pilot Guides. Le sud-ouest de la Chine. **Voyage**
- 0.45** Japop. [1/4]. Love. **Canal Jimmy**
- 1.00** Histoires de chevaux. L'homme qui parle aux chevaux. **Odyssée**

## SPORTS EN DIRECT

- 19.00** Athlétisme. Grand Prix IAAF. Meeting d'Athènes. **Eurosport**

## France 3

- 1.25** Aléas Le comédien Jacques Charby sacrifie ses débuts d'acteur à son engagement dans la guerre d'Algérie. Opposé à la « pacification » (un chapitre encore plus occulté que la torture), il devint un « porteur de valise », au travers de sa solidarité active avec le FLN. Charby appartint à ces réseaux de soutien dont les figures emblématiques furent Francis Jeanson et Henri Curriel. Arrêté en 1960, incarcéré à Fresnes,

- 20.55** Football. Championnat du Brésil. Finale aller. **Canal + vert**
- MUSIQUE**
- 21.00** Xerxès. Opéra de Haendel. Par l'Orchestre de l'Opéra national britannique, dir. Charles Mackerras. **Muzzik**
- 23.10** J. S. Bach. Concerto italien BWV 971. Enregistré en 1988. Par le Trio Jacques Loussier. **Mezzo**
- 0.40** John Lee Hooker. Montréal, en 1980. **Muzzik**
- 0.45** Mozart. Concerto pour violon et orchestre n°2. Avec Gidon Kremer, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. **Mezzo**

## TÉLÉFILMS

- 20.30** Jeanne d'Arc, le pouvoir et l'innocence. Pierre Badel [3/3] O. **Festival**
- 20.50** Mieux vaut tard que jamais. Luca Manfredi. **France 2**
- 20.50** Un couple modèle. Charlotte Brandström. **TF 1**
- 21.00** La Dixième Muse d'Elgar. Paul Yule et Nigel Gearing. **Mezzo**
- 21.00** Emile Zola ou la conscience humaine. Stellio Lorenzi O. **Histoire**
- SÉRIES**
- 19.25** Hill Street Blues. Coup bas O. **Monte-Carlo TMC**
- 23.45** Homicide. Tueur en série. **Série Club**
- 1.00** Jim Bergerac. Piège de charme. **13<sup>ème</sup> RUE**

il est sévèrement « questionné » par la DST. Il s'évade et est condamné, par contumace, à dix années de prison. Il gagne alors Tunis, s'occupe d'orphelins de la guerre, écrit deux livres et tourne, après l'indépendance, *Une si jeune paix*, film-exorcisme interprété par des orphelins. Amnistié en 1966, Charby rentre en France avec un fils adoptif, Mustapha Belaid, qui, faute d'avoir domestiqué ses souvenirs, « se laissera mourir ». Le film de Daniel Eddinger, d'abord informatif, se charge peu à peu d'émotion.

## FILMS

- 20.30** Merci la vie ■ ■ ■ Bertrand Blier (France, 1991, 115 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 20.35** Eyes Wide Shut ■ ■ ■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1999, 155 min) O. **Canal +**
- 20.50** Vivre ! ■ ■ ■ Zhang Yimou, Wang Bin et Zhang Xieochun (Chine, 1994, 135 min) O. **Téva**
- 21.00** Tirez sur le pianiste ■ ■ ■ François Truffaut (France, 1960, 90 min). **Paris Première**
- 21.00** Les Amants ■ ■ ■ Louis Malle (France, 1958, 90 min) O. **Cinéma**
- 21.50** L'Argent des autres ■ ■ ■ Christian de Chalonge (France, 1978, 105 min) O. **TMC**
- 22.20** Les Ailes du désir ■ ■ ■ Wim Wenders (France - Allemagne, 1987, 125 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 22.25** Mille milliards de dollars ■ ■ ■ Henri Verneuil (France, 1982, 130 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 22.30** Viva Maria ■ ■ ■ Louis Malle (France - Italie, 1965, 115 min) O. **Cinéma**
- 22.30** L'Amour en fuite ■ ■ ■ François Truffaut (France, 1978, 90 min). **Paris Première**
- 22.30** Barton Fink ■ ■ ■ Ethan Coen et Joel Coen (EU, 1991, v.o., 115 min) O. **Cinéfaz**
- 22.40** Les Désaxés ■ ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1961, 125 min) O. **Canal Jimmy**



- 23.10** Ainsi soit-il ■ ■ ■ Gérard Blain. Avec Paul Blain, Sylvie Ollivier, Marie Allonzioux (France, 1999, 79 min) O. **Canal +**
- 0.15** Lady Hamilton ■ ■ ■ Alexander Korda (GB, 1941, v.o., 125 min) O. **Ciné Classics**
- 0.25** Le Septième Ciel ■ ■ ■ Benoît Jacquot (France, 1997, 85 min) O. **Cinéstar 2**

MARDI 12 JUIN

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00** Les Brigades rouges. **Forum**
- 22.00** Le Ténis côté femmes. **Forum**
- 23.00** Algérie, retour sur la guerre. **Forum**
- MAGAZINES**
- 13.45** Le Vrai Journal. **Canal +**
- 19.00** Archimède. Voir : Nature morte. Expérience : Motte de terre. Histoire : Chaise réductrice. Sciences animées : Vitesse de la lumière. Portrait : Bernard Saugier. Application : Pollution de l'air. **Arte**
- 19.00** Nulle part ailleurs. Invités : Marc Cerrone ; Bob Sinclar. **Canal +**
- 20.55** Un an de plus. Invités : le chef Raoni, représentant de la tribu Kayapo du Brésil ; Jean-Claude Brialy ; etc. **France 3**
- 21.00** Le Gai Savoir. Les nouveaux chemins de la morale. Invités : Alain Finkielkraut ; Pierre-Patrick Kaltenbach ; Philippe Meyer. **Paris Première**
- 22.15** Ça se discute. Les troubles du langage. **TV 5**

## DOCUMENTAIRES

- 17.10** Sexe, censure et cinéma. [4/6]. Inoubliable Marilyn. **Ciné Classics**
- 18.00** La Science et la Guerre. Laboratoire de la guerre. **La Chaîne Histoire**
- 18.30** L'Actors Studio. Stanley Donen. **Paris Première**
- 19.00** A l'est de la guerre. [2/2]. Guerre d'extermination : Les crimes de la Wehrmacht de 1941 à 1945. **Planète**
- 19.00** Biographie. Gandhi, le pèlerin de la paix. **La Chaîne Histoire**
- 20.00** Pilot Guides. L'Amérique centrale. **Voyage**
- 20.15** La Vie en feuilleton. MSF Nicaragua. [2/5]. Tandem en noir & blanc. **Arte**
- 20.30** Souviens-toi du futur. [3/13]. De Frank Zappa à Massive Attack : les alchimistes. **Histoire**
- 20.35** Mémoire de la seconde guerre mondiale. Coulez le Bismarck. **Chaîne Histoire**
- 20.45** La Vie en face. Je croyais que j'étais mot. **Arte**
- 20.55** La salsa, danse et musique. **Odyssée**
- 21.00** Bud Powell, l'exil intérieur. **Histoire**
- 21.55** Roman Jakobson. [2/7]. **Histoire**
- 22.50** Ray Meers, un monde de survivance. [6/6]. Les Nuautu des Moluques. **Odyssée**
- 22.55** Biographie. Sigmund Freud, analyse d'une pensée. **La Chaîne Histoire**

Le Monde  
TELEVISION

## Ciné Classics

- 18.00** Le Signe de la Croix ■ ■ ■ Cecil Blount De Mille, père fondateur de Hollywood, élevé par son père dans la religion épiscopale, avait une mère juive. D'où son goût pour les sujets tirés de la Bible. En 1932, avec *Le Signe de la Croix*, en prenant comme point de départ l'incendie de Rome par le tyran Néron, il s'intéresse, avant tout, à la décadence de la cour impériale et au martyre de chrétiens, refusant, jusqu'à la plus hor-

- 23.15** Jesse Jackson, pèlerin de la politique. **Planète**
- 23.15** Comedia. Un théâtre citoyen dans la ville. **Arte**
- 23.20** Les Mensonges du jour J. **Histoire**
- 23.40** Jean Carmet. Le piéton décapotable. **Festival**
- 0.10** L'Assassinat de Reinhard Heydrich. **Histoire**
- 0.30** Les Mystères de l'Histoire. L'or de l'Eldorado. **La Chaîne Histoire**
- 0.40** Pierre Dedieu et ses créatures. **Planète**
- SPORTS EN DIRECT**
- 15.30** Tennis. Tournoi messieurs du Queens. 11-17 juin 2001 (2<sup>e</sup> jour). **Eurosport**
- 21.00** Boxe. Tuesday Live Boxing. Championnat d'Europe des Poids coq. Fabien Guilleme (Fr.) - Alexander Yagupov (Rus). **Eurosport**

## MUSIQUE

- 17.15** Haydn. Concerto pour violoncelle n°2. Avec Mstislav Rostropovitch. Par the Academy of St Martin in the Fields, dir. Mstislav Rostropovitch. **Mezzo**
- 20.00** Mozart. Concerto pour violon et orchestre n°2. Enregistré en 1984. Avec Gidon Kremer, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. **Mezzo**
- 21.00** Concert pour l'Europe. Enregistré aux thermes de Caracalla, à Rome, en juillet 1997. Avec Diony Piaczkowski ; Inga Nielsen, soprano ; Marilyn Schmiege, mezzo-soprano ; Herbert Lippert, ténor ; Kurt Ryll, basse. Par l'Orchestre et le Chœur du Théâtre de l'Opéra de Rome, dir. Daniel Oren. **Muzzik**
- 21.25** Hommage à Rafael Kubelik. Enregistré le 20 octobre 1994. Avec Miroslav Vilimec, violon. Par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Vaclav Neumann. **Mezzo**
- 23.15** Pelléas et Mélisande. Opéra de Debussy. Enregistré en 1987. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Opéra de Lyon, dir. John Eliot Gardiner. **Mezzo**
- 0.35** Chick Corea. Théâtre antique de Vienne, le 30 juin 1998. **Muzzik**

## THÉÂTRE

- 21.40** Gemelos. Pièce d'Agota Kristof. **Arte**

## TÉLÉFILMS

- 17.30** Vacances au purgatoire. Marc Simonen O. **Téva**
- 18.55** Georg Friedrich Haendel, le diable emporte Tunbridge Wells. Tony Palmer. **Muzzik**
- 19.30** Un amour qui tue. Simon Langton.[4/4]. **Festival**

- 20.30** Un enfant de trop. Jacob Berger. **Festival**
- 20.45** Illégitime défense. Lawrence Schiller. **TF 6**
- 21.30** Les coquelicots sont revenus. Richard Bohringer. **RTBF 1**
- 22.10** Deux frères. Philippe Laik. **Festival**
- 22.15** L'Informateur. Jeff Celentano. **TSR**
- 22.40** Un fugitif au Texas. Michael Toshiyuki Uno O. **TF 6**
- 22.50** Une petite ville bien tranquille. Richard T. Heffron. **M 6**
- COURTS MÉTRAGES**
- 1.05** Libre court. Nationale 137. Etienne Pherivong. Avec Claudine Bonhommeau (France, 1999). **France 3**

## SÉRIES

- 17.15** Agence tous risques. Match au sommet. **13<sup>ème</sup> RUE**
- 18.00** Max la Menace. La blanchisserie chinoise O. **Monte-Carlo TMC**
- 18.05** Hawaï police d'Etat. En route pour la mort. **13<sup>ème</sup> RUE**
- 18.10** Buffy contre les vampires. Cauchemar O. **M 6**
- 18.25** Hercule. Le héros. **TF 6**
- 18.25** Nash Bridges. Bonnes vacances, Nash ! O. **France 2**
- 18.35** 21, Jump Street. Adieu Jenko O. **Série Club**
- 19.10** La Vie à cinq. Un cadeau inattendu O. **Téva**
- 19.25** Hill Street Blues. La mort va bien O. **Monte-Carlo TMC**
- 19.50** Switch. Le coup des diamants. **13<sup>ème</sup> RUE**
- 19.50** et 23.45 Homicide. [1/2] Sniper. **Série Club**
- 20.00** Les Anges du bonheur. De lumière et de souffrance O. **Téva**
- 20.05** Madame est servie. Pourquoi pas O. **M 6**
- 20.45** Invasion planète Terre. Matière stupéfiante O. **13<sup>ème</sup> RUE**
- 20.50** Ally McBeal. Reach Out and Touch (v.o.) O. **Téva**
- 21.00** Friends. Celui qui a vu mourir Rosita (v.o.) O. Ceux qui avaient trente ans (v.o.) O. **Canal Jimmy**
- 21.30** Tekwar. Subconscience. **13<sup>ème</sup> RUE**
- 21.40** Deuxième chance. Love's Laver's Lost (v.o.) O. **Téva**
- 21.50** That 70's Show. La guerre froide (v.o.) O. **Canal Jimmy**
- 22.15** Action. Les risques du métier de producteur (v.o.) O. **Canal Jimmy**
- 23.40** Gabriel Bird, profession enquêteur. Cartes postales. **13<sup>ème</sup> RUE**
- 1.00** Rintintin junior. L'appât O. **Série Club**

## Arte

- 21.45** Comedia : Gemelos Dans un pays en guerre, une femme envoie chez sa mère, à la campagne, ses fils jumeaux pour les mettre à l'abri. La vieille femme, acariâtre, les recueille à contrecœur et les met vite au travail. Sevrés d'amour, roués de coups, mais soudés l'un à l'autre, les deux enfants construisent un système de survie. Un conte cruel de la romancière hongroise Agota Kristof, interprété par la compagnie chilienne La Troppa.

## FILMS

- 14.15** Adhémar ou le jouet de la fatalité ■ ■ ■ Fernandel (France, 1951, 105 min). **TV 5**
- 14.25** Les Amants ■ ■ ■ Louis Malle (France, 1958, 85 min) O. **Cinéma**
- 16.55** Trop belle pour toi ■ ■ ■ Bertrand Blier (France, 1989, 90 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 17.15** Viva Maria ■ ■ ■ Louis Malle (France - Italie, 1965, 110 min) O. **Cinéma**
- 18.00** Le Signe de la croix ■ ■ ■ Cecil B. DeMille. Avec Frederic March, Elissa Landi, Claudette Colbert (EU, 1932, v.o., 120 min) O. **Ciné Classics**
- 18.20** Mille milliards de dollars ■ ■ ■ Henri Verneuil (France, 1982, 130 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 18.30** Merci la vie ■ ■ ■ Bertrand Blier (France, 1991, 115 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 19.05** Les Vikings ■ ■ ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1958, 115 min) O. **Cinéma**
- 19.10** Fargo ■ ■ ■ Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. **Cinéfaz**
- 20.35** Mystery Men ■ ■ ■ Kinka Usher (Etats-Unis, 1999, 120 min) O. **Canal +**
- 21.00** Le Dernier Rivage ■ ■ ■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1959, 135 min) O. **Cinéma**
- 21.00** Camille Claudel ■ ■ ■ Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 22.15** Small Soldiers ■ ■ ■ Joe Dante (Etats-Unis, 1998, v.o., 110 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 22.30** Fahrenheit 451 ■ ■ ■ François Truffaut (GB, 1966, v.o., 110 min) O. **Paris Première**
- 23.25** Il faut sauver le soldat Ryan ■ ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, v.o., 165 min). **Cinéstar 2**
- 23.30** Les Tuniques écarlates ■ ■ ■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1940, 125 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 0.40** Lame de fond ■ ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1946, 120 min). **TMC**



- 18.00** Le Signe de la croix ■ ■ ■ Cecil B. DeMille. Avec Frederic March, Elissa Landi, Claudette Colbert (EU, 1932, v.o., 120 min) O. **Ciné Classics**
- 18.20** Mille milliards de dollars ■ ■ ■ Henri Verneuil (France, 1982, 130 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 18.30** Merci la vie ■ ■ ■ Bertrand Blier (France, 1991, 115 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 19.05** Les Vikings ■ ■ ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1958, 115 min) O. **Cinéma**
- 19.10** Fargo ■ ■ ■ Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. **Cinéfaz**
- 20.35** Mystery Men ■ ■ ■ Kinka Usher (Etats-Unis, 1999, 120 min) O. **Canal +**
- 21.00** Le Dernier Rivage ■ ■ ■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1959, 135 min) O. **Cinéma**
- 21.00** Camille Claudel ■ ■ ■ Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 22.15** Small Soldiers ■ ■ ■ Joe Dante (Etats-Unis, 1998, v.o., 110 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 22.30** Fahrenheit 451 ■ ■ ■ François Truffaut (GB, 1966, v.o., 110 min) O. **Paris Première**
- 23.25** Il faut sauver le soldat Ryan ■ ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, v.o., 165 min). **Cinéstar 2**
- 23.30** Les Tuniques écarlates ■ ■ ■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1940, 125 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 0.40** Lame de fond ■ ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1946, 120 min). **TMC**



- 1.00** La Machine à explorer le temps ■ ■ ■ George Pal. Avec Rod Taylor, Alan Young, Yvette Mimieux (EU, 1960, v.o., 100 min) O. **Cinéma**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 16.30** Les Dessous de Palm Beach. **17.25** Sunset Beach. **18.15** et **0.45** Exclusif. **18.55** Le Bigdil. **20.00** Journal, Météo. **20.50** Un couple modèle. Téléfilm. Charlotte Brandström. **22.35** Y a pas photo ! **0.10** F 1 magazine. **1.15** TF 1 nuit, Météo.

## FRANCE 2

- 17.00** Des chiffres et des lettres. **17.35** Hartley, cœurs à vif O. **18.25** Nash Bridges O. **19.15** Qui est qui ? **19.50** Un gars, une fille. **20.00** et **0.00** Journal, Météo. **20.50** Mieux vaut tard que jamais. Téléfilm. Luca Manfredi. **22.25** Mots croisés. **0.25** Futur antérieur. **1.35** Mezzo l'info.

## FRANCE 3

- 16.30** MNK, A toi l'acu@. **17.50** C'est pas sorcier. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.20** Tous égaux. **20.55** Bullitt ■ Film. Peter Yates O. **22.50** Météo, Soir 3. **23.20** A notre santé. **0.25** Strip-tease. **1.25** Aléas.

## CANAL +

- 17.10** Basket-ball. NBA. Finale. Philadelphie - Los Angeles. **► En clair jusqu'à 19.00**
- 18.00** Dilbert O. **18.25** Canal + classique O. **18.40** Nulle part ailleurs cinéma. **19.00** Nulle part ailleurs O. **20.35** Eyes Wide Shut ■ ■ ■ Film. Stanley Kubrick O. **23.10** Ainsi soit-il ■ ■ ■ Film. Gérard Blain O. **0.30** Lundi boxe. **1.30** Himalaya, le making of O.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 13.55** Les Feux de l'amour. **14.45** Un rôle pour la vie. Téléfilm. Alfonso Arau et Bob Clark. **16.30** Les Dessous de Palm Beach. **17.25** Sunset Beach. **18.15** et **1.35** Exclusif. **19.00** Le Bigdil. **20.00** Journal, Tierscé, météo. **20.50** Neuf mois Film. Patrick Braoudé O. **22.48** Le Temps d'un tournage. **22.50** Ciel mon mardi ! **1.05** Les Rendez-vous de l'entreprise.

## FRANCE 2

- 13.50** Derrick O. **16.00** Tierscé. **16.10** Rex. **16.55** Un livre. **17.00** Des chiffres et des lettres. **17.35** Hartley, cœurs à vif O. **18.25** Nash Bridges O. **19.15** Qui est qui ? **19.50** Un gars, une fille. **20.00** et **0.40** Journal, Météo. **20.50** La Cage aux folles 2. Film. Edouard Molinaro. **22.35** L'Amour sans danger. **1.05** Solaris ■ ■ ■ Film. Andrei Tarkovski (v.o.).

## FRANCE 3

- 13.55** C'est mon choix. **14.50** Le Magazine du Sénat. **15.00** Questions au gouvernement. **16.05** Les Pieds sur l'herbe. **16.35** MNK, A toi l'actu@. **17.50** C'est pas sorcier. **18.15** Un livre, un jour. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Tout le sport. **20.20** Tous égaux. **20.55** Un an de plus. **23.00** Météo, Soir 3. **23.30** Canicule Film. Yves Boisset O. **1.05** Libre court. Nationale 137. **1.20** Toute la musique qu'ils aiment.

## CANAL +

- 13.45** Le Vrai Journal O. **14.30** Surprises. **14.35** La Veuve de Saint-Pierre ■ Film. Patrice Leconte O. **16.25** La Cape et l'Épée. **16.40** La Mouette et le Chat Film. Enzo D'Alò O. **► En clair jusqu'à 19.00**
- 18.00** Dilbert O. **18.30** Canal + classique O. **18.40** Nulle part ailleurs cinéma. **19.00** Nulle part ailleurs O. **20.35** Mystery Men ■ Film. Kinka Usher O. **22.35** Trader Film. James Dearden (v.o.) O. **0.15** A l'attaque ! ■



## Le laboratoire

par Pierre Georges

C'EST UN CURIEUX et dérangeant sentiment. Ecrire, ce matin, et entendre en boucle, sur toutes les ondes, le chant du bourreau. Ecrire et voir, inéluctablement, s'égrener le compte à rebours pour une exécution, à Cap Bush. Ecrire en regardant une photographie, dans *Libération*, la photo de la « chambre de la mort » du pénitencier de Terre Haute, Indiana.

Jadis, au village, une phrase nous intriguait quand des cris nous effrayaient. Une fois par semaine, le boucher-charcutier expédiait un cochon. Et la phrase, tout de suite après les cris de la bête, était toujours la même : « *Tiens, le charcutier va avoir du travail dans son laboratoire !* »

Ce n'est pas goût du Grand-Guignol. Mais l'imagination flotte, forcément, librement, désordonnée par ce trop d'ordre froid et carrelé. Et cette photo, qu'on croit d'abord en noir et blanc, fait penser à cela : le laboratoire d'un charcutier. Ou bien le cabinet d'un dentiste spartiate. Ou bien encore quelque local d'expérimentation clinique. C'est cela même, un lieu glaçant et clinique et technologique.

Dans l'instant, l'œil fait le tour de la photographie, d'une chambre de la mort. L'œil s'accroche, s'arrête au mobilier, si l'on peut appeler cela mobilier, ce fauteuil comme de dentiste précisément avec appui-tête pour le confort du patient et sangles pour décollage spatial. Au pied du fauteuil, une boîte, un coffre plutôt, genre médicalisé, avec d'évidence dedans tout ce qu'il faut pour des perfusions. Au mur, face au fauteuil, mais en bas, une horloge, ronde, noire et blanche. Comme les fenêtres carrées qui de l'extérieur vont permettre aux témoins d'as-

sister à l'opération avant qu'à la fin du spectacle, au tomber du rideau, les rideaux gris ne soient tirés sur le travail de rangement des machinistes.

Tout est si blanc, gris, et noir, même le carrelage, qu'on suppose que cela a obéi à un strict cahier des charges. C'est une chambre de la mort qu'on voulait. C'est une chambre de la mort qu'on a, couleur de muraille, couleur de deuil, couleur de vie niée. Si parfaitement réussie qu'on est presque surpris de ce téléphone orange, comme incongru, sur une tablette de bois. Mais à quoi pensait le décorateur qui n'a point choisi un téléphone noir ? A moins évidemment qu'il n'ait voulu signifier que, dans cette pièce, le seul instrument qui pouvait encore, matériellement, symboliser le choix, la mort ou la vie, devait être lui seul de teinte criarde.

Il est 10 heures à Paris lundi. Dans les lycées, ici, comme dans tout le pays, les candidats au bac rament sur la philosophie. Et toujours l'imagination qui flotte, un peu obscène. On se dit qu'il y aurait eu un fameux sujet de dissertation à leur soumettre. Sur la peine de mort. Sur le droit des Etats et sociétés à tuer, cliniquement ou pas. Sur l'exécution de ce Timothy McVeigh qui, sauf téléphone orange, sera mort à 14 heures, avant même que l'encre de leur copie ne soit sèche.

Il est 10 heures, et dans ce rituel de mort dont on ne sait plus s'il est châtement ou vengeance, un assassin sans regrets ni remords va mourir. Candidats, vous commenterez cette phrase du dossier de presse : « *L'injection mortelle est considérée comme la méthode la plus humaine d'exécution.* »

# Les Américains et les Européens tentent de consolider la trêve au Proche-Orient

Trois Palestiniennes ont été tuées par un tir d'obus à Gaza

JÉRUSALEM,

de notre correspondant

L'incident est grave mais Palestiniens comme Israéliens espèrent qu'il ne rompra pas la trêve fragile, voire parfois toute théorique, qu'observent les deux parties depuis bientôt dix jours. Tout, cependant, continue à ne tenir que par un fil, plus tendu encore depuis la mort, dans la nuit du 9 au 10 juin, de trois femmes palestiniennes fauchées par un obus israélien. Les circonstances du drame sont à la fois peu claires et terriblement banales. Les Israéliens affirment que, cette nuit-là, des tireurs ont pris pour cible l'une de leurs positions, près de la colonie de Netzarim, dans la bande de Gaza. Un char a répliqué en tirant plusieurs obus. L'un d'eux est tombé sur un camp de Bédouins, tuant trois femmes et en blessant sérieusement une quatrième.

Les trois mortes ont été portées en terre dimanche, accompagnées des cris de vengeance d'une population pour laquelle la trêve décriée par Yasser Arafat, le 2 juin, après le terrible attentat de Tel-

Aviv, est moins justifiée que jamais. « *Ceci est une erreur de guerre que je regrette beaucoup, mais la plus grosse erreur est la guerre elle-même* », a déploré, dimanche, Shimon Pérès en présentant implicitement les excuses publiques qu'exigeaient les Palestiniens. Quelques instants auparavant, le vice-secrétaire d'Etat américain chargé du Moyen-Orient, William Burns, avait, lui aussi, présenté ses condoléances. Dimanche, quatre obus de mortiers palestiniens sont tombés non loin de la colonie de Kfar Darom, dans la bande de Gaza, tandis qu'Israéliens et Palestiniens échangeaient des tirs en plusieurs autres endroits.

Arrivé en fin de semaine dans la région, le directeur de la CIA, George Tenet, a présenté un plan qui formule plusieurs recommandations susceptibles d'entraîner un mécanisme de retour au calme. D'après la presse israélienne, M. Tenet conseillerait l'arrestation de quelque vingt-cinq radicaux islamistes susceptibles d'organiser des attentats en Israël. Il

demanderait aussi que l'armée israélienne desserre son blocus et se retire sur les positions qui étaient les siennes lorsque a éclaté l'Intifada, le 29 septembre 2000. Après quelques semaines de baisse de tension, de véritables négociations pourraient reprendre.

JAVIER SOLANA DANS LA RÉGION

Ce plan provoque quelques difficultés chez les autorités palestiniennes, qui ne veulent surtout pas apparaître comme les collaborateurs des Israéliens en arrêtant les activistes islamistes qu'ils ont libérés au début de l'Intifada et avec lesquels, depuis, ils collaborent étroitement. Dimanche, la réunion sécuritaire qui, couronnant la mission du directeur de la CIA, devait réunir Israéliens et Palestiniens, a été annulée in extremis, reportée à une date indéterminée.

Les Européens ne sont pas en reste d'efforts. Flanqué du chef de la diplomatie européenne Javier Solana, le premier ministre sué-

dois a estimé « *positives* » les rencontres qu'il avait eues avec Ariel Sharon et Shimon Pérès et Yasser Arafat. Israéliens et Palestiniens devaient se rendre, lundi à Luxembourg pour continuer, séparément assure-t-on, leurs entretiens au centre desquels figure l'avenir du rapport Mitchell. Ils sont désormais d'accord pour en faire le texte de référence de leurs prochaines discussions.

Dimanche, Shimon Pérès a réaffirmé qu'Israël avait « *totalément* » accepté ce rapport qui préconise, entre autres, le gel complet des implantations, « *croissance naturelle* » comprise. Selon les milieux européens, Ariel Sharon serait sur la même longueur d'onde.

Georges Marion

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

## L'économie japonaise est menacée de récession

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE JAPONAISE s'est contractée au premier trimestre de 2001, avec un recul de 0,2 % du PIB par rapport au trimestre précédent, selon les chiffres publiés lundi 11 juin par le gouvernement. Ce résultat, qui s'explique par le recul des exportations et des investissements, est inférieur aux prévisions des économistes qui attendaient une progression de 0,2 %. Le ministre en charge de la politique économique et budgétaire, Heizo Takenaka, a estimé lundi que l'objectif officiel de 1,7 % pour l'année « *sera très difficile à atteindre* ». Sur l'année 2000, achevée fin mars selon les règles comptables nipponnes, le PIB de la deuxième économie mondiale a progressé de 0,9 % alors que le gouvernement s'était fixé un objectif officiel de 1,2 % (en 1999 l'expansion avait été de 1,4 %).

## L'instituteur jugé pour pédophilie absent à l'audience lundi matin

JACKY KAISERSMERTZ, accusé de « viol et agressions sexuelles sur mineur de moins de 15 ans par personne ayant autorité », ne s'était pas présenté, lundi 11 juin en fin de matinée, devant la cour d'assises de la Nièvre où il était appelé à comparaître. Ancien instituteur de Cosne-sur-Loire, M. Kaisersmertz, soixante-deux ans, est accusé d'avoir commis des actes de pédophilie sur plusieurs dizaines d'enfants pendant trente ans. « *La gendarmerie le recherche très activement, toutes les dispositions nécessaires pour essayer de le retrouver ont été prises* », a indiqué le procureur de Nevers, Michel Valet. M. Kaisersmertz avait été arrêté en mai 1997, après le suicide d'un jeune homme qui l'accusait, et avait été remis en liberté sous contrôle judiciaire en novembre 1998, avec interdiction de séjourner dans les départements de la Nièvre, du Cher et du Loiret.

## M. Balladur interrogé par la police sur le financement de sa campagne

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE (RPR) Edouard Balladur a été interrogé, à la fin du mois de mai, par les policiers de la Brigade des affaires sanitaires et des libertés publiques (BASLP), chargée d'une enquête préliminaire sur le financement du service d'ordre de sa campagne présidentielle de 1995. Les investigations portent sur les circonstances dans lesquelles la société OST, chargée de la protection des réunions publiques, aurait perçu des sommes en argent liquide. Ouverte depuis 1998, l'enquête avait déjà entraîné l'audition du trésorier de la campagne de M. Balladur, le député (RPR) René Galy-Dejean (*Le Monde* du 23 mai).

DÉPÊCHE

■ ÉLECTIONS : douze élections cantonales partielles avaient lieu dimanche 10 juin. Une seule, dans le canton de Larche (Corrèze), a donné lieu à une élection dès le premier tour. Jean-Jacques Delpech (div. d.) succède à Georges Auger (RPR), décédé le 23 avril. Dans les onze autres scrutins, il s'agissait de pourvoir des sièges laissés vacants à la suite de démissions pour cause de cumul. Tous donneront lieu à un second tour. Les résultats détaillés seront publiés dans nos prochaines éditions. Ils peuvent être consultés sur le site du Monde Interactif : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr).

**RH SOURCING™.**  
NOUVELLES TECHNOLOGIES  
ET RESSOURCES HUMAINES,  
UNE ESPÈCE EN VOIE D'APPARITION.

RH SOURCING™, LES NOUVEAUX SERVICES DRH EN LIGNE  
e-RH, emploi, paie, formation, activité, rémunération

Systemes d'information, logiciels et services. Afin de vous accompagner, le plus efficacement, dans la gestion de la relation salarié, CCMX vous apporte une nouvelle réponse : RH Sourcing™. Accessible par un navigateur web, RH Sourcing™ vous donne un accès direct et simple à une suite de solutions couvrant l'ensemble du système d'information RH (e-RH, emploi, paie, formation, activité, rémunération, ...). Vous disposez d'une plate-forme à distance, évolutive, entièrement sécurisée et totalement dédiée à votre système d'information. Associée à une offre de services adaptée à chaque stratégie d'entreprise, RH Sourcing™ est la réponse à un nouveau mode de management. RH Sourcing™ vous permet de vous consacrer à l'essentiel : les ressources humaines.

0 600 22 69 22

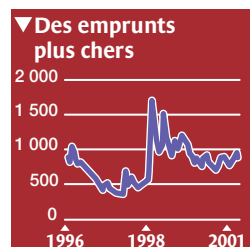
**RHSOURCING™**

[www.ccmx.com](http://www.ccmx.com)

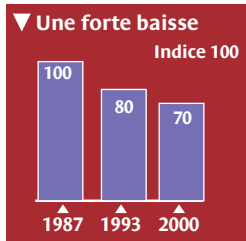


## BOUSSOLE

Les crises turque et argentine ont, comme les précédentes, provoqué un renchérissement du coût du crédit pour l'ensemble des pays émergents. D'autres crises de la dette ne sont pas à exclure (page IV)



## FOCUS



Le nombre de reprises d'entreprises en France ne cesse de fléchir d'année en année.

Une loi devrait bientôt permettre de redresser la barre (page V)

## EMPLOI

● **154 millions de personnes**

Le nombre d'actifs dans l'Union aux environs de 2050, d'après les prévisions d'Eurostat (page VII)

● Technologies et ressources humaines : un alliage lourd (page VIII)

## OFFRES D'EMPLOI

- Banques, assurances p. IX à XI
- Marketing p. XI à XIII
- Gestion et administration p. XIV à XVI
- Conseil p. XVII à XIX
- Carrières internationales p. XX
- High-tech p. XXI et XXII
- Industrie p. XXIII et XXIV
- Collectivités territoriales p. XXVI et XXVII

L'Union défendra les 15 et 16 juin à Göteborg le développement durable. Une stratégie opposée à celle des Etats-Unis

# L'Europe veut concilier environnement et croissance



**A** lors que le protocole de Kyoto sur le changement climatique est menacé par l'opposition des Etats-Unis, l'Europe cherche à jouer le rôle de locomotive environnementale du monde : lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra à Göteborg (Suède) les 15 et 16 juin, un des principaux points à l'ordre du jour sera la « Stratégie de l'Union européenne pour le développement durable ». Ce concept, élaboré dans les années 1980, vise à réconcilier la croissance économique avec la protection de l'environnement et la cohésion sociale.

Validé au niveau international lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, il a eu jusqu'à présent une portée limitée. Mais l'aggravation de la crise environnementale et la sensibilité croissante des opinions publiques contraignent les décideurs européens à placer les questions écologiques dans leurs politiques économiques – voire à en faire un argument électoral, à l'instar du président français Jacques Chirac.

De surcroît, une échéance internationale est fixée à septembre 2002 à Johannesburg (Afrique du Sud) avec le Sommet mondial sur le développement durable organisé par les Nations unies. C'est dans cette perspective que la Commission a élaboré son projet stratégique.

### TABAC ET PÊCHE

Celui-ci a pour objectif de faire de l'Union européenne « l'économie la plus compétitive au monde, basée sur la connaissance » (plutôt que sur la consommation de matières premières). Il se fixe des objectifs rigoureux dans de nombreux domaines.

Ainsi est-il proposé à l'Union européenne de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 1 % par an d'ici à 2020. Une taxe sur l'énergie serait adoptée en 2002, tandis que les subventions aux énergies fossiles seraient supprimées en 2010. Une politique forte pesant sur la consommation d'énergie serait engagée. La politique agricole serait orientée vers les produits de qualité, et les subventions au tabac et à la pêche en mer seraient supprimées.

Un objectif majeur est de stopper la croissance des transports routiers, notamment par une politique de prix intégrant leur coût externe. En matière d'infrastructures, priorité serait donnée aux chemins de fer et aux transports publics. Dans la chimie, un objec-

tif est de ne plus produire en 2020 de produits représentant un risque significatif pour l'environnement et pour la santé.

Ambitieuse, la stratégie proposée par la Commission devrait rencontrer, derrière une approbation de façade, des résistances vives de la part des Etats membres. Qu'il s'agisse de la suppression des subventions dans divers secteurs qui génèrent une pollution intense ou de la création d'une fiscalité écologique, les mesures risquent d'être impopulaires. Les Etats auront aussi le souci de défendre des intérêts précis : par exemple, l'agriculture en France, le charbon en Allemagne, la pêche en Espagne, etc.

Un autre obstacle majeur à l'adoption de cette démarche vertueuse est la politique impulsée aux Etats-Unis par le nouveau président George W. Bush. Non content de s'opposer au protocole de Kyoto sur le changement climatique, il a présenté en mai un plan énergétique axé sur l'augmenta-

tion de la consommation de 1,3 % par an d'ici à 2020 (alors que la Commission européenne prévoit un rythme de 0,5 %, qu'elle juge trop rapide). Il s'est enfin engagé dans l'allègement des règles et normes environnementales, comme celle sur le taux d'arsenic dans l'eau potable ou celle sur l'ouverture des forêts primaires à l'exploitation forestière.

Il sera d'autant plus difficile aux dirigeants européens d'expliquer à leurs industriels la nécessité de brider leur compétitivité alors que leurs principaux concurrents outre-Atlantique y échappent.

Ce hiatus devrait apparaître lors de la rencontre entre George W. Bush et les Quinze, le 14 juin à Göteborg. L'Union européenne aura-t-elle assez de courage politique pour résister au dumping écologique que tentent d'imposer au monde les Etats-Unis ? La question reste posée.

Hervé Kempf  
et Martine Laronche

**INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT**

**ISM** [www.ism-mba.edu](http://www.ism-mba.edu)  
FULLY ACCREDITED\*

\*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.  
Admissions : janvier, avril, octobre.

◆

**ieMBA International Executive**  
**MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION**  
■ "Part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York. 520 heures plus thèse

◆

**DBA**  
**DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION**  
■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent,  
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures plus thèse

◆

**MBA**  
**MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION**  
■ "Multicultural, Part time" sur 12 ou 18 mois : 18 semaines, 6 à New York, 6 à Paris et 6 à Tokyo. 520 heures plus thèse  
■ "Full-time" : 4 mois à Paris et 6 mois à New York. 520 heures plus thèse

◆

**e-PROGRAMS** **ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION - MBA**

**International School of Management :**  
148, rue de Grenelle 75007 Paris  
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08  
e-mail : [ism.paris@wanadoo.fr](mailto:ism.paris@wanadoo.fr)  
<http://www.ism-mba.edu>  
Programmes gérés à New York par ISM, Inc USA

**ISM**



## ENVIRONNEMENT

## Questions-réponses

## 1 Qu'est-ce que le développement durable ?

Le principe du développement durable est d'accroître le bien-être sans détruire l'environnement naturel. Le terme a été forgé en 1980 par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN). Il doit sa fortune au rapport Brundtland, remis en 1987 à l'Organisation des Nations unies (ONU), et qui le définit comme un développement « qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs ».

A la base, il y a le constat que la prospérité des pays du Nord s'est édifée sur la destruction ou la pollution de nombreux écosystèmes. Si les pays du Sud devaient suivre le même chemin, la biosphère atteindrait un niveau de dégradation intolérable. Il s'agit donc de définir un schéma de développement qui ne prenne pas la voie suivie par le Nord.

Clair dans son principe, le concept de développement durable est plus difficile à préciser dans le concret : s'agit-il simplement de mieux renouveler les ressources ? De maintenir constante la valeur du capital naturel ? Comment définir les besoins des générations futures ? Qu'appelle-t-on environnement ? Cette ambiguïté explique, en partie, la popularité du concept de développement durable, d'ailleurs critiqué par certains écologistes pour qui il n'est qu'un moyen de justifier le développement et d'éviter la critique de celui-ci.

## 2 Le développement durable implique-t-il de nouveaux concepts de politique économique ?

Plusieurs concepts font leur chemin dans les instances telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le « découplage » désigne la situation – aujourd'hui inexistant – dans laquelle le PIB continue à croître alors que la consommation d'énergie, de déchets ou de transports reste stable ou diminue. La « dématérialisation » désigne le processus par lequel une économie se développe en consommant moins de matières premières. La « décarbonisation » concerne une économie où le PIB croîtrait sans augmenter les émissions de gaz carbonique.

## 3 Quelles sont les principales menaces qui pèsent sur l'environnement ?

Les clignotants sont au rouge pour la biodiversité, la superficie des forêts tropicales, la qualité des eaux souterraines, la qualité de l'air dans les villes, le changement climatique, la présence de produits chimiques dans l'environnement, selon le rapport sur

« Les perspectives de l'environnement » publié par l'OCDE, en mai 2001. Par exemple, côté forêts, les pays hors OCDE devraient perdre encore près de 10 % de leur superficie boisée d'ici à 2020.

S'ils ne modifient pas leurs politiques actuelles, les pays industrialisés verront probablement leurs émissions de CO<sub>2</sub> progresser d'un tiers d'ici à 2020, alors que l'objectif global du protocole de Kyoto prévoit une baisse de 5 % des émissions de gaz à effet de serre pour les pays industrialisés en 2008-2012 par rapport à 1990. La consommation d'énergie et les transports sont les principaux responsables de cette pollution. En effet, les distances parcourues par les véhicules à moteur devraient augmenter de 40 % entre 1997 et 2020 dans les pays de l'OCDE, tandis que le nombre de passagers par kilomètres transportés par air devrait tripler. De même, sans changement de politiques énergétiques, on prévoit d'ici à 2020 une hausse de 35 % de la consommation d'énergie dans les pays de l'OCDE.

La pollution des eaux souterraines par les agriculteurs devient un autre sujet de préoccupation majeure pour les pays industrialisés. D'ici à 2020, l'azote provenant du ruissellement des produits agrochimiques devrait augmenter de plus d'un quart, et les produits chimiques persistants et toxiques resteront largement présents dans l'environnement pendant les vingt prochaines années, entraînant des effets graves sur la santé humaine.

## 4 Le développement durable est-il reconnu au niveau international ?

Il a été officialisé lors du sommet de la Terre qui a rassemblé plus de cent chefs d'Etat à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992. A cette occasion, plusieurs traités sur l'environnement ont été signés – dont la Convention contre le changement climatique.

Les Etats ont aussi adopté un Agenda 21, listant les mesures que le monde devrait prendre pour rendre le développement de son économie compatible avec le maintien de la biosphère. Il est pour l'essentiel resté lettre morte, mais la Convention climatique s'est transformée, en 1997, en protocole de Kyoto par lequel les pays industrialisés s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. C'est la première fois que l'on pose une limite diplomatique à un facteur économique de cette ampleur.

Les Etats-Unis s'opposent cependant au protocole. Les Nations unies ont programmé un nouveau sommet de la Terre qui aura lieu à Johannesburg (Afrique du Sud) en septembre 2002.

## Les promoteurs du développement durable ont du mal à passer du discours aux actes

Apparu dans les années 1980, dans les milieux écologistes, le concept de développement durable envahit aujourd'hui les discours des décideurs politiques et économiques, soucieux de répondre à une attente de plus en plus forte de la société civile. Objectif : intégrer dans une même optique des objectifs économiques, sociaux et environnementaux de façon équilibrée. Le rapport Brundtland, remis en 1987 à l'Organisation des Nations unies (ONU), parle d'un développement « qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Mais du discours aux actes, il y a un gouffre qui reste à franchir. « Pour beaucoup de situations environnementales, le feu est au rouge. Autrement dit, la situation a empiré récemment et devrait continuer de se dégrader d'ici à 2020 (...). Il s'agit là de grands domaines de préoccupation, qui appellent une action d'urgence. » Dans un récent rapport intitulé *Les Perspectives de l'environnement*, les experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se livrent à un état des lieux et énumèrent des mesures à mettre en œuvre pour faire en sorte que la croissance économique n'aille pas forcément de pair avec une dégradation de l'environnement.

Une simulation montre que la tendance actuelle n'est pas une fatalité : selon les auteurs du rapport, la suppression des subventions préjudiciables à l'environnement, l'application d'une taxe sur l'énergie liée à la teneur en carbone des combustibles, et celle d'une taxe sur l'utilisation de tous les produits chimiques permettraient de

## Le concept devient un marché, qui fait l'objet d'une forte exploitation marketing

diminuer de 15 % les émissions de gaz carbonique des pays de l'OCDE par rapport au scénario de référence, de 9 % les émissions d'oxyde de soufre, et de 3 % les émissions de méthane.

Mais les milieux économiques, qu'il s'agisse de l'industrie ou de l'agriculture, ne veulent pas entendre parler d'une fiscalité écologique ou d'une suppression des subventions. En France, l'écotaxe préconisée par la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, s'est heurtée au refus de la part des industriels, relayés par le ministre de l'économie, Laurent Fabius, lui préférant la signature de contrats entre l'Etat et les entreprises.

## ENGAGEMENT VOLONTAIRE

Au niveau européen, l'harmonisation de la fiscalité énergétique préconisée par la Commission européenne rencontre, elle aussi, des fortes résistances. Mais si les industriels européens, soutenus par leurs gouvernements, refusent une écotaxe au nom de leur compétitivité face aux Américains épargnés par de telles mesures, ils ne rejettent pas pour autant tout effort.

Les patrons de grandes sociétés françaises, dont Lafarge, Pechiney et Usinor, ont écrit individuellement au premier ministre il y a un an, pour lui faire part de leur oppo-

sition au principe d'une fiscalité écologique et proposer à la place la renégociation d'engagement volontaire à réduire leurs émissions polluantes pour la période 2000-2010. Au milieu des années 1990, différents secteurs (verre, ciment, sidérurgie, aluminium, chaux) avaient signé des accords avec la ministre de l'environnement de l'époque, Corinne Lepage, s'engageant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2000 en France.

Tous secteurs confondus, les engagements devraient être tenus. Les cimentiers, qui avaient prévu de réduire leurs émissions spécifiques (par tonne de ciment produite) de CO<sub>2</sub> de 10 % en 2000 par rapport à leur niveau d'émission en 1990, feront beaucoup mieux, selon le groupe Lafarge. Les sidérurgistes, premiers émetteurs de CO<sub>2</sub> après le secteur des transports, qui avaient prévu une réduction de 15 % seront de très peu en dessous de leurs objectifs, annonce-t-on chez Usinor. Enfin, le métallurgiste Pechiney déclare avoir fait un peu mieux que ce qui était prévu, soit une réduction de 39,5 % (en valeur absolue) des gaz à effet de serre sur l'ensemble des activités aluminium en France.

Alors écotaxe ou engagement volontaire ? La problématique s'est enlisée en France, aboutissant à un défaut de pilotage politique du dossier. Cette défaillance se fait également sentir au niveau international, en raison des difficultés des pays industrialisés à ratifier le protocole de Kyoto, et de l'opposition déclarée du président américain. Il n'empêche, les industriels ont senti le vent tourner et des initiatives fleurissent pour anticiper les changements à venir,

voire imposer les normes de demain.

Initiatives patronales avec le World Business Council for Sustainable Development, un regroupement de 150 entreprises internationales, conjointes avec le Global Reporting Initiative qui associe des Organisations non gouvernementales (ONG), les Nations unies et des industriels pour promouvoir des critères de développement durable. A l'automne 2000, Pechiney s'est engagé, au niveau mondial cette fois, dans un partenariat Agir pour le climat, aux côtés de sept autres multinationales, chacune se fixant des objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

Parallèlement, le concept de développement durable devient, en même temps qu'une contrainte, un marché – les consommateurs réclament de plus en plus des produits qui répondent à des critères éthiques et écologiques, et fait donc l'objet d'une forte exploitation marketing. « Le développement durable va entraîner un bouleversement aussi important que les nouvelles technologies de l'information, anticipe Erice Duvaud, associé chez Andersen en charge du développement durable. Mais seule une régulation mondiale est acceptable pour les acteurs économiques. »

Les experts de l'OCDE sont formels : les progrès technologiques ne suffiront pas à corriger les méfaits de la croissance économique sur l'environnement et la santé. Il faudra en passer par « une vérité des prix » qui reflète, dans les pays industrialisés, la prise en compte des coûts environnementaux et sociaux externes.

M. La.

## Les doutes de Bush sur le marché des droits à polluer

## NEW YORK

de notre envoyé spécial

Pour lutter contre le changement climatique, de nombreux économistes privilégient la solution d'un marché des permis d'émission de gaz carbonique. Quel en est le principe ? Chaque pays se voit attribuer un quota de rejets de gaz à effet de serre. Mais un pays qui produit plus de CO<sub>2</sub> qu'il n'est autorisé à le faire peut acheter à un Etat qui, lui, en produit moins, l'excédent de droits à polluer de ce dernier. Au total, les quotas sont respectés et la pollution collective des différents pays ne dépasse pas le plafond fixé. Avantage : les réductions de gaz carbonique ont lieu là où cela coûte le moins cher.

En proclamant en mars son opposition au Protocole de Kyoto, qui accepte le principe d'un tel marché, George W. Bush en a sérieusement handicapé la construction. A Wall Street, les opérateurs hésitent entre critique et perplexité. « La position de M. Bush est incohérente, dit Garth Edward, de la firme de courtage Nat-source. Le président américain ne veut pas du Protocole, mais il reconnaît l'importance du changement climatique et souhaite des solutions de marché. Or un marché suppose des objectifs de réduction et un échéancier. Et donc le Protocole de Kyoto ou quelque chose de similaire. »

A quelques blocs de là, au 101<sup>e</sup> étage du World Trade Center, Carlton Bartels, directeur général de CO<sub>2</sub>e. com, filiale du courtier Cantor Fitzgerald, émet un avis un peu moins tranché : « A court terme, le premier effet de la position de M. Bush a été de tout bloquer, dit-il. Mais, après réflexion, le monde des affaires estime que rien n'a été fondamentalement modifié : le problème du changement climatique est là et le président américain doit trouver une solution. »

## DEUX OPÉRATEURS

La position de M. Bush, même si elle est en train d'évoluer, paralyse les ébauches de marché du CO<sub>2</sub>, qui peinent déjà à s'imposer en l'absence de règles légales. Les deux seuls opérateurs importants, Nat-source et CO<sub>2</sub>e. com, réalisent peu d'affaires. CO<sub>2</sub>e. com offre bien 300 millions de tonnes de « réductions », mais elles ne trouvent pas preneur. Nat-source est parvenu à monter une centaine de transactions portant au total sur environ 40 millions de tonnes de gaz carbonique. Elles restent virtuelles et seraient réalisées entre 2008 et 2012 – date de mise en œuvre du Protocole de Kyoto.

Aujourd'hui, c'est de l'Europe que l'on attend le démarrage d'un marché des émissions. Quel paradoxe ! Dans les négociations internationales sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto,

l'Europe s'est toujours montrée réticente à tout miser sur ce système. Il n'empêche : la Commission européenne vient d'annoncer qu'elle proposerait une directive relative au marché des droits d'émission dans le courant de l'année. Le Danemark a déjà lancé un mécanisme d'échanges entre compagnies d'électricité, la Grande-Bretagne prévoit pour avril 2002 le démarrage de son système.

Pour Carlton Bartels, « les grandes firmes internationales devront se joindre au mouvement si les Européens avancent ». Le fait est qu'elles s'intéressent au sujet. BP crée une bourse interne du CO<sub>2</sub> pour satisfaire l'objectif que le géant pétrolier s'est fixé de réduire ses émissions de 10 % d'ici à 2010. Shell suit la même politique, tandis que 25 grandes sociétés américaines ont annoncé fin mai qu'elles allaient participer à un test de marché sur la Bourse de Chicago.

Il n'en reste pas moins que le fonctionnement du système au niveau international dépend d'une décision politique fixant les plafonds d'émission et que sa viabilité pourrait difficilement se passer de l'accord du premier émetteur mondial. Le marché du gaz carbonique reste lié au bon vouloir de M. Bush qui pourrait cependant assouplir sa position à Göteborg le 14 juin.

Hervé Kempf

## TotalFinaElf s'engage dans le sillage de Shell et BP

Nous avons conscience d'arriver après Shell et BP, mais nous ne sommes pas les derniers. Nous nous engageons plus tôt qu'ExxonMobil », affirme Thierry Desmarest, président de TotalFinaElf en commentant la stratégie de développement durable qui vient d'être adoptée par le groupe. Présentée en avril aux 250 principaux dirigeants réunis en séminaire annuel à Cannes, elle est progressivement rendue publique.

« Il s'agit de l'aboutissement d'une réflexion de longue date, qui n'a rien à voir avec la catastrophe de l'Erika, ajoute-t-il en insistant sur le hasard de la conjonction des deux événements. La mise en place de la mission développement durable avait eu lieu un an avant. » D'ailleurs, chacune des sociétés Total, Fina et Elf avait déjà engagé séparément des actions. « Après la fusion en février 2000, nous avons décidé de rendre plus visible et plus transparente notre politique environnementale et de prendre davantage la parole sur le développement durable dès que notre stratégie serait définie. »

## Certains grands pétroliers s'orientent vers les énergies renouvelables

Les travaux ont duré quinze mois en interne. Menée par une équipe d'une dizaine de personnes, la réflexion a été étendue à plusieurs centaines de salariés dans toutes les branches d'activités, pétrole, gaz et chimie, en France et à l'étranger.

« Nous avons engagé tout un travail en profondeur pour que les équipes s'approprient ce concept de développement durable, il s'agit pour nous de s'engager sur le long terme, explique le PDG de TotalFinaElf. Nous avons retenu cinq grands thèmes : l'utilisation optimale des ressources en hydrocarbures, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique des produits, le

développement des énergies renouvelables, et l'intégration de nos opérations dans l'environnement local. »

Un document intitulé « The Paths to Sustainable Development » (les voies du développement durable) vient d'être édité. Il répertorie chacun des thèmes, donne la philosophie du groupe, son code de conduite.

Contrairement à Shell et BP, le groupe ne se fixe pas d'objectifs précis et globaux, notamment en matière de réduction des gaz à effet de serre. « Nous sommes convaincus de pouvoir encore réduire les rejets dans l'atmosphère, mais, aujourd'hui, je ne peux pas m'engager sur un volume global de réduction au niveau du groupe en raison de son potentiel de croissance, prévient Thierry Desmarest. Ce qui est certain, c'est que les émissions de gaz à effet de serre vont, à activité industrielle constante, continuer à décroître substantiellement. » Pour l'un des syndicalistes du groupe, « le document relève plus d'un catalogue de bonnes intentions que de l'adoption de mesures concrètes. »

Le pétrolier français s'est inspiré de Shell, précurseur en la matière. C'est sous la contrainte de l'opinion que le groupe anglo-néerlandais a été obligé d'ouvrir la voie.

En 1995, le numéro 1 mondial est violemment attaqué pour sa conduite. Le groupe est menacé de boycottage par Greenpeace, qui critique le démantèlement de la plate-forme pétrolière Brent Spar, en mer du Nord. Puis ce sont les organisations de défense des droits de l'homme qui s'en prennent à l'entreprise après l'exécution de neuf opposants nigériens de la communauté ogonie, hostiles à l'exploitation de leur territoire par le pétrolier.

## BILANS ANNUELS

Pour réagir, des consultations sont organisées. Elles débouchent en mars 1997 sur des « principes de conduite ». Cette charte évoque les principes économiques, l'éthique d'entreprise, la non-ingérence dans les situations politiques, le refus de financement des partis, la santé, la sécurité et l'environnement. Elle sert désormais de

base pour les bilans annuels, et permet de vérifier si les engagements annoncés ont été tenus.

Le rapport 2000 reconnaît des performances mitigées en matière d'environnement, les émissions de gaz à effet de serre ont légèrement augmenté. Les résultats restent en ligne avec les objectifs fixés pour 2002. Le rapport déplore l'augmentation des accidents mortels de personnes travaillant pour le groupe sur les routes des pays en voie de développement, en la jugeant « inacceptable ». Des sondages sont effectués auprès des employés pour évaluer leur perception de la conduite du groupe dans ses implantations à l'étranger et vis-à-vis de l'environnement.

« Nous avons fait de grands progrès dans l'application du concept, mais le chemin est encore long, note Tom Delfgaauw, vice-président en charge du développement durable chez Shell. Nous devons à la fois développer les énergies conventionnelles en respectant l'environnement et accélérer les mutations vers les énergies renouvelables. » Il s'agit d'optimiser l'explo-

tation de réserves pétrolières et gazières qui sont par définition limitées, tout en déployant des efforts vers le solaire, l'éolien et l'hydrogène. Shell ne se présente plus comme un pétrolier, « nous sommes un producteur d'énergie ».

Même tendance pour BP, qui déploie une stratégie voisine en matière de développement durable, très axée sur le solaire. Le numéro trois mondial est allé encore plus loin. Depuis juillet 2000, la British Petroleum n'existe plus. BP se décline en Beyond Petroleum (au-delà du pétrole). Le bouclier vert du logo va être remplacé par les rayons éclatants d'Hélios, dieu du Soleil et des énergies.

Le changement a été tel que, à l'assemblée générale, des actionnaires ont pris au mot les dirigeants leur proposant une résolution stoppant les investissements dans les hydrocarbures pour les réorienter vers les énergies renouvelables. Depuis, la déclinaison du sigle a été atténuée pour devenir « bien plus que du pétrole ».

Dominique Gallois



Nitin Desai, secrétaire général adjoint pour les affaires économiques et sociales aux Nations unies

## « Les comportements doivent évoluer... y compris dans les pays pauvres »

« La question du développement durable, à savoir concilier croissance économique et protection de l'environnement, n'est-elle pas une problématique de pays riches ?

« Mettre en œuvre un développement durable est une nécessité pour tous, et peut-être plus encore pour les pays pauvres. Aux Nations unies, nous essayons de défendre qu'il existe une voie pour le développement économique, social et environnemental. Par exemple, par une meilleure utilisation de l'eau. Ceci est particulièrement vrai dans les communautés rurales, où le développement durable est un besoin central.

« Toutefois, il est vrai que ce concept n'a pas la même portée dans les pays en développement que dans les pays développés. Dans les premiers, les besoins vitaux ne sont pas assurés. Et si vous voulez protéger l'environnement, vous devez aussi montrer en quoi cela permet de satisfaire les besoins fondamentaux, comme se nourrir, boire une eau potable, se loger...

« Dans les pays riches, où ces besoins sont satisfaits, la question est de savoir s'ils peuvent être assurés de manière plus efficace, avec un moindre coût pour l'environnement. La problématique se concentre davantage sur le management de l'environnement et pas sur les besoins de base.

« Quelles peuvent être les différentes stratégies à mettre en œuvre selon le degré de développement des pays ?

« Si l'on considère le domaine crucial de l'énergie, les stratégies ne peuvent être les mêmes pour la bonne raison que les pays les moins avancés (PMA) consomment cent fois moins de kilowatts-heure que les pays riches. Dans les PMA, la consommation par habitant est de 80 kilowatts-heure par an, tandis que dans les pays industrialisés, elle atteint 8 000 kilowatts-heure. Ni l'une ni l'autre situation n'est tenable. La consommation dans les PMA ne permet pas d'assurer les besoins de base, mais celle des pays riches, si elle s'étendait à tous les habitants de la planète, conduirait à un épuisement des ressources.

« Dans les pays du Sud, la question du développement durable n'est pas seulement de savoir comment produire une énergie moins polluante – ce qui est la problématique centrale des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) –, mais elle consiste à se demander comment augmenter à long terme la consommation d'énergie pour cuisiner, s'éclairer, se chauffer, cultiver... sans porter atteinte à l'environnement.

« Les réponses vont forcément être différentes. Mais les méthodes à mettre en œuvre sont très proches : qu'il s'agisse de l'implication et de la participation active des populations ; de la nécessité de les convaincre qu'elles sont responsables des conséquences de leurs actes ; ou du besoin d'adopter des législations adéquates.

« Quels peuvent être les moyens d'augmenter la consommation énergétique dans les pays pauvres sans nuire à l'environnement ?

« Il y a un fort potentiel dans les pays pauvres pour mettre en œuvre des énergies fondées sur le concept de développement durable. On utilise, par exemple dans nombre d'entre eux, le bois comme source d'énergie, le plus souvent dans des fours utilisés pour la cuisine en extérieur. Il est possible d'améliorer ces fours de telle sorte que la quantité de bois nécessaire soit moindre. Cette économie présente un autre avantage : elle permet de moins exposer à la fumée leurs utilisateurs. Car cette exposition revient à fumer un paquet et demi de cigarettes par jour et l'on estime qu'un million de femmes meurent, chaque année, principalement à cause de cette pollution. En améliorant ces fours, ce n'est pas seulement l'environnement que l'on dégrade moins, mais l'on protège la santé et l'on promeut le développement via une meilleure utilisation des ressources.

« Il y a beaucoup d'autres interventions envisageables de ce type. Mais les améliorations doivent avoir lieu dans un cadre d'augmentation de la production. Il faut absolument permettre aux pays en déve-

loppement de croître. Pour cela, ils ont besoin de l'appui des pays riches à travers le transfert de technologies moins polluantes, des investissements étrangers et d'une augmentation de l'aide publique au développement. Cette coopération doit aller de pair avec une meilleure efficacité énergétique et une réduction des émissions dans les pays industrialisés. Sinon l'environnement global ne sera pas capable d'absorber la croissance, pourtant absolument nécessaire pour les pays pauvres.

« Dans un futur proche, nous disposons d'un fort potentiel pour satisfaire de manière plus efficace les besoins énergétiques. Mais sur le long terme, il faut se poser la question d'un mode de vie durable. Dans les domaines-clés de l'énergie et des transports, beaucoup restent à faire pour une véritable prise de conscience par le public de ces enjeux.



Nitin Desai

● Diplômé de la London School of Economics en 1965, Nitin Desai a débuté sa carrière politique en 1973 à la commission du plan du gouvernement indien.

● A partir de 1983, il a exercé des fonctions de conseiller économique auprès du premier ministre, puis du ministre des finances de l'Inde, avant de rejoindre en septembre 1985 les Nations unies.

● De 1990 à 1993, il a exercé les fonctions de secrétaire général adjoint de la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement.

« Les choses ne semblent pas aller dans le bon sens avec le rejet par le président des Etats-Unis du protocole de Kyoto contre le réchauffement climatique. Qu'en pensez-vous ?

« Les discussions se poursuivent. Nous conservons le cadre de la convention sur le réchauffement climatique et la démarche liée à une coopération globale existe toujours. Ce que l'on discute maintenant, ce sont les engagements précis.

« Oui, il y a un problème. Mais tout le monde est d'accord sur le fait que nous devons trouver une solution négociée. Volonté également affichée par les Etats-Unis qui restent engagés dans la convention sur le climat.

« Pensez-vous que les esprits ont évolué depuis le sommet de la Terre à Rio en 1992 ?

« Le sommet de la Terre a permis deux avancées majeures. D'abord une prise de conscience grandissante de la nécessité de mettre en œuvre une croissance économique soucieuse de l'environnement et du bien-être social. Chacun sait aujourd'hui que les comportements doivent évoluer, y compris dans les pays pauvres. Ensuite le sommet a également entraîné des gains significatifs au travers d'accords internationaux sur l'environnement, par exemple dans le domaine des polluants organiques, des déchets à haut risque...

« Mais il faut aller beaucoup plus loin dans le développement durable. Cette préoccupation ne doit pas rester cantonnée dans les ministères de l'environnement : elle doit se diffuser à tous les échelons politiques, dans tous les domaines, l'agriculture, l'énergie, le logement... Les engagements de développement durable doivent être présents dans tous les ministères.

« Ce défi majeur sera au centre du sommet de Johannesburg sur le développement durable qu'organisent les Nations unies en septembre 2002. Et c'est pourquoi cette rencontre regroupera les chefs d'Etat et les premiers ministres sur cette question essentielle. »

Propos recueillis par Martine Laronche

## CHRONIQUE

par Alain Lebaube

# Bilan mitigé pour les emplois-jeunes

Il faudra sans doute s'y faire : les emplois-jeunes seront toujours placés sous le signe de l'ambiguïté. C'était vrai au moment du lancement du dispositif en 1997, prévu à l'origine pour durer cinq ans. Ça l'est encore davantage aujourd'hui, maintenant que le gouvernement a précisé, le 6 juin, dans quelles conditions il allait poursuivre l'expérience.

D'entrée de jeu, il ne fallait pas être grand clerc pour se douter que, la fin théorique des emplois-jeunes devant coïncider avec les échéances électorales de 2002, le schéma initial ne serait pas intégralement respecté. A mesure, la pression sociale ne pouvait qu'augmenter. Tandis que les jeunes se souciaient légitimement de leur avenir, les syndicats ainsi que les élus de gauche et parfois de droite voulaient obtenir des réponses rassurantes. Bref, les conditions étaient réunies pour que le pétard, allumé dès le début, ne vienne à exploser.

En reconduisant les mesures, pour l'essentiel, jusqu'en 2005 ou 2008, selon les cas, un danger a été provisoirement écarté. Mais il n'a été que repoussé dans le temps. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il reviendra fatalement à la surface, avec moins d'acuité peut-être, si une certaine dilution se produit. Tout dépendra de la situation de l'emploi d'alors, mais il est vraisemblable que d'autres reports – jusqu'à quand ? – soient de nouveau nécessaires.

Il reste que, pour un coût certes élevé, les emplois-jeunes ont eu un impact indubitable sur la création d'emplois et qu'ils ont contribué au retour de la confiance. Avec 312 000 bénéficiaires au total, et plus de 276 000 actuellement en fonctions, dont 75 % étaient auparavant au chômage, le programme a desserré un étouffement et accéléré la dynamique enclenchée par la croissance. De ce point de vue, il aura donc été bénéfique.

En revanche, le bilan est plus mitigé au regard des espoirs qui avaient été nourris par certains des concepteurs de cette longue campagne pour les « nouveaux emplois, nouveaux services ». La durée, le statut et la rémunération devaient permettre l'émergence de métiers à inventer, adaptés aux besoins de la société, puis favoriser leur pérennisation. L'objectif était de démontrer leur utilité sociale et, dans le meilleur des cas, d'assurer progressivement leur solvabilité.

Parce qu'on a traîné en route et que certains employeurs, dont les collectivités locales, se sont laissés aller à la facilité, le résultat, en contenu et en compétences, n'a pas été à la hauteur de l'ambition. Dès lors, le répit accordé pour quelques années encore doit se comprendre, aussi, comme une tentative supplémentaire de se rapprocher d'intentions qui se sont trop rarement concrétisées. C'est ainsi qu'une « deuxième chance » est offerte aux associations et aux collectivités locales qui seront soumises, cette fois, à des critères plus sélectifs pour l'attribution des aides.

Mais, pour ce faire, un écueil devait être évité : celui de la titularisation pure et simple. En distinguant le maintien des postes et celui de l'emploi des bénéficiaires actuels et en prévoyant l'accès par concours, les six ministères concernés se sont interdits la professionnalisation au rabais. S'ils tiennent cette position, les emplois-jeunes finiront peut-être par convaincre.

CNRS - UNIVERSITE D'AUVERGNE - FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION



**MAGISTERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Formation de haut niveau en trois ans sur le développement international

donnant une qualification d'économiste reconnue internationalement

ouvrant la voie vers les institutions internationales, la coopération française, les grandes entreprises, les ONG, la recherche et l'Université

donnée avec le concours d'économistes réputés et de praticiens du développement français et étrangers

incluant chaque année un stage à l'étranger.

Les étudiants ayant obtenu 13 (minimum) au DEUG ou admissibles à un concours de grande école peuvent jusqu'au 3 juillet déposer un dossier en vue d'un entretien.

Contact : Solange Debas  
 Téléphone : 04-73-43-12-01 Télécopie : 04-73-43-12-28  
 E-mail : s.debas@cerdi.u-clermont.fr  
 http : //www.u-clermont.fr/cerdi/magistere.htm

**CERDI - 65, boulevard François Mitterrand  
63000 CLERMONT-FERRAND**

## A Dunkerque, on se mobilise pour l'écologie industrielle

Développement durable, écologie industrielle... Pour le grand public, ces notions sont d'autant plus difficiles à appréhender qu'elles restent très abstraites, faute d'exemples significatifs en France. Pourtant, les initiatives existent au niveau des entreprises ou des collectivités locales, mais sont peut-être encore trop isolées.

L'idée de créer une zone d'écologie industrielle a été lancée en septembre 1999, dans le Nord, près de Dunkerque, à l'initiative de la mairie de Grande-Synthe, soutenue par Gaz de France, et le Comité 21, comité français pour l'environnement et le développement durable. Une étude de faisabilité est confiée à l'association Bulle bleue de Jean Claude Ray en collaboration avec Suren Erkman, l'un des spécialistes de l'écologie industrielle. Il s'agit de mettre en contact les entreprises pour étudier les possibilités d'optimiser notamment le traitement des déchets, en les valorisant sous forme d'énergie ou en les transformant en de nouvelles matières premières. La référence est Kalundborg, une ville industrielle danoise qui a conçu un système d'échange et de valorisation des déchets des différentes industries.

### ZONE TROP PETITE

La zone d'activités retenue comporte vingt-huit PME et PMI auxquelles s'ajoute le sidérurgiste Sol-lac Nardick. Elle s'avère trop petite, mais permet de donner des indications. « On savait dès le départ qu'on ne ferait pas des miracles, raconte Daniel Truy, responsable du développement durable à la mairie de Grande-Synthe. Nous voulions sensibiliser les organismes comme les chambres de commerce à cette approche et prendre contact avec les entreprises. »

Une initiative regroupe 16 membres du monde industriel, des collectivités locales et du secteur associatif

Achevée en mai 2000, l'étude insiste sur la nécessité d'avoir une zone d'activités de taille plus importante pour développer une écologie industrielle rentable. Le document évoque aussi des possibilités de valorisation.

L'une concerne les flottements de filtration, résidus huileux résultant de la fabrication de mayonnaise. Ces déchets étaient auparavant envoyés au Danemark pour être retraités. En raison du coût élevé des transports, ils sont aujourd'hui intégrés dans les boues d'épandage des agriculteurs. En regroupant d'autres déchets analogues, il serait possible de les valoriser en les transformant en biogaz.

De même, les scories de sablage produites par trois entreprises locales pourraient être transformées en matière première pour la céramique.

Afin de poursuivre ce projet et lui donner une autre échelle, une association Ecopal (Ecologie partenariaire de l'action locale) a été créée au mois de février. Présidée par Daniel Truy, elle regroupe seize membres venant du monde industriel, des collectivités locales et du secteur associatif. Parmi les entreprises figurent Gaz de France, Sol-lac Atlantique, Suez, Générale condimentaire, les Transports Couturier, Agroform et S3D, société de développement du Dunkerquois. Du côté des institutionnels, se

sont associés la chambre de commerce, le Port autonome de Dunkerque et la ville de Grande-Synthe. L'association a embauché un chef de projet en avril pour recenser les différentes opportunités chez chacun des associés. « Nous passons d'une petite zone à un territoire conséquent où on est vraiment dans un écosystème », affirme le président d'Ecopal.

Si l'écologie industrielle est encore balbutiante, les entreprises sont plus avancées dans le développement durable. « Cette notion qui inclut une triple dimension économique, sociale et environnementale est en train de passer du discours des politiques à la sphère économique », note Anne-Marie Sacquet, directeur général du Comité 21. Son organisation s'apprête à lancer à la mi-juillet « Entreprises 21.org » un site Internet. L'objectif est de recenser les aides environnementales, de publier un baromètre des politiques de développement durable engagées par les entreprises, et de recenser les nouveaux métiers liés à cette évolution.

« Les aides sont colossales et, faute d'être connues, seulement 60 % d'entre elles sont utilisées, affirme Anne-Marie Sacquet. Nous en avons identifié 1 200 en France. » 60 % sont des aides publiques, 30 % territoriales et 10 % sont des concours bancaires. Ce portail sur Internet présentera également les expériences des entreprises françaises engagées dans la démarche.

Le baromètre est constitué pour l'instant de neuf entreprises : la Caisse des dépôts, EDF, Gaz de France, Suez, Vivendi, Sita, STMicroelectronics, Monoprix et Lafarge. Toutes ne se sont pas engagées au même moment dans le développement durable : la Caisse des dépôts est la plus expérimentée, explorant cette voie depuis 1998, alors qu'EDF s'y engage.

Les expériences sont très diverses. Lafarge participe à un programme mondial de réduction de gaz avec sept autres cimentiers. Monoprix a été l'un des premiers distributeurs à promouvoir l'agriculture biologique ou la vente de produits issus du commerce équitable.

Le chemin à parcourir est important, comme le suggère l'étude réalisée par l'agence de communication économique et financière Eco-com, à partir de l'étude des rapports annuels des cinquante sociétés européennes composant l'indice boursier DJ Stoxx 50. Analysées au regard d'une vingtaine de critères, les entreprises françaises se positionnent dans la moyenne de l'indice en l'an 2000. Très performantes sur les questions de stratégie, elles sont à la traîne pour le développement durable. Leur positionnement est jugé « très en retrait ». Ce critère pourrait s'apprecier si l'intérêt pour le développement durable qui s'intensifie depuis six mois se confirme.

D. G.

### Bibliographie

● Commerce international et développement soutenable, sous la direction de Michel Damian et de Jean-Christophe Graz (Economica, 2001, 223 p., 124,63 F, 19 €).

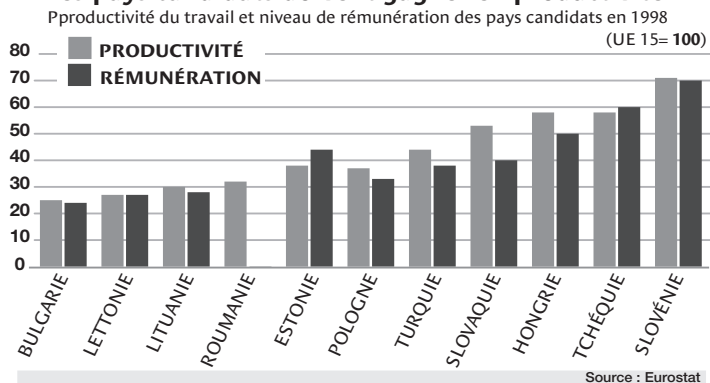
● Les perspectives de l'environnement de l'OCDE (OCDE, 2001, 363 p., 491,96 F, 75 €).

● Vers une écologie industrielle, comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyperindustrielle, de Suren Erkman (Charles Léopold Mayer, 1998, 147 p., 50 F, 7,62 €).



## EUROPE

## Les pays candidats doivent gagner en productivité



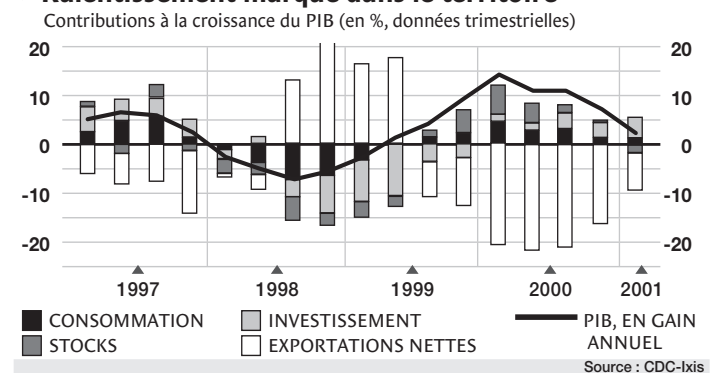
■ EN 1998, l'économie de l'Union européenne (UE) était 2,5 fois plus productive que celle des pays candidats à l'élargissement. L'écart s'est néanmoins réduit au cours de ces dernières années : la productivité des pays candidats a augmenté de 10 % entre 1995 et 1998, contre 4 % au sein de l'UE.

■ LES NIVEAUX DE RÉMUNÉRATION étaient également beaucoup plus bas dans les pays candidats (2,5 fois plus bas). C'est dans l'agriculture que la différence était la plus importante, avec un rapport de 1 à 3.

■ EN TERMES DE RÉPARTITION de la valeur ajoutée par grandes branches de l'économie, l'agriculture pèse quatre fois plus lourd dans les pays candidats qu'au sein de l'UE. En revanche, la part des services financiers et des services aux entreprises y est deux fois moindre. De tous les pays candidats, c'est la Slovaquie qui se rapproche le plus de l'UE concernant la structure de son économie.

## HONGKONG

## Ralentissement marqué dans le territoire



■ LES RÉSULTATS du produit intérieur brut de Hongkong pour le premier trimestre 2001 sont décevants : il s'est fortement contracté (-9,3 %). Il ne faut toutefois pas négliger un fort effet de saisonnalité. En glissement annuel, la croissance est faible, à +2,5 %.

■ LE TERRITOIRE ne profite pas du dynamisme chinois (croissance de 8,1 % au premier trimestre, 40 % des exportations hongkongaises), mais subit au contraire de plein fouet la baisse de la demande américaine (16 % des exportations) et européenne (15 %).

■ AU-DELÀ DE CET ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR déprimant, la consommation privée domestique ne parvient pas à retrouver son souffle : la baisse des prix (-1,6 % sur un an) incite les ménages à repousser leurs achats. (Source : CDC-IXIS)

## Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE (fév. 2001 en %)</b>											
Sur un an	2,6	3,0	2,9	5,7	-1,6	0,7	3,2	1,6	-0,8	6,3 (oct.2000)	3,9 (oct.2000)
Sur un mois	-0,1	-0,2	-1,2	1,4	0,1	-0,2	0,5	0,8	-0,2	0,2 (oct.2000)	-3,5 (oct.2000)
<b>PRIX À LA CONSOMMATION (avril 2001 en %)</b>											
Sur un an	2,6*	2,9*	2,9	2,9	4,0	2,0*	3,0	5,3*	1,1	3,3	-0,1 (mars)
Sur un mois	0,5*	0,5*	0,3	0,9	0,4	0,6*	0,4	0,7*	0,6	0,3	-0,4 (mars)
<b>PIB EN VOLUME (4<sup>e</sup> trimestre 2000, en %)</b>											
Sur un an	3,0	2,9	2,6	3,0	3,7	2,8	2,8	3,4	2,6	3,4	2,3
Sur trois mois	0,7	0,7	0,2	1,2	0,7	0,9	0,8	1,2	0,4	0,3	0,7
<b>DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)</b>											
2000	0,3	1,2	1,3	0,0	-0,3	-1,3	-0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	-7,6*(1999)
<b>DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)</b>											
2000	69,7	64,2	60,0	110,9	60,6	58,0	110,2	56,3	42,9	59,3 (1999)	105,4 (1999)
<b>SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, mars 2001)</b>											
			Fév. 01		Fév. 01	Fév. 01	Fév. 01	Fév. 01	Fév. 01	Déc. 2000	Déc. 2000
	-4,2*	4,3*	6,4	1,6	-2,8	0,2	0,1	1,7	-4,4	-40,5	10,1
<b>INVESTISSEMENT (FBCF) (4<sup>e</sup> trimestre 2000, en %)</b>											
Sur trois mois	0,6	0,4	-0,1	0,8**	-2,7	2,4	0,1	1,1	2,6	0,3	4,8

\* provisoire \*\* 3<sup>e</sup> trimestre 2000

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

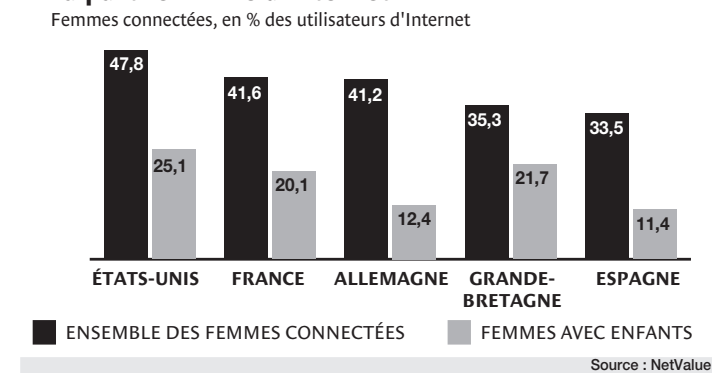
## Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>CONSOMMATION DES MÉNAGES</b> (en produits manufacturés)	-0,8 % (avril)	+3,2 %
<b>TAUX D'ÉPARGNE</b>	15,7 % (2 <sup>e</sup> trim. 00)	-0,7
<b>POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES</b>	+0,3 % (2 <sup>e</sup> trim. 00)	+1,8
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR</b> (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)	+6,1 (mars 01)	+2,0
	+6,0 (01/00)	-82
<b>ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES *</b>	-7 (mai)	1 **
<b>ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE *</b> (opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production)	-17 (mai)	+34 **
<b>CRÉATIONS D'ENTREPRISES</b>	23 296 (mars)	+5,1 %
<b>DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ***</b>	2 295 (mars)	-30 %

\* solde de réponses, CVS, en % \*\* solde net douze mois auparavant \*\*\* par date de publication Sources : Insee, Douanes

## INNOVATION

## La part féminine d'Internet



■ SELON UNE ÉTUDE de la société Net Value sur cinq pays, les femmes représentent encore moins de la moitié des internautes. En Grande-Bretagne et en Espagne, elles n'en représentent qu'un tiers. Mais les mères de famille britanniques utilisent plus volontiers Internet que leurs homologues allemandes.

■ LES SITES PRÉFÉRÉS des femmes américaines varient selon le nombre d'enfants : les sites féminins et médicaux l'emportent pour celles qui n'en ont pas, les sites « familiaux », d'immobilier et de transport pour celles qui en ont deux ou trois, les sites associatifs pour celles qui en ont trois ou plus.

■ LES FRANÇAISES sont celles qui utilisent le plus le courrier électronique, les Espagnoles celles qui surfent le plus longtemps, et les Allemandes celles qui se connectent le plus souvent.

## Les conséquences des crises turque et argentine sur les économies émergentes

Après l'Asie (fin 1997), la Russie (été 1998) et le Brésil (janvier 1999), la récurrence de crises plus ou moins violentes dans les pays émergents semble un phénomène établi et presque banal. Même si elles n'ont pas eu de répercussions aussi fortes que les précédentes, les crises financières que viennent de traverser l'Argentine et la Turquie alimentent ce constat.

Ces deux pays ont connu une chronologie de problèmes assez semblables. Ils se sont retrouvés en grande difficulté en novembre 2000 : l'Argentine dans l'incapacité de refinancer sa dette publique sur le marché euro-obligataire, la Turquie confrontée à une grave crise de son système bancaire. Les deux pays ont immédiatement bénéficié d'un plan d'aide préventif du Fonds monétaire international (FMI) : une quarantaine de milliards de dollars pour l'Argentine, une vingtaine pour la Turquie ; un montant plus élevé que celui

Les pays les plus exposés sont ceux qui ont un besoin chronique de s'endetter pour financer leurs déficits

escompté par les marchés devant permettre de surmonter les difficultés pour l'année 2001.

Dans les deux cas, cette aide n'aura pas été suffisante, et les problèmes ont resurgi très vite. En février 2001, la Turquie s'est vue contrainte d'abandonner son régime de change. Son plan d'ajustement structurel est ébranlé, et la solvabilité de l'Etat, face à une dette en forte croissance, est mise en question. Le gouvernement tente actuellement de restructurer, par offre d'échange, sa dette interne à court terme contre de la dette en dollars en rallongeant les échéances, mais l'opération témoigne de la fragilité des finances publiques.

Quant à l'Argentine, le pays s'est retrouvé sous la pression des marchés. Tout récemment, le gouvernement, au sein duquel siège depuis mars Domingo Cavallo, son nouveau ministre de l'économie, a renoncé avec les créanciers privés toute la partie obligataire de la dette publique afin, là encore, de rallonger les échéances et de faire baisser le poids de la charge d'intérêts. La réussite de l'opération (plus de 29 milliards de dollars de titres restructurés volontairement, dont 8 milliards provenant des investisseurs internationaux) éloigne la perspective d'un défaut à court terme. Mais un retour de la croissance - après plus de deux années de récession - est loin d'être acquis.

Comme dans le passé, l'éclatement de ce type de crise financière affecte l'ensemble des pays en développement, via le marché du crédit. La question du mode de financement pour ces pays est donc à nouveau posée. Etant donné l'importance qu'occupe aujourd'hui le marché dans les différentes formes de

financement des pays émergents, y a-t-il une inévitabilité des crises ? Si leurs origines et leurs déterminants sont sans cesse renouvelés, les crises dans les pays émergents provoquent systématiquement un renchérissement du coût du crédit pour l'ensemble des pays, y compris pour ceux qui n'ont pas de lien économique avec l'origine de la crise. La dette souveraine émergente en devises fortes possède ainsi toutes les caractéristiques d'un marché globalisé, au sein duquel les investisseurs amalgament les pays au moment des crises. La forte corrélation entre les titres de dette émergente peut s'expliquer par un ensemble de facteurs.

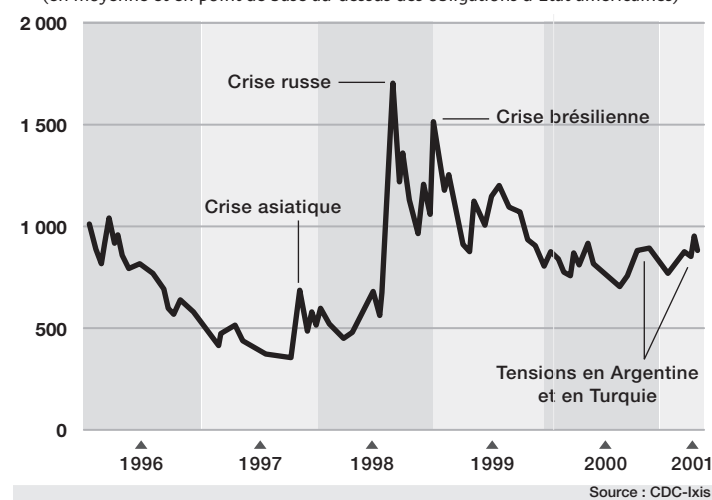
Tout d'abord, la proximité des caractéristiques des actifs financiers concernés les rend plus vulnérables, sur un marché où les encours sont concentrés en un petit nombre de signatures.

Ensuite, les détenteurs de titres de dette - fonds de gestion, banques - ont des contraintes de gestion qui favorisent les effets de contagion. Par exemple, pour compenser les pertes réalisées sur un titre, on vendra ceux sur lesquels on réalise des gains, alimentant ainsi une baisse généralisée des prix. Ou encore, pour « répliquer » la performance d'un indice, on devra systématiquement vendre les titres dont le poids de référence baisse, renforçant la chute du prix de ces mêmes titres.

Enfin, dans le cas précis des actifs émergents, une crise entraîne généralement une augmentation de l'aversion au risque des investisseurs, ce qui nuit à toute la classe d'actifs. Pour la crise turque, ces éléments ont joué, mais relativement faiblement. La crise concernait avant tout une dette domestique, dans un pays sans implication régionale forte. Le cas de l'Argentine est porteur d'un risque systémique beaucoup plus fort. C'est, parmi les pays émergents, le plus gros emprunteur sur le marché obligataire, et il pèse lourd dans la zone latino-américaine. Toutefois, la crise de la dette n'a pas véritablement éclaté, ce qui a limité les effets de propagation au niveau régional. Les acteurs locaux - banques et

## Des emprunts plus chers

Prime de risque exigée par les investisseurs pour l'achat d'obligations souveraines émergentes (en moyenne et en point de base au-dessus des obligations d'Etat américaines)



fonds de pension - détiennent environ 40 % du total de la dette publique, ce qui a certainement limité les effets de contagion. Les primes de risque exigées par les investisseurs pour l'achat de dette émergente ont malgré tout augmenté de plus de 100 points de base au plus fort des tensions en Argentine (de 750 à 850 points de base au-dessus des obligations du Trésor américain).

Plus généralement, et indépendamment du montant des encours en question, l'ampleur du risque systémique reste difficile à prévoir. Elle dépendra notamment de la nature de la dette (la dette publique, concentrée sur une quinzaine de gros émetteurs, peut générer de forts effets de contagion), et de l'éventuel impact sur les systèmes bancaires. Le risque systémique dépendra, de plus, de la capacité des marchés à anticiper la crise, de la nationalité des porteurs de titres (résidents ou non-résidents), de la conjoncture internationale du moment, etc. La crise russe reste à ce jour un scénario de stress de référence avec, comme moteur de l'effet domino, une implication très importante des investisseurs internationaux dans la dette publique.

Face à ces mouvements de contagion, les pays sont-ils tous à égalité face à un choc externe de type crise

pour leurs plans de financement, le marché leur propose une ressource dont l'offre est fluctuante, le prix volatil et en moyenne très élevé. Il est clair que le risque est grand : même les économies émergentes les plus solides ne sont pas à l'abri de crises dont les conséquences, on l'a vu, peuvent être dévastatrices et contagieuses.

De plus, ce type de risque, très spécifique, reste difficile à appréhender. Certes, l'incertitude forte à laquelle sont confrontés les opérateurs de marché justifie la cherté et la forte volatilité du crédit émergent. Mais elle alimente par ailleurs les problèmes de solvabilité des pays et donc la récurrence des crises... Il faut considérer que, du point de vue des prêteurs privés, l'objectif n'est pas d'assurer un développement macroéconomique à long terme, mais d'obtenir des rendements élevés avec des contraintes imposées de valorisation, le plus souvent à court terme. Le marché du crédit émergent se classe ainsi parmi les marchés de crédits risqués, où l'on entre pour profiter des variations de prix et rarement pour conserver les titres jusqu'à échéance.

Pour les emprunteurs, il existe peu d'alternatives. Le financement domestique à long terme n'est réservé qu'aux pays réputés les plus solides (Afrique du Sud, Chili, Corée du Sud, pays de l'Est frappant à la porte de l'Europe...). Les flux nets de financement public (FMI, Banque mondiale, Etats riches...) sont en baisse relative depuis les années 1990 (autour de 50 milliards de dollars sur un total qui avoisine les 200 milliards pour l'année 2000) et étroitement contrôlés. Dès lors, faut-il se résoudre à observer régulièrement des crises de dette d'ampleurs variables, potentiellement très violentes ? Sans évolution notable dans l'obtention des financements émergents, et même avec des institutions internationales dont on a vu le pouvoir renforcé ces dernières années, la réponse, malheureusement, ne peut être qu'affirmative.

Pierre Laurent  
Economiste, CDC-IXIS

**MALAISE DANS LE TRAVAIL**  
et  
**HARCELEMENT MORAL**  
(éd. Syros)  
par

**Marie-France HIRIGOYEN**  
avec la participation de  
**Marie-France LAURENT**  
**JEUDI 14 JUIN**  
**à 18H**

LA LIBRAIRIE DES  
**puf**

49, Bd St Michel -  
PARIS 5<sup>e</sup>-01 44 41 81 20



## HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Bernard Kapp

## Champagne pour tout le monde !

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le champagne est une boisson d'exception dont la consommation reste très limitée. Pendant le siècle des Lumières, les têtes couronnées ont pris l'habitude, de Paris à Moscou en passant par Vienne et Berlin, de terminer leurs soupers festifs en faisant sauter quelques bouchons. Et la pratique s'est peu à peu imposée dans les cercles aristocratiques, où le luxe n'a pas de prix. Les tarifs des maisons Moët, Ruinart ou Clicquot – qui ont joué un rôle pionnier – sont excessivement élevés, dans la mesure où les procédés de fabrication sont mal maîtrisés et où une grosse partie de la production ne peut être commercialisée. Il est courant, dans cet âge artisanal, de voir les bouteilles exploser sous la pression des gaz de fermentation. C'est ainsi qu'en 1828, année particulièrement catastrophique, la production est perdue à plus de 80 %.

Tout change dans les années 1840 avec la mise au point de nouvelles méthodes de fabrication (remuage, élimination des dépôts, dosage du sucre, etc.) qui permettent d'industrialiser la production, de faire baisser les coûts de revient et de mieux contrôler la qualité du précieux breuvage. Les négociants d'Épernay et de Reims – qui assurent cette fabrication à partir des vins tranquilles qu'ils achètent aux vignerons des différents terroirs champenois – s'engagent dès lors dans une politique d'expansion commerciale régulière. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les livraisons ne vont cesser de progresser à un rythme soutenu, passant

Dans les années 1840, la mise au point de nouvelles méthodes de fabrication permet d'industrialiser la production et de faire baisser les coûts de revient. Mais les fabricants de champagne choisissent de maintenir des tarifs très élevés. Plutôt que de démocratiser leur produit en le rendant plus abordable, ils soulignent son caractère luxueux pour le rendre plus désirable à de nouvelles couches de consommateurs.

ser aussi souvent que possible le champagne aux clients. Et cela dans toutes les régions du monde. Certains VRP vont même jusqu'à offrir des commissions occultes aux maîtres d'hôtel pour qu'ils favorisent leur marque. Ce travail de fond porte rapidement ses fruits. Les ventes augmentent considérablement dans les restaurants à partir des années 1860. Et elles compteront pour plus de la moitié des livraisons à la veille de la Grande Guerre.

Plus surprenant pour l'époque, les négociants finissent par unir leurs forces, en créant en 1882 un organisme professionnel, le Syndicat du commerce des vins de Champagne, dont la mission essentielle consiste à organiser et à financer la promotion du divin liquide. Réunissant une soixantaine de maisons autour des plus prestigieuses (les fameuses dix-huit « grandes marques » haut de gamme qui dominent le marché), cet organisme dispose d'un budget extrêmement important. Il publie bien sûr de nombreuses brochures et affiches à la gloire du champagne et de son mythe inventeur, le moine dom Pérignon.

Mais il prend aussi des initiatives plus originales et plus productives en termes de retombées commerciales. L'objectif clairement affiché est d'encourager l'association du champagne à tous les événements heureux de la vie sociale, et tout particulièrement à ceux qui ont une forte portée symbolique. L'idée est de favoriser la naissance de nouveaux rites susceptibles de s'enraciner et de devenir peu à peu des « usages » à caractère traditionnel.

Les grands événements mondains sont naturellement les premiers concernés. Le syndicat propose souvent des concours, sous forme de livraisons à prix réduits, lors de cérémonies d'inauguration ou de commémoration. C'est à cette époque que l'on prend l'habitude de « baptiser » les navires ou les avions à la mousse. Et d'organiser des « vins d'honneur » pour fêter l'ouverture d'une usine ou la remise d'une quelconque décoration.

D'innombrables articles de presse, bien évidemment commandités, sont par ailleurs publiés pour encourager l'usage du champagne lors des banquets et des célébrations familiales. Baptêmes, premières communions, fiançailles, mariages et anniversaires de toutes sortes deviennent ainsi peu à peu des occasions obligées de vider joyeusement quelques coupes. Résultat : en quelques décennies, le champagne s'impose, surtout en France, comme un accessoire indispensable de la sociabilité moderne, y compris dans les rangs de la petite bourgeoisie. La plupart des fabricants – mais surtout les petites maisons – accompagneront d'ailleurs le phénomène en déclinant leurs produits de façon à satisfaire toutes les bourses. Sans pour autant proposer de « petits prix » : le champagne doit impérativement être cher. Pour justifier son statut.

## Bientôt une loi pour aider les repreneurs d'entreprise

Une librairie qui disparaît ; une usine et des entrepôts qui rouillent, avant d'être remplacés par des villas pour une opération immobilière ; un artisan qui ferme définitivement la porte de son atelier. Faute d'avoir été reprises, des entreprises meurent alors qu'elles auraient pu continuer d'exister si leur fondateur s'était préoccupé, à temps, de leur pérennité.

Les conséquences économiques de ce phénomène sont multiples. Elles se mesurent d'abord en emplois perdus ; elles accentuent aussi la désertification de certaines régions et participent à la perte d'âme des centres-villes. Alors que la création d'entreprises a connu un certain regain, le nombre de reprises d'entreprise ne cesse de fléchir d'année en année. En 2000, il s'est élevé à près de 42 000, soit 3 % de moins que l'année précédente, et 30 % de moins qu'il y a treize ans. Malgré cela, la bonne conjoncture a néanmoins permis de maintenir ou de créer plus de 150 000 emplois, estime l'Agence pour la création d'entreprise (APCE). Favoriser la reprise pourrait donc s'avérer être un sérieux levier en faveur de l'emploi.

C'est pourquoi le gouvernement réfléchit actuellement à la mise en place de mesures financières, fiscales et sociales, capables de rendre la cession plus attractive aux propriétaires des firmes et la reprise plus facile pour les candidats intéressés. La future loi d'orientation à la petite entreprise et à l'entreprise artisanale, qui devrait être soumise en première lecture au Parlement avant la fin de l'année, devrait comprendre de nombreuses dispositions en faveur de la reprise. D'ores et déjà, une mission parlementaire a été engagée : des experts de la Direction des entreprises artisanales et de services participent à ses travaux. Un rapport devrait être remis à François Patriat, secrétaire d'État aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation, d'ici à la fin du mois de juillet, dit-on à son ministère.

En 2000, 42 000 sociétés ont été cédées, soit 3 % de moins que l'année précédente, et 30 % de moins qu'il y a treize ans

Les mesures envisagées sont nombreuses. Elles viseraient à la fois le repreneur et le cédant. En direction du premier, « des financements spécifiques » pourraient être mis en place. Il pourrait s'agir de prêts à la reprise d'entreprise ne nécessitant aucune garantie, que ce soit sur l'entreprise ou sur son dirigeant, éventuellement assortis de franchise de remboursement sur un ou deux ans.

Le gouvernement souhaiterait aussi inciter les régions à créer des fonds de garanties « Sofaris Région ». Ces fonds, créés en 1999 par la Banque de développement des PME (BDPME) et la Caisse des dépôts et consignations (CDC), garantissent jusqu'à 70 % des emprunts nécessaires à un repreneur. Mais 11 régions seulement sur 22 les proposent actuellement.

Les mesures pourraient aussi être d'ordre fiscal. Pour faciliter la

recherche de capitaux propres, des avantages fiscaux pourraient être accordés aux personnes investissant dans des petits projets.

Pour le cédant et le repreneur conjointement, il pourrait être envisagé de permettre au premier d'étaler la déclaration de sa plus-value lorsqu'il accepte un crédit-vendeur. D'autres mesures fiscales sont à l'étude pour inciter l'entrepreneur à anticiper la cession de sa firme.

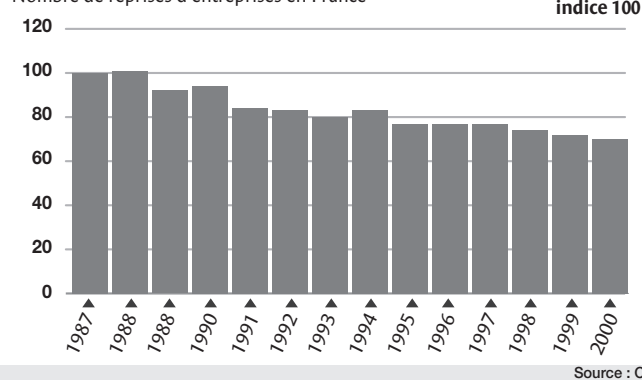
Les mesures viseraient aussi l'accompagnement du repreneur, pour l'aider à monter ses dossiers. Les centres des impôts pourraient désigner un interlocuteur unique qui validerait les conditions de reprise, évitant ainsi des redressements ultérieurs. Au plan social, des mesures pourraient permettre au repreneur d'être mieux protégé s'il démissionne pour reprendre une affaire et que celle-ci tourne mal.

## CENTRES DES IMPÔTS

Plusieurs études ont récemment mis en évidence les difficultés propres aux repreneurs ; la dernière en date émane de la commission financière du Conseil national de la création d'entreprise (CNCE), organisme que préside François Patriat. Le problème du financement des petits dossiers, pour des valorisations de l'ordre de 100 000 F, y est particulièrement souligné.

## Une baisse continue depuis 1989

Nombre de reprises d'entreprises en France



Source : CNCE

## Une « agence matrimoniale » pour faciliter les transactions

La cinquantaine pétillante, diplômée de HEC et de Harvard, Isabelle Noel était encore il y a quelques mois PDG de la filiale française d'un groupe multinational. De la même génération, Alain Fedon vient de prendre sa retraite du ministère de la défense, après trente et un ans de bons et loyaux services. Quant à François Tapiero, quarante-deux ans, il a quitté son fauteuil de directeur général d'un grand groupe. Antoine de Villoutreys est, lui, sans travail officiel depuis un an et demi, époque à laquelle il a vendu son entreprise d'édition de livres d'art.

Tous, comme les quatre autres personnes présentes ce matin de juin au siège de l'association Cédants et repreneurs d'affaires (CRA), rue de Turbigo à Paris, ont un point en commun : ils cherchent à reprendre une entreprise. Tous ont aussi un certain péculé en poche : les départs d'entreprises « pour divergence stratégique » ne se font pas, en général, les mains vides... Sans parler de ceux qui ont cédé leurs firmes dans de bonnes conditions et qui ne demandent qu'à remettre la main à la pâte.

Tous les jours de la semaine, la salle de réunion du CRA abrite des groupes de repreneurs potentiels. Chacun est constitué d'une petite dizaine de personnes qui échangent derniers tuyaux ou racontent leurs difficultés sur un dossier intéressant mais sur lequel ils aimeraient bien d'autres avis. « Souvent les gens sont très attachés, il ne faut pas se laisser piéger par l'affectif », prévient François. « Le groupe est là pour ramener les choses à leur juste valeur », poursuit Isabelle.

Ce matin-là, avant de communiquer aux autres l'état d'avancement des dossiers (quitte à se faire tancer, quand le moral flanche !), la conversation tourne autour de la meilleure façon de séduire un cédant. « Quand le cédant a plus de soixante-cinq ans, on sait que c'est foutu, soit parce qu'il ne veut pas réellement vendre, soit parce que sa boîte ne tient pas la route », affirme,

péremptoire, Isabelle. Quand le cédant n'a pas franchi cette barrière fatidique, « il faut montrer patte blanche, lui prouver qu'on est du même sérail, ou le flatter », assure Thierry Pruvet, informaticien. « Il faut accepter de passer beaucoup de réunions à ne rien dire, pour le laisser mûrir, mais continuer d'occuper le terrain plus que les autres, et négocier le prix le plus tard possible, en déléguant la chose à un financier qui dialoguera avec l'intermédiaire », conseille François.

Le reste de la semaine, ils se retrouvent seuls pour mener leur parcours du combattant : courir d'un intermédiaire à un autre pour dénicher la perle rare, visiter les entreprises, consulter les banquiers, etc. On comprend pourquoi les repreneurs ont beaucoup de plaisir à se retrouver. « Les groupes sont constitués de la façon la plus hétérogène possible », explique Jacques Raymond, directeur de la communication du CRA et bénévole, comme tous les permanents de l'association. Cette hétérogénéité permet à la fois d'éviter trop de concurrence entre les participants qui s'échangent des informations en toute confiance, et d'additionner les compétences.

## CONFIDENTIALITÉ

Créé il y a quinze ans, par un chef d'entreprise à la retraite, Hervé de Chalvron, le CRA était à ses débuts mené par des anciens élèves de l'Essec à l'instar du fondateur. Depuis, les permanents se sont renouvelés, mais les objectifs sont restés les mêmes : éviter que chaque année plusieurs dizaines de milliers d'entreprises ne disparaissent, et donc tout faire pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs.

Cette « agence matrimoniale », comme la qualifie Patrick Turner, professeur à l'Insead, sait aussi agir en toute confidentialité. Un point sensible pour le cédant qui ne veut guère que ses intentions soient mises sur la place publique et donc portées à la connaissance de ses clients, fournisseurs et banquiers.

Ce n'est qu'avec l'accord du cédant que ses coordonnées sont transmises à un repreneur potentiel.

Le CRA n'accepte pas tous ceux qui se présentent à sa porte, il effectue un premier tri : on peut avoir été PDG salarié d'un grand groupe et ne pas avoir l'étoffe d'un patron de PME. Intermédiaire incontournable,

la plupart des mesures gouvernementales envisagées actuellement avaient été mises en évidence dans le Livre blanc sur la reprise d'entreprise publié en octobre 2000, alors que Marylise Lebranchu était encore secrétaire d'État aux PME. La question du manque de préparation des cédants et du manque de moyens financiers du repreneur y était déjà jugée préoccupante. Les transmissions mal préparées expliqueraient qu'un cinquième des entreprises reprises disparaissent dans les cinq ans, pouvait-on lire dans ce rapport.

Peu de choses ont pourtant changé depuis. Certaines mesures prises en faveur de la création d'entreprises s'avèrent même contre-productives en matière de reprises : les exonérations fiscales accordées aux sociétés qui financent des créations d'entreprises dans le cadre de « plates-formes d'initiative locales » ne sont accordées que si ces plates-formes favorisent des créations et non des reprises, souligne Benoît Willot, directeur de l'ANPE d'Alfortville et président d'Eficea, association pour l'échange d'information pour la création d'entreprises et d'activités.

Or « si la création se fait au détriment d'une entreprise existante, le bilan n'est pas toujours positif. On a plus à gagner à éviter que ne disparaissent des firmes viables, d'autant qu'une disparition peut provoquer des fermetures en chaîne. Et quand on sait que l'on aura du mal à retrouver un repreneur, on a moins envie de créer », estime ce dernier.

Lorsque l'on sait que 700 000 chefs d'entreprise ont plus de cinquante ans et 120 000 plus de soixante ans, et que, de l'avis de nombre de repreneurs en puissance, « il est la plupart du temps inutile de passer du temps sur un dossier d'un cédant de plus de 65 ans, car celui-ci n'est plus psychologiquement prêt à passer la main », on comprend qu'il soit plus que jamais urgent d'agir.

Annie Kahn

## UN 'titre mondial' ÇA SE DÉFEND DANS tous les pays

Depuis le 6 juin 2001 : triple reconnaissance pour ESCP-EAP

Les élèves des filières européennes du **Master's ESCP-EAP** voient leur diplôme, déjà validé en France et en Allemagne, acquérir une reconnaissance en Grande Bretagne : désormais ils peuvent obtenir le diplôme Grande Ecole français, le Diplomkaufmann allemand et le diplôme britannique Master of Science (MSc).

ESCP-EAP atteste ainsi sa vocation de Grande École « multiculturelle et transnationale ».

info.fr@escp-eap.net

ESCP-EAP

OXFORD PARIS MADRID BERLIN

European School of Management

www.escp-eap.net

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS



# La dette américaine envers le monde

par Klaus Friedrich

Quand la croissance économique des Etats-Unis ralentit, le marché boursier s'effondre et le reste du monde s'inquiète. Après tout, c'est la robuste locomotive américaine qui a permis à toutes les autres économies de continuer à ronronner, ou du moins c'est ce qui était largement admis. Mais ce dont on est nettement moins conscient, c'est que l'inverse est également vrai. L'histoire cachée, mais pourtant évidente, de la dernière décennie est que l'économie mondiale existe au-delà de la locomotive américaine. En fait, le reste du monde a joué un rôle-clé dans l'impressionnante expansion des Etats-Unis des dix dernières années. Comment ? Par le rôle important des investisseurs étrangers dans l'économie américaine.

Entre 1991 et 1999, le montant des investissements étrangers aux Etats-Unis s'est monté à plus de 1 000 milliards de dollars. Ce qui représente environ 9 % des investissements totaux dans ce pays pendant cette période. En 1999, l'épargne américaine n'a couvert que 88 % des dépenses totales d'investissements aux Etats-Unis, d'après le Bureau américain d'analyse économique. Ainsi, la prospérité américaine des années 1990 a été rendue possible en partie par les investisseurs étrangers disposés à financer les entreprises américaines, un fait qu'il est bon de se rappeler aux Etats-Unis et dans le reste du monde.

Bien évidemment, les investisseurs étrangers ont envoyé leur argent aux Etats-Unis parce qu'ils attendaient des retours élevés sur leurs investissements. Autrement dit, les sociétés américaines devaient trouver des moyens, en étant plus efficaces et en rationalisant leur production, d'offrir à leurs créanciers étrangers un taux de retour attrayant sur leurs capitaux. En conséquence, la productivité du capital aux Etats-Unis, le retour que gagne chaque unité de capital, est la plus élevée du monde industriel. Le flot d'investissements étrangers aux Etats-Unis, qui s'est accompagné d'une pression constante pour innover et être productif, a joué un rôle-clé dans la métamorphose de l'économie américaine.

*Les pays où l'épargne des ménages est importante, comme l'Allemagne et surtout le Japon, n'ont pas besoin d'affronter la concurrence pour importer du capital. Leur taux de productivité du capital est beaucoup plus bas que celui des Etats-Unis*

Pour ce qui concerne le Japon, les experts américains parlent souvent du besoin de « *gaiatsu* », ou de pression étrangère, pour réformer l'économie nipponne et relancer la croissance. Le fait est que la pression étrangère a aussi été un des éléments essentiels de l'essor américain actuel. L'afflux de capital étranger a créé un cercle vertueux pour les sociétés américaines. Au fur et à mesure qu'elles augmentaient leur productivité et devenaient plus rentables, sous la pression constante des marchés internationaux de capitaux, prêts à investir dans n'importe quel pays où les retours étaient les plus élevés, ces sociétés devenaient encore plus désirables pour les investisseurs. En faisant cela, les Etats-Unis ont réussi à attirer encore plus de capitaux, et les sociétés américaines ont pris encore plus d'avance sur leurs concurrents étrangers dans la course à la productivité et l'utilisation des technologies de l'information.

Que se serait-il passé sans les investisseurs étrangers ? Manifestement, les capitaux pour les restructurations de sociétés et l'innovation technologique, deux éléments essentiels dans la renaissance de l'économie américaine, auraient été plus difficiles à obtenir. Le taux d'épargne américain est le plus bas du monde industrialisé. Donc les économies des habitants ne peuvent pas répondre à la demande de capital des sociétés américaines, et le capital étranger est nécessaire pour combler l'écart. Les Américains pourraient fort bien être les meilleurs créateurs de technologies de l'information (bien que le rôle des Européens en tant qu'innovateurs ne doive pas être ignoré). Cependant, il a fallu l'investissement étranger pour permettre aux sociétés américaines d'utiliser ces nouvelles technologies.

En outre, l'amélioration remarquable du budget fédéral américain, qui est passé d'un déficit de 190 milliards de dollars en 1992 à un excédent de 237 milliards en 2000, est due principalement à la croissance des revenus imposables. L'Office budgétaire du Congrès a souligné qu'une grande partie de cette amélioration est le résultat de recettes fiscales plus élevées, en

raison d'une augmentation des revenus et de la productivité. Et comme les investisseurs étrangers ont joué un rôle dans la croissance de la productivité grâce à leur empressément à investir aux Etats-Unis, ils peuvent revendiquer d'avoir également joué un rôle dans l'amélioration du déficit budgétaire. Il y a également des signes que cette pression constante pour augmenter la productivité du capital a permis aux Etats-Unis de mieux s'adapter aux contraintes de la mondialisation que d'autres pays. Peut-être parce que les marchés de capitaux sont très efficaces pour communiquer les changements nécessaires pour remettre une économie sur les rails.

Ironiquement, les pays où l'épargne des ménages est importante, comme l'Allemagne et particulièrement le Japon, n'ont pas besoin d'affronter la concurrence pour importer du capital ; ils ont en conséquence un taux de productivité du capital considérablement plus bas qu'aux Etats-Unis. Ces pays sont également parmi les nations qui ont du mal à s'adapter aux énormes changements occasionnés par l'intégration de l'économie mondiale. Cependant, la balance du point de vue de l'investissement pourrait ne plus être penchée si lourdement en faveur des Etats-Unis, avec la convergence des taux de croissance économique entre l'Europe et les Etats-Unis. Ceci suggère la possibilité d'un réalignement des investissements.

Il est préférable qu'un tel réalignement se fasse graduellement. Un retrait soudain de l'investissement étranger serait un problème sérieux pour l'économie américaine, et le reste du monde. Bien évidemment, les investisseurs étrangers n'ont aucun désir de nuire à l'économie américaine, car ils savent que leur propre réussite est liée étroitement à celle des Etats-Unis. Mais les investisseurs individuels pensent avant tout à leurs propres profits. Ils pourraient bien retirer leur argent au fur et à mesure qu'ils voient des opportunités plus rentables à l'extérieur des Etats-Unis.

Pour le moment, on devrait attribuer un mérite considérable aux étrangers, pas seulement pour leurs contributions importantes à la croissance américaine, mais encore plus pour leur disposition à rester aux Etats-Unis au cours de l'année passée. Les Américains devraient les remercier pour leur aide dans le passé et devraient comprendre que le pays va continuer à avoir besoin de l'aide de l'étranger à l'avenir.

*Klaus Friedrich est chef économiste à la Dresdner Bank AG.*

## ARTICLES ET REVUES

par Daniel Cohen

# L'autre mondialisation

« GLOBALIZATION AND INEQUALITY : HISTORICAL TRENDS », de Kevin O'Rourke  
Trinity College Dublin, www.worldbank.org.

La mondialisation capitaliste que nous connaissons aujourd'hui est la deuxième : le XIX<sup>e</sup> siècle avait enregistré une dynamique de même ampleur, que la première guerre mondiale puis la grande dépression devaient briser. Tirer les leçons de la mondialisation du XIX<sup>e</sup> siècle peut-il nous donner les clés de celle engagée aujourd'hui ? Telle est la thèse qui sous-tend le papier de Kevin O'Rourke – présenté à la conférence annuelle de la Banque mondiale sur le développement économique – qui reprend les thèmes du livre écrit avec Jeffrey Williamson, *Globalization and History* (MIT Press).

Première question essentielle : la mondialisation d'hier a-t-elle contribué à faire converger les économies qui ont participé au processus ? Le bilan est mitigé. Les salaires réels ont baissé au Japon ou en Inde, relativement au niveau anglais. Même en Europe, le scénario n'est pas unique. Certains pays, tels l'Irlande et les pays scandinaves, très en retard au début du processus, ont convergé vers les pays leaders, parfois à une vitesse spectaculaire. D'autres pays, telle l'Italie, ont convergé beaucoup plus lentement, tandis que l'Espagne et le Portugal restaient totalement à l'écart.

Comment expliquer une telle diversité de situations ? La plupart des économistes contemporains attribuent un rôle déterminant au niveau d'éducation dans la capacité de convergence des pays pauvres. L'éducation joue-t-elle un rôle au XIX<sup>e</sup> siècle ? Le cas ibérique pourrait s'expliquer par un retard en ce domaine, mais ce facteur ne saurait nullement expliquer la réussite d'autres pays.

Quid du commerce des marchandises ? Ici encore la réponse semble devoir être ambiguë. La baisse du coût de transport et la baisse correspondante du prix des matières premières ont, par exemple, profité à l'Angleterre davantage qu'à l'Irlande. La baisse du prix du blé a certes aidé les travailleurs urbains, mais a nuï aux travailleurs agricoles.

En fait, le trait fondamental de la mondialisation du siècle passé, qui signe sa différence avec celle que nous connaissons aujourd'hui, tient à l'ampleur des migrations internationales. Pour l'essentiel, l'immigration a pour destination l'Amérique et l'Australie. Les immigrés sont d'abord anglais, irlandais, puis scandinaves, italiens, et viennent enfin d'Europe centrale. L'immigration irlandaise après la grande famine expliquerait ainsi à elle seule la totalité des hausses de salaires des Irlandais restés sur place. Elle pourrait expliquer près de 40 % de la progression des salaires suédois. Selon l'auteur, près de 70 % du phénomène de convergence observé en Europe au cours du siècle passé est attribuable aux grandes migrations qui ont eu lieu. L'Espagne et le Portugal n'échappent pas à la règle : l'immigration a là aussi favorisé la convergence. Mais ce sont des facteurs de blocage internes qui en ont brisé la dynamique.

Il est difficile d'inférer de ces évolutions passées des leçons pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Force est toutefois de souligner que le formidable facteur de compensation qu'offrait hier la mobilité des personnes est en grande partie absent aujourd'hui. Le chemin à parcourir sera donc beaucoup plus ardu.

## PARUTIONS

### ● LES FILLES D'ALCATEL. HISTOIRE D'UNE RECONVERSION INDUSTRIELLE, de Sylvie Malsan

En 1996, Alcatel-CIT fermait son site de Querqueville, près de Cherbourg, après dix années de réductions d'effectifs. Spécialisée dans le montage et l'assemblage de centraux téléphoniques, l'usine, qui avait fourni pendant trente ans l'équivalent de plusieurs millions de lignes, comptait 2 000 salariés au début des années 1980, dont 80 % de femmes. Elle était passée en quelques mois à l'ère électronique, avait introduit quinze ans avant tout le monde des 35 heures... Aussi fut-elle considérée comme un emblème du progrès économique et social, et « un symbole de la culture ouvrière féminine ». La fermeture de cette usine performante a créé un choc dans la région et chez ses salariées.

Pour accompagner la disparition de ce site et la reconversion du personnel, la direction a fait appel au cabinet Stratégie et Avenir. C'est cette opération, touchant 225 salariés, que raconte Sylvie Malsan, ethnologue de formation. Tentant de cerner les enjeux réels de cette fermeture d'un point de vue social et psychologique, elle observe notamment le lien qui unissait l'entreprise à la région et à ses salariées, pour lesquelles la fin de « la CIT », comme on l'appelait, « signe à elle seule la fin du travail féminin dans le bassin du nord du Cotentin » (Editions Octares, 472 p., 160 F, 24,39 €). F. A.

### ● PARLE-MOI DE L'EMPLOI... D'UNE NÉCESSAIRE RÉFLEXION SUR LE CHÔMAGE À DES EXPÉRIENCES PRATIQUES POUR L'EMPLOI, de Thierry Benoît

Initiateur des Boutiques clubs emploi, nées en France voici dix ans, Thierry Benoît cherche à nous confronter à nos propres représentations du chômage et du travail, tout en pointant la manipulation des chiffres sur les sans-emploi. Il relate aussi l'expérience des Boutiques clubs emploi, « nouveaux lieux de paroles » qui font émerger « de nouveaux questionnements, de nouvelles grilles de lecture de l'emploi et du chômage » (L'Harmattan, 343 p., 180 F, 27,44 €). F. A.

### ● LE TRAVAIL, UNE CHAÎNE SANS FIN ?, de Frédéric Tiberghien

Remontant à l'époque de l'homme des cavernes, le PDG de la société d'interim VediorBis, filiale française de Vedior, tente un historique du travail et des droits des travailleurs. Il prend position sur des thèmes d'actualité : les 35 heures, les difficultés de recrutement, l'activité féminine, etc. Estimant que le retour au plein-emploi nécessite « une solidarité active sous la forme de la modération salariale pour ceux qui ont un emploi, afin que ceux qui n'en ont pas en retrouvent rapidement un », cet énarque, ancien conseiller du ministre des affaires sociales Pierre Bérégovoy, développe une thèse plutôt libérale (Editions LPM, 194 p., 119 F, 18,14 €). F. A.

# L'exclusion des jeunes n'est pas une fatalité

par Jean-François Bernardin

Dans nos sociétés occidentales, dites « développées », la pauvreté est-elle une fatalité ? La lecture du récent rapport de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) fait apparaître que 4,2 millions de personnes vivent, en France, avec un revenu inférieur à 3 500 F par mois pour une personne seule et 5 250 F pour un couple. Même si l'on peut débattre du caractère relatif des critères employés pour caractériser le fait d'être ou de ne pas être considéré comme « pauvre » (la moitié du niveau de vie médian de la population du pays), il n'en demeure pas moins qu'il y a un niveau de ressources en dessous duquel tout recul ne peut engendrer qu'insatisfaction et mal-vivre. Même si ce qu'il permet d'acquiescer aurait fait pâlir d'envie la population parisienne sous la Révolution ou celle du Bangladesh aujourd'hui. Tout critère, en ce domaine, doit donc être examiné en fonction du niveau de vie d'une société et des écarts de revenus qu'on y observe.

Ces nuances mises à part, la situation de ces millions de personnes est, moralement et socialement, insupportable et dangereuse pour l'ensemble de la société. Cette situation d'exclusion, de fait, augmente les tensions sociales au risque de déstabiliser profondément les règles normalement admises qui permettent la vie en commun. Des règles de base, qui garantissent, par exemple, le droit de chacun de « vivre en sûreté », ainsi que le proclame la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, affichée dans nos édifices publics. Or, nous sommes en permanence harcelés par des phénomènes de violence qui sont extrêmement liés à l'absence d'insertion économique des jeunes.

Gloser sur les problèmes de banlieue, multiplier les débats télévisuels sur la question est certes intéressant mais peu productif. Le bilan de vingt ans de politique de la ville montre bien que, sans insertion économique, il n'y a pas d'insertion réelle. Les dispositifs d'assistance ne devraient être que des solutions temporaires, résolvant une partie des problèmes matériels, mais ne seront jamais un outil d'insertion sociale lorsqu'ils se pérennisent. Au

contraire, ils conduisent, dans ces conditions, à créer une nouvelle forme d'exclusion en étiquant, de façon plus ou moins infamante, ceux qui en bénéficient.

En Europe et dans le monde industrialisé, la France a une particularité dont nous nous passerions bien. Nous sommes le pays où, pendant des années, le taux de chômage des jeunes a été le plus important, atteignant jusqu'à 25 % d'une classe d'âge ! Et ce, alors que ses voisins connaissaient une situation économique, peu ou prou, équivalente. Ce n'est bien sûr pas la nature des jeunes Français qui est en cause, mais bien la façon dont ils ont été, et sont encore, préparés et formés.

L'idée du collège unique que l'on ne veut pas remettre en cause se révèle, à l'expérience, catastrophique. On ne veut pas voir qu'une partie des jeunes n'est pas assimilable telle que, et se trouve en situation d'échec. Plutôt qu'unique, on devrait d'ailleurs dire identique, car il prend peu en compte les particularités de l'environnement social. On n'enseigne pas de la même façon au Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie, qu'à Sarlat.

L'idée initiale était de retarder l'orientation pour éviter que les jeunes ne se retrouvent dans un cul-de-sac professionnel. Or cette idée généreuse s'est retournée contre ces jeunes. Toute une partie de la génération actuelle, notamment la plus fragile socialement, déjà en échec dans le primaire, voit cet échec confirmé et accentué au collège. Notre système d'enseignement, même s'il y a un peu plus de bacs professionnels qu'auparavant, accorde encore la primauté à l'enseignement général au détriment de l'enseignement technologique, et privilégie toujours la pédagogie classique.

Or, ces jeunes, qui parfois ne possèdent pas la langue, sont souvent imperméables au raisonnement abstrait, non pas parce qu'ils sont idiots, mais parce qu'il n'y a dans leur vie aucune place pour l'abstraction. Et on ne leur offre aucun autre choix. Ils réagissent soit en désertant les cours, soit en développant une espèce de contre-culture, en inventant un système qui les valorise, la plupart du temps fondé sur des

rapports de force, où être le roi du quartier et le dernier en classe est plutôt gratifiant.

Il existe pourtant une alternative à cette apparente fatalité. Sans être la panacée, la voie de l'apprentissage rénové a permis à un grand nombre de jeunes de trouver une place dans notre société. En quelques années, nous sommes passés de 200 000 à 400 000 apprentis dont 70 % des jeunes, au niveau national, ont trouvé un travail dans les six mois et se sont insérés par ce biais. Sans parer l'apprentissage de toutes les vertus, il permet d'accéder à tous les niveaux de formation, depuis le CAP jusqu'aux diplômes de l'enseignement supérieur.

La formation par alternance (une semaine à l'école, une semaine en entreprise) facilite l'accès au premier emploi, notamment pour les jeunes qui ont parfois un nom ou une adresse ayant tendance à les cataloguer négativement. Elle répond au besoin des entreprises, car la confrontation entre les méthodes pédagogiques et les techniques de l'entreprise est permanente.

C'est l'une des solutions au problème de financement du temps d'études, puisque l'apprenti reçoit une rémunération, même si elle est modeste, ce qui modifie le rapport de dépendance parents-enfant et permet à l'apprenti d'acquiescer une certaine autonomie. Enfin, et ce n'est pas le moindre, le statut de salariéé associe à l'acte de production. Or le fait de justifier de sa propre utilité sociale est l'une des conditions de la dignité et de l'insertion. Parce que la formation est un facteur essentiel de la réussite des entreprises, parce que les entreprises ne sauraient se développer dans une société qui se porte mal, elles ne peuvent rester à l'écart du débat actuel.

Même si le projet de loi de modernisation sociale reconnaît l'utilité de l'apprentissage et en stabilise le fonctionnement, il nous apparaît que l'ensemble de la société française n'a pas encore suffisamment pris en compte que, avec la formation par alternance, elle avait à sa disposition un outil qui l'aiderait à résoudre une partie de ses problèmes. Le vote de ce projet de loi est un signe fort adressé par les pouvoirs publics. Il constitue l'occasion d'une vraie prise de conscience au niveau national sur les enjeux concernant le développement de l'apprentissage. Trouver à chaque jeune un emploi à sa mesure, lui permettant d'exercer ses capacités, est non seulement une obligation morale, mais c'est aussi l'intérêt bien compris de nos entreprises et de notre pays.

*Jean-François Bernardin est président de l'Assemblée des Chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI).*

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON - SORBONNE

19.000 anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises à travers le monde.

C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

**CAAE MBA**

Le DESS 2<sup>ème</sup> compétence recherché par les entreprises

Tél. : 01 53 55 28 01/02

Réunions d'information : 21, rue Broca - 75005 Paris le mardi 12 juin 2001

15 h : filières formation initiale classique et apprentissage

19 h : filières pour cadres et ingénieurs en activité

Un avantage décisif

www.iae-paris.com - e-mail : iae@univ-paris1.fr



## LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES :

Si les tendances démographiques et migratoires actuelles restent inchangées, la main-d'œuvre européenne perdra 29 millions d'actifs entre 2010 et 2050. Au point de redistribuer les cartes du développement économique entre les différentes régions de l'Union

# L'Europe en panne de population active à partir de 2010

Jamais le Vieux Continent n'aura autant mérité ce nom. Le vieillissement de la population européenne, dans sa globalité, est un phénomène bien connu. Mais tout le mérite de l'étude publiée début 2001 par Eurostat, le service statistique de l'Union européenne, est d'en pointer les conséquences sur l'évolution de la main-d'œuvre à l'échelle de chacune des 304 régions qui composent l'Union.

« Si les tendances actuelles en matière de démographie et sur le marché du travail se maintiennent, la quasi-totalité des régions de l'Union sera confrontée à une diminution de la population active d'ici à 2025 », écrivent les experts d'Eurostat. En un premier temps, les actifs deviendront plus âgés — la part des plus de 50 ans devrait passer de 20 % en 1995 (soit 33 millions de personnes) à 30 % vers 2020 (52 millions)... avant qu'ils ne partent en retraite.

Ce sont, pêle-mêle, l'organisation du marché du travail, le taux de chômage, la mobilité de la main-d'œuvre, l'immigration, mais aussi le dynamisme économique, confronté à des pénuries de compétences, ou encore le financement des retraites et de la protection sociale, et donc la fiscalité et l'épargne, qui se trouveront affectés.

Pour construire leur scénario prospectif, les statisticiens sont partis de l'état de la population en 1997 : taux d'activité par âge, pyramide des âges, fécondité, flux migratoires, etc.

Un scénario « de base », suppose maintenues les tendances observées en 1997 : le nombre d'actifs plafonnerait alors à 183 millions de personnes aux environs de 2010 (il était de 169 millions en 1995), pour diminuer jusqu'à 154 millions, en 2050. En revanche, si l'immigration nette augmente, si le taux d'activité des femmes et des travailleurs âgés s'accroît, la population active atteindra son étiage en 2015 à 210 millions de personnes... et restera ensuite fixée à ce palier. Mais, si, inversement, la tendance était de bloquer l'immigration, d'entraver l'accès des femmes ou des plus âgés au marché de l'emploi, la population active se réduirait à 114 millions de personnes en 2050 !

L'application du scénario de base à l'échelle régionale laisse prévoir d'importants mouvements de migration interrégionaux qui peuvent bouleverser les caractéristiques économiques, mais aussi à plus long terme sociales et culturelles, de chacune d'entre elles.

Ainsi, les régions qui devraient connaître rapidement un important recul du nombre de leurs actifs

sont soit en grande difficulté économique, telles que les Länder d'Allemagne de l'Est, la Lorraine, le sud du Portugal ; soit victimes d'une crise démographique déjà bien avancée, comme la Suède ou la Finlande, mais aussi, paradoxalement, des régions aujourd'hui encore très dynamiques, telles que l'Italie du Nord, la Catalogne ou l'Attique.

### DÉPENDANCE

L'Europe du Sud, bien que catholique et/ou méditerranéenne, résiste moins bien à cette tendance que la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou l'Allemagne du Nord protestants ou que... l'Irlande catholique. Le sud de la France, réputé terre d'accueil d'inactifs âgés, résiste mieux que le reste du pays.

Un autre indicateur, appelé « rapport de dépendance » — c'est-à-dire le nombre d'inactifs

pour un actif —, permet d'affiner encore ces portraits régionaux. Selon le scénario de base, le ratio actuel moyen pour l'Union devrait diminuer jusqu'en 2010, à hauteur de 1,1 inactif pour 1 actif. Après quoi il devrait être à nouveau en hausse pour atteindre un maximum de 1,4 vers 2040, et se stabiliser à ce niveau. Cette hausse cache le fait que les jeunes (de moins de 19 ans), qui constituaient jusqu'ici la moitié des inactifs, seront progressivement remplacés puis dépassés par les personnes âgées. Dès 2005, les inactifs âgés deviendront plus nombreux que les inactifs jeunes ; ils le seront même deux fois plus en 2050.

La carte européenne du taux de dépendance, région par région, va s'en trouver bouleversée. Ce taux est en effet traditionnellement élevé dans les régions dont la popula-

tion est soit plus jeune, soit plus âgée que la moyenne (Irlande, Portugal, Italie du Sud, Espagne, Belgique) ; il est plus faible dans les régions où la population jeune est peu nombreuse et l'activité économique soutenue (grandes métropoles, pays du Nord).

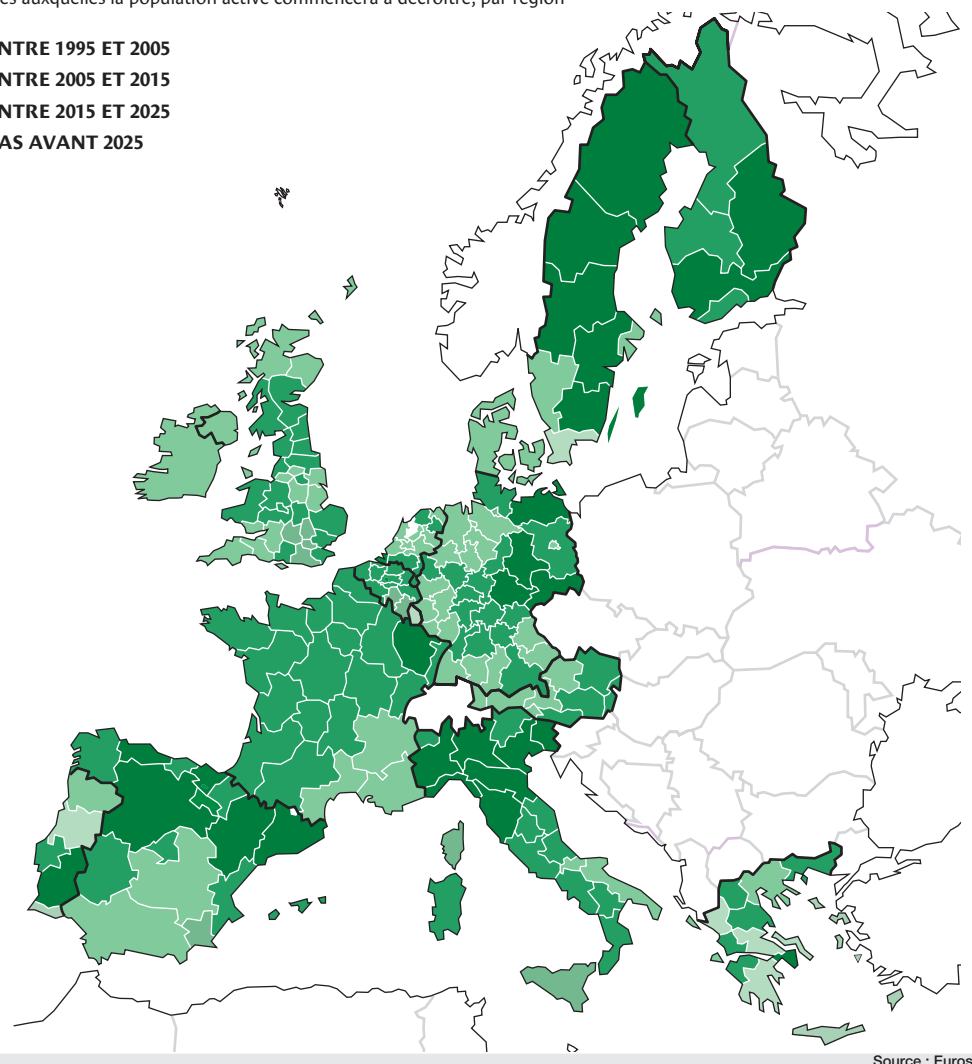
Mais le vieillissement va accentuer les taux de dépendance dans les régions où il est déjà important pour cette raison (Espagne, Italie, Provence-Côte d'Azur, Belgique, Suède, Finlande), tandis que les régions auparavant « jeunes » vont le voir diminuer au fur et à mesure que les jeunes entreront en activité (Irlande, Portugal). Le vieillissement va bel et bien redistribuer les cartes du développement au sein de l'Europe des régions.

Antoine Reverchon

### ▼ Des bouleversements démographiques majeurs

Dates auxquelles la population active commencera à décroître, par région

- ENTRE 1995 ET 2005
- ENTRE 2005 ET 2015
- ENTRE 2015 ET 2025
- PAS AVANT 2025



Source : Eurostat

## Deux scénarios pour le vieillissement

La génération du baby-boom se laissera-t-elle évaluer de la scène économique et politique par la génération montante, au fur et à mesure de sa montée en âge ?

La chose est si peu évidente que le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) a cru bon d'élaborer deux scénarios contradictoires de croissance économique, sur la base des transformations qui vont affecter la démographie des pays européens.

Dans un scénario probable dit de l'« ère des seniors », la croissance s'articule et se polarise autour des besoins de la génération vieillissante du baby-boom. « On assiste à la montée en puissance d'une économie de rentiers associée à une croissance molle (1,8 % à l'horizon 2015). »

Dans un second scénario, dit « place aux jeunes », « les générations issues du baby-boom, obsolètes techniquement, ne parviennent pas à conserver leurs acquis. La dynamique créée par les générations suivantes permet d'accroître l'effort d'accumulation privée et de remonter le taux de croissance (3 % à l'horizon 2015). »

Conscients que les conflits de génération aboutissent toujours à des compromis, les économistes du BIPE estiment que dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre lié au départ progressif des baby-boomers à la retraite, les entreprises seront amenées à rallonger la durée de vie au travail, quitte à casser le lien qui attache solidement aujourd'hui l'âge à la progression

L'accroissement du nombre de personnes âgées bouleversera les modes de consommation. Les secteurs de l'immobilier et de la construction seront parmi les plus touchés

du salaire. C'est pourquoi, dans les deux scénarios, de multiples opportunités existent pour que la montée en puissance des jeunes générations se produise sans que les acquis de la génération aux commandes soient réellement lésés.

Parmi les transformations probables du paysage économique liées au vieillissement de la population, l'étude du BIPE table sur un chamboulement de l'épargne et de la consommation. Car les principes du cycle de vie traditionnel, qui veulent que les retraités consomment l'épargne accumulée au cours de la vie active, sont aujourd'hui obsolètes. Retraite ne rime plus avec « dernières années de la vie » et nulle désépargne n'est à attendre à partir de 2005, date à laquelle les cohortes du baby-

boom commenceront à grossir les rangs des retraités.

« L'allongement anticipé de la durée des carrières et le panachage entre répartition et capitalisation permettront de continuer à drainer des ressources vers les seniors. Les changements majeurs à anticiper concernent plutôt la composition des marchés de l'épargne. » Autrement dit, les marchés boursiers à risque pourraient être délaissés au profit d'autres formes de placement. D'autant que le risque de dépendance pourrait bien inciter les seniors à prolonger leur effort d'épargne sur la durée de leur vie.

Les baby-boomers devraient aussi, selon le BIPE, développer de nouvelles attitudes face à la consommation. Les produits et services ne seront pas forcément ceux pour lesquels ont opté les représentants de la génération précédente, et les femmes seront porteuses d'une demande de « loisirs et de mobilité » que les services marketing des entreprises sont fermement invités à anticiper.

### MIGRATIONS

C'est dans les secteurs de l'immobilier et de la construction que des modifications importantes se feront sentir : la réduction du nombre de personnes par ménage devrait engendrer... un accroissement du nombre de ménages, et donc de la demande de logements dont la configuration ne correspond pas tout à fait à l'offre actuelle. La montée du nombre de départs à la retraite devrait également accélérer les migrations ; le nombre de départs de région parisienne devrait passer de 35 000 par an à plus de 60 000 en 2010.

Le chiffre d'affaires du secteur du bâtiment devrait également être dopé par la montée en puissance des travaux d'entretien du logement, lesquels « sont fortement corrélés à l'âge des ménages ». Le cours des actions des entreprises du BTP deviendrait ainsi le meilleur indicateur des évolutions démographiques de la population européenne...

Yves Mamou

**INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS**

L'atout indispensable pour une carrière internationale

**MBA**

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 14 juin 2001 à 18h30 dans nos locaux  
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92  
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : [mba@sciences-po.fr](mailto:mba@sciences-po.fr)

**cegos** en partenariat avec **UNIVERSITE PARIS DAUPHINE**

ACCÉLÉRATEUR DE RÉUSSITE

Cabinet de conseil en organisation et leader européen de la formation continue

Université spécialisée en gestion de l'économie appliquée et en management

La Cegos et l'Université Paris-Dauphine vous proposent :  
une formation de haut niveau pour dynamiser votre carrière

**MASTER 3<sup>e</sup> Cycle**  
**MANAGEMENT GLOBAL DES ENTREPRISES**

Une formation continue sur 14 mois  
qui vous permet de poursuivre votre activité professionnelle

Date de début : décembre 2001, date de remise du diplôme : février 2003  
(50 jours et 20 sessions)

Renseignements et dossier de sélection :

Michèle de Boisvilliers  
Université Paris-Dauphine  
Tél. : 01 44 05 44 76  
e-mail : [boisvilliers@dep.dauphine.fr](mailto:boisvilliers@dep.dauphine.fr)

Isabelle Zéo  
Cegos  
Tél. : 01 55 00 93 09  
e-mail : [izeo@cegos.fr](mailto:izeo@cegos.fr)

Prochaines réunions de présentation à Dauphine :  
mardi 19 juin - jeudi 12 juillet -  
lundi 10 septembre  
S'inscrire auprès de  
Michèle de Boisvilliers ou Isabelle Zéo



# Technologies et ressources humaines : un alliage lourd

**MARRAKECH**  
de notre envoyé spécial  
Quel est l'impact réel des technologies de l'information et de la communication sur la croissance, leur contribution supposée au produit intérieur brut ? « Nous continuons à naviguer entre l'euphorie et le scepticisme absolu », estime Daniel Cohen, professeur d'économie à l'École normale supérieure, rappelant que la valeur réelle créée par les technologies de l'information et de la communication, rapportée au produit intérieur brut des pays développés, n'atteint que 5 % en Europe et, au mieux, 7 % aux Etats-Unis. De plus, ce pourcentage stagne, souligne-t-il, mentionnant l'étude sur le sujet réalisée par Philippe Askénazy et Christian Gianella, parue dans le numéro de la revue de l'Insee *Economie et statistique*, entièrement consacré aux « Nouvelles technologies et nouvelle économie » (n° 339-340, 271 p., 92 francs, 14,03 €).

## DOUBLE PHÉNOMÈNE

De ces travaux, réalisés à partir d'une base de données regroupant, sur plusieurs années, quelque 500 000 entreprises américaines, il ressort que l'apparente absence d'impact des technologies de l'information sur la productivité des entreprises cacherait un double phénomène : de forts gains de productivité dans les entreprises ayant adopté simultanément des innovations technologiques et organisationnelles mais, en revanche, un échec de l'information dans les sociétés qui n'ont pas réorganisé leur processus de production.

Cette question du lien nécessaire entre technologies et organisation/ressources humaines était le sujet dominant du premier Symposium international des ressources humaines (SIRH) qui s'est tenu du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin à Marrakech. Ouverte par le premier ministre marocain, Abdrahmane Yousoufi, cette conférence lui a fourni l'occasion de rappeler que si le

## Les nouveaux modèles de communication au sein de l'entreprise sont encore en phase de rodage

progrès technique, aujourd'hui moteur principal du changement, constitue la véritable « clé de l'émergence économique qui détermine la hiérarchie entre les nations », il convient de rester « lucide face au risque de fracture numérique que leur usage peut comporter ».

De leur côté, le sociologue Dominique Wolton et l'académicien Erik Orsenna se sont attachés à expliquer le distinguo à entretenir entre information et savoir, tandis qu'Ignacio Ramonet, directeur du *Monde diplomatique*, insistait sur les conséquences sociales et culturelles qu'il fallait attendre, au regard des expériences passées, de la troisième révolution industrielle en cours, liée à l'Internet.

Mais la transition du capitalisme industriel au capitalisme culturel, de l'espace géographique circonscrit au cyberspace sans frontières, selon la nouvelle marotte de l'Américain Jeremy Rifkin, oblige aussi à repenser la nature du contrat social à l'intérieur d'entreprises vouées, elles aussi, à la transformation accélérée. Tel était le thème de l'atelier intitulé « Tech-

nologies de l'information et de la communication (TIC) et transformation du lien social », auquel ont participé de nombreux responsables de ressources humaines, français et marocains.

L'un des intervenants, Pierre-David Labani, secrétaire confédéral CFDT, s'est attaché à décrire les effets directs des TIC, tant sur l'entreprise que sur le contenu du travail et sur les salariés.

« D'une façon générale, les nouvelles technologies ont favorisé le recentrage des entreprises sur leur métier de base », rendant plus lisible le processus de production, alors que s'élaborait un nouveau type de rapports avec les clients, ou les actionnaires. Pour ce qui est du contenu du travail, Pierre-David Labani considère que la situation est assez simple, les TIC conduisant à « un niveau d'inspection supplémentaire » grâce à une information mieux gérée et triée. C'est sans doute à propos des salariés que les liens revêtent une forme plus complexe, estime-t-il. « On retrouve là la diversité d'approches bien connue face au changement mais aussi des incertitudes nouvelles par rapport aux relations salariales à redéfinir. »

Autre difficulté évoquée : l'accès parfois difficile aux TIC qui restent encore « l'apanage des dirigeants ». Enfin, une inconnue majeure à cerner : le mode de mesure, d'appréciation, de rémunération du temps-travail et du temps hors travail rendu théoriquement plus facile par le recours

à l'ordinateur et au téléphone mobile.

Pour Pierre Maciejowski, responsable des ressources humaines chez Thales France, les TIC ont indiscutablement modifié la donne pour les organisations syndicales. Grâce à l'intranet et au Web, les syndicats ont compris qu'il s'agissait là d'une source d'information nouvelle et à forte capacité de développement. « Ils se servent à fond de ces nouveaux outils, revendiquant un pouvoir nouveau au sein de l'entreprise », assure-t-il.

Pour les salariés comme pour les directions, les nouvelles technologies sont devenues un moyen incontournable « pour informer mais aussi pour se donner les moyens d'agir », souligne Pierre Maciejowski, confirmant la mise en place de nouveaux modes d'organisation et de transmission de cette information démultipliée. Avec le risque, mis en avant par certaines instances syndicales « davantage en France qu'à l'étranger, d'ailleurs », d'une surveillance accrue des salariés assimilable pour certains à un flitage excessif. « C'est le syndrome Big Brother tiré de la crainte de détournement de l'outil, reconnaît-il. Il existe. Nous devons faire avec. »

Pour l'instant, ces nouveaux modèles d'échange des relations de travail au sein de l'entreprise sont encore en phase de rodage. « Mais cela va aller très vite. On aura affaire à des remplacements de populations qui vont accélérer le mouvement », estime pour sa part Alain Etchegoyen, philosophe et consultant en entreprises, soulignant toutefois les limites naturelles de la dématérialisation en cours. « Chez General Electric, on décrète une fois par mois la journée sans papier. Tout se fait par le biais d'Internet. Mais les gens ont encore besoin de se voir, de se parler. Le langage des corps passe encore avant le langage virtuel. C'est en d'autres lieux, à d'autres occasions que se forge l'identité d'une entreprise. »

Serge Marti

## Les DRH ont conquis intranet...

65 % des entreprises dotées d'un intranet l'utilisent pour gérer leurs ressources humaines ; ce pourcentage atteint 71 % dans l'industrie, d'après un sondage exclusif *Liaisons sociales-France Télécom* réalisé par l'institut Ipsos auprès de 310 responsables de ressources humaines et paru dans le numéro de juin du mensuel *Liaisons sociales*.

Un bémol toutefois : si les intranet se développent à grande vitesse dans les entreprises, « leur contenu apparaît encore bien timide au regard des immenses possibilités offertes par les nouvelles technologies ». Un regret aussi : dans seulement 13 % des entreprises sondées les organisations syndicales ont été associées au projet et 60 % de celles qui ont actuellement un projet d'intranet RH ont décidé de ne pas en ouvrir l'accès aux partenaires sociaux.

# L'École Centrale recourt à McKinsey pour se réorganiser

À partir de septembre prochain et jusqu'en 2004, l'École Centrale de Paris entreprendra une réforme complète de ses formations. Il n'y a là rien d'exceptionnel : les universités et grandes écoles françaises ont été, sont ou seront confrontées à des révisions déshirantes dans un environnement international où étudiants, enseignants et chercheurs, de plus en plus mobiles, se dirigent vers les « meilleures » institutions. Mais c'est la première fois qu'une école d'ingénieurs s'assure, pour ce faire, les services d'un cabinet de conseil en stratégie, à savoir McKinsey.

« Il ne s'agit pas pour nous de se positionner sur le marché des universités, explique Etienne Colas, le consultant en charge du dossier, car nos tarifs seraient prohibitifs pour leurs budgets. » La prestation du cabinet – un consultant senior à mi-temps pendant un an appuyé par deux ou trois consultants juniors – a donc été entièrement gratuite.

Le bénéfice est ailleurs : donner l'image d'une entreprise responsable, engagée dans les grands thèmes sociétaux tels que la formation des jeunes – McKinsey a déjà apporté une aide gracieuse à la Croix-Rouge internationale, au Smithsonian Institute (une prestigieuse institution culturelle américaine) et à la municipalité de Los Angeles. Surtout qu'il s'agit, dans ce cas précis, de la formation des futures élites, dont les aînés et les réseaux peuplent les directions des grandes entreprises...

## L'opinion des étudiants, considérés comme « clients » de la formation, a été analysée selon les méthodes marketing les plus classiques

Deuxième effet recherché, « montrer à un milieu scientifique et technique, qui a tendance à penser que le métier de consultant c'est du « bla-bla », que nos méthodes et nos résultats sont rigoureux », ajoute Etienne Colas.

Troisième objectif, le recrutement. Certains cabinets concurrents, partenaires de l'école, offraient déjà cours et intervenants ; McKinsey va désormais faire de même, l'un de ses associés va entrer au conseil d'administration de l'école et surtout, note Etienne Colas, « nous connaissons maintenant tous les responsables d'option ».

La confrontation entre monde académique et consultants n'allait pas de soi. « Nous avons agi comme avec n'importe quel client, rapporte Etienne Colas : désignation d'une équipe de projet, plannings et échéances précis, méthodes de conduite des réunions et des entretiens ».

L'opinion des étudiants, considérés comme « clients » de la formation, a été analysée selon les méthodes marketing les plus classiques. Entre février 2000, date de la mise en place du comité de pilotage de la réforme, et septembre 2001, date de son application, le calendrier aura été exceptionnellement serré pour une si vénérable institution, même si le rythme a été un peu plus long que pour une entreprise.

« L'équipe de projet devait être représentative : enseignants de différentes statuts et disciplines, élèves de différentes filières – alors que, dans les entreprises, ces équipes sont plus homogènes », note Etienne Colas,

qui admet aussi avoir dû jouer de sa carrière d'ancien de l'école devenu chercheur aux Etats-Unis pour asseoir sa légitimité face à ses interlocuteurs.

Daniel Gourisse, le directeur de l'école, souligne que, « une fois les recommandations faites par McKinsey, ce sont les enseignants qui ont reconfiguré les contenus pédagogiques ». Il juge néanmoins ce regard extérieur « indispensable » ; il a surtout permis de faire passer certaines remises en question douloureuses.

La direction avait constaté que quatre ou cinq des treize options proposées en troisième année n'attiraient bon an mal an que trois à quatre étudiants. « Sur 470 élèves, environ 150 partent faire leur troisième année à l'étranger, soit qu'ils participent à nos programmes d'échanges internationaux, soit qu'ils sont eux-mêmes étrangers ; l'école est alors en sous-effectif », explique Daniel Gourisse. D'où la réorganisation pour attirer plus d'étudiants étrangers et redistribuer les effectifs entre des options renouvelées. Il s'agit aussi d'installer définitivement la « formation humaine » (à base de sciences humaines, sociales et de gestion) introduite expérimentalement dans un cursus dominé par les sciences dures.

L'organisation de la troisième année préconisée par McKinsey, qui entrera en vigueur à la rentrée 2001, réduit le nombre d'options de treize à huit, allonge la scolarité de sept mois – ce qui permet de

délivrer un master of science au format international – et surtout ajoute au choix d'une option celui d'une filière parmi cinq dites « premier métier », dont les enseignements sont orientés vers les principales fonctions de l'entreprise : production et logistique, management de projet, recherche-développement, marketing et finance, entrepreneurs.

McKinsey préconise aussi la réorganisation des deux premières années d'études, en cohérence avec cette architecture. Il est proposé de réduire le nombre de cours de 25 à 12, afin d'éviter la dispersion et la surcharge des élèves au profit d'une pédagogie plus active : travail personnel ou en équipe, dernier trimestre « d'application », consacré à un projet ou stage tutoré en entreprise. Une façon, là encore, de légitimer la formation humaine et de mieux préparer le choix du couple filière-option en troisième année.

Mais Daniel Gourisse, prudent, estime qu'il faut d'abord éprouver la faisabilité de ces propositions et n'envisager d'éventuelles applications qu'à la rentrée 2003. Car les enseignants, légitimes défenseurs de leur discipline, doivent être convaincus de la nécessité d'un changement encore plus profond que celui qu'ils ont déjà accepté. Comme dans une entreprise, la réforme ne peut progresser qu'à petits pas...

Antoine Reverchon

## Optronique et biotechnologies

La réduction de 13 à 8 du nombre d'options de spécialisation proposées par l'École centrale de Paris à ses élèves de troisième année s'est faite sans suppression d'enseignements. Les cours existants et de nouveaux contenus ont été redistribués entre les options, de façon à faire émerger les nouveaux champs techniques exploités aujourd'hui par l'industrie.

L'optronique – l'application de l'optique à l'électronique – entre en force dans l'option « systèmes électroniques et mécatroniques », les biotechnologies et les matériaux dans les options « physique appliquée » et « procédés et environnement ». L'option « génie industriel » regroupe les mathématiques et la gestion des systèmes d'information, l'option « mathématiques appliquées » les sciences de la finance et du marketing. Les disciplines plus traditionnelles sont regroupées dans les options « mécanique, aéronautique et énergie », « aménagement et construction » et « informatique et télécoms ».

## LE SOCIAL DANS L'HISTOIRE

par Jean-Louis Robert

# Noirs et esclaves

C'est seulement le 22 septembre 1862, en pleine guerre de Sécession, que la – toute relative – démocratie américaine émancipa les esclaves. La Constitution américaine avait auparavant laissé toute latitude aux Etats pour fixer leur position face à l'esclavage. Seule la traite avec l'Afrique fut interdite à compter de 1808. Et l'histoire de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle aux Etats-Unis ne fut pas celle d'un lent dépérissement de l'esclavage, bien au contraire.

En 1800, les Etats-Unis comptaient 900 000 esclaves, en 1830, 2 millions et, en 1860, 4 millions. Si l'esclavage avait été banni des Etats du Nord dans les années 1800, il s'était consolidé dans les Etats du Sud et s'était étendu vers l'Ouest. Le développement de l'esclavage avait suivi la progression de la demande de coton par les usines textiles américaines et surtout britanniques ; la production connut une croissance exceptionnelle, doublant tous les dix ans. Mais les esclaves travaillaient aussi dans les champs de tabac ou de canne à sucre.

Les historiens et économistes américains ont longuement discuté de la rentabilité de l'esclavage en la comparant à celle de l'industrie du nord des Etats-Unis. Mais peut-on réellement apprécier un système économique et social à l'aune des taux de profit ? Comme il ne venait plus d'esclaves d'Afrique, sauf en contrebande, et que la demande d'esclaves croissait, les prix ne cessèrent de monter au cours du XIX<sup>e</sup> siècle : un homme fort se vendait 300 dollars en 1800, 1 500 dollars en 1860. Les planteurs encourageaient la natalité des femmes, les enfants esclaves étant envoyés travailler dans les champs généralement à huit ou dix ans.

Le sort des esclaves dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle connut une évolution contradictoire : une amélioration lente des conditions matérielles de leur vie, une aggravation terrible des contraintes qui pesaient sur eux. L'enrichissement des esclaves en faisait un capital précieux, et la nécessité de favoriser leur reproduction conduisirent les maîtres à mieux prendre en compte leur santé. Des visites médicales étaient organisées sur les plantations. La nourriture connut aussi quelques améliorations. Enfin, les logements évoluèrent des grands dortoirs collectifs à de très petits logements individuels ou familiaux (les cases ou cabanes). Mais la mortalité infantile des enfants esclaves restait le double de celle de leurs maîtres.

En 1800, les Etats-Unis comptaient 900 000 esclaves, en 1830, 2 millions et, en 1860, 4 millions. Si l'esclavage avait été banni des Etats du Nord

dans les années 1800, il s'était consolidé dans les Etats du Sud et s'était étendu vers l'Ouest.

Le développement de l'esclavage avait suivi la progression de la demande de coton par les usines textiles américaines et surtout britanniques

teurs, du bon maître s'occupant de civiliser ses esclaves. Image reprise ensuite par la littérature et le cinéma américain, depuis *Autant en emporte le vent* au travers de la nounou noire, un peu simple mais fidèle à ses maîtres victimes des méchants Yankees du Nord. En réalité, six à sept femmes esclaves sur huit travaillaient dans les champs. Dans ces conditions souvent dramatiques, il était difficile aux esclaves de connaître une vie privée et familiale.

Les historiens américains divergent toutefois sur ce point. Pour les uns, il était impossible aux esclaves de créer une vraie famille, du fait que le père était évincé de sa paternité (les enfants esclaves portaient le seul nom de leur mère), et que le maître était le seul responsable légal de l'enfant. Ils y ont vu à long terme l'origine de la déstructuration des familles noires américaines. Pour d'autres, les esclaves surent résister aux contraintes et constituer de petites unités familiales solidaires, à l'exemple du couple en fuite de *La Case de l'oncle Tom*.

Mais il était de toute façon difficile aux esclaves de se regrouper et de résister à des maîtres qui perfectionnèrent au XIX<sup>e</sup> siècle le dispositif de surveillance avec la généralisation des patrouilles armées. Il y eut cependant une résistance au quotidien, au travers de petits actes de ralentissement délibéré de la production ou de petits vols. Quelques esclaves osèrent se dresser individuellement face à leur maître et subirent des châtements sévères. Il y eut aussi de nombreuses rébellions qui sont entrées dans la geste de la libération des esclaves, comme celle de Nat Turner, en 1831, qui fit des dizaines de morts. Mais les Etats-Unis ne connurent pas une révolte générale comme celle des esclaves d'Haïti au début du siècle. La résistance la plus importante était la fuite ; les esclaves tentaient de se cacher ou, et c'était le cas le plus fréquent, tentaient de s'enfuir vers le Nord avec le soutien des abolitionnistes.

Il reste à rappeler le fait fondamental que les esclaves étaient massivement des Noirs descendants des victimes de la traite avec l'Afrique. Dans le Sud, les Noirs étaient quasiment tous esclaves (à 94 % encore en 1860). Cette adéquation presque parfaite d'un groupe social opprimé et d'une race eut des conséquences extrêmement graves pour la société américaine. « Mes nègres », disaient les maîtres qui restèrent racistes après 1862. Et l'identité sociale des esclaves se confondit avec l'identité noire : ils furent des « frères » noirs. La suppression juridique du groupe ne pouvait dès lors effacer la gravité de la question noire.

Jean-Louis Robert est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.



**ACTION RC**  
EXPERTISES ET CONTENIEUX FINANCIERS

Recouvre immédiatement vos créances en France et dans l'Union Européenne

6, rue Rampon 75011 Paris  
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66  
[www.actionrc.fr](http://www.actionrc.fr)